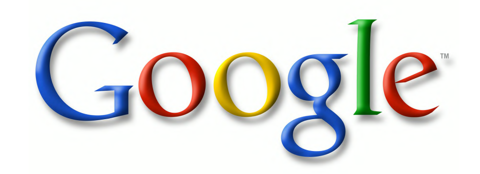
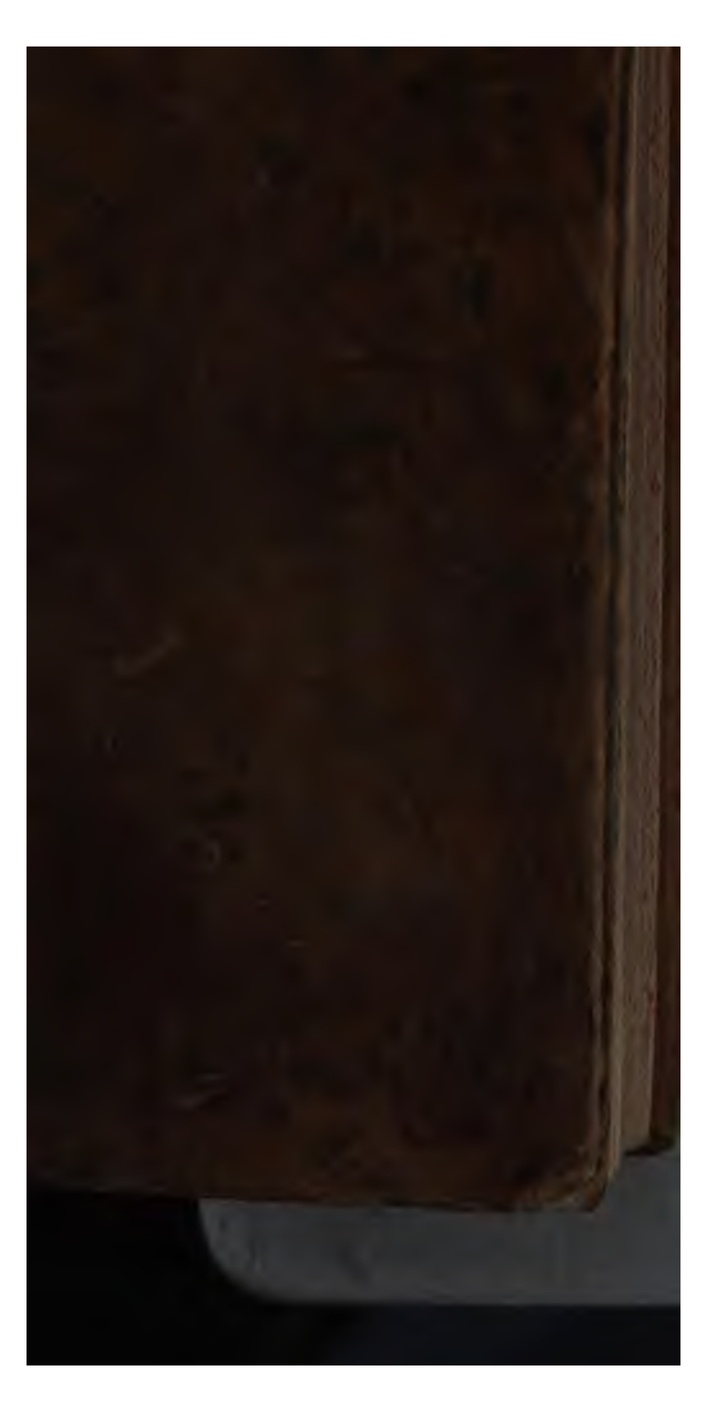
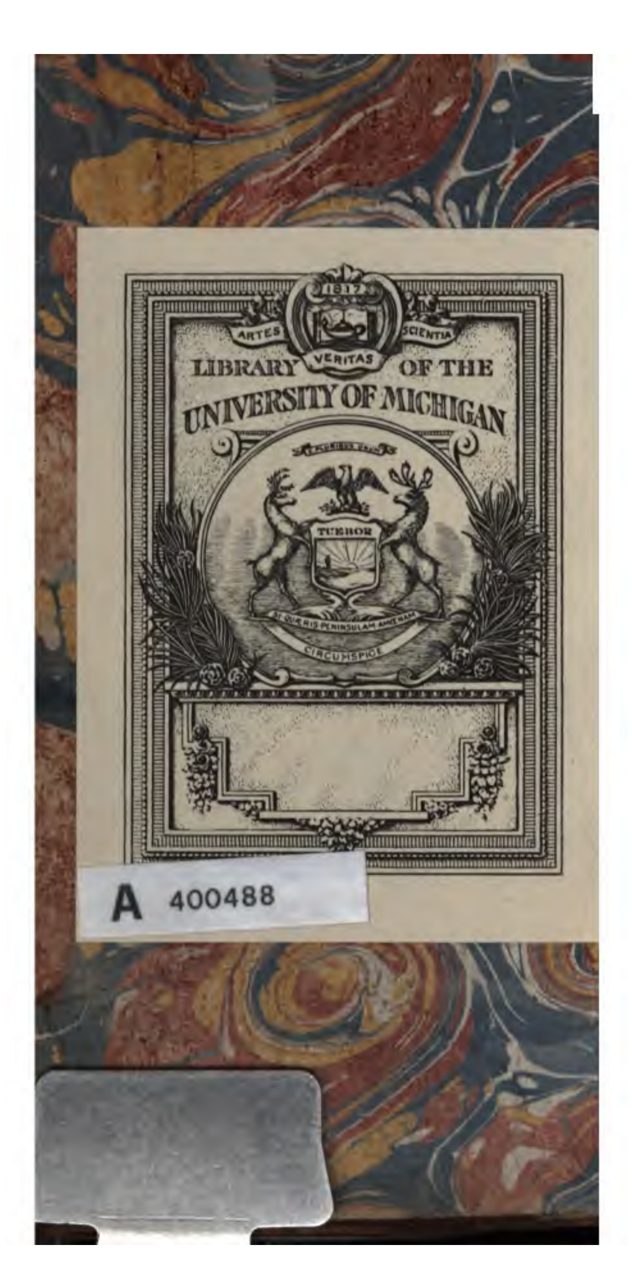
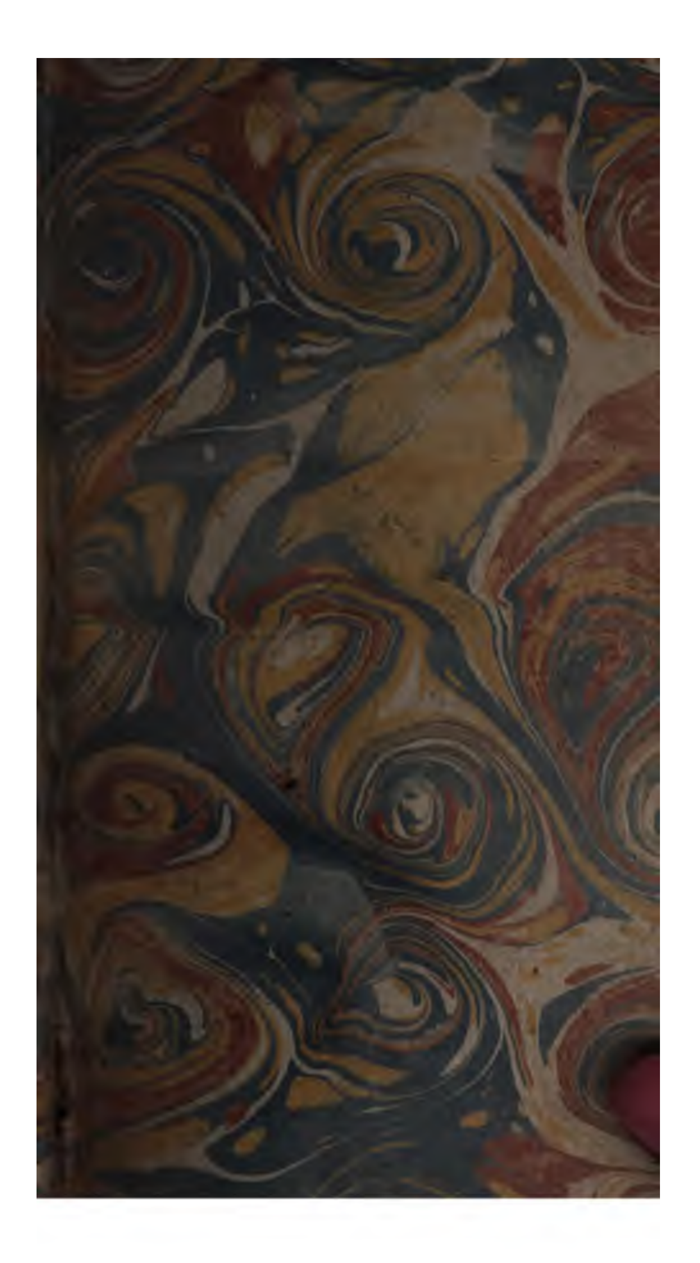

Google




1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE
A 400488



5v 200.–

8

468

HISTOIRE
DES
CHEVALIERS
HOSPITALIERS
DE SAINT JEAN
DE JERUSALEM,

Apelez depuis CHEVALIERS DE RHODES,
& aujourd'hui CHEVALIERS DE MALTHE.

Par Mr l'Abbé DE VERTOT, *de l'Académie des Belles-Lettres, &c.*

CINQUIEME EDITION,
revûë, corrigée & augmentée.

TOME PREMIER.



A AMSTERDAM,
Par LA COMPAGNIE, 1742.



A SON ALTESSE EMINENTISSIME DOM ANTOINE MANOEL DE VILHENA, GRAND-MAÎTRE DE L'ORDRE DE S. JEAN DE JERUSALEM.



ONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur d'offrir à VOTRE ALTESSE EMINENTISSIME, un Ouvrage qui lui apartient, puisqu'il contient

l'Histoire de votre Ordre. On y trouve, MONSEIGNEUR, tout ce que vos Prédécesseurs ont fait en différens siécles pour la défense des Autels, & des Etats du Christianisme. Ces grands Hommes ont rempli l'Univers de la réputation de leurs armes, & de l'éclat de leur valeur: & ils ne se sont pas moins distinguez, par leur attachement à l'observation de la discipline religieuse.

Elevé à la même dignité, vous mettez toute votre gloire, MONSEIGNEUR, à imiter leurs vertus. Comme eux, vous assurez aux Chrétiens la liberté de la navigation, en même tems que vous travaillez à faire fleurir de plus en plus dans votre Ordre, la justice, l'union, la paix & la piété. C'est ce qui vous mérite aujourd'hui les vœux unanimes de tous vos Freres pour la durée d'un si sage Gouvernement. Agréez ceux que je fais en particulier pour votre conservation, & le profond respect avec lequel je suis,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE ALTESSE EMINENTISSIME,

Le très-humble & très-obéissant Serviteur l'Abbé DE VERTOT.

PRÉFACE.

PREFACE.

JE ne ſçai ſi ce dernier Ouvrage que je mets au jour, ſera bien reçû du Public ; & quoique pour m'encourager dans une ſi longue carriére, on m'ait quelquefois flâté d'un heureux ſuccès, je connois trop bien ma propre foibleſſe, & les difficultez d'une pareille entrepriſe, pour ne me pas défier de ces préjugez trop favorables. Car outre qu'il a fallu remonter plus de ſix cens ans dans les ſiécles paſſez, j'ai été encore obligé de chercher dans une antiquité ſi reculée des commencemens qui ne ſe montrent guéres, & par conſéquent peu capables de ſatisfaire la curioſité des Lecteurs. Quelque peine que j'aye priſe, & quoique j'aye employé pluſieurs années à la compoſition de cette Hiſtoire, j'avouë que ce n'a été qu'après l'avoir finie, que je me ſuis aperçû combien j'étois éloigné de la perfection que demande un pareil Ouvrage.

Il eſt vrai que ſi ſans ſe rebuter de ces commencemens obſcurs, ou peu interreſſans, on paſſe à des ſiécles voiſins de ces premiers tems, on ſe trouvera dédommagé par de grands exemples de piété, joints à des actions qui

qui partoient de la plus rare valeur ; & que la ſingularité de la matiére pourra ſupléer à ce qui manque de ma part à la forme que j'y devois donner. Il s'agit dans cette Hiſtoire d'un Corps célébre de Religieux, renfermez d'abord dans un Hôpital ; & qui malgré les ſoins pénibles & humilians des pauvres & des malades, ſe trouvans encore aſſez de zèle & de forces pour prendre les armes contre des Infidèles, ennemis déclarez du nom Chrétien, ſçurent allier les vertus différentes de deux profeſſions ſi opoſées.

L'habillement de ces Religieux militaires étoit ſimple & modeſte : ils réſervoient la magnificence pour l'ornement des Autels : les pélerins & les pauvres profitoient de la frugalité de leur table. Ils ne ſortoient d'auprès des malades que pour vâquer à la priére, ou pour marcher contre les ennemis de la Croix : cette Croix étoit tout enſemble leur habit & leur étendart. Nulle ambition dans un Corps guerrier, où l'on ne parvenoit aux dignitez, que par le chemin de la vertu : la charité, la premiére de leurs obligations & des vertus du Chriſtianiſme, ne les abandonnoit pas même contre les Infidèles : & quelque avantage qu'ils remportaſſent dans les combats, contens de deſarmer ces Barbares, ils

ils ne cherchoient dans le sein même de la victoire, qu'à les convertir ; ou du moins à les mettre hors d'état de nuire aux Chrétiens.

Tel a été l'âge d'or de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem. Je ne prétens pas que dans la suite des tems ses Chevaliers ne se soient point relâchez quelquefois de la pratique austére de tant de vertus si différentes : on ne sçait que trop que l'homme de guerre a souvent fait disparoître le Religieux. Ce changement dans les mœurs forme de tems en tems dans ma narration des nuances qui n'échaperont pas à la pénétration du Lecteur. Mais malgré cet effet de la foiblesse humaine, si l'amour de mon Ouvrage ne me séduit point, je ne crois pas que de tous les Ordres militaires répandus en différentes contrées de la Chretienté, il s'en trouve aucun où le desinterressement, la pureté des mœurs, & l'intrépidité dans les plus grands périls, où, dis-je, ces vertus ayent été si long-tems en honneur ; & où le luxe & l'amour des richesses & des plaisirs se soient introduits plûtard.

Je ne raporte point dans cette Histoire certains faits merveilleux qu'on trouve dans les Annales de l'Ordre, tel que la conver-

sion

ſion d'une Princeſſe Sarraſine apelée Iſménie, d'une rare beauté comme toutes les Héroïnes des anciennes Chroniques, & que l'Auteur tranſporte en une nuit de l'Egypte en Picardie, avec trois Chevaliers tous trois freres, qui avoient eu beaucoup de part à ſa converſion : pieuſe fable qu'il faut renvoyer avec tant d'autres qu'on trouve dans les anciens Légendaires, mais dont les circonſtances ſont plus propres à réjoüir des libertins, qu'à édifier les gens de bien.

Cette Hiſtoire contient treize Livres de narration, dont le dernier finit à la mort du Grand-Maître Jeán de la Vallette, arrivée en 1568. Le quatorziéme eſt par forme d'Annales, & renferme ſommairement ce qui s'eſt paſſé de plus conſidérable depuis 1568. juſqu'aujourd'hui. Le quinziéme Livre eſt un traité du Gouvernement de l'Ordre.

HISTOIRE



HISTOIRE DES CHEVALIERS HOSPITALIERS DE SAINT JEAN DE JERUSALEM,

Apelez depuis CHEVALIERS DE RHODES; *& aujourd'hui* CHEVALIERS DE MALTHE.

LIVRE PREMIER.



'ENTREPRENS d'écrire l'Histoire d'un Ordre hospitalier, devenu militaire, & depuis souverain; que la charité fit naître; que le zèle de défendre les Lieux saints, arma ensuite contre les Infidèles, & au milieu d'une guerre continuelle, sçut allier les vertus paisibles de la Religion, avec la plus haute valeur dans les combats.

Cette union, jusqu'alors inconnuë, de deux professions si oposées ; la piété & le courage de ces Religieux militaires ; leur zèle pour la défense des Chrétiens ; tant de combats & de batailles, où ils se sont trouvez depuis près de sept cens ans, & les différens succès de ces guerres : tout cela m'a paru un objet digne de l'attention des hommes : & peut être que le Public ne verra pas sans admiration l'histoire de ces Soldats de Jesus-Christ, qui, comme d'autres Machabées, ont tant de fois oposé aux armes des Infidèles une foi constante & un courage invincible.

Mais avant que d'entrer dans l'institution de cet Ordre, j'ai cru que je ne pouvois me dispenser de representer au commencement de cet Ouvrage, l'état où se trouvoit alors l'Asie ; de quelle contrée sortoient les premiers Infidèles, que les Chevaliers de Saint Jean entreprirent de combattre ; la religion, la puissance & les forces de ces Barbares, & sur-tout leur haine déclarée contre les Chrétiens ; toutes circonstances, qui quoiqu'elles précédent l'origine de cet Ordre, m'ont paru liées en quelque manière avec son histoire, en faire une partie préliminaire, & dont la connoissance servira d'éclaircissement pour les événemens que l'on raportera dans la suite.

Cette

Cette partie de l'Asie qui s'étend depuis le Pont-Euxin, ou la Mer noire, jusqu'à l'Euphrate, au commencement du septiéme siécle, étoit encore soumise aux Romains, dont le vaste Empire avoit englouti les plus puissans Etats de notre continent. Mais après la mort du grand
Théodose, cet Empire si redoutable 395.
avoit déja commencé à décheoir de sa puissance, soit par les incursions des Barbares, soit peut-être aussi par le partage & le démembrement qu'en firent les Empereurs Arcadius & Honorius ses enfans : Princes foibles & de peu d'esprit, qui ne faisoient que prêter leurs noms aux affaires de leur régne, & l'un & l'autre gouvernez par des Ministres impérieux, qui s'étoient rendus les tyrans de leurs Maîtres.

La plûpart des Empereurs d'Orient, successeurs d'Arcadius, ou dans la crainte d'être détrônez par des usurpateurs, ou usurpateurs eux-mêmes, cherchoient moins la gloire que donnent les armes, & à réprimer les courses des Barbares, qu'à se maintenir seulement sur le Trône. Toûjours en garde contre leurs propres Sujets ; ils n'osoient sortir de la Capitale de l'Empire, & du fond de leur Palais ; de peur que quelque Rebelle ne s'en emparât, & ils bornoient toute leur félicité à joüir dans une oisiveté superbe des charmes de la souverai-

ne puissance. Il ne falloit plus chercher sous la pourpre ces fameux Césars, les Maîtres du monde : ces derniers n'en avoient que le nom ; & la majesté de l'Empire ne paroissoit plus que dans les vains ornemens, dont ils couvroient leur foiblesse & leur lâcheté.

La Religion n'avoit pas moins souffert que l'Etat, d'un si mauvais Gouvernement. L'Orient étoit alors infecté de différentes Hérésies, que l'esprit vif & trop subtil des Grecs avoient fait naître. Des Evêques & des Moines, pour avoir voulu expliquer d'une maniére trop humaine les différens Mystéres de l'Incarnation, s'étoient égarez ; & pour comble de malheur, ils avoient sçû engager dans leur parti plusieurs Empereurs, qui au lieu de s'oposer aux incursions des Barbares, ne croyoient point avoir d'autres ennemis, que ceux qui l'étoient de leurs erreurs.

Cependant au milieu de tant de desordres, l'Empire se soutenoit encore par le poids de sa propre grandeur ; & au commencement du septiéme siécle, l'Empereur Héraclius avoit remporté quelques avantages sur les Scythes & sur les Perses. Mais pendant que ce Prince étoit aux mains avec ces Barbares, & qu'il vengeoit l'Empire de leurs ravages, l'Arabie vid sortir de ses Deserts un

de

de ces hommes remuans & ambitieux, qui ne semblent nez que pour changer la face de l'Univers, & dont les Sectateurs, après avoir enlevé aux Grecs les plus belles Provinces de l'Orient, portérent enfin les derniers coups à cet Empire, & l'ensévelirent sous ses propres ruïnes.

On voit assez que je veux parler de Mahomet, le plus habile & le plus dangereux imposteur qui eut encore paru dans l'Asie. Il étoit né vers la fin du sixiéme siécle à la Mecque, Ville de l'Arabie Pétrée, de Parens idolâtres de la tribu des Corashittes ou Corisiens, la plus noble de cette Nation, & qui se vantoit, comme la plûpart des Arabes, d'être issuë d'Abraham par Cédar, fils d'Ismaël. Le pére de Mahomet l'avoit laissé de bonne heure orphelin & même sans biens. Un de ses oncles se chargea de son éducation, & pendant plusieurs années l'employa dans le commerce. Il passa ensuite au service d'une riche veuve apelée Cadigha, qui le prit d'abord pour son facteur, & depuis pour son mari. Un mariage si avantageux, & où il n'eut osé porter ses espérances; les grands biens de sa femme, & qu'il augmenta encore par son habileté, lui firent naître des pensées de grandeur & d'indépendance. Son ambition crût avec sa fortune, & à

668. ou 571.

Abdulai Abut[a]leb.

peine sorti d'une condition servile, des richesses sans domination ne furent plus capables de remplir ses desirs, & il osa aspirer à la Souveraineté de son Païs.

Parmi les différens moyens qui se presentérent à son esprit, aucun ne lui parut plus convenable que l'établissement d'une nouvelle Religion, machine dont bien des imposteurs avant lui s'étoient déja servis. Il y avoit dans l'Arabie des Idolâtres, des Juifs & des Chrétiens Catholiques & Schismatiques. Les Habitans de la Mecque étoient tous idolâtres, & si ignorans, qu'à l'exception d'un seul qui avoit voyagé, il n'y en avoit aucun qui sçût lire ni écrire. Cette ignorance & cette diversité de culte parurent favorables à Mahomet; & quoiqu'il ne fût pas plus sçavant que ses Concitoyens, qu'il ne sçût ni lire ni écrire, & même qu'il passât pour un homme peu réglé dans ses mœurs, il ne laissa pas de former le hardi dessein de s'ériger en Prophête dans son propre païs, & à la vûë des témoins de son incontinence.

Mais comme ce passage d'une vie voluptueuse à une communication si intime avec le Ciel, n'eût pas été crû facilement; sous prétexte d'un changement entier dans ses mœurs, il rompit avec les Compagnons & les Ministres de ses

ses plaisirs ; & pour se donner un plus grand air de réforme, l'Hypocrite, pendant deux ans entiers, se retiroit souvent dans une Grotte du Mont-Hira, située à une lieuë de la Mecque, où il ne s'occupoit que de l'exécution de son projet. Au bout de ce terme, & sous prétexte de se débarrasser des pressantes instances, que sa femme lui faisoit pour le retirer d'un genre de vie si triste, il lui fit une fausse confidence de prétenduës révélations, qu'il disoit avoir reçuës du Ciel par le ministére d'un de ces Esprits du premier ordre, qu'il apeloit l'Ange Gabriël. L'adroit imposteur tourna même des accès d'épilepsie, ausquels il devint sujet, en des extases qui lui étoient causées, disoit-il, par l'aparition de ce Ministre Céleste, dont il ne pouvoit soutenir la presence ; & pour répandre insensiblement dans le public le bruit de ces révélations, il en confia sous un grand secret le mystére à sa femme. La qualité de femme de Prophête flâtoit trop sa vanité pour la tenir cachée. Cadigha courut en faire part à ses meilleures amies ; ce ne fut plus bien-tôt un secret ; Mahomet l'avoit bien prévû. Il s'en ouvrit depuis à quelques Citoyens de la Mecque, qu'il crut aussi aisez à persuader, & qu'il séduisit par son adresse & son habileté.

L. 1. c. 1. Hotting. Hist. Orient. Lib. 2. c. 1.

Si nous en croyons Elmacin Historien Arabe, Mahomet avoit l'air noble, le regard doux & modeste, l'esprit souple & adroit, l'abord civil & caressant, & la conversation insinuante. D'ailleurs il ne lui manquoit aucune des qualitez nécessaires dans un Chef de Parti ; libéral jusqu'à la profusion, vif pour connoître les hommes, juste pour les mettre en usage selon leurs talens, toute la délicatesse pour agir sans se laisser jamais apercevoir ; & il fit paroître depuis dans la conduite de ses desseins, une fermeté & un courage supérieurs aux plus grands périls. Bien-tôt soutenu par quelques Disciples, il ne fit plus mystére de sa Doctrine ; & prenant de lui-même sa Mission, il s'érigea en Prédicateur, quoique sans aucun fond de science ; il se faisoit écouter par la pureté de son langage, & la noblesse & le tour de ses expressions. Il excéloit sur-tout dans une certaine éloquence orientale, qui consistoit dans des paraboles & des allégories, dont il envelopoit ses discours.

Mais comme il n'ignoroit pas qu'en matiére de Religion, tout ce qui paroît nouveau est toûjours suspect, il publia qu'il prétendoit moins en fonder une nouvelle, que faire revivre les anciennes Loix que Dieu avoit données aux hommes, épurer ces Loix Divines des fa-

bles & des superstitions qu'ils y avoient mêlées depuis. Il ajoûtoit que Moïse, & Jesus fils de Marie, leur avoient à la vérité annoncé successivement une sainte Doctrine, & que ces deux grands Prophêtes, disoit-il, avoient autorisée par des Miracles éclatans; mais que les Juifs & les Chrétiens l'avoient également altérée & corrompuë par des traditions humaines; qu'enfin, Dieu l'avoit envoyé comme son dernier Prophête, & plus grand que Moïse, & Jesus, pour purifier la Religion des Fables que les hommes, sous le nom de Mystéres, y avoient introduites, & pour réduire, s'il pouvoit, tout le genre humain dans l'unité de créance, & dans la profession de la même Foi. L'habile imposteur, après avoir préparé les esprits par de pareils discours, bâtit son systême de différentes piéces, qu'il prit de la Religion des Juifs, & de celle des Chrétiens: & pour y réüssir, il s'étoit fait aider secrettement dans sa retraite par un Juif Persan, & par un Moine Nestorien, tous deux Apostats, très-sçavans dans leur Religion, & qui lui avoient lû l'un & l'autre plusieurs fois l'Ancien & le Nouveau Testament. Il en ajusta ensuite les différens passages à son nouveau plan, & à mesure que par le secours de ces deux Renégats, il avoit mis au net quelque article, il le revêtoit d'un stile

Abdias Bensalon. Sergius, autrement Bahira. Voyez le discours.

 pompeux

pompeux & figuré, où il tâchoit tantôt d'imiter le sublime du commencement de la Genèse, & tantôt le pathétique des Prophêtes. Il publioit ensuite qu'il venoit de recevoir du Ciel cet article; & sous prétexte qu'il n'étoit que le dépositaire & le Hérault de cette Doctrine céleste, il renvoyoit ceux qui lui faisoient des objections, à l'auteur prétendu de ces révélations, & il faisoit valoir son ignorance même pour preuve du peu de part qu'il avoit dans cette nouvelle Religion.

sur l'Alcoran à la fin du dernier Volume.

Il emprunta des Juifs le principe de l'existence & de l'unité d'un seul Dieu, mais sans multiplication de personnes divines : il enseignoit en même-tems la créance de la Résurrection, du Jugement Universel, des récompenses & des peines de l'autre vie. Les Chrétiens lui fournirent l'exemple d'un Carême qu'il prescrivit, l'usage fréquent de la priére, qu'il fixa à cinq fois par jour, la charité envers les Pauvres, & le pardon des Ennemis. Et en faveur des Payens, il admit certaine espéce de prédestination malentenduë, que les anciens Idolâtres apeloient communément le *Destin*; decret éternel qu'ils croyoient supérieur, même à la volonté de leurs Dieux.

Ce mélange de différentes Religions, où chacun croyoit trouver des traces de son ancienne créance, séduisit plusieurs

Citoyens

Citoyens de la Mecque ; & l'adroit imposteur, pour établir ses erreurs, sçut mettre en œuvre de grandes véritez, & même l'aparence de grandes vertus. Le Magistrat de la Mecque, allarmé du progrès que faisoit cette Secte, en proscrivit l'Auteur & ses Partisans ; le faux Prophête prit la fuite, & se retira dans une autre Ville de l'Arabie Pétrée apelée *Yatrib*, & qu'il nomma depuis *Medina-al-nabi*, Ville du Prophête. Cette fuite si célébre parmi les Mahométans, & qu'ils apellent dans leur langue *l'Hegire*, a fourni depuis à leurs Historiens l'époque de leur chronologie ; & la premiére année de cette époque Musulmane, tombe, selon la plus commune opinion, dans la vingt-deuxiéme année du septiéme siécle. (*a*) Ans de J. C. 622.

Le péril que Mahomet avoit couru à la Mecque, lui ayant fait connoître que par la voye seule de la persuasion, il ne viendroit pas à bout de ses desseins ambitieux, il résolut d'avoir recours aux armes. L'imposteur ne manqua pas d'apeler le Ciel à son secours ; & bien-tôt il publia que l'Ange Gabriël lui avoit aporté De l'Hegire 1.

(*a*) *Nota.* Que l'année des Musulmans n'est que de 12. Mois Lunaires, qui font seulement 354. jours : ainsi 33. de nos années font à peu-près 34. des leurs.

té de la part de Dieu une épée, avec ordre de l'employer pour soumettre ceux qui refuseroient d'embrasser sa nouvelle Religion.

Il ne faut point chercher ailleurs la cause des progrès étonnans que cette Secte impie fit en si peu de tems dans l'Arabie, & ensuite dans la plus grande partie de l'Asie Mineure : & aparemment que si Mahomet l'eut pû prévoir, il se seroit épargné la peine de forger tant de révélations, & de rajuster ensemble tant de piéces détachées des autres Religions. Cet Apôtre armé commença ce nouveau genre de Mission par faire des courses sur ses voisins. L'apas du butin, qui a tant de charmes pour les Arabes, en attira un grand nombre sous ses Enseignes : aucune Caravanne n'osoit plus passer proche des endroits où il se trouvoit, sans s'exposer à être pillée; & en faisant le métier de Voleur, il aprit insensiblement celui de Conquérant. De ses Soldats, & même des Ennemis vaincus, il en faisoit de nouveaux Disciples : il les nomma *Musulmans*, c'est-à-dire, fidèles, ou gens qui sont entrez dans la voye du Salut. Bien-tôt, aussi grand Capitaine qu'éloquent Prédicateur, il s'empara de la Mecque, & la plûpart des Places fortes, & des Châteaux de l'Arabie tombérent

sous

sous l'effort de ses armes. Il étoit secondé dans ces Guerres par Abubekre son Beau-pere, par Aly son cousin & son gendre, & par Omar & Otman, tous quatre ses Apôtres & ses principaux Capitaines, tous fanatiques de bonne Foi, & qui se firent volontiers les Sujets d'un imposteur, dont ils n'avoient été d'abord que les disciples. Mahomet par sa valeur & par son habileté, sçut réünir en sa personne le Sacerdoce avec l'Empire; & en 23. ans de son prétendu Apostolat, d'autres disent seulement la dixiéme année, presque toute l'Arabie se trouva soumise à sa domination, & embrassa en même-tems sa nouvelle Doctrine.

Alc. 4. Cantacuzeni Ora 1. f. 1

633. ou 632.

Le faux Prophête en mourant avoit désigné pour son successeur Aly, qui avoit épousé sa fille, apelée Fatime; mais le gendre du Prophête éprouva que les derniéres volontez des Princes les plus absolus, sont ordinairement ensévelies dans leur tombeau. Abubekre, comme beaucoup plus âgé qu'Aly, lui fut préféré par le crédit d'Omar & d'Otman, qui par le choix d'un vieillard, s'ouvrirent un chemin pour parvenir à leur tour à la même dignité: & l'élection d'Abubekre fit naître depuis les Schismes & les Guerres Civiles, qui s'élevérent entre les Mahométans. Les successeurs de Mahomet prirent le titre de

Califes

Califes, c'eſt-à-dire, Vicaire du Prophête, ou d'*Almouménins*, Princes ou Commandeurs des Croyans. Ces premiers Succeſſeurs, pleins de ce feu & de ce zèle qu'inſpire toûjours une nouvelle Religion, étendirent en différentes contrées la Doctrine de leur Maître, & leur propre domination : l'une ne marchoit point ſans l'autre. Ils achevérent d'abord la conquête de l'Arabie, dont ils chaſſérent les Perſes & les Grecs. Ils enlevérent enſuite à ces derniers, Damas, Antioche & toute la Syrie, pénétrérent dans la Paleſtine, emportérent Jéruſalem, paſſérent en Egypte, qu'ils ſoumirent à leur empire, détruiſirent entiérement la Monarchie des Perſes, s'emparérent de la Médie, du Koraſſan ou Bactriane, du Diarbeek, ou Méſopotamie. Ils entrérent enſuite dans l'Afrique, où ils ne firent pas des progrès moins ſurprenans, & dont ils ſubjuguérent toute la côte Occidentale à l'égard de l'Egypte.

Je ne parle point des Iſles de Chypre, de Rhodes, de Candie, de Sicile, de Malthe & du Goze, qu'ils ravagérent, ou dont ils ſe rendirent maîtres, non plus que des Eſpagnes, où les Arabes, dès le commencement du huitiéme ſiécle, fondérent un nouvel Empire ſur les ruïnes de la Monarchie des Gots. De grandes Provinces de la France, ſituées

tuées au delà de la Loire, furent exposées à la fureur de leurs armes ; & sans la valeur incomparable de Charles Martel, ce Royaume n'auroit pas eu un sort plus favorable que l'Espagne. Enfin, ils menaçoient le Monde entier de leurs fers, & les malheureux restes de l'Empire Grec, dès ce tems-là, n'auroient pas pû tenir contre une Puissance si redoutable, s'il ne se fût élevé des Guerres Civiles entre les Chefs de cette Nation. Mais les Gouverneurs des Provinces, trop puissans pour des particuliers, s'en firent les Souverains. On vit en différentes contrées de l'Asie & de l'Afrique, & en différens tems, jusqu'à cinq Califes, qui tous se prétendoient issus de Mahomet, & les véritables interprétes de sa loi. La plûpart même de ces Califes, ensévelis depuis dans le luxe & la mollesse, remirent le Gouvernement Civil & Militaire de leurs Etats à des Emirs & Soudans, espéce de Maires du Palais, qui ne furent pas long-tems sans s'en rendre les Maîtres absolus, & dont la plûpart ne laissérent aux Califes que l'inspection sur les affaires de la Religion, le droit d'être nommez les premiers dans les priéres publiques, & d'autres honneurs de pure cérémonie, sans puissance & sans domination.

De toutes les conquêtes que ces Infidèles avoient faites, il n'y en eut point de

de plus sensible aux Chrétiens, que celle de la Terre-Sainte, & de la Ville de Jérusalem. Depuis que la Religion Chrétienne, sous l'Empire du Grand Constantin, étoit devenuë la Religion dominante, c'étoit le pélerinage le plus célébre de toute la Chretienté. Les Chrétiens Grecs & Latins, dans la pieuse confiance de trouver au pied du Tombeau de J. C. la rémission des plus grands péchez, accouroient toûjours à Jérusalem avec le même empressement, & d'autant plus que l'accès en avoit été jusqu'alors sûr & facile par les terres de l'Empire. La révolution qui venoit d'arriver changea cette disposition; & ces Infidèles, quoiqu'ils révérassent JESUS-CHRIST comme un grand Prophête, pour grossir leurs revenus, imposérent une espéce de tribut sur tous les Pélerins étrangers, que la dévotion conduisoit au saint Sépulcre. Mais cette avanie ne fut pas capable de refroidir la dévotion des Chrétiens de ce tems-là: pendant près de trois cens ans, ce fut toûjours la même affluence des nations Chrétiennes, & même des Peuples de l'Occident les plus éloignez. Vers le milieu de l'onziéme siécle, les Califes ou les Soudans d'Egypte, alors Maîtres de la Palestine, souffrirent que les Chrétiens Grecs qui étoient leurs Sujets, pussent s'établir dans Jérusalem. Et afin qu'ils

qu'ils ne fuſſent pas confondus avec les Muſulmans, le Gouverneur de cette Capitale de la Judée, leur avoit aſſigné pour demeure le quartier le plus voiſin du ſaint Sépulcre.

L'éclat des Conquêtes & de la puiſſance de l'Empereur Charlemagne, ayant paſſé de l'Europe dans l'Aſie, le Calife Aaron Raſched, un des puiſſans Princes de l'Orient, permit depuis aux François, à ſa conſidération, d'avoir dans la ſainte Cité une Maiſon particuliére, pour y recevoir les Pélerins de cette nation. Eginard raporte que le Patriarche de Jéruſalem envoya à ce grand Prince de la part du Calife, les Clefs du ſaint Sépulcre, de l'Egliſe du Calvaire, avec un Etendart, que le célébre Abbé Fleury, Moderne Hiſtorien de l'Egliſe, croit avoir été le ſigne de la puiſſance & de l'autorité qu'Aaron avoit remiſe au Prince Chrétien. Un * autre Ecrivain Moderne, ſi ſçavant dans nos Antiquitez, dans le Livre 17. des Annales de ſon Ordre, nous parle d'un certain Moine François, apelé Bernard, qui vivoit en 870. & qui dans ſa Relation d'un voyage fait à la ſainte Cité, raporte qu'il y avoit trouvé un Hôpital pour les Latins, & que dans la même Maiſon on conſervoit une Bibliotéque, recueillie par les ſoins & la libéralité de l'Empereur.

* Dom Mabillon.

Mais

Mais depuis la mort du Calife Aaron, & de ses premiers successeurs, comme ceux de Charlemagne n'égalérent ni sa puissance, ni sa haute réputation, les François perdirent la considération qu'on avoit pour eux dans la Palestine. On ne souffrit plus qu'ils eussent d'Hospice dans Jérusalem; & quand ils avoient comme les autres Peuples de l'Europe, à prix d'argent, l'entrée de la sainte Cité, & que pendant le jour ils avoient fait leurs Stations dans tous les endroits anciennement honorez par la presence & les Mystéres de notre Divin Sauveur, ce n'étoit pas sans beaucoup de peine & même de péril, que le soir & pendant la nuit, ils pouvoient trouver quelque retraite dans la Ville. Les Musulmans avoient naturellement trop d'aversion des Chrétiens, pour les recevoir dans leurs Maisons: & des disputes survenuës au sujet de quelques Dogmes mal entendus, & de différens points de Discipline, ayans laissé peu d'union entre l'Eglise Grecque & l'Eglise Latine, nos Chrétiens de l'Europe n'étoient guéres moins odieux aux Grecs, qu'aux Arabes & aux Sarrasins de l'Orient.

Wil. Tit. L. 18. *p.* 933. Au milieu de l'onziéme siécle, des Marchands Italiens, qui avoient éprouvé la dureté des uns & des autres, entreprirent de procurer aux Pélerins de l'Europe,

l'Europe, dans la Ville même de Jérusalem, un asile où ils n'eussent rien à craindre, ni du faux zèle des Mahométans, ni de l'éloignement & de l'aversion des Grecs Schismatiques. Ces pieux Négocians étoient d'Amalphy, Ville dans le Royaume de Naples, mais qui reconnoissoient encore la domination des Empereurs Grecs de Constantinople. Les affaires qui concernoient le Négoce des Marchands, les conduisoient presque tous les ans en Egypte; & à la faveur des riches Marchandises, & même des ouvrages curieux qu'ils y portoient de l'Europe, ils s'introduisirent à la Cour du Calife Moustaferbillah: & en répandans dans sa Cour & parmi ses Ministres des presens considérables, ils en obtinrent pour les Chrétiens Latins, la permission d'établir un Hospice dans Jérusalem & proche le saint Sépulcre.

Le Gouverneur par ordre de ce Prince leur assigna une portion de terrain. On y bâtit aussi-tôt sous le titre de la sainte Vierge, une Chapelle qu'on apela *Sainte Marie de la Latine*, pour la distinguer des Eglises où l'on faisoit l'Office Divin selon le Rit des Grecs: des Religieux de l'Ordre de saint Benoît y célébroient l'Office. On construisit proche de leur Convent, deux Hospices pour recevoir les Pélerins de l'un & de l'autre 1048.

sexe,

sexe, sains & malades : ce qui étoit le principal objet de cet établissement : & chaque Hospice eut dans la suite sa Chapelle, l'une consacrée sous l'invocation de S. Jean l'Aumônier, & l'autre dédiée en l'honneur de sainte Magdeléne.

Des personnes séculiéres venuës de l'Europe, & remplies de zèle & de charité, renoncérent au retour dans leur Patrie, & se dévoüérent dans cette sainte Maison au service des Pauvres & des Pélerins. Les Religieux dont nous venons de parler, faisoient subsister ces Administrateurs ; & les Marchands d'Amalphy, avec les aumônes qu'ils recuëilloient en Italie, & qu'ils aportoient, ou qu'ils envoyoient tous les ans à la Terre-Sainte, fournissoient aux besoins des Pélerins & des Malades. On remettoit ce sacré dépôt de la charité des Fidèles entre les mains de personnes qui s'étoient consacrées, comme nous venons de dire, au service des Chrétiens d'Occident. Cette sainte Maison gouvernée par des Religieux de saint Benoît, & qu'on doit regarder comme le berceau de l'Ordre de saint Jean, servit depuis d'asile & de retraite aux Pélerins. Le Chrétien Latin y étoit reçû & nourri sans distinction de nation ou de condition. On y revêtoit ceux qui avoient été dépoüillez par les brigands ; les Malades y étoient traitez avec soin, & chaque espéce de mi-

séré

ſére trouvoit dans la charité de ces Hoſpitaliers, une nouvelle eſpéce de miſéricorde.

Cependant un établiſſement ſi pieux & ſi utile, penſa être ruïné dès les premiers tems de ſon origine, & il y avoit à peine dix-ſept ans qu'il ſubſiſtoit, lorſque les Turcomans conquirent la Paleſtine, ſurprirent la ville de Jéruſalem, & taillérent en piéces la garniſon du Calife d'Egypte. *Wil. Tyr. hiſt. l. 1.* 1065.

Ces Barbares ſortoient du fond de la Tartarie. On prétend qu'ils étoient originaires de cette partie de la Sarmatie Aſiatique, qui eſt entre le Mont-Caucaſe, le fleuve Tanaïs, les Palus Méotides & la mer Caſpienne. Ils paſſérent depuis le Volga, parcoururent toute la côte ſeptentrionnale de la mer Caſpienne & s'établirent dans cette partie de la Tartarie, qui eſt entre différentes branches du Mont-Imaüs, & le long du fleuve Jaxartes; païs qu'on apelle encore aujourd'hui de leur nom le *Turqueſtan*. Les Hiſtoriens ne conviennent pas ſi ce furent les Empereurs Grecs, ou les Rois de Perſe, qui les introduiſirent les premiers dans cette partie de l'Aſie, & qui les apelérent à leur ſecours. Ce qui paroît de plus certain, c'eſt que les Capitaines de cette Nation ſe mirent depuis à la ſolde des Arabes ou des Sarraſins, qui pour les retenir à leur ſervice, & après

avec moins de valeur que son oncle la dignité de Soudan. Ce Prince après avoir remporté une victoire signalée sur les Grecs, fit prisonnier dans cette occasion l'Empereur Diogénes. On prétend que le fils d'Alubarslan, apelé Gelaleddin fut le plus puissant de ces Princes *Selguécides*, & que son Empire s'étendoit depuis les Provinces les plus éloignées du Turquestan, jusqu'à Jérusalem, & même jusqu'aux confins de l'Arabie Heureuse : nouvelle révolution dans l'Asie, & qui ne fut pas moins rapide, ni moins surprenante que celle que les Arabes, quatre cens ans auparavant, y avoient causée. Ce furent les Lieutenans de Gelaleddin, surnommé *Malescba*, qui, après avoir conquis la Syrie, chassérent les Sarrasins de la Palestine, & qui en l'an 1065. s'emparérent de la ville de Jérusalem.

On ne peut exprimer toutes les cruautez qu'ils y commirent; la garnison du Calife d'Egypte fut taillée en piéces, comme nous le venons de dire. Les Habitans & les Chrétiens n'eurent guéres un meilleur sort : plusieurs furent égorgez; on pilla l'Hospice de S. Jean : & ces Barbares, naturellement féroces & cruels, auroient détruit le saint Sépulcre, si l'avarice n'eût arrêté leur impiété. La crainte de perdre les revenus, qu'on

qu'on levoit ſur les Pélerins d'Occident, conſerva le Tombeau du Sauveur. * Mais ces Infidèles, pour ſatisfaire en méme-tems leur avidité & leur haine contre tout ce qui portoit le nom de Chrétien augmentérent ces Tributs; en ſorte que les Pélerins, après avoir conſommé tout leur argent dans le cours d'un ſi long voyage, ſe voyoient ſouvent dépoüillez par les voleurs, accablez de faim & de toutes ſortes de miſéres, faute de pouvoir ſatisfaire à des tributs exceſſifs, & périſſoient aux portes de la ſainte Cité, ſans pouvoir obtenir de ces Barbares la conſolation de voir au moins, avant que d'expirer, le ſaint Sépulcre, l'unique objet de leurs vœux & d'un ſi long pélerinage.

Ceux qui échapoient à ces cruelles avanies, ne manquoient pas à leur retour en Europe, d'en faire de triſtes peintures. Ils repreſentoient avec les couleurs les plus touchantes, l'indignité de ſouffrir les Lieux ſaints ſous la domination des Infidèles. Mais la pùiſſance de ces

* Soli etiam Dominici Sepulchri templo, ejuſque cultoribus chriſtianis parcebant propter tributa quæ ex oblatione fidelium aſſiduè eis fideliterque ſolvebantur, una cum eccleſia ſanctæ Mariæ ad Latinos quæ etiam tributaria erat. *Alb. Aquenſ. l. 6. p.* 281.

ces barbares étoit si redoutable, l'Empire Grec si affoibli, & d'ailleurs les Princes de l'Europe si éloignez, & même si peu unis entr'eux, qu'on regardoit comme impossible, l'entreprise d'affranchir Jérusalem de la tyrannie de ces barbares.

1093. Cependant un homme seul, apelé *Pierre l'Hermite*, du Diocèse d'Amiens, après avoir éprouvé lui-même une partie des avanies dont nous venons de parler, forma le hardi dessein de remettre la Terre-Sainte entre les mains des Princes Chrétiens. Il s'adressa d'abord au Patriarche Grec, apelé *Simeon*, Prélat d'une grande piété. Et comme cet Hermite fondoit une partie de ses vûës sur les Chrétiens de l'Orient, & sur la puissance de l'Empire Grec, le Patriarche lui répondit qu'il s'apercevoit bien qu'il parloit des forces de l'Empire en étranger, & sans les connoître. Il ajoûta qu'il ne restoit plus de ce grand titre qu'un vain nom, & une dignité sans puissance; que les Turcomans profitant de la foiblesse des Empereurs, des divisions & des Guerres civiles, qui s'élevoient à tous momens dans l'Empire, venoient de s'emparer de la plûpart des Provinces, situées sur la côte du Pont Euxin, & ausquelles, pour monument de leurs victoires, ils avoient donné le nom de *Turcomanie*; que les autres Provinces.

vinces de l'Empire étoient ravagées tour-à-tour, tantôt par les courses des Barbares, & souvent même, faute de paye, par les Troupes chrétiennes, quoique préposées pour leur défense; que les Grands, dans l'espérance de parvenir à l'Empire, ne songeoient la plûpart qu'à exciter des séditions dans la Ville Impériale, ou à débaucher, & à faire soulever les Armées; que des Impératrices, qui n'avoient jamais compté la chasteté au nombre des vertus, avoient fait souvent de cette souveraine dignité, la récompense de leurs adultéres; que même des Eunuques du Palais, ces monstres ni hommes ni femmes, par leur crédit & leurs intrigues, avoient eu beaucoup de part dans ces révolutions, & que depuis trente ans, on avoit vû successivement sur le Trône du grand Constantin jusqu'à dix Empereurs, dont la plûpart n'en étoient sortis que par une mort tragique, ou du moins par la perte des yeux; & que si on avoit laissé à quelques-uns la vie, ou l'usage de la vûë, c'est qu'ils étoient si méprisez, qu'après les avoir releguez dans un Monastére, on ne les comptoit plus au nombre des vivans; que l'Empereur Michel Ducas, surnommé *Parapinace*, avoit été détrôné par Nicephore Botoniate; & que l'usurpateur, pour s'assurer de la

couronne, avoit rendue eunuque le Prince Constantin Ducas, fils aîné de Michel, & mari d'Héléne, fille du Normand Guiscard; que l'Empereur Aléxis Comnène, qui régnoit alors, n'étoit parvenu à cette grande Place, que par de pareilles perfidies, & en se révoltant contre Botoniate, qu'il avoit détrôné à son tour; que ce nouveau Souverain n'étoit pas à la vérité sans habileté; mais qu'il étoit plus craint de ses Sujets que de ses voisins; & après tout, que bien loin qu'on se pût flâter, que ce Prince fût assez puissant pour rétablir les Chrétiens dans Jérusalem, il avoit assez de peine à arrêter le progrès des armes des Turcomans, qui venoient de s'emparer de Nicée, & dont les Selgeucides de la troisiéme dynastie, avoient fait la capitale de cette Monarchie particuliére; que d'un autre côté Aléxis avoit en tête Robert Guiscard, Comte ou Duc de la Calabre, & Boémond son fils, Princes Normands, ennemis irréconciliables des Grecs; qu'ils avoient pris les armes, & ravageoient les terres de l'Empire pour se venger d'Aléxis, qui retenoit dans une dure prison la Princesse Héléne, fille de Guiscard, & femme de Constantin Ducas; que ces deux Princes Normands irritez de cette perfidie, & pour délivrer la Princesse, avoient porté leurs armes

dans

dans la Thrace, taillé en piéces les armées d'Aléxis ; & qu'ils l'auroient détrôné à son tour, si d'autres intérêts, ausquels ils avoient été obligez de céder, ne les avoient rapelez pour un tems en Italie ; mais que l'Empereur craignoit toûjours que le coup de foudre, qui pouvoit le renverser du Trône, ne partît de cette maison.

Le Patriarche conclut de ce discours, que pour délivrer la Terre-Sainte de la domination des Infidèles, il ne falloit rien attendre des Grecs, & qu'il n'y avoit qu'une ligue des Princes Latins, qui pût venir à bout d'une si difficile entreprise. Cette proposition étonna l'Hermite, mais sans rallentir son zèle : & quoiqu'il en prévît toutes les difficultez, il se flâta qu'avec le secours & la protection du Pape, on pourroit les surmonter. Par son conseil, le Patriarche en écrivit au Chef de l'Eglise dans les termes les plus touchans. L'Hermite se chargea de ses Lettres, s'embarqua au port de Joppé ou Jafa, arriva en Italie, presenta au souverain Pontife les Lettres du Patriarche, & lui exposa les larmes aux yeux, le malheureux état où les Chrétiens de Jérusalem étoient réduits. Il ajoûta que les Arabes ou Sarrasins avoient bâti une Mosquée sur les ruïnes anciennes du fameux Temple de Salomon ; que l'Eglise si respectable du saint

 Sépul-

Sépulcre, ſous la domination des Turcomans, étoit à la veille d'une pareille profanation; que les Femmes & les Vierges chrétiennes étoient ſouvent expoſées à la brutalité de ces barbares, & que ſi de jeunes Garçons tomboient en leur pouvoir, ils avoient à craindre des infâmies plus inſuportables que la mort même; enfin que la Terre-Sainte, arroſée du précieux Sang du Sauveur des hommes, étoit entiérement réduite ſous leur tyrannie. Cependant qu'il n'étoit pas impoſſible de l'affranchir de cette honteuſe ſervitude, s'il daignoit engager dans une entrepriſe ſi digne de ſon zèle & de ſa piété, la plûpart des Princes de l'Europe.

Le Pape auquel l'Hermite s'adreſſa, étoit Urbain II. François de naiſſance, & né à Châtillon ſur Marne. Quoique l'air & l'habit d'un ſimple Hermite ne prévinſſent pas en ſa faveur, Sa Sainteté ne laiſſa pas de l'écouter avec bonté; & elle fut d'autant moins ſurpriſe de la grandeur de ſon projet, que le Pape Grégoire VIII. ce Pontife qui ſe croyoit le ſouverain des Rois, & dont les vaſtes deſſeins n'avoient point de bornes, avoit auſſi formé celui d'obliger par ſon autorité tous les Princes Chrétiens à prendre les armes contre les Mahométans. Urbain, qui, après la mort de Victor III. venoit de lui ſuccéder, n'avoit

voit pas moins de zèle ; mais plus concerté dans ses vûës, il ne jugea pas à propos de se déclarer, avant que d'avoir reconnu la disposition, & les forces des Princes de l'Europe. Une conduite aussi prudente étoit fondée sur le mécontentement que les Empereurs, & la plûpart des Monarques de la Chrétienté, avoient fait paroître des prétentions odieuses de Grégoire, qui sous prétexte d'une autorité spirituelle, qu'on ne pouvoit lui disputer, avoit tenté de rendre tous les Souverains ses tributaires & ses vassaux. Aparemment qu'Urbain comprit bien que dans une si fâcheuse disposition, où tout ce qui venoit de la Cour de Rome pouvoit être suspect d'une ambition secrette, il ne devoit pas employer ouvertement son nom & son autorité, pour faire prendre les armes aux Princes Chrétiens, sans en faire échoüer le dessein. Ainsi, il prit d'abord le parti d'en faire seulement recommander la nécessité & le mérite par des Prédicateurs. Dans cette vûë, il fit apeler l'Hermite, & après avoir donné de grandes loüanges à son zèle, il l'engagea à parcourir la plûpart des Provinces de la Chrétienté, afin d'exhorter les Souverains & leurs Sujets à s'armer, pour délivrer la Terre-Sainte de la domination des Infidèles ; & le souverain Pontife en le congédiant, lui fit entendre que si sa mission avoit un heu-

reux ſuccès, on pourroit compter ſur les treſors ſpirituels de l'Egliſe, & même que de puiſſans ſecours de troupes & d'argent ne manqueroient pas à ceux qui s'engageroient dans une ſi ſainte entrepriſe.

L'Hermite après avoir reçu la bénédiction du ſouverain Pontife, parcourut en moins d'un an preſque toute l'Europe. Dans les lieux où il paſſoit, il mettoit tout en mouvement : les peintures touchantes qu'il faiſoit de la profanations des Lieux ſaints ; ſes exhortations vives & pathétiques ; une longue barbe & négligée ; des pieds nuds, une vie auſtére, une abſtinence extrême ; l'argent même qu'il ne recevoit que pour répandre ſur le champ dans le ſein des pauvres ; tout cela le faiſoit regarder comme un Saint & comme un Prophête : & les Grands comme le Peuple, brûloient d'impatience de paſſer à la Terre-Sainte, pour venger JESUS-CHRIST des outrages des Infidèles.

Le Pape averti d'un ſuccès ſi ſurprenant, réſolut de ſe déclarer : il convoqua dans la même année deux Conciles, l'un à Plaiſance en Italie, l'autre à Clermont en Auvergne. Il ſe trouva au Concile de Plaiſance, juſques à quatre mille Eccléſiaſtiques, & plus de trente mille Séculiers de différentes conditions ; mais ce qui parut de plus extraor-

traordinaire, fut d'y voir depuis le Schisme des Ambassadeurs Grecs. L'Empereur Aléxis Comnéne les y avoit envoyez, pour implorer le secours des Latins contre les Turcomans, qui après s'être emparez de la ville de Nicée, menaçoient Calcédoine, & même Constantinople d'un siége. Le Pape prit occasion de cette Ambassade pour déplorer les malheurs de l'Orient, & sur-tout de la Palestine qui étoit tombée sous la domination des Barbares. Au recit que firent ces Ambassadeurs de leurs cruautez, toute l'Assemblée fremissoit d'indignation & de colére : il s'éleva mille voix confuses, qui crioient qu'il falloit aller défendre leurs freres en JESUS-CHRIST. Le Pape les exhorta de se souvenir d'une si généreuse résolution, quand le tems seroit venu de la pouvoir exécuter.

Le même zèle éclata dans le Concile de Clermont : il s'y trouva un grand nombre de Prélats, de Princes, de Seigneurs, la plûpart François, ou Vassaux de la Couronne de France. Après un discours infiniment touchant, que fit le Pape pour porter les Chrétiens à aller délivrer la Terre-Sainte de la domination des Mahométans, toute l'Assemblée s'écria comme de concert : *Dieu le veut*, *Dieu le veut*; & ces trois mots servirent depuis dans l'Armée, de devise & de 4. Novembre.

cri de guerre ; & pour diſtinguer ceux qui s'engageoient dans cette ſainte entrepriſe , il fut ordonné qu'ils porteroient une Croix rouge ſur l'épaule droite.

Le Concile ne fut pas plûtôt terminé , que les Evêques qui y avoient aſſiſté , après être retournez dans leurs Diocèſes , commencérent à y prêcher la Croiſade ; & ils le firent avec un ſi grand ſuccès , que tout le monde vouloit prendre le chemin de l'Aſie. Il ſembloit qu'il n'y eût plus d'autre route pour aller au Ciel : c'étoit à qui partiroit le premier : Princes , Seigneurs , Gentilshommes , Bourgeois & Païſans , chacun quittoit avec joye ce qu'il avoit de plus cher , femme , enfans , pere & mere : tant il eſt vrai que les hommes ne ſemblent être faits que pour s'imiter les uns les autres.

A la vérité, tous ces Croiſez n'étoient pas animez par le même motif : pluſieurs ne paſſoient en Orient que par des vûës d'intérêt , & dans l'eſpérance de s'y établir. Il y en avoit qui ne s'enrôloient dans cette ſainte Milice , que pour ne pas être ſoupçonnez de lâcheté , d'autres s'y engageoient par legéreté , par compagnie , & pour ne pas quitter leurs parens & leurs amis. Des femmes même , pour n'être pas ſéparées de leurs amans ; enfin , le Moine & le reclus ennuyez de leurs cellules , le païſan las du

du travail, tous éblouïs par la foible lueur d'un faux zèle, abandonnoient leur état & leur premiére vocation. Tout cela à la vérité formoit un nombre prodigieux de Croisez ; mais parmi cette foule de personnes de différentes conditions, il y avoit beaucoup d'hommes & peu de soldats : & une pareille entreprise auroit échoüé dès son commencement, & avant que les Croisez fussent sortis de l'Europe, s'ils n'avoient été soutenus par des grands corps de troupes réglées, & commandées par des Princes & des Seigneurs pleins de valeur & d'expérience, & animez par un pur zèle de délivrer la Terre-Sainte de la domination des Infidèles.

On comptoit parmi ces Seigneurs Raimond de Saint-Gilles, Comte de Toulouse, le premier qui prit la Croix, qui s'étoit déja signalé en Espagne, à la tête des Armées d'Alphonse VI. contre les Arabes & les Sarrasins d'Afrique ; Hugues surnommé le Grand, frere de Philippe I. Roi de France, & Comte de Vermandois du chef de sa femme ; Robert, Duc de Normandie, frere de Guillaume le Roux, Roi d'Angleterre ; Robert, Comte de Flandres ; Etienne, Comte de Chartres & de Blois ; Godefroi de Boulogne, Duc de la Basse Lorraine ou de Brabant, avec ses freres Eustache & Baudoüin ; Baudoüin du Bourg, Baldri

B 6 leur

leur cousin, & fils du Comte de Rétel, & un grand nombre d'autres Seigneurs & Gentilshommes, la plûpart Sujets ou Vassaux de la Couronne de France, & qui vendirent dans cette occasion leurs Châteaux & leurs Terres, pour fournir aux frais de cet armement.

On ne vit point dans cette premiére expédition aucun des Rois de l'Europe. Henri IV. petit-fils de Conrard II. dit le *Salique*, étoit alors Empereur d'Allemagne. Soit qu'on considére sa dignité, soit qu'on fasse attention à sa rare valeur, à sa grande expérience dans le commandement des Armées, & à ses forces, il n'y avoit point dans toute la Chrétienté, de Prince plus digne d'être mis à la tête de la Croisade. Mais aparemment qu'il fut retenu dans ses Etats par des différends qui avoient éclaté entre les Papes & les Empereurs, & qui pendant plus de cinquante ans, déchirérent l'Eglise & l'Empire. La forme de donner l'investiture des grandes dignitez Ecclésiastiques en étoit le prétexte, & la souveraineté de Rome & de l'Italie le véritable sujet. Les Papes dans ce haut degré de puissance temporelle, où la libéralité des Rois de France les avoit élevez, ne pouvoient plus entendre parler des droits, que les Rois des Romains & les Empereurs d'Occident avoient auparavant exercez dans Rome, & sur le reste de l'Italie.

l'Italie. De-là n'aquirent des Schismes, des guerres & des révoltes, qui ne permirent pas à l'Empereur de quitter l'Allemagne. La molleffe, & un attachement criminel que Philippe I. Roi de France, avoit pour Bertrade, femme de Foulques le Réchin, Comte d'Anjou, le retint dans son Royaume. Je ne parle point de Guillaume le Roux, Roi d'Angleterre, fils de Guillaume le Bâtard, Duc de Normandie, qui avoit subjugué les Anglois, Nation fiére, inquiété, jalouse de sa liberté, impatiente de toute domination, sur-tout de l'étrangére, & dont il n'eût pas été prudent au commencement d'un nouveau régne de s'éloigner. Quant aux Rois de Castille, d'Arragon & de Navarre, ils étoient assez occupez à défendre leurs Etats contre les Arabes & les Sarrasins d'Espagne, pour ne pas songer à d'autres entreprises.

Les Espagnes mêmes, depuis l'invasion des Sarrasins, étoient devenuës comme le théâtre d'une Croisade perpétuelle : & ce qu'il y avoit de plus braves Seigneurs dans les différentes contrées de l'Europe, s'y rendoient ordinairement pour faire leurs premiéres armes contre ces Infidèles. Ainsi, dans cet armement pour la Terre-Sainte, on ne vit guéres que des Princes particuliers, & des Seigneurs François, dont les peres &

tout

tout au plus les ayeuls, profitant de la décadence de la maiſon de Charlemagne, & à la faveur des inféodations, de Gouverneurs particuliers de Villes ou de Provinces, s'étoient inſenſiblement érigez en Souverains de leurs Gouvernemens ; origine de tant de Principautez, qui à la fin de la ſeconde race, & au commencement de la troiſiéme, avoient démembré cette puiſſante Monarchie.

1096. Cependant les Princes Croiſez commençoient à marcher de toutes parts. Les Vénitiens, les Génois & les Piſans, Républiques puiſſantes ſur mer, en tranſportérent une partie dans la Gréce. Le rendez-vous Général étoit dans les plaines voiſines de Conſtantinople. Le fameux Boémond qui avoit déja fait la guerre avec de ſi glorieux ſuccès contre les Sarraſins, & même contre l'Empereur Aléxis, étoit alors au ſiége d'un Château en Campanie, avec le Comte Roger ſon oncle. Il n'eut pas plûtôt apris les premiéres nouvelles de la Croiſade, le nombre & la qualité des principaux Seigneurs Croiſez, qu'emporté par ſon zèle, & comme ſaiſi d'une pieuſe fureur, il mit en piéces ſa cotte d'armes ; & des morceaux il en fit des Croix dont il prit la premiére, & diſtribua les autres à ſes principaux Capitaines. On comptoit parmi ces Seigneurs le brave Tancréde ſon neveu, les Comtes Ranulphe & Ri-
chard

chard ses cousins, Hermand de Cani, Onfroy, fils de Raoul, Robert de Sourdeval, & un grand nombre d'autres Gentilshommes, tous Normands de naissance ou d'origine, & dont les peres, ou eux-mêmes aux dépens des Sarrasins & des Grecs, s'étoient faits des établissemens considérables dans la Poüille, la Calabre & la Sicile. Comme ces illustres avanturiers ou leurs descendans auront beaucoup de part dans la suite de cette Histoire, nous ne pouvons nous dispenser de raporter en peu de mots à quelle occasion, du fond de la Normandie, ils s'étoient transportez & établis dans la basse Italie.

Dès l'an mil, ou mil trois, quarante Gentilshommes Normands, tous guerriers, & qui s'étoient signalez dans les Armées des Ducs de Normandie, revenant du pélerinage de la Terre-Sainte, abordérent en Italie sans armes, & avec le Bourdon & l'Aumôniére, équipage ordinaire des Pélerins, & que nos Rois mémes dans les Croisades suivantes, allérent prendre à S. Denis. Les Pélerins Normands dont nous parlons, ayant apris que la ville de Salerne étoit assiégée par les Sarrasins, un zèle de religion les fit jetter dans cette Place. Guimard en étoit Prince, & s'y étoit enfermé, il leur donna des armes & des chevaux. Ces Etrangers firent plusieurs sorties sur les Infidèles, la plûpart imprévûës & si vigoureuses,

goureuses, qu'ils les forcérent à lever le siége. Le Prince de Salerne admirant le courage de ces Normands, & leur capacité dans l'art de la guerre, pour les retenir à son service, leur offrit de riches presens, & leur proposa des établissemens considérables. Mais ces Gentilshommes, que l'amour si naturel pour la Patrie apeloit chez eux, refusérent tout ce qu'on leur offrit, & ils lui répondirent que dans cette prise d'armes, ils n'avoient eu pour objet que la gloire de Dieu, & la défense de la Religion. Ils partirent, & on prétend que Guimard les fit suivre par des Députez, qui pour exciter le zèle & le courage de la Noblesse de Normandie, & pour l'engager à venir s'établir en Italie, portérent dans cette Province des étoffes précieuses, des harnois magnifiques pour les chevaux, & jusqu'à des grenades, des oranges, des citrons, & des amandes, qu'ils presentérent à plusieurs Gentilshommes, comme une preuve de la douceur de leur climat, & de la bonté du terroir, où on leur offroit des terres & des châteaux. *Guill. Amet. l. 1.*

Un grand nombre de Normands, attirez par les promesses de ces Envoyez, sortirent de leur païs avec leurs femmes & leurs enfans, & pendant tout ce siécle, il en passoit continuellement de cette nation en Italie. Les plus considérables furent les enfans de Tangréde de Hauteville

ville, Gentilshommes des environs de Coûtance en Basse-Normandie. Il avoit douze garçons, tous portans les armes. L'aîné, & qui fut comme le Chef de ces avanturiers, s'apeloit Guillaume, surnommé *bras de fer*, à cause de sa force & de sa valeur. Drogon ou Dreux étoit le second; Humfroy le troisiéme, Herman, Robert & Roger, les trois derniers. L'Histoire ne nous a point conservé le nom des six autres fils de Tancréde, & on ne sçait pas même s'ils passérent en Italie.

Il y avoit dans cette contrée trois fortes de dominations : celle de quelques Princes particuliers, anciens restes des Lombards, & indépendans les uns des autres : un autre canton obéïssoit aux Empereurs Grecs, mais dont les Sarrasins avoient usurpé la meilleure partie. Les fils de Hauteville formérent bientôt une troisiéme puissance, & qui absorba toutes les autres : c'étoient les Italiens & les Grecs, comme nous le venons de dire, qui les avoient apelez à leur secours contre les Sarrasins.

Les Normands d'Italie réünis sous les enseignes des fils de Hauteville, passérent à la solde des Grecs, prirent des Villes, gagnérent des batailles, & par des actions héroïques, vinrent à bout de chasser les Infidèles de la plûpart des Places qu'ils occupoient. Ils en furent mal récompensez : les Grecs qui les avoient

avoient apelez à leur secours, inquiets & jaloux de la puissance qu'ils acquéroient dans le Païs, mirent en usage les derniéres perfidies, pour faire périr les Chefs de cette nation. Les fils de Hauteville se trouvérent dans la nécessité de se défendre contre de si lâches ennemis; ils le firent avec leur valeur ordinaire, & avec tant de bonheur, qu'après beaucoup de travaux, de dangers & de combats, ils enlevérent aux Grecs, la Calabre, la Poüille & la Sicile: & peut-être qu'ils ne furent pas fâchez qu'on leur eût fourni le prétexte d'une vengeance utile, & l'occasion de s'emparer de ces riches contrées. Ils partagérent depuis entr'eux ces grandes Provinces: Robert Guiscard eut le Comté de Calabre, & devint depuis le plus puissant de tous ses freres: on lui avoit donné le nom de *Guiscard*, à cause de son adresse & des ruses qu'il pratiquoit à la guerre, & nous allons voir le Prince Boémond son fils aîné, déja si redoutable aux Grecs par sa valeur, ne se distinguer pas moins contre les Infidèles par son adresse & son habileté, & se couvrir en Orient d'une nouvelle gloire.

Ce Prince avant que de partir, & dans la vûë de se faire un puissant établissement dans l'Asie, céda ses droits d'aînesse à son cadet, apelé Roger, du nom de leur oncle; & pour toute ressource, il

il ne se réserva que la Ville de Tarente, & l'espérance de faire de nouvelle Conquêtes dans l'Orient. Il passa ensuite la mer à la tête de dix mille hommes de Cavalerie, & d'un grand corps d'Infanterie, & après être débarqué, il prit le chemin de Constantinople, pour y joindre les Croisez. Le Pape écrivit en même tems à l'Empereur de Constantinople, que plus de trois cens mille hommes marchoient à son secours, pour délivrer les Lieux saints de la domination des Infidèles. Il lui nommoit les principaux Chefs des Croisez, & il l'exhortoit à donner promptement les ordres nécessaires pour la subsistance de ces troupes. Elles arrivoient à la file & successivement de différens endroits; & dans une revûë qui s'en fit dans les plaines de Constantinople, il s'y trouva cent mille hommes de Cavalerie, & jusqu'à six cens mille hommes de gens de pied, parmi lesquels on comptoit des Prêtres, des Moines & un nombre infini de femmes habillées en hommes, & dont la plûpart, à la honte du Christianisme, se prostituoient aux soldats.

L'Empereur Grec, au lieu d'un secours médiocre qu'il avoit demandé, fût bien surpris de voir ses Etats inondez de tant de troupes, & en état de lui donner la loi, dans la Capitale même de son propre Empire. Alexis craignoit

sur

ſur-tout Boémond, dont il avoit éprouvé la valeur & la conduite. Pour ſe débarraſſer de ſes Alliez, plus redoutables que des ennemis déclarez, il réſolut de gagner les Chefs à force de careſſes & de preſens, & de n'oublier rien en même-tems pour couper les vivres à leurs ſoldats, & pour faire périr ceux qui ſe débanderoient pour en recouvrer. Par une conduite auſſi artificieuſe, & ſans ſe déclarer ouvertement, il fit plus de mal aux Latins, qu'ils n'en eſſuyérent de toutes les forces des Turcomans réünies enſemble.

Par ſon ordre, on portoit tous les jours des preſens & des rafraîchiſſemens aux Princes Croiſez. Pour éloigner même toutes ſortes de ſoupçons, il voulut s'engager dans la Croiſade : il en prit ſolemnellement la marque, & par un traité avec les Princes de l'Europe, il s'obligea de joindre ſa Flotte à celle des Latins, de leur fournir des vivres juſqu'à Jéruſalem, & il devoit ſe rendre lui-même dans la grande Armée, à la tête de ſes Troupes, pour agir de concert contre les Infidèles, ſoit Turcomans, ſoit Arabes ou Sarraſins.

Les Croiſez de leur côté éblouïs par de ſi magnifiques promeſſes, conſentirent à lui remettre Nicée, dont les Turcomans venoient de s'emparer, & les autres Places de l'Empire, d'où ils chaſſeroient les Barbares : ou du moins, ſi les

Latins

Latins les vouloient retenir, on convint qu'ils lui en feroient hommage. En exécution de ce Traité, il y eut plusieurs Seigneurs d'Occident, qui dans l'espérance de s'emparer de quelques Principautez dans l'Orient, lui firent d'avance le serment de fidélité.

L'Empereur, malgré ces précautions, toûjours inquiet de voir une Armée formidable aux portes de sa Capitale, & en état de lui donner la loi jusques dans son Palais, pressoit les Chefs de passer promptement en Bithinie, sous prétexte de surprendre & de prévenir les Infidèles : il leur fournit même un grand nombre de Vaisseaux de transport. Les Princes séduits par cette aparence de zèle pour la cause commune, passérent le Bosphore, & après quelques jours de marche, formérent le siége de Nicée. Soliman Turcoman Selgeucide, Parent de Togrulbeg, & Sultan d'Iconium avoit jetté dans Nicée une puissante garnison. L'attaque fut vive, & la défense très-opiniâtre ; les Turcomans disputérent le terrain pied-à-pied, & ils ne cédérent qu'à une puissance formidable, & contre laquelle il ne sembloit pas qu'aucune Place pût tenir. Le Gouverneur, après trente-quatre jours de siége, rendit Nicée aux Chrétiens Latins, qui en exécution du Traité fait avec l'Empereur Grec, la remirent de bonne foi aux Officiers de ce Prince,

1097. 14 M

Bil Orien p. 82

Prince, avec la femme & les enfans de Soliman, qui par la Capitulation étoient demeurez prisonniers de guerre.

Aléxis ne fut pas si touché de la prise de Nicée, qu'il fut allarmé de la valeur & du courage que les Croisez venoient d'y faire paroître. Il ne douta point qu'ils ne subjuguassent bien-tôt la meilleure partie de l'Asie : voisins pour voisins, il préféra ceux qu'il croyoit les plus foibles, & il ne songea plus qu'à s'allier secrettement avec les Infidèles, pour traverser les Conquêtes des Chrétiens Latins, qui lui paroissoient alors les plus redoutables.

Le 20. Juin.

Dans cette vûë, il renvoya à Soliman sa femme & ses enfans, comme un gage de l'amitié qu'il vouloit contracter avec lui. Ils firent entr'eux une Alliance étroite, & en exécution de ce traité secret, le perfide Grec, bien loin de se rendre dans l'Armée chrétienne, de la fournir de vivres, & de joindre sa Flotte à celle des Latins, comme il s'y étoit engagé par le traité de Constantinople, il donna des ordres secrets aux Généraux de son Armée, de cottoyer celle des Latins ; & ses troupes de concert avec celles de Soliman, tailloient en piéces les soldats qui s'écartoient, soit pour chercher des vivres, soit pour aller au fourage.

Le Sultan ne se fioit pas tellement au Traité

Traité qu'il venoit de faire avec l'Empereur, qu'il ne songeât en même-tems à se procurer des secours assurez. Il eut recours aux Sultans d'Antioche, d'Alep, de Bagdat, & de Perse, tous Princes de sa nation, de la même maison, & interressez comme voisins à empêcher sa ruïne. Ces Princes mirent de puissantes armées sur pied : & si la France entiére, pour ainsi dire, étoit passée en Orient avec les Croisez, il sembloit d'un autre côté que la meilleure partie de l'Asie eût pris les armes dans cette occasion.

Un si grand armement allarma le Calife d'Egypte, dont l'Empire s'étendoit en Syrie, & jusqu'à Laodicée. Ce Prince, Arabe d'origine, & Chef de la Secte d'Aly, dans la crainte que les Turcomans, qui reconnoissoient pour le spirituel le Calife de Bagdat, sous prétexte de s'oposer aux Chrétiens Latins, ne tournassent contre lui leurs armes, envoya des Ambassadeurs aux Croisez, pour leur proposer une Ligue contre tous les Turcomans. Et comme il n'ignoroit pas que la conquête de Jérusalem étoit le principal objet de l'armée chrétienne, on convint par un Traité qu'il se déclareroit contre leurs ennemis communs ; que chacun les attaqueroit de son côté ; que la Capitale de la Judée demeureroit aux Chrétiens Latins, avec toutes ses dépendances ; qu'à son égard, il rentreroit en possession des autres

Raymond d'Agil.

Raymond d'Agil. autres Places que les Turcomans lui avoient enlevées ; & que si on étendoit les conquêtes jusques sur les Terres des Ennemis, on les partageroit également.

Les Princes Chrétiens ayant signé ce Traité, le renvoyérent au Calife avec ses Ambassadeurs, qu'ils firent accompagner par d'autres de leur part, pour assister en leur nom à la ratification de ce Traité. Mais l'habile Calife, qui vouloit regler sa conduite par les événemens, retint les Ambassadeurs à sa Cour sous différens prétextes, pour voir, avant que de se déclarer plus ouvertement, de quel côté la victoire se tourneroit.

Par le Traité que les Croisez avoient fait avec l'Empereur Aléxis, ils s'étoient engagez, comme nous l'avons dit, de lui remettre toutes les Places de l'Empire, qu'ils prendroient sur les Infidèles, ou de les tenir de lui comme ses Vassaux, & l'Empereur de son côté devoit envoyer ses Troupes à la grande armée, & fournir aux Latins des vivres jusqu'à la conquête de Jérusalem. Mais comme le Prince Grec viola ouvertement sa parole, les Croisez prétendirent être quittes de leurs engagemens. Ces Princes, après la prise de Nicée, continuérent leur route & leurs conquêtes, & ils séparérent leurs Troupes pour les faire subsister plus aisément. Ceux qui comman-

soient ces différens corps s'emparérent de la plûpart des Places de la Natolie. Toute la Cilicie plia sous l'effort de leurs armes : Baudoüin, frere de Godefroi, se rendit maître du Comté d'Edesse, dont les Peuples, quoique soumis aux Turcomans, étoient la plûpart Chrétiens ; & pour se fortifier contre les Infidèles, il fit alliance avec un Prince d'Arménie dont il épousa la niéce.

La grande Armée des Latins avançant dans la Syrie, vint jusqu'à Antioche & en forma le siége. Il y avoit dans cette Ville une armée entiére pour garnison, & différens corps de Turcs étans venus au secours de cette Place, tenoient les Chrétiens eux-mêmes assiégez. Le siége d'Antioche au bout de sept mois, n'étoit guéres plus avancé que le premier jour, & on auroit été contraint de le lever, sans l'adresse de Boémond, qui gagna un des principaux Habitans. A la faveur de cette intelligence, il trouva une des portes ouvertes. Ce Prince, à la tête des troupes qu'il commandoit, entra dans Antioche, & arbora le premier ses étendarts au haut des Tours de la Place. Les Croisez en reconnoissance lui en cédérent la Souveraineté, & il conserva depuis par sa valeur une Principauté qu'il avoit acquise par son habileté ; Prince jeune, bienfait, adroit, insinuant, aussi grand politique que grand Capitaine.

21. Octobre.

saine, & de qui la Princesse Anne, dans l'histoire de l'Empereur Aléxis son pere, dit tant de bien & tant de mal : l'un & l'autre peut-être pour avoir trouvé ce jeune Prince trop à son gré.

1098. La prise d'Antioche, & une victoire signalée que Boémond remporta sur Querbouca, Général de Béreatur, Sultan de Perse, & fils de Gellaledin, laissoit les chemins libres pour la conquête de Jérusalem. Mais le Calife d'Egypte les prévint, & ce Prince infidèle profitant du desordre où se trouvoient les Selgeucides, se mit en campagne, & reprit la Capitale de la Judée, dont ces Turcomans s'étoient emparez depuis environ trente-huit ans.

Le Calife d'Egypte voyant les Chrétiens & les Turcomans également affoiblis par tant de siéges & de combats, trouva que ses intérêts avoient changé avec la fortune. Il renvoya aux Croisez leurs Ambassadeurs, sans vouloir ratifier le Traité conclu avec ses Ministres, & il chargea les Ambassadeurs Chrétiens de dire à leurs Maîtres, qu'ayant été assez heureux pour reprendre avec ses armes seules, une Place dont ses Prédécesseurs étoient en possession depuis plus de quatre cens ans, il sçauroit bien la conserver, sans aucun secours étranger ; cependant que les portes en seroient toûjours ouvertes aux Pélerins Chrétiens, pourvû qu'ils

qu'ils ne s'y presentassent qu'en petit nombre, & sans armes.

Les Croisez irritez de son manque de parole, & sans s'inquiéter beaucoup de sa puissance, lui firent dire qu'avec les mêmes clefs dont ils avoient ouvert les portes de Nicée, d'Antioche, de Tarse & d'Edesse, ils sçauroient bien ouvrir celles de Jérusalem. Ces Princes, après avoir laissé reposer leurs troupes pendant l'Hyver & une partie du Printems, marchérent droit à cette Capitale de la Judée, & y arrivérent le septiéme de Juin de l'année 1099. De ce nombre in- 1099.
fini de Croisez qui étoient partis de l'Eu- 7. Juin.
rope, & qu'on fait monter à près de sept cens mille hommes, la plûpart avoient péri, soit dans les combats, soit par les maladies & par les desertions, sans compter les garnisons qu'il avoit fallu laisser, tant dans la Cilicie, que dans le Comté d'Edesse, & dans la Principauté d'Antioche; ensorte qu'à peine restoit-il aux Princes Croisez 20000 hommes d'infanterie, & quinze cens chevaux en état de combattre.

Le Calife, ou pour mieux dire, Aladin, Soudan & Général de ce Calife, avoit fait entrer jusqu'à 40000 hommes de troupes réglées dans la Place, outre vingt mille Habitans, Mahométans de religion, ausquels il avoit fait prendre les armes. Le Gouverneur de la Ville fit

enfermer en même-tems en différentes prisons, les Chrétiens qui lui étoient suspects, & entr'autres l'Administrateur de l'Hôpital de saint Jean de Jérusalem.

Histoire de Provence par Bouche, t.1.p.32.

C'étoit un François apelé *Gérard*, né, à ce que raportent quelques Historiens, dans l'Isle de Martigues en Provence, que le desir de visiter les Saints Lieux avoit conduit à Jérusalem, & qui après avoir été témoin de la charité qui s'exerçoit dans l'Hôpital de saint Jean, touché d'un si grand exemple, s'étoit dévoüé depuis long-tems au service des Pélerins, au même-tems qu'une Dame Romaine d'une illustre naissance, nommée Agnès, gouvernoit la maison destinée à recevoir les personnes de son sexe. Tous les Pélerins étoient admis dans l'Hôpital de saint Jean sans distinction du Grec & du Latin; les Infidèles mêmes y recevoient l'aumône, & tous les Habitans, de quelque religion qu'ils fussent, ne regardoient l'Administrateur de l'Hôpital, que comme le pere commun de tous les pauvres de la Ville. Ce fut cette estime générale, & la crainte qu'il ne s'en servît en faveur des Assiégeans, qui porta le Gouverneur à le faire arrêter. Ce Commandant, pour rendre le siége plus difficile, fit combler les puits & les cîternes jusqu'à cinq ou six milles aux environs de la Place; il fit raser en même-tems les Fauxbourgs & brûler tous les bois des

des maisons dont on eût pû se servir pour construire les machines de Guerre. Toutes ces précautions, les fortifications de la Place, une nombreuse Garnison, n'empêchérent point les Chrétiens d'en former le siége.

Cette Ville, une des plus belles de l'Orient, & à jamais célébre par les Mystéres de notre Rédemption, qui s'y étoient accomplis, avoit souffert différentes révolutions. Personne n'ignore toutes les horreurs de ce siége où commandoit Tite, fils de Vespasien, qui sans le sçavoir, accomplit les prophéties. Le Temple fut détruit jusqu'aux fondemens malgré le vainqueur même. L'Empereur Adrien, après l'avoir encore ruïnée une seconde fois, la rebâtit depuis; mais il lui donna moins d'étenduë, & en changea même le nom en celui d'*Ælia*, parce qu'il s'apelloit *Ælius*. Jérusalem reprit son nom & sa premiére gloire sous Constantin, premier Empereur Chrétien. Cosroès, petit-fils d'un autre Cosroès, Roi de Perse, sous l'empire de Phocas, desola de nouveau la Sainte Cité; trente mille Habitans passérent par le fil de l'épée, & l'Eglise si célébre du saint Sépulcre fut détruite. Héraclius, successeur de Phocas reprit Jérusalem, & en fit rebâtir les Eglises. Le Calife Omar, comme nous l'avons dit, s'empara de cette Place vers le milieu du septiéme siécle: & il y avoit

près de quatre cens ans que les Sarrasins Mahométans en étoient les maîtres, quand les Turcomans les en chassérent. Le Sultan d'Egypte l'avoit reprise pendant le siége d'Antioche. Celui que les Croisez mirent devant Jérusalem ne dura que cinq semaines; Godefroi de Bouillon se jetta le premier dans la Ville, par le moyen d'une Tour de bois qu'il fit aprocher des murailles. Le Comte de Toulouse, qui commandoit à une autre attaque, eut le même avantage. Toute l'Armée entra en foule dans la Ville; on passa au fil de l'épée non-seulement ceux qu'on trouva en défense, mais encore ceux qui avoient mis les armes bas. Plus de dix mille Habitans, ausquels même on avoit promis quartier, furent depuis massacrez de sang froid; on tuoit impitoyablement les enfans à la mamelle, & dans les bras de leurs meres: tout nâgeoit dans le sang, & les vainqueurs fatiguez du carnage en avoient horreur eux-mêmes.

1099. 15. de Juillet.

Christiani cum paganis quinto bello conferto, tanta in eos cæde debacchati sunt, ut in sanguine occisorum equitarent usque ad genua equorum. Sig. Gemblac. p. 611.

Cette fureur militaire cessa enfin, & fit place à des sentimens plus chrétiens. Les Chefs, après avoir pris les précautions nécessaires pour la sûreté de leur conquête, quittérent les armes, & suivis de leurs soldats, & les pieds nuds, allérent se prosterner devant le S. Sépulcre. On n'entendoit dans ce lieu Saint que sanglots & que soupirs; c'étoit un spectacle très-touchant de voir avec quelle dé-

votion

votion les Croisez visitoient & baisoient les vestiges des souffrances du Sauveur ; & ce qui n'est pas moins surprenant, c'est que ces larmes & ces sentimens de piété partoient de ces mêmes soldats, qui un moment auparavant venoient de s'abandonner à des cruautez affreuses : tant il est vrai que les hommes se conduisent souvent par des principes bien oposez. Le lendemain, les Evêques & les Prêtres offrirent dans les Eglises le saint Sacrifice, pour rendre graces à Dieu d'un si heureux événement. On en donna aussitôt avis au Pape Paschal II. qui étoit alors sur la Chaire de saint Pierre, & on ordonna de célébrer tous les ans, à perpétuité le jour de cette Réduction, par une Fête solemnelle.

De ces devoirs de Religion on passa ensuite aux soins du Gouvernement. Les Princes & les Seigneurs s'assemblérent pour décider auquel d'entr'eux on remettroit la souveraineté de cette conquête. Chacun selon son inclination ou ses intérêts, proposa différens sujets pour remplir cette grande Place. Les uns nommérent Raimond, Comte de Toulouse ; d'autres Robert, Duc de Normandie ; mais enfin presque tous les suffrages se réünirent en faveur de *Godefroi de Boüillon*, Prince encore plus illustre par sa piété, que par sa rare valeur. Les Croisez le conduisirent solemnellement à l'E-

glise du saint Sépulcre pour y être couronné. Mais dans la cérémonie de cette inauguration, le religieux Prince refusa une couronne d'or qu'on lui presentoit, & il protesta hautement qu'on ne verroit point sur sa tête une riche couronne, dans une Ville où le Sauveur des hommes avoit été couronné avec des épines. Il refusa même absolument l'auguste titre de *Roy*, & il ne prit que la simple qualité d'*Avoüé*, ou de Défenseur du saint Sépulcre.

Cependant le Général du Calife d'Egypte, qui ignoroit la prise de Jérusalem, marchoit à la tête de son Armée pour en faire lever le siége. Godefroi le prévint, s'avança au-devant de lui, le rencontra à la sortie des Deserts qui séparent la Palestine de l'Egypte, le battit & mit son Armée en fuite. En reconnoissance de cette nouvelle victoire, & pour en perpétuer la mémoire, il fonda dans l'Eglise du saint Sépulcre un Chapitre de Chanoines Latins : il en fonda encore un autre quelque-tems après dans l'Eglise du Temple, qui servoit auparavant de Mosquée aux Infidèles, & ces Chanoines dans l'une & l'autre Eglise suivoient la régle de saint Augustin, ainsi que le raporte le Cardinal Jacques de Vitri, Evêque d'Acre, Auteur qu'on doit regarder à l'égard des affaires de l'Orient, comme Historien original.

...ap. 50.

La

Le Prince visita ensuite la Maison hospitaliére de saint Jean, la premiére que les Chrétiens Latins eussent euë dans la ville de Jérusalem. Il y fut reçu par le pieux Gérard, & par les autres Administrateurs ses confréres, & il y trouva un grand nombre de Croisez, qui avoient été blessez pendant le siége, & qu'on y avoit portez après la prise de cette Place; tous se loüoient également de la grande charité de nos Hospitaliers, qui n'épargnoient aucuns soins pour leur soulagement. Le Cardinal de Vitri raporte que le pain de ces Hospitaliers, n'étoit presque fait que de son & de farine la plus grossiére; pendant qu'ils réservoient la plus pure pour la nourriture des blessez & des malades; circonstance qui pourroit paroître petite à ceux qui ne feroient pas attention, que rien ne le peut être de tout ce qui part d'un grand fond de charité.

Plusieurs jeunes Gentilshommes qui venoient d'en faire une heureuse expérience, renoncérent au retour dans leur Patrie, & se consacrérent dans la Maison de Saint Jean au service des pauvres & des Pélerins. On compte parmi ces illustres Croisez qui prirent l'habit des Hospitaliers, *Raimond Dupuy*, de la Province de Dauphiné; *Dudon de Comps*, de la même Province; *Gastus* ou *Castus*, dont on ignore la Patrie; *Conon de Montaigu*, de

la Province d'Auvergne, & beaucoup d'autres.

Quoique Godefroi perdît dans ces Gentilshommes des Guerriers, dont il avoit tiré de grands services, il ne laissa pas d'en voir le changement avec joïe, & peut-être même avec une pieuse envie. Mais si l'intérêt, & la conservation de Jérusalem le retint à la tête de l'Armée, il voulut au moins contribuer à l'entretien de la Maison de Saint Jean, & il y attacha la Seigneurie de Montboire avec toutes ses dépendances, & qui faisoit autrefois partie de son domaine dans le Brabant.

La plûpart des Princes & des Seigneurs croisez suivirent son exemple. L'Hôpital en peu de tems se trouva enrichi d'un grand nombre de terres & de Seigneuries, tant en Europe que dans la Palestine. C'étoit entre les mains du pieux Gérard, un dépôt sacré, & un fond certain pour le soulagement de tous les malheureux. Le saint homme n'en étoit encore que simple Administrateur séculier; mais depuis la prise de Jérusalem, le desir d'une plus grande perfection le porta à proposer à ses confréres & aux sœurs Hospitaliéres, de prendre un habit régulier, & à consacrer leur vie dans l'Hôpital au service des pauvres & des Pélerins.

GERARD Recteur de l'Hôpital de S. Jean de Jérusalem.

Les Hospitaliers & les Hospitaliéres par son conseil & à son exemple, renoncérent

cérent au siécle, prirent l'habit régulier, qui consiste dans une simple robe noire, sur laquelle étoit attachée du côté du cœur une Croix de toile blanche à huit pointes ; & le Patriarche de Jérusalem, après les en avoir revétus, reçut entre ses mains les trois vœux solemnels de la Religion, qu'ils prononcérent aux pieds du saint Sépulcre. Gérar

Le Pape Paschal II. quelques années après, aprouva ce nouvel Institut, exempta la Maison de Jérusalem, & celles qui en dépendoient de payer la dixme de leurs terres, autorisa toutes les Fondations qui leur avoient été faites, ou qu'on feroit dans la suite en faveur de l'Hôpital, & ordonna spécialement qu'après la mort de Gérard, les Hospitaliers seuls auroient droit d'élire un nouveau Supérieur, sans qu'aucune Puissance Séculiére ou Ecclésiastique pût s'ingérer dans leur gouvernement. *Bos. l. p. 47.*

Cependant les Croisez, après avoir tiré la sainte Cité hors de servitude, se disposérent pour la plûpart à repasser en Europe. De ce nombre prodigieux de Croisez qui étoient partis de l'Europe & entrez dans l'Asie, il ne resta avec Godefroi qu'environ deux mille hommes d'infanterie, & trois cens cavaliers, qui s'étoient attachez à sa fortune, avec le brave Tancréde, qui ne le voulut jamais abandonner. Baudoüin, frere de Godefroi se re-

 tira

Gérard. tira à Edesse dans la Mésopotamie, dont il étoit rendu maître ; Eustache, autre frere de Godefroi repassa en France, & Boémond devenu Prince d'Antioche, y fixa son séjour.

Chacun de ces Princes étoit accompagné des Seigneurs, des Gentilshommes, des Officiers & des soldats qui étoient venus à la Terre-Sainte sous leurs enseignes. Tous ces Princes, pour retenir auprès d'eux cette généreuse noblesse, lui procurérent dans leurs Etats des établissemens considérables comme le témoignage & la récompense de sa valeur ; & on peut dire que ces différentes Principautez se trouvérent toutes habitées par une Nation de Conquérans.

Les autres Croisez que l'amour de la Patrie avoit rapelez en Europe, étans de retour dans leur païs, y publiérent leurs conquêtes, & les merveilles qu'il avoit plû à Dieu d'opérer par leurs armes. On ne peut exprimer la joïe des peuples & quel effet firent sur les esprits de si grandes nouvelles. De toutes les Nations de la Chrétienté, & indifféremment de toutes professions, il se formoit tous les jours comme de nouvelles brigades de Pélerins, qui quittoient tout pour avoir la consolation de voir la sainte Cité délivrée de la tyrannie des Infidèles. Ils étoient reçus dans la Maison de saint Jean, & ils y trouvoient une subsistance

tance certaine & même agréable. Ce flux & reflux de Pélerins, & qui tous reportoient dans leur païs des témoignages de la charité des Hospitaliers, leur attirérent de nouveaux bienfaits de la plûpart des Princes d'Occident, ensorte qu'il n'y avoit presque point de Province, dans la Chrétienté, où la Maison de S. Jean n'eût de grands biens, & même des établissemens considérables. Gérard

Bien-tôt par les soins du pieux Gérard, on vit s'élever un Temple magnifique sous l'invocation de S. Jean-Baptiste, & dans un endroit qui selon une ancienne tradition avoit servi de retraite à Zacharie, pere de ce grand Saint. On construisit proche de cette Eglise différens corps de logis, & de vastes bâtimens, les uns pour l'habitation des Hospitaliers, d'autres pour recevoir les Pélerins, ou pour retirer les pauvres & les malades. Les Hospitaliers traitoient les uns & les autres avec une égale charité; ils lavoient avec joïe les pieds des Pélerins, pansoient les playes des blessez, servoient les malades; pendant que de saints Prêtres, attachez à cette Maison, leur administroient les Sacremens de l'Eglise.

Le zèle des Hospitaliers n'étoit pas renfermé dans la ville & dans le territoire de Jérusalem; le Chef & le Supérieur de cette Société naissante étendoit ses soins jusques dans l'Occident. De ces biens

Gérard. biens qu'il tenoit de la libéralité des Princes chrétiens, il fonda des Hôpitaux dans les principales Provinces maritimes de l'Europe : & ces maisons qui étoient comme des filles de celle de Jérusalem, & qu'on doit regarder comme les premiéres *Commanderies* de cet Ordre, servoient à recueïllir des Pélerins qui se dévoüoient pour le voyage de la Terre-Sainte. On y ménageoit leur embarquement ; ils trouvoient des vaisseaux, des guides & des escortes, en même-tems qu'on prenoit d'autres soins pour ceux qui tomboient malades, & qui ne se trouvoient pas en état de continuer un si long voyage. Telles étoient les maisons de *saint Gilles* en Provence, de *Séville* dans l'Andalousie, de *Tarente* dans la Poüille, de *Messine* en Sicile, & un grand nombre d'autres, que le Pape Paschal II. prit depuis comme celle de Jérusalem, sous la protection particuliére du saint Siége, & que ses Successeurs honorérent de différens priviléges.

Pendant que ce nouvel Ordre ne se rendoit pas moins recommandable dans l'Europe que dans l'Asie, Godefroi de Boüillon, pour donner quelque forme à un Gouvernement encore tumultueux & purement militaire, convoqua une espéce d'Assemblée des Etats de ce Royaume, où il établit des nouvelles Loix, dont le recueïl apelé communément les

Assises

Assises de Jérusalem, fut signé par ce Prince, & scellé du sceau de ses armes; & parce que ce recueil avoit été déposé dans l'Eglise du saint Sépulcre, on l'apeloit communément *les Lettres* du saint Sépulcre. Le Prince, après des soins si dignes d'un Souverain, reprit les armes, & se rendit maître de Tibériade & des autres Villes situées sur le Lac de Génézareth, & de la plus grande partie de la Galilée, dont il donna le Gouvernement à Tancréde. Godefroi auroit conquis toute la Palestine, si une maladie contagieuse n'avoit arrêté le progrès de ses armes. Il mourut avec les mêmes sentimens de piété, qui l'avoient conduit dans la Terre-Sainte, & par sa mort les Sarrasins furent défaits d'un ennemi redoutable, & les Chrétiens perdirent un zèlé défenseur, & un grand Capitaine. Il laissoit deux freres, Eustache & Baudoüin; mais comme l'aîné étoit repassé en Europe, on apela le cadet qui étoit Comte d'Edesse, pour lui succéder; & ce Prince avant que de se rendre à Jérusalem, remit cette grande Seigneurie au Comte du Bourg son cousin.

Gérard

1100. 18. de Juillet.

Baudoüin prit le titre de *Roi*, que Godefroi de Boüillon, par un esprit de piété, n'avoit pas voulu accepter. Baudoüin n'avoit peut-être pas moins de valeur que son frere, mais son courage n'étoit pas soutenu par une aussi grande capacité

Gérard. capacité dans la conduite d'une Armée; plus Soldat que Capitaine, d'ailleurs peu ſcrupuleux ſur le commerce des femmes : & le nouveau ſucceſſeur de David, en eut le principal défaut.

Ce Prince qu'on compte pour le premier des Rois de Jéruſalem, fit la guerre pendant tout ſon régne, & il la fit avec différens ſuccès, ſouvent vainqueur, quelquefois vaincu, mais jamais rebuté de combattre. Après une défaite, il revenoit le lendemain chercher les Infidèles & ne laiſſoit en repos ni ſes Soldats, ni ſes ennemis : il aſſiégea & prit Ptolémaïde ou Acre, Ville & Port fameux.

1101. La Ville de Tripoli de Syrie, pendant ſon régne, après un ſiége de quatre ans, ouvrit ſes portes à Jourdain neveu de Raimond Comte de Toulouſe, qui la remit depuis à Bertrand, fils naturel du Comte. Le Roi de ſon côté emporta Sidon, Beritte; & toutes les places le long de la côte tombérent ſous l'effort de ſes armes, à l'exception de la ſeule Ville de Tyr qu'il faiſoit deſſein d'aſſiéger, lorſqu'après un régne de dix-huit ans, une dyſſenterie, cauſée par les fatigues de la guerre, le mit au tombeau.

Baudoüin du Bourg, ou Baudoüin II. ſon couſin, Comte d'Edeſſe, fut ſon ſucceſſeur à la Couronne de Jéruſalem, comme il l'avoit été à ce Comté, dont il ſe démit à ſon tour en faveur de Joſſelin

lin de Courtenay son Parent. Baudoüin, à l'exemple des deux Princes ses prédécesseurs, ne songea qu'à conserver la couronne qu'ils lui avoient acquise que par de nouvelles Conquêtes. Mais pendant que ce Prince par sa valeur, tenoit les Infidèles éloignez de cette Capitale de la Judée, les Hospitaliers perdirent le bienheureux Gérard, le pere des Pauvres & des Pélerins. Cet homme vertueux, après être parvenu jusqu'à une extrême vieillesse, expira dans les bras de ses freres, presque sans maladie, & tomba, pour ainsi dire, comme un fruit mur pour l'éternité. Gérard.

Les Hospitaliers après sa mort, s'assemblérent pour lui donner un successeur, conformément à la Bulle du Pape Paschal II. Les suffrages ne furent point partagez; tous les vœux se réünirent en faveur de frere *Raimond Dupuy*, Gentilhomme de la Province de Dauphiné, que Messieurs *Dupuy Monbrun*, par une tradition ancienne dans leur maison, comptent au nombre de leurs ancêtres. 111[illegible] Raimo[illegible] Dupuy.

Le bienheureux Gérard, en engageant les Hospitaliers au service des Pauvres & des Pélerins, s'étoit contenté pour toute régle de leur inspirer des sentimens de charité & d'humilité. Son successeur crut devoir y ajouter des Statuts particuliers, & de l'avis de tout le Chapitre, il les dressa d'une maniére qu'ils *Bos. l. 2[illegible] p. 68.*

ne

mond ne paroissent établis que pour procurer
puy. dans cette sainte Maison une plus sûre & plus étroite observance des vœux solemnels de la Religion.

Le nouveau Maître des Hospitaliers, fit dessein d'ajouter à ces Statuts & aux devoirs de l'Hospitalité, l'obligation de prendre les armes pour la défense des Saints Lieux, & il résolut de tirer de sa Maison un corps Militaire & comme une Croisade perpétuelle, soumise aux ordres des Rois de Jérusalem; & qui fît une profession particuliére de combattre les Infidèles.

Pour l'intelligence d'un fait si important à l'Ordre dont nous écrivons l'histoire, il faut sçavoir que ce qu'on apeloit en ce tems-là le Royaume de Jérusalem, ne consistoit que dans cette Capitale, & dans quelques autres Villes, mais la plûpart séparées par des places encore occupées par les Infidèles; ensorte que les Latins ne pouvoient passer de l'une à l'autre sans péril ou sans de grosses escortes. Le territoire même des Villes Chrétiennes étoit encore habité par les Païsans Mahométans, qui regardant les Chrétiens comme les ennemis de leur Religion les assassinoient & les voloient, quand ils les pouvoient surprendre avec avantage & sans être découverts. Les Latins n'étoient guéres plus en sureté dans les Bourgs & dans les Places qui n'étoient

pas

pas fermées ; des brigands y entroient de Raimo
nuit & en égorgeoient les habitans ; & ce Dupuy.
qui étoit de plus fâcheux, c'est que ce petit Etat se voyoit encore assiégé de tous côtez, soit par les Turcomans soit par les Sarrasins d'Egypte, deux Puissances redoutables, qui, sans agir de concert, n'avoient cependant pour objet que de chasser les Chrétiens de la Syrie & de la Palestine. Ainsi, les Latins étoient obligez de soutenir une guerre presque continuelle ; & quand l'hyver ne permettoit pas aux Armées de tenir la Campagne, différens partis des Infidèles ne laissoient pas de pénétrer dans le Païs ; ils portoient le fer & le feu de tous côtez, massacroient les hommes, & enlevoient les femmes & les enfans dont ils faisoient des Esclaves.

Le Maître de l'Hôpital touché de ces malheurs, & se voyant à la tête d'un grand Corps d'Hospitaliers, forma le plus noble dessein, & en même-tems le plus extraordinaire, qui pût entrer dans l'esprit d'un Religieux attaché par sa profession au service des Pauvres & des malades. Dieu qui avoit inspiré à Raimond un si noble projet, lui avoit donné toutes les qualitez convenables pour le faire réüssir ; une naissance distinguée, des sentimens élevez, des vûës étenduës, & un zèle ardent, qui lui faisoit souhaiter de pouvoir sacrifier sa vie pour sau-

ver

lmond ver celle d'un Chrétien. Il se represen-
puy. toit à tous momens ce grand nombre d'Habitans de la Palestine, surpris & égorgez par les Infidèles ; d'autres qui gémissoient dans les fers ; les femmes & les filles exposées à la brutalité des brigands, & les débauches de ces barbares encore plus insuportables que leurs cruautez ; enfin, les Chrétiens, soit pour éviter les tourmens, soit pour sauver leur vie ou leur honneur, exposez à la tentation de renoncer JESUS-CHRIST. De si tristes réfléxions, & le desir de conserver au Sauveur du Monde les ames rachetées de son Sang, agîtoient continuellement le Maître de l'Hôpital : c'étoit le sujet le plus ordinaire de ses méditations ; il consultoit tous les jours aux pieds des Autels, celui même qui étoit l'Auteur de ce pieux dessein. Enfin, pressé par une vocation particuliére, il convoqua le Chapitre, & proposa à ses confréres de reprendre en qualité de Soldats de JESUS-CHRIST, les armes que la plûpart avoient quittées pour le servir dans la personne des Pauvres, & dans l'Hôpital de Saint Jean.

Raimond ne devoit sa place qu'à l'éclat de ses vertus : ses Religieux regardérent cette proposition comme une nouvelle preuve de son zèle ; & quoiqu'elle parut peu compatible avec leur premier engagement, & les fonctions de l'Hospitalité,

ralité, le desir si loüable de défendre les Saints Lieux, les fit passer par-dessus les difficultez qui se pourroient trouver dans l'exercice de deux professions si différentes. Les Hospitaliers la plûpart compagnons ou soldats de Godefroy de Boüillon, reprirent généreusement les armes avec la permission du Patriarche; mais on convint de ne les employer jamais que contre les Infidèles; & il fut résolu que, sans abandonner leurs premiers engagemens, & le soin des pauvres & des malades, une partie de ces Religieux monteroit à cheval, quand il s'agiroit de s'oposer aux incursions des Infidèles. L'Ordre même se trouva dès-lors assez riche & assez puissant, pour pouvoir dans les occasions pressantes prendre des Troupes à sa solde: & ce fut depuis par ce secours, que les Hospitaliers soutinrent avec tant de courage le Trône chancelant des Rois de Jérusalem. Raimond Dupuy.

On prétend que Raimond ayant amené ses confréres dans ses vûës, fit dès-lors trois classes de tout le corps des Hospitaliers. On mit dans la premiére ceux qui par leur naissance, & le rang qu'ils avoient tenu autrefois dans les Armées, étoient destinez à porter les armes; on fit une seconde classe des Prêtres & des Chapelains, qui outre les fonctions ordinaires attachées à leur caractére, soit dans l'Eglise ou auprès des malades, seroient encore

Raimond Dupuy.

encore obligez chacun à leur tour de servir d'Aumôniers à la Guerre : & à l'égard de ceux qui n'étoient ni de Maison Noble, ni Ecclésiastiques, on les apeloit *Freres servans*. Ils eurent en cette qualité des emplois où ils étoient occupez par des Chevaliers, soit auprès des malades, soit dans les armées; & ils furent distinguez dans la suite, par une cotte d'Armes de différente couleur de celle des Chevaliers. Cependant tous ces Religieux ne formoient que le même corps, & participoient également à la plûpart des droits & des priviléges de la Religion, de la maniére que nous l'expliquerons dans un Traité particulier, qu'on trouvera à la fin de cet Ouvrage.

Traité sur le Gouvernement de l'Ordre, à la fin du cinquiéme Volume.

Comme ce nouvel Ordre s'étoit extrêmement multiplié en peu de tems, & que la plûpart de la jeune Noblesse accouroit des différentes contrées de l'Europe, pour s'enrôler sous ses Enseignes, par une nouvelle division, & suivant le Païs & la Nation de chaque Chevalier, on les sépara en sept Langues; sçavoir, *Provence*, *Auvergne*, *France*, *Italie*, *Arragon*, *Allemagne* & *Angleterre*. Cette division subsiste encore aujourd'hui de la même maniére, à l'exception que dans les premiers siécles de l'Ordre, les Prieurez, les Bailliages & les Commanderies étoient communes indifféremment à tous les Chevaliers; au lieu que ces dignitez

gnitez ont été depuis affectées à chaque Langue, & à chaque Nation particuliére: on ne compte plus la Langue d'Angleterre, depuis que l'Hérésie a infecté ce Royaume. On a ajoûté à la Langue d'Arragon, celle de Castille & de Portugal. Raimond Dupuy.

L'habit régulier consistoit dans une robe de couleur noire, avec un manteau à pointe de la même couleur; auquel étoit cousu un capuce pointu. Cette sorte de vêtement se nommoit *Manteau à bec*, & avoit sur le côté gauche une Croix de toile blanche à huit pointes: habillement qui dans ces premiers tems, aussi-bien que le nom d'Hospitaliers, étoit commun à tous les Religieux de l'Ordre.

Mais depuis que ces Hospitaliers eurent pris les armes, comme les personnes d'une haute naissance, par une fausse délicatesse, avoient de la répugnance à entrer dans un Ordre où ils étoient confondus avec les Freres servans, Aléxandre IV. pour lever cet obstacle, jugea à propos d'établir une juste distinction entre ces Freres servans, & les Chevaliers. Il ordonna qu'à l'avenir, il n'y auroit que ceux-ci qui pourroient porter dans la Maison le Manteau de couleur noire, & en Campagne & à la Guerre une *Sopraveste*, ou cotte d'Armes rouge avec la Croix blanche, semblable à l'Etendart de la Religion, & à ses Armes, qui sont de gueules à la Croix pleine d'argent; & par un

Bosio l. 20. p. 671.

Raimond Dupuy.

un Statut particulier, il fut ordonné de priver de l'Habit & de la Croix de la Religion, les Chevaliers qui dans une Bataille abandonneroient leur rang & prendroient la fuite.

Il paroît que la forme du Gouvernement dans cet Ordre étoit dès-lors, comme elle est aujourd'hui, purement Aristocratique : l'autorité suprême étoit renfermée dans le Conseil, dont le Maître des Hospitaliers étoit le Chef : en cette qualité, & en cas de partage, il y avoit deux voix. Ce Conseil avoit la direction des grands biens que l'Ordre possédoit, tant en Asie qu'en Europe. Pour les régir, il y envoyoit d'anciens Hospitaliers, sous le titre de *Précepteurs*, & cette commission ne duroit qu'autant que le Maître & le Conseil le jugeoient à propos ; en sorte que ces Précepteurs n'étoient considérez en ce tems-là que comme des œconomes, & de simples Administrateurs d'une portion des biens de l'Ordre, & dont ils étoient comptables à la Chambre du Tresor. C'étoit de ces fonds, qu'une sage œconomie augmentoit tous les jours, qu'on fournissoit les secours nécessaires pour l'entretien de la Maison de Jérusalem, & sur-tout pour les frais de la Guerre & la paye des soldats séculiers, que l'Ordre prit depuis à sa solde.

Presque tous ces revenus passoient de l'Occident

l'Occident dans la Palestine ; les Freres Précepteurs n'en réservoient que la moindre partie pour leur subsistance. Ces véritables Religieux observoient dans ces obédiences, la même austérité que dans le Convent ; ils y vivoient même plusieurs ensemble, & en forme de Communauté. La charité envers les Pauvres & les Pélerins, éclatoit dans ces maisons particuliéres, comme dans le Chef d'Ordre, & dans l'Hôpital de S. Jean. La pureté des mœurs n'y étoit pas en moindre recommandation que l'esprit de desappropriation ; & depuis que l'Ordre eut pris en Orient les armes contre les Sarrasins & contre les Turcomans, les Hospitaliers, qui se trouvoient en Occident & dans les maisons de l'Ordre, pour suivre leur vocation & pour remplir leurs obligations, se rendoient tour à tour & selon les ordres qu'ils recevoient du Maître, soit dans l'armée de la Palestine, soit dans celles qui étoient destinées contre les Maures d'Espagne, & depuis contre les Albigeois de France. Mais on n'en voyoit aucun qui prît parti dans les guerres qui s'élevoient entre les Princes Chrétiens. Un Chevalier Hospitalier n'étoit soldat que de JESUS-CHRIST ; & quand les intérêts de la Religion ne lui faisoient pas prendre les armes, on ne le voyoit occupé que du soin des Pauvres & des Malades : c'étoit-là l'esprit de cet Ordre,

Raimond Dupuy.

Raimond Dupuy. & la pratique uniforme de tous les Hospitaliers.

Raimond Dupuy ayant fait aprouver son dessein par le Patriarche de Jérusalem, son supérieur naturel, & reçû sa bénédiction à la tête de ses confréres, tous armez, il alla offrir ses services à Baudoüin du Bourg, second Roi de Jérusalem.

Bosio t. I. 3. p. 108. c.

Ce Prince en fut agréablement surpris, & il regarda ce corps de Noblesse, comme un secours que le Ciel lui envoyoit.

Il est bien surprenant qu'aucun des Historiens du tems n'ait fait mention de l'année dans laquelle les Hospitaliers prirent les armes, & que presque tous les Ecrivains ayent gardé le même silence au sujet de leurs exploits, ou du moins qu'ils n'en ayent parlé qu'en passant, & très-superficiellement. Cependant nous aprenons d'une Bulle du Pape Innocent II. en datte de l'an 1130. qu'on ne parloit dans toute l'Europe, que des services importans que les Hospitaliers rendoient aux Rois de Jérusalem, contre les Infidèles : ce qui supose qu'il y avoit déja du tems qu'ils étoient armez. On ne peut néanmoins faire remonter l'époque que nous cherchons, plus haut que l'an 1118. qui fut celui de l'établissement de Raimond Dupuy, dans la dignité de Chef de cette nouvelle milice.

Le Roi de Jérusalem avoit bien besoin

ſoin de ce ſecours : il étoit obligé de défendre, contre des Ennemis redoutables, ſon propre Etat, & les Comtez d'Edeſſe & de Tripoly, qui en relevoient, ſans compter la Principauté d'Antioche, que des intérêts communs uniſſoient avec la Couronne de Jéruſalem, quoique les Princes d'Antioche prétendiſſent en être indépendans. Raimond Dupuy.

Ce Comté d'Edeſſe comprenoit preſque toute la Méſopotamie, & s'étendoit entre l'Euphrate & le Tigre. Baudoüin I. en avoit fait la conquête, & après ſon élévation ſur le Trône de Jéruſalem, il l'avoit remis à Baudoüin du Bourg ſon couſin, qui à ſon tour, en prenant la Couronne de Jéruſalem, inveſtit de ſon Comté Joſſelin de Courtenay ſon parent. Ce Comté de Tripoli, comprenoit pluſieurs Places, ſituées le long de la mer de Phénicie, depuis Maraclée juſqu'au fleuve Adonis, * où commençoit ce qu'on apeloit alors Royaume de Jéruſalem, qui étendit bien-tôt ſes frontiéres juſqu'au Deſert, qui ſépare la Paleſtine de l'Egypte. Bertrand, fils de Raimond, Comte de Toulouſe, étoit Comte de Tripoli, & Boémond II. Prince d'Antioche, avoit ſuccédé au fameux Boémond ſon pere, qui à ſon retour de France étoit mort dans la Poüille, où il avoit épouſé la Princeſſe Conſtance, fille de Philippe I. Roi de France.

* Thamiras.

Raimond Dupuy. Boémond II. sorti de ce mariage, avoit été mis d'abord sous la tutelle du brave Tancréde son parent ; mais ce Prince étant mort peu de tems après, on déféra la régence à Roger fils de Richard, de la même maison : Prince plein de valeur, mais ambitieux, qui n'ayant l'autorité souveraine qu'en dépôt, laissoit soupçonner par sa conduite, qu'il aspiroit au titre même de la Principauté.

1119. Tandis que Roger, tuteur du jeune Boémond, gouvernoit cette grande Principauté, Gasi un des Princes Turcomans, Doldekuvin de la même nation, & Roi de Damas, & Débéïs, Chef d'une puissante Tribu parmi les Arabes Mahométans, joignirent leurs forces pour chasser de la Syrie tous les Chrétiens Latins. Ces Infidèles entrérent dans les Etats de la Principauté, à la tête d'une Armée redoutable, emportérent plusieurs petites Places, & mettoient tout à feu & à sang dans la campagne. Le Régent surpris, envoya aussi-tôt en donner avis au Roi de Jérusalem, à Josselin de Courtenay, Seigneur d'Edesse, & à Ponce Comte de Tripoli, & successeur du Comte Bertrand. Tous ces Princes lui firent sçavoir qu'ils alloient marcher incessamment à son secours. Roger en les attendant, se jetta dans la ville d'Antioche avec ce qu'il avoit de troupes, & fit prendre en même-

tems

Raim
Dupu

tems les armes aux Habitans. Les Infidèles qui ne vouloient pas s'engager dans un siége, qu'ils prévoyoient devoir être long & meurtrier, tâchérent de tirer le Régent hors de sa place, par les ravages qu'ils faisoient dans la Campagne. Et en effet, Roger qui de son Palais voyoit avec douleur les Villages embrasez, ne put résister à son ressentiment: emporté par son courage, il sortit de la Ville, & contre l'avis de ses principaux Capitaines, il marcha aux Ennemis. Il n'avoit qu'environ sept cens chevaux, & trois mille hommes de pied; cependant avec un si petit nombre de troupes, & sans daigner faire attention aux forces de ses Ennemis, il osa les attaquer. Les Turcomans, pour entretenir sa confiance, pliérent d'abord, se battirent en retraite, & l'attirérent insensiblement dans une embuscade. Il se vit bien-tôt envelopé; une foule de Barbares tombérent sur lui de tous côtez. Quelque effort que fît le Prince Chrétien pour s'ouvrir un passage au travers des escadrons des Infidèles, ses troupes, accablées par le nombre, furent taillées en piéces; ensorte que la précipitation du Régent lui couta la vie, & à la plus grande partie de sa petite Armée.

Les Infidèles victorieux, se flattans de triompher aussi facilement des trou-

 pes

mond puy. pes que le Roi conduiſoit, ſe mirent en marche pour le ſurprendre. Ils n'eurent pas de peine à rencontrer un ennemi qui les cherchoit ; l'une & l'autre Armée ſe trouva en préſence, même plûtôt que leurs Chefs ne l'avoient crû ; il fallut en venir aux mains.

Les Chevaliers de Saint Jean y ſignalérent leur zèle contre les Infidèles. Le combat fut long & ſanglant ; on ſe battit de part & d'autre avec cette animoſité, qui ſe rencontre entre des Nations ennemies, & de différente religion. Baudoüin, Prince plein de courage, à la tête de ſa Nobleſſe, & ſuivi par Raimond & les Hoſpitaliers, ſe jette au milieu des plus épais bataillons des ennemis ; il pouſſe, preſſe & enfonce tout ce qui lui eſt opoſé. Les ſoldats animez par ſon exemple, ſuivent le chemin qu'il leur avoit ouvert ; ils entrent l'épée à la main dans ces bataillons ébranlez, & malgré toute leur réſiſtance, les forcent de chercher leur ſalut dans la fuite. Quelques menaces que firent les Emirs pour les rallier, tout ſe débanda, & le ſoldat effrayé fit bien voir que dans une déroute, il ne craint que l'ennemi & la mort.

Le Roi de Jéruſalem victorieux, entra enſuite dans Antioche ; il y régla tout ce qui pouvoit regarder la défenſe de la Place & le gouvernement civil :

vil : & après y avoir laissé une forte gar- Raimond
nison, il reprit le chemin de Jérusalem, Dupuy.
où il fut reçu de ses Sujets avec cet aplaudissement qui suit toûjours une fortune favorable.

Ce Prince ne songeoit qu'à joüir d'un 1122.
peu de repos, comme du plus doux fruit de sa victoire, lorsqu'il aprit que Josselin de Courtenay, comme d'Edesse, avoit été surpris dans une embuscade par Balac, un des plus puissans Emirs des Turcomans, & qu'il étoit demeuré prisonnier de ce Prince Infidèle. Baudoüin dans la crainte que l'Emir ne se prévalût de la disgrace de Courtenay pour assiéger Edesse, partit sur le champ avec ce qu'il avoit de troupes, marcha à grandes journées, passa le Jourdain, & s'avança dans le païs. Mais ayant voulu aller lui-même reconnoître le camp des Infidèles ; soit qu'il eût été trahi, ou qu'il se fût trop découvert, il se vit tout-d'un-coup envelopé par un parti supérieur à son escorte ; & après l'avoir vûë taillée en piéces, il fut contraint avec Galeran son cousin, de se rendre aux Ennemis, & il éprouva le même sort que le Prince d'Edesse.

On ne peut exprimer la consternation des troupes de Baudoüin, en aprenans sa captivité. Un grand nombre de soldats, comme si la guerre eût été finie, ou dans le desespoir de pouvoir

Raimond Dupuy. résister aux Infidèles, se débandérent. Les Hospitaliers joints à ce qui restoit de troupes ne pouvans tenir la campagne, pour arrêter les progrès des ennemis, se jettérent dans Edesse & dans les autres Places de ce Comté, qu'ils conservérent à Courtenay.

1123. Le Calife d'Egypte, pour profiter de la disgrace du Roi de Jérusalem, fit entrer un de ses Généraux dans la Judée du côté d'Ascalon ; ce Général marcha à Jaffa, & il en forma le siége, en même tems qu'une flotte de cette nation, bloquoit le port de la Place.

Dans une si fâcheuse conjoncture, il ne paroissoit pas que les Latins pussent en même-tems résister aux Turcomans & aux Sarrasins, qui les attaquoient de différens côtez. Les Sarrasins avoient formé le siége de Jaffa par terre & par mer. Eustache Garnier, Seigneur de Sydon ou Scyde, & de Césarée, Connétable de la Palestine, quoique dans un âge très-avancé, rassembla environ sept mille hommes, qui faisoient les principales forces de ce petit Etat ; & avec ce qu'il trouva de Chevaliers dans la maison de Jérusalem, il marcha droit aux Ennemis. Il fit une si grande diligence qu'il les surprit, força leurs lignes, & tailla en piéces ceux qui dans cette déroute, ne purent regagner leurs vaisseaux : leur flotte

flotte ayant pris auſſi-tôt le large & la route d'Aléxandrie. Le Général chrétien, ſur des avis qu'il reçut, que la garniſon d'Aſcalon ravageoit la campagne, & ſans donner du repos à ſes ſoldats, les mena ſur le champ de ce côté-là. Il trouva une partie des ſoldats de la garniſon diſperſez, & attachez au pillage. Le Connétable, à la tête de ſes troupes, tomba ſur ces pillards, qui n'étoient point ſur leurs gardes; tua tous ceux qui voulurent ſe railler; fit un grand nombre de priſonniers; & il n'échapa que ceux qui furent aſſez heureux, pour rentrer dans Aſcalon. Raimon Dupuy.

Ces deux victoires furent ſuivies depuis d'une troiſiéme, & d'une nouvelle diſgrace pour les Sarrazins. Nous avons dit que leurs vaiſſeaux, après la défaite de leur Armée de terre, avoient mis à la voile; ces vaiſſeaux en ſe retirans, tombérent le long de la côte d'Aſcalon, dans une flotte des Vénitiens, commandée par le noble Henri Michieli, Duc ou Doge de Veniſe, qui après un combat opiniâtre, en coula à fond une partie, & ſe rendit maître des autres.

Guillaume des Barres, Seigneur de Tibériade, venoit de ſuccéder dans le commandement de l'armée de terre au Comte Garnier, mort pendant cette expédition. Le nouveau Général envoya

 féliciter

Raimond Dupuy.

féliciter le Duc de Venise, sur l'heureux succès de ses armes, & lui proposa une entrevuë. La flotte Vénitienne entra dans le port de Jaffa, d'autres disent dans celui d'Acre ou de Ptolémaïde. Le Duc y fut reçu avec tous les honneurs & toutes les marques de reconnoissance qui étoient dûs à une victoire si importante; on combla ses principaux Officiers de presens; la flotte reçut en abondance des rafraîchissemens & des vivres; & le Doge, pour satisfaire à sa dévotion, se rendit dans Jérusalem, où il passa les Fêtes de Noël. Le Patriarche de cette Ville, des Barres, & les principaux Seigneurs du païs se prévalans de cette pieuse disposition, proposérent à Michieli de vouloir avec sa flotte bloquer le port de Tyr, pendant que l'armée de terre assiégeroit cette place. L'entreprise étoit grande, & de difficile exécution: cependant des Barres lui fit goûter l'importance & l'utilité de son projet. Mais comme le Vénitien ne se contentoit pas d'une gloire stérile, & qu'il faisoit monter fort haut les frais de cette entreprise, il déclara que si le succès des armes leur étoit favorable, il prétendoit partager cette conquête avec le Roi de Jérusalem, & en avoir la moitié en toute souveraineté. Il n'en demeura pas-là; & comme il n'ignoroit pas qu'on ne pouvoit se passer de sa flotte, il demanda pour les Véni-

tiens

tiens une Eglise, une ruë, un four banal, des bains, & l'exercice particulier de la Justice dans Jérusalem, & dans toutes les Villes de la dépendance de ce Royaume : c'étoit en partager en quelque maniére la souveraineté. Mais comme après tout, il étoit de la derniére conséquence, pour les Chrétiens de la Palestine, de chasser de Tyr les Infidéles, & que pour un siége si important on ne pouvoit se passer d'une flotte, après plusieurs conférences, on convint que les Véniticiens auroient un tiers de la Ville ; on leur passa même la plûpart des autres conditions, toutes dures & toutes extraordinaires qu'elles étoient, & on signa un traité qui eût été honteux, s'il n'eût été en quelque maniére nécessaire. Parmi les noms des Prélats & des principaux Seigneurs du Royaume, qu'on trouve au bas de ce traité, on n'y voit point celui de Raimond Dupuy, soit qu'il fût resté à la défense du Comté d'Edesse, soit qu'il eût eu de la répugnance à souscrire à un traité, qui donnoit atteinte à la souveraineté du Roi.

Raimond Dupuy.

Will. Tyr. l. 12. p. 880.

Ce traité ne fut pas plûtôt signé, que tout se mit en mouvement ; la flotte d'un côté, & l'armée de terre de l'autre, se rendirent devant Tyr, & serrérent la Place de près. On ouvrit la tranchée ; le siége fut long & meur-

Raimond Dupuy. trier, & les Hoſpitaliers aquirent beaucoup de gloire dans les différentes attaques; enfin les aſſiégez preſſez en même-tems par terre & du côté du port, & ſe voyans ſans eſpérance de ſecours, demandérent à capituler. On convint des conditions; le traité fut exé-
1124. 30. de Juillet. cuté de bonne foi de part & d'autre, auſſi-bien que celui qui avoit été fait avec les Vénitiens; & de concert avec leur Duc, on établit depuis dans cette Ville un Archevêque, apelé Guillaume, Anglois de nation, & Prieur du ſaint Sépulcre, qui fut ſacré par Guarimond, Patriarche de Jéruſalem.

Pendant le ſiége de Tyr, Joſſelin de Courtenay, s'étant ſauvé des priſons de Balac, rentra dans ſes Etats, raſſembla ce qu'il put de troupes, mit ſur pied un petit corps d'Armée, vint chercher ſon Ennemi, lui donna bataille, & le tua de ſa main. Cette victoire & la mort de l'Emir procura la liberté au Roi de Jéruſalem.
Will. Tyr. l. 13. *ch.* 26. La veuve de Balac, ſoit touchée du mérite de ſon priſonnier, ſoit dans la crainte qu'il ne lui échapât, & qu'elle ne perdſt ſa rançon, fit une tréve avec lui, mit à prix ſa liberté. Baudoüin convint de lui payer cent mille piéces d'argent, de celles qu'on apeloit des *Michelins*: il en paya comptant une partie, & pour le ſurplus il donna en ôtage à cette veuve une des Princeſſes ſes filles, âgée de cinq ans.

Le

Le retour de ce Prince dans ses Etats y ramena la joye & ensuite l'abondance. Baudoüin persuadé que le véritable tresor d'un Souverain consiste dans les richesses de ses Sujets, fit publier un saufconduit général pour tous ceux de quelque religion & de quelque parti qu'ils fussent, qui aporteroient des grains & des marchandises dans ses ports, avec un affranchisement de tous tributs. Cette liberté y attira des Marchands de toute nation, rétablit le commerce, & rendit ce Prince en même-tems, plus puissant & plus redoutable à ses voisins. Raimo Dupuy

Borsequin & Doldekuvin, deux Princes Turcomans toûjours animez contre les Chrétiens, recommencérent leurs incursions dans la Principauté d'Antioche. Cet Etat, quoique souverain, pendant la minorité du jeune Boémond, étoit sous la protection du Roi de Jérusalem. Baudoüin aux premiéres nouvelles qu'il eut de l'entreprise des Infidèles, se mit en campagne : il marcha avec tant de secret & de diligence qu'il surprit les Ennemis, força leur camp, & fit un si grand nombre de prisonniers, que leur rançon suffit pour retirer la Princesse sa fille, qu'il avoit donnée en ôtage à la veuve de Balac. De la Syrie il repassa dans la Palestine, où il réprima les courses de la garnison d'Ascalon, qui étendoit ses contributions jusqu'aux portes de Jaffa.

Ce

Raimond Dupuy.

Ce Prince ouvrit la Campagne suivante par une nouvelle victoire, qu'il remporta sur Doldekuvin. Elle fut suivie de la prise de Rapha, place forte dans le Comté de Tripoli. Les Hospitaliers suivirent le Roi dans toutes ces expéditions; mais personne n'y aquit plus de gloire que Foulques, Comte d'Anjou, un des plus grands Capitaines de son siécle. Le pélerinage de Jérusalem, si ordinaire en ce tems-là, l'avoit amené à la Terre-Sainte: Il étoit fils de Foulques dit le *Réchin*, ou de mauvaise humeur, & de Bertrade de Montfort, depuis femme ou concubine de Philippe I. Roi de France.

Foulques dont nous parlons, avoit épousé Eremburge, fille unique d'Hélie, Comte du Maine, dont il avoit eu deux fils & deux filles. Le Comte & la Comtesse vivoient dans une grande union; mais la Comtesse mourut, & le Comte pénétré de douleur de sa perte étoit passé à la Terre-Sainte, où pendant un an il entretint à ses dépens cent Chevaliers. Ce Prince à leur tête, se signala en différentes occasions contre les Infidèles. Le tems ayant produit son effet ordinaire sur sa douleur, & le terme qu'il s'étoit prescrit pour son pélerinage, étant expiré, l'impatience le prit de retourner dans ses Etats. Le Roi Baudoüin, qui avoit

été

été témoin de sa valeur, ne le vit dans cette disposition qu'avec chagrin; & pour le retenir & l'attacher plus étroitement à la défense de la Terre-Sainte, il lui offrit en mariage la Princesse Mélisende sa fille aînée, avec promesse de le désigner & de le faire reconnoître pour son successeur: & pour ne lui laisser aucune inquiétude au sujet de la Princesse Alix sa seconde Fille, il la maria au jeune Boémond, Prince d'Antioche. Foulques accepta avec joïe la proposition du Roi; mais les soins qu'il devoit à ses enfans, l'obligérent, avant que de se marier, de faire un voyage en France. Il partit quelque tems après, & laissa le Roi & toute sa cour dans le regret de son absence & l'impatience de son retour. Heureusement l'éloignement de ce Prince fut en quelque maniére compensé par un nouveau secours & inespéré, qu'un zèle pareil à celui des Hospitaliers, produisit en faveur des Pélerins & des Chrétiens de la Palestine.

Raimon Dupuy.

1126.

Hugues de Payens, Geoffroy de saint Aldemar, & sept autres Gentilshommes, tous François, dont l'histoire n'a point conservé les noms, touchez des périls ausquels les Pélerins dans leur voyage de Jérusalem & au retour étoient exposez, formérent entr'eux une petite

1128.

Will. Tyr. p.

Raimond Dupuy.

tite société pour leur servir d'escorte, & ils alloient les prendre & les reconduire ensuite, jusqu'au-delà des défilez de montagnes & des passages les plus dangereux. Ce n'étoit d'abord qu'une simple association de quelques particuliers, & qui sans s'assujétir à aucune régle, & sans avoir pris l'habit de Religieux, alloient au-devant des Pélerins, quand ils en étoient requis. Brompton, historien presque contemporain, raporte que de son tems on prétendoit que ces Gentilshommes étoient des éléves des Hospitaliers, qui ne subsistérent pendant plusieurs années que par leurs secours. Ils s'étoient retirez dans une maison proche le Temple, ce qui leur fit donner depuis le nom de *Templiers*, ou de Chevaliers du Temple. Le Roi de Jérusalem ayant fait choix de Hugues de Payens, pour l'envoyer à Rome solliciter du secours, & s'il se pouvoit une nouvelle Croisade, ce pieux Gentilhomme après s'être acquité dignement de sa commission auprès du Pape Honoré II. qui étoit alors sur la Chaire de saint Pierre, lui presenta ses compagnons, l'entretint de leur zèle pour la sureté des Pélerins, & lui demanda la permission d'en faire, à l'exemple des Hospitaliers, un Ordre religieux & militaire.

Chroni. Joan. Brompton. Hist. Ang. scrip. p. 1008. Lond. 1652. Voyez Guill. de Tyr. L. 12. c. 11. p. 891. Jac. Vitr. 6. 64.

Le souverain Pontife les renvoya aux

Peres

Peres de Concile, qui étoit alors assemblé à Troyes en Champagne. Hugues & ses compagnons s'y rendirent, & celui qui portoit la parole, exposa dans cette sainte Assemblée, leur vocation, & le projet qu'ils avoient formé de prendre l'habit Religieux, & de fonder un Ordre militaire, qui se dévoüât à la défense de la Terre-Sainte, & des Pélerins qui en entreprenoient le voyage. Les Peres aprouvérent une si sainte entreprise, & remirent à saint Bernard qui se trouva à ce Concile, le soin de prescrire une régle & une forme d'habit régulier à cet Ordre naissant. Nous avons encore cette régle, ou du moins un extrait, dans lequel, entr'autres articles, saint Bernard leur prescrit pour priéres & pour offices, de reciter chaque jour certain nombre de *Pater* : ce qui pouvoit faire présumer que ces Guerriers ne sçavoient pas lire. Un autre statut porte que chaque semaine ils ne mangeroient de la viande que trois jours, mais que dans les jours d'abstinence on pourroit leur servir jusqu'à trois plats. Le saint Abbé, par raport au service militairé, déclara que chaque Templier pourroit avoir un Ecuyer ou Frere servant d'armes, & trois chevaux de monture. Mais il interdit dans leurs équipages toute dorure, & les ornemens superflus ; il ordonna que leur habit seroit de couleur blanche

Raimond Dupuy.

Solum autem Armigerum singulis eâdem causâ concedimus.

Raimond Dupuy. blanche pour marque de leur profeſſion ; le Pape Eugéne III. y ajoûta depuis une Croix rouge à l'endroit du cœur.

Hugues & ſes compagnons, ayant obtenu du Concile l'aprobation de leur Inſtitut & de cette régle, retournérent à Rome, pour faire confirmer l'un & l'autre par le Pape ; & dès que le ſaint Pere leur eut accordé ce qu'ils demandoient, ils ſe diſpoſérent à retourner en Orient. Mais avant leur départ, une foule de Gentilshommes des meilleures maiſons de France, d'Allemagne & d'Italie, ſe preſentérent pour entrer dans leur Ordre. Hugues, qui en étoit le chef, leur donna l'habit Religieux, qu'il avoit pris lui-même : & avec cette floriſſante jeuneſſe, il arriva dans la Paleſtine. Cette nouvelle milice s'accrût conſidérablement en peu de tems ; des Princes de Maiſon ſouveraine, des Seigneurs des plus illuſtres familles de la Chrétienté voulurent combattre ſous l'habit & l'enſeigne des Templiers. Par une mauvaiſe délicateſſe, & qui n'abandonne guéres les Grands juſques dans leur dévotion, on préféroit ſouvent cette profeſſion, uniquement militaire, aux ſervices pénibles & humilians que les Hoſpitaliers, quoique ſoldats, rendoient aux pauvres & aux malades. Ces Princes & ces Seigneurs, en entrant dans l'Ordre des Templiers, y aportérent

térent les richesses immenses : au bruit même de leurs exploits on leur fit de magnifiques donations : & Brompton, dont nous venons de parler, ajoute, que cette société naissante, & cette fille de la Maison de Saint Jean devint en peu de tems si riche & si puissante, que la fille, dit-il, faisoit ombre à sa mere, & sembloit la vouloir obscurcir. * Raimond Dupuy.

Quoiqu'il en soit de ce qu'avance cet ancien Historien, il faut convenir que l'un & l'autre Ordre furent les plus fermes apuis de Jérusalem ; que Baudoüin & les Rois ses successeurs, comme nous le verrons dans la suite, n'entreprirent rien de considérable sans le secours de leurs armes ; que les Chefs mêmes de cet Ordre eurent souvent beaucoup de part dans le Gouvernement, en sorte que c'est en quelque maniére écrire l'Histoire de ces deux Ordres, que de raporter les différens événemens de cette Monarchie. Le

* Hi namque, secundùm quosdam, ex infimis Hospitalariorum congregati, & ex reliquiis eorum, ex cibis & armis sustentati, ad tantam rerum opulentiam devenerunt, ut filia ditata matrem suffocare & supergredi videretur.

Chronicon Joan. Brompton Hist. Anglic. script. pag. 1008. *edit. Lond.* 1652.

Raimond Dupuy.

Le Roy, au défaut d'une Croisade qu'il avoit demandée, voyoit avec plaisir arriver tous les jours de l'Europe, comme des recruës de Noblesse qui venoient prendre parti dans l'une ou l'autre Compagnie ; mais rien ne lui causa plus de joye que le retour du Comte d'Anjou, qui après avoir donné ordre à l'établissement de ses enfans, & réglé leur partage, revint en Orient, à la tête d'un grand nombre de Gentilshommes ses Vassaux, épousa la Princesse Mélisende, Fille aînée du Roi, & fut reconnu conjointement avec elle pour héritier présomptif de la Couronne.

Pendant que la Cour n'étoit occupée que de fêtes & de plaisirs, le Roi aprit avec beaucoup de surprise & de douleur, que le jeune Boémond son autre gendre avoit été tué dans un combat contre les Infidèles, & qu'il étoit à craindre que la Capitale de la Principauté, destituée de son Souverain, ne fût assiégée par ces Barbares. Boémond n'avoit laissé de son mariage avec Alix qu'une Princesse apelée Constance, encore à la mamelle.

Le Roi son ayeul partit en diligence pour prendre la Régence de ses Etats ; mais en arrivant à Antioche, il fut bien surpris d'en trouver les portes fermées, & sur-tout d'aprendre que c'étoit par ordre de la Princesse Doüairiére sa fille. Cette Princesse fiére & ambitieuse, d'ailleurs

leurs chagrins & jalousie, que le Roi son pere eût disposé en faveur de sa sœur seule de la Couronne de Jérusalem, sans lui en faire part, vouloit établir son autorité dans la Ville d'Antioche en qualité de Mere & de Tutrice de la jeune Constance, & peut-être s'emparer de cet Etat pour se remarier dans la suite plus avantageusement pour elle, & au préjudice de sa fille. Mais les Habitans les plus sensez, connoissans le besoin qu'ils avoient du secours du Roi contre les entreprises continuelles des Turcomans, à l'insçu de la Princesse Doüairiére, introduisirent de nuit le Roi son pere dans la place. Baudoüin y fit reconnoître son autorité, mit dans la place un Gouverneur, de la fidélité duquel il étoit bien assuré, obligea la Princesse Doüairiére, quoique sa fille, de sortir de la Ville, & de se retirer à Laodicée, qui lui avoit été assignée pour son doüaire; & après avoir établi un bon ordre dans toute la Principauté, il s'en retourna dans ses Etats.

Raimond Dupuy.

1131. *Willel. Tyrien-sis l.* 13.

Il ne fut pas plûtôt arrivé à Jérusalem, qu'il fut surpris d'une maladie violente, causée aparemment par le chagrin que lui avoient donné les desseins ambitieux de sa fille; & comme il ne put ignorer que sa fin étoit proche, il reconnut de nouveau le Comte d'Anjou, & la Princesse Mélisende sa fille aînée pour ses suc-

Raimond Dupuy. successeurs à la Couronne de Jérusalem. Il leur recommanda les intérêts de la jeune Constance, & la conservation de sa Principauté, qui du côté de la Syrie servoit de boulevard au Royaume de Jérusalem. Ce Prince expira peu de tems après : la douleur sincére & les larmes de ses Sujets, firent connoître combien il en étoit aimé, & la grandeur de la perte qu'ils venoient de faire.

Le Comte & la Comtesse d'Anjou furent couronnez solemnellement, & ils reçurent ensuite des Lettres du Pape Innocent II. qui après les avoir félicitez sur leur avénement à la Couronne, les exhortoit dans les termes les plus touchans, à veiller à la défense de la Terre-Sainte, & à la conservation d'un Etat qui interressoit toute la Chrétienté. Ce saint Pontife, qui n'ignoroit pas que les Hospitaliers étoient les plus fermes apuis du Trône de Jérusalem, avoit publié peu de tems auparavant une Bulle en forme de Constitution, adressée aux Archevêques, Evêques, & à tous les Prélats de l'Eglise universelle, dans laquelle entre autres articles, après avoir exalté la charité que les Hospitaliers exerçoient à leurs dépens en faveur des Pélerins & des malades, il passe aux services importans qu'ils rendoient à la Chrétienté les armes à la main : *Ce sont les Hospi-*

Hospitaliers, dit ce Pape, *qui ne font point de difficulté d'exposer tous les jours leurs vies pour défendre celles de leurs freres, qui sont les plus fermes soutiens de l'Eglise Chrétienne en Orient, & qui combattent tous les jours avec tant de courage contre les Infidèles. Mais comme leurs facultez ne suffisent pas pour soutenir une guerre presque continuelle, nous vous exbortons de les secourir de votre superflu, & de les recommander à la charité des Peuples qui sont commis à votre vigilance Pastorale. Du surplus, nous vous déclarons que nous avons pris la maison Hospitaliére de S. Jean, & tout l'Ordre sous la protection de saint Pierre, & la nôtre.* Raimond Dupuy.

Mais cette protection & les priviléges particuliers que ce Pape & ses prédécesseurs avoient accordez aux Hospitaliers, excitérent depuis la jalousie & les plaintes de la plûpart des Evêques de la Palestine, qui ne pouvoient souffrir que le saint Siége eut exempté ces Religieux de leur Jurisdiction, & que les Papes se fussent déclarez les seuls Evêques immédiats de tout l'Ordre. Nous aurons lieu dans la suite de parler de ces différends, qui firent tant d'éclat à la Cour de Rome, & dans toute l'Eglise.

A peine le Roi Baudoüin avoit les yeux fermez, qu'il se forma dans Antioche, contre les droits de la Princesse mineure, deux différentes conspirations, & qui pensérent allumer une guerre civile *Wil. Tyr. 14. c. 4.*

Raimond Dupuy.

vile entre les Princes Latins de l'Orient. La Doüairiére d'Antioche, semblable à la plûpart des Souverains, qui ne croyént point aparemment avoir des parens, & aussi mauvaise mere qu'elle avoit été fille ingrate, ne vit pas plûtôt le Roi son pere dans le tombeau, qu'elle ne songea plus, au préjudice de sa propre fille, qu'à se rendre maîtresse de la Principauté. Ponce, Comte de Tripoli, & le jeune Courtenay, qui venoit de succéder au Comte Josselin son pere, entrérent secrettement dans ses intérêts; & plusieurs habitans d'Antioche s'engagérent d'introduire dans la Ville les troupes de ces deux Princes.

A l'insçu de ce premier parti, il s'étoit formé une autre cabale, & qui n'étoit pas moins dangereuse. Roger, Duc, & depuis Roi de Sicile, cousin de la petite Princesse, & de la même Maison, soit qu'il prétendit que la Principauté d'Antioche étoit un Fief masculin, ou qu'à l'exemple des Princes ambitieux, il crut justes & permis tous les moyens qui conduisent au Trône, entreprit de dépoüiller la Princesse mineure. Il avoit ses partisans dans la Ville; & ces différens desseins se conduisoient avec beaucoup d'artifice & de secret. Mais il y eut des habitans, qui n'entrans ni dans l'un ni dans l'autre parti, découvrirent cette double conju-

ration;

ration : ils en donnérent aussi-tôt avis au Gouverneur, que le Roi Baudoüin y avoit mis avant sa mort. Ce Commandant, quoique soutenu de la garnison, ne se trouvoit pas assez fort contre le nombre prodigieux d'Habitans d'une aussi grande Ville ; ainsi il dépêche couriers sur couriers au Roi de Jérusalem, pour le conjurer de se rendre incessamment à Antioche, s'il vouloit en conserver la Principauté à l'héritiére.

Raimond Dupuy.

Foulques ayant reçu de si fâcheuses nouvelles, partit sur le champ avec ce qu'il put trouver de Cavaliers en état de le suivre ; & il étoit accompagné d'Anselin de Brie, & de frere Joubert hospitalier, qui partageoient sa faveur, & qu'il avoit admis dans sa confiance la plus intime. Pour se rendre par terre à Antioche, il falloit que le Roi de Jérusalem passât sur les terres du Comte de Tripoli son vassal ; mais ce Comte & celui d'Edesse à la tête de leurs Troupes s'opposérent à son passage. Le Roi voyant une félonie aussi déclarée, jugea bien qu'il y avoit un grand parti formé contre sa Niéce, & que le salut de cette jeune Princesse consistoit à prévenir ces Princes, & à entrer le premier dans Antioche. Mais comme il n'avoit pas avec lui assez de Troupes pour s'ouvrir le passage l'épée à la main, il feignit de céder à la force ;

Raimond Dupuy.

il retourna tout court sur ses pas : & pour éblouïr les espions, il fit même reprendre à son escorte la route de Jérusalem, & marcha quelque-tems lui-même au milieu de ce corps de Cavalerie.

Il s'en détacha ensuite, & la nuit, accompagné seulement de ses deux favoris, il gagna le bord de la Mer, se jetta dans une Barque, & arriva à l'embouchure du fleuve Oronte, & au Port de saint Siméon, qui n'est qu'à cinq lieuës d'Antioche, d'où il se rendit secrettement aux portes de cette Ville : il y fut introduit par le Gouverneur, & par ses Partisans.

Ce Prince plein de hauteur & de courage, y eut bien-tôt fait reconnoître son autorité; sa presence & sa fermeté effrayérent les Conjurez; il fit arrêter les plus mutins, & pour prévenir de pareilles entreprises, il résolut, de concert avec le Patriarche & les plus considérables Seigneurs de la Principauté, de marier incessamment la jeune Princesse, quoiqu'elle ne fut pas encore nubile; & de lui choisir pour mari un Prince qui lui servît de tuteur & de pere, & qui fût capable de défendre ses Etats.

La dot de la Princesse d'Antioche étoit trop brillante pour craindre qu'elle manquât de parti; mais la situation de ses Etats environnez de tous côtez par les Infidèles, demandoit un Prince habile &

plein

plein de valeur, qui sçût retenir les mutins dans leur devoir, & en même-tems s'oposer aux incursions continuelles des Infidèles. Raimond Dupuy.

Le Roi de Jérusalem jetta les yeux sur Raimond, frere de Guillaume dernier Comte de Poitiers & d'Auvergne, & Duc d'Aquitaine, Prince rempli de courage, & qui en avoit donné des preuves éclatantes dans toutes les guerres où il s'étoit trouvé. Il y avoit eu entr'eux, pendant que Foulques étoit en Europe, différens sujets d'animosité; mais le Roi sacrifia généreusement son ressentiment aux intérêts de sa Niéce; & la valeur & le mérite du Comte lui firent aisément oublier d'anciens démêlez.

Le Patriarche & les Seigneurs les plus considérables de la Principauté, ayant aprouvé les vûës du Roi, ce Prince fit choix pour cette négociation de l'hospitalier Joubert. Il en étoit très-capable par la sagesse de sa conduite, qui depuis l'éleva à la premiére dignité de son Ordre. Cet Hospitalier s'embarqua aussitôt, passa en France & de-là à la Cour de Henry I. Roi d'Angleterre, où il aprit que le Comte de Poitiers qui étoit son parent, s'étoit retiré. L'Ambassadeur vit le Comte, & tant par des motifs de religion, que par l'importance de l'établissement qu'il lui proposoit, il le détermina à passer en Syrie. Le Prince

Raimond Dupuy. & l'Ambassadeur sortirent de cette Isle ; arrivérent en France, & se rendirent ensuite en Provence pour s'y embarquer. Le succès de cette grande affaire dépendoit du secret, & de prévenir un puissant armement que Roger Duc de Calabre & depuis Roi de Sicile, vouloit envoyer en Syrie, pour soutenir les Partisans. Malheureusement pour le Comte & pour l'Ambassadeur, il ne se trouva point dans les Ports de Provence, de vaisseaux qui fissent voile en Orient, & ils aprirent avec chagrin qu'ils ne pourroient s'embarquer que sur la flotte même de Roger. Quelque précaution que l'Ambassadeur eût prise pour cacher sa commission & ses desseins, ce Duc averti que le Comte & l'Ambassadeur cherchoient à passer en Orient, avoit donné ordre, s'ils se trouvoient dans ses Ports, de les arrêter. Ses espions répandus de tous côtez, examinoient avec soin tous ceux qui se presentoient en qualité de passagers : cependant l'Hospitalier trompa leur vigilance, & s'étant déguisé lui-même, & ayant fait déguiser le Comte, ils se séparérent, passérent en Calabre, & furent reçûs en qualité de Marchands dans deux différens Navires qui alloient mettre à la voile; & ce furent les vaisseaux mêmes de Roger, qui conduisirent le Comte & l'Ambassadeur dans le Port le plus voisin de la ville d'Antioche. Le Patriarche en presence

presence du Roi, maria peu de jours après, ce Comte avec la jeune Princesse; & dans une assemblée générale des Etats, le Comte fut reconnu solemnellement pour Prince d'Antioche, & les grands de l'Etat lui prêtérent le serment ordinaire de fidélité. Raimo Dupuy

Mais pendant que Foulques ne paroissoit occupé que du soin d'affermir l'autorité du Comte, les frontiéres de son Royaume furent ravagées par différentes courses des Arabes & des Sarrasins d'Ascalon. Cette Ville, à l'égard des Sarrasins d'Egypte, étoit comme la clef 113 de la Palestine : les Califes n'y avoient oublié aucune des fortifications dont l'usage étoit connu en ce tems - là. Outre une garnison nombreuse qu'ils y entretenoient, & qu'on changeoit tous les trois mois; ces Princes, pour interresser les habitans à la défense de cette Place, leur donnoient à tous une solde particuliére, qu'on payoit même à tous les enfans mâles, si - tôt qu'ils étoient nez, en sorte que tout étoit soldat dans Ascalon; & on n'y connoissoit guéres d'autre profession. C'étoit même à l'égard des Sarrasins d'Egypte, l'école où les jeunes gens venoient aprendre le métier de la guerre; on les voyoit tous les jours en parti, & se mettre en embuscade pour surprendre les Habitans de la campagne, & même

Raimond Dupuy.

les Pélerins d'Occident, qui du Port de Jaffa, où ils avoient débarqué, prenoient le chemin de Jérusalem.

La Reine Mélisende à qui le Roi en son absence avoit laissé la régence de l'Etat, tint à ce sujet plusieurs conseils, & après différens moyens qu'on proposa pour réprimer les courses des Infidèles, on n'en trouva point de plus convenable que de relever les murs de Bersabée.

Cette Place qui étoit anciennement de la Tribu de Siméon, n'est éloignée que de deux lieuës des Montagnes de Séir, qui séparent la terre de Promission, de l'Arabie Pétrée, & elle se trouve à six lieuës d'Ascalon. * On résolut, après l'avoir fortifiée, d'y entretenir en tout tems un corps de troupes capables de s'oposer aux courses des Arabes, & aux partis qui sortoient souvent d'Ascalon. La Reine fit travailler à cet ouvrage avec beaucoup de diligence ; & quand il fut hors d'insulte, cette Princesse en confia la défense aux Hospitaliers, qui y mirent une forte garnison tirée de leur Ordre : & ces Soldats Religieux, pleins de ce premier esprit de leur institut, en firent une Place d'armes, & en même-tems un asile pour tous les Chrétiens de ce canton.

Ces Chevaliers & les Templiers séparez par brigades, ne partoient point des fron-

* De communi consilio traditur fratribus domûs Hospitalis, quæ est Hierosolymis, qui usque in præsens debitâ custodierunt diligentiâ. *Willel. Tyr.* 14. c. 22.

frontiéres, & faisoient face de tous côtez contre les entreprises des Infidèles. Ce petit Royaume étoit pour ainsi dire bloqué & assiégé soit par différens Princes Turcomans, soit par les Arabes du Desert, ou par les Sarrasins d'Egypte. Le zèle de ces Chevaliers, leur valeur, & le bruit de leurs exploits, les rendoient aussi chers à tous les Chrétiens, qu'ils étoient redoutables aux Barbares, dans un siécle surtout où il sembloit que le salut des hommes fût attaché à la conservation de la Terre Sainte. Tout ce qui s'y passoit attiroit l'attention des Papes, des Princes & des Peuples les plus éloignez. C'étoit l'affaire des Particuliers comme celle des Souverains; on ne connoissoit rien de plus méritoire pour obtenir le pardon de ses péchez, que de contribuer à la défense des saints Lieux. Il ne se faisoit guéres de Testamens, où il n'y eût un article en faveur des Ordres Militaires: plusieurs Princes vouloient même être ensévelis avec l'habit de l'un ou de l'autre; & dans le siécle dont nous parlons, cette sorte de dévotion fut poussée si loin, qu'on vit des Souverains s'enrôler dans cette sainte Milice, quitter le gouvernement de leurs Etats, & d'autres par une disposition dont il n'y avoit point d'exemple, en destiner aprés leur mort la souveraineté même aux Hospitaliers & aux Templiers.

Raim Dupt

Raimond Dupuy.

verain. Il se tint pour cela différentes assemblées entre les Navarrois & les Arragonnois, sans que les Seigneurs & les Deputez des deux Nations pussent convenir du Prince, qui devoit remplir le trône du grand Alphonse : chacun vouloit faire tomber les suffrages sur un Prince de sa nation. Cette concurrence & la jalousie si naturelle entre des peuples voisins, rompit l'union qui subsistoit depuis près de soixante ans entre ces deux Royaumes. On se sépara ; les Navarrois élurent pour leur Souverain Dom Ramire, Prince du Sang de leurs anciens Rois ; & les Arragonnois de leur côté déférérent leur Couronne à un autre Prince, aussi apelé Ramire, frere du grand Alphonse, quoique ce Prince fût Prêtre, & que depuis plus de quarante ans, il eût fait profession de la vie Monastique, dans l'Abbaye de saint Pons de Thomiers en Languedoc; qu'il eût été depuis Abbé de Sahagun, & même élû successivement Evêque de Burgos, de Pampelune & de Balbastro.

Ce Prince ayant obtenu d'Anaclet, d'autres disent d'Innocent II. dispense de ses Vœux, épousa Agnès sœur de Guillaume, Comte de Poitiers, & de Raimond, Comte d'Antioche. Il en eut une fille apelée Pétronille ; & la Reine, mere de cette jeune Princesse, étant morte peu après, ce Roi Moine, & Prêtre & marié,

* qui

* qui ne se sentoit aucune de ces grandes qualitez si nécessaires sur le trône, & peut-être par un juste remords de conscience, résolut de retourner dans son Convent. Il convint avec Raimond Bérenger, Comte de Barcelone, & fils du Templier dont nous venons de parler, qu'il épouseroit sa fille quand elle seroit dans un âge plus avancé ; & en conséquence de ce traité il lui remit dès ce tems-là le Gouvernement de l'Etat, dont Raimond Bérenger se chargea sous le titre de Prince d'Arragon. Raimo[nd] Dupu[y]

La nouvelle du choix de ces deux Nations, fait au préjudice du testament d'Alphonse, étant passée dans la Palestine, le Patriarche ** de Jérusalem Supérieur des Chanoines du saint Sépulcre ; & les Maîtres des deux Ordres militaires, tinrent différens conseils avec les

* Romani Pontificis venia (sic credimus) ut rex, conjux & Sacerdos idem esset impetratum ; Agnes Guillelmi Pictavorum & Aquitanicæ Principis connubio juncta. *Mariana. l.* 10. *c.* 15. *p.* 512.

** Patriarchalis si quidem Ecclesia quæ est Dominici Sepulchri sub monte Calvariæ Canonicos habet Regulares, secundùm habitum & regulam Sancti Augustini viventes ; habent autem Priorem ad quem cum prædictis Canonicis pertinet eligere Patriarcham, qui est eis loco Abbatis. *Jacob vitri Hist. Hierosol c.* 58. *page* 1090.

Raimond Dupuy.

les principaux de chaque maiſon, au ſujet de cette grande affaire, & on réſolut d'envoyer des Députez en Eſpagne, pour demander l'exécution du teſtament du Roi défunt, ou du moins pour traiter de ſa ſucceſſion, d'une maniére convenable aux intérêts des Légataires.

Raimond Dupuy fut chargé de cette négociation, il l'accepta volontiers, & il partit accompagné de quelques anciens Hoſpitaliers dont le Conſeil de l'Ordre avoit fait choix. Guillaume Patriarche de Jéruſalem & les Templiers nomméreat de leur côté des Députez : ils arrivérent tous heureuſement en Eſpagne : mais ils trouvérent des difficultez inſurmontables dans la pourſuite d'une affaire ſi délicate.

Les Navarrois & les Arragonnois, au préjudice du teſtament du Roi Alphonſe, s'étoient déja choiſi de nouveaux Souverains. Ces Princes étoient en poſſeſſion du Trône, quand les Députez de la Terre-Sainte arrivérent en Eſpagne, & il n'y avoit pas beaucoup d'aparence, qu'ils en deſcendiſſent volontairement pour faire place à des Etrangers. On ne laiſſa pas d'entrer d'abord dans quelques négociations : mais comme de pareilles prétentions deſtituées de forces ſont ordinairement peu conſidérées, on ſe contenta de propoſer aux Députez quelque eſpéce de dédommagement,

gement, s'il y en peut avoir pour des Couronnes ; & même on embarrassoit tous les jours les Députez dans un labyrinthe de vaines propositions, dont ils ne voyoient point la fin. La négociation tomba insensiblement ; le Navarrois enfin levant le masque, prétendit que le feu Roi n'avoit pû disposer de sa Couronne au préjudice de ses légitimes héritiers, ou du droit naturel qu'ont des peuples au défaut d'héritiers, de se choisir eux-mêmes un Souverain ; & par cette déclaration il ôta toute espérance de traiter avec lui. Raimond Comte de Barcelone & Prince d'Arragon en usa plus généreusement, & il résolut de faire quelque justice aux Légataires du Roi Alphonse. Raimon Dupuy

On convint que si le Comte & la jeune Reine Pétronille, qu'il devoit épouser, mouroient sans enfans, la Couronne d'Arragon retourneroit aux Ordres militaires & aux Chanoines du saint Sépulcre : que cependant les uns & les autres auroient certain nombre de Vassaux, dans les Places qu'on reprendroit dans la suite sur les Maures, & que ces Vassaux seroient obligez de prendre les Armes, & de suivre les Religieux militaires d'Espagne, quand ils marcheroient en campagne contre ces Infidèles. 1134. Zurita. t. 1. l. c. 4. fo 40. Mariana. l. 1[illegible] 18.

Outre ces conditions on céda aux Légataires de cette Souveraineté des terres

&

Raimond Dupuy. & des Châteaux considérables par leurs dépendances, capables d'entretenir un grand nombre de Chevaliers. On ajouta à ces Terres & à ces Seigneuries, le dixiéme des tributs qui se levoient dans tout le Royaume, & le cinquiéme des contributions qu'on tiroit des Terres des Maures ; il fut arrêté que les Rois d'Arragon ne pourroient jamais faire la paix avec les Infidèles, sans la participation du Patriarche de Jérusalem, & des deux Ordres militaires. Ce traité fut signé & ratifié dans le mois de Septembre de l'année 1141. & le Pape Adrien IV. & Foulques Roi de Jérusalem, y donnérent depuis leur aprobation.

Raimond Dupuy ayant terminé une affaire si importante, s'embarqua avec les autres Députez, reprit la route de la Palestine, & arriva heureusement à Jérusalem. Il y fut reçu avec cette joïe sincére, & ce tendre respect qu'inspiroit sa rare vertu. Brompton & Roger de Howeden, historiens Anglois, & qui vivoient dans le même siécle, le nomment
1141. dès ce tems-là GRAND-MAITRE, & c'est en cette qualité que nous parlerons dans la suite de cet illustre Chef des Hospitaliers, & de ses Successeurs, dont la plûpart sacrifiérent leur vie pour la défense de la Terre Sainte.

Cet ancien Royaume de David, ou pour mieux dire, l'héritage de JESUS-

CHRIST,

Christ, perdit en ce tems-là son Roi en la personne de Foulques d'Anjou. Ce Prince étant à la chasse dans la plaine d'Acre, se tua en tombant de cheval; & trouva dans un exercice de paix la mort qu'il avoit affrontée tant de fois à la guerre. Il laissoit deux enfans fort jeunes, Baudoüin l'aîné, âgé de treize ans, & Amaulry qui n'en avoit que sept. Reine Dagen

La mort du Roi fit naître des cabales ausquelles la plûpart des minoritez sont exposées, & ouvrit depuis la porte aux invasions des Turcomans & des Sarrasins. La Reine Mélisende, mere des jeunes Princes, prétendoit non-seulement à la Régence qu'on ne lui disputoit point, mais elle vouloit être reconnuë pour Reine de son chef, & pour seule Souveraine de l'Etat en qualité de fille de Baudoüin du Bourg. Les Grands, au contraire, qui se voyoient environnez d'Ennemis redoutables, vouloient avoir à leur tête un Capitaine & un Roi. Ces contestations soutenuës par différens partis, pensérent dégénérer en une guerre Civile. On convint à la fin de remettre la décision de ce grand différend à la majorité de Baudoüin. Mais peu de tems après, les Seigneurs le firent couronner à l'insçû de la Reine sa mere, à laquelle cependant pour le bien de la paix, il fut obligé depuis de céder la moitié du Royaume. 1142.

Dans l'intervale entre la mort de Foul-

ques

Raimond Dupuy.

ques & le couronnement de Baudoüin III. son fils, les Chrétiens Latins perdirent le Comté d'Edesse, apelé en ce tems-là *Rouba* ou *Robais*. Nous avons dit que Baudoüin du Bourg étant parvenu à la Couronne, avoit remis cette principauté à Josselin de Courtenay son parent, suivant ce qui avoit été pratiqué par Godefroy de Boüillon, son frere : pour attacher des Princes & des Seigneurs Croisez à la défense de la Terre-Sainte, ils leur en avoient donné les principales Seigneuries à titre d'inféodation. De-là étoient venus les Comtes d'Edesse, de Tripoli, de Joppé ou de Jaffa, & depuis d'Ascalon & de Galilée, les Seigneurs d'Yblin, de Montroyal, de Thoron, de Sydon, de Tyr, d'Acre & de Césarée, tous Seigneurs de la premiére Noblesse de ce nouvel Etat.

Josselin de Courtenay, dont nous venons de parler, s'étoit maintenu dans sa principauté par mille actions de valeur, contre toutes les entreprises des Infidèles: mais ce Seigneur étant mort, le fils qu'il laissa héritier de ses Etats, n'hérita pas de ses vertus. Le jeune Courtenay, élevé dans les délices & le luxe des Orientaux, passoit sa vie dans la débauche : & pour avoir moins de témoins de ses déréglemens, il avoit quitté Edesse, & s'étoit retiré avec les ministres de ses plaisirs à Turbessel, Ville située à 24 milles de l'Euphrate, en-deça de ce fleuve par raport à la Palestine. Oma-

Omadeddin Zenghi, Turcoman Selgeucide, Sultan de Mosul & d'Alep, & le plus puissant Prince de l'Orient, instruit de la mollesse dans laquelle le jeune Courtenay passoit sa vie, entra dans son Païs & assiégea Edesse. Courtenay qui n'étoit environné que par des favoris lâches & effeminez, n'eut pas le courage de s'enfermer dans sa Capitale, & de s'y défendre ou de s'y ensévelir; il en vit même le siége sans faire le moindre mouvement pour y jetter du secours : & Zenghi lui auroit enlevé le reste de ses Etats avec la même facilité, si ce Prince naturellement dur & cruel, dans le tems qu'il se préparoit à continuer ses conquêtes, n'eût été assassiné dans sa tente par ses propres domestiques. Il laissa deux enfans, Coteledin & Noradin. L'aîné régna à Mosul; & la Principauté d'Alep fut le partage de Noradin son cadet : Prince sage, habile, plein d'équité, soldat & Capitaine, grand Général, ennemi des Chrétiens par principe de religion, & qui se trouva souvent aux mains avec les Hospitaliers & les Templiers.

Raimond Dupuy. 1143.

Depuis la perte d'Edesse, les affaires des Chrétiens Latins commencérent à décliner en Orient. Godefroy de Boüillon, les deux Baudoüins, Foulques d'Anjou, le fameux Boémond, le brave Tancréde, le vieux Courtenay & le Comte de Toulouse n'étoient plus; & leurs descendans

Raimond Dupuy. descendans amollis par les délices de l'Asie, occupoient à la vérité leurs Places, mais sans les remplir : il n'y avoit que le jeune Roi Baudoüin, & les deux Ordres militaires, qui s'oposassent avec courage aux entreprises des Infidèles. Mais comme leurs forces ne répondoient point à leur valeur, on résolut d'avoir recours aux Princes de l'Europe, & de solliciter une nouvelle Croisade, qui chassât entiérement les Infidèles de la Terre-Sainte. Dans cette vûë on dépêcha en Europe l'Evêque de Zabulon ; il débarqua à Marseille : la premiére Croisade étoit sortie de France, & il venoit en solliciter une seconde.

1143. Loüis VII. étoit alors sur le Trône, jeune Prince bien-fait, plein de courage, mais incertain de sa conduite, plus scrupuleux que dévot, & qui ignoroit le grand art de régner. Le Député de Baudoüin ne pouvoit venir à la Cour dans une conjoncture plus favorable. Le Roi étant en guerre contre Thibault Comte de Champagne & de Blois, son Vassal, la résistance qu'il trouva au Siége de Vitry en Perthois l'irrita contre les habitans ; & après avoir emporté la Place l'épée à la main, il y fit mettre tout à feu & à sang : on prétend meme que treize cens personnes de tout sexe, hommes, femmes & enfans, qui s'étoient

toient réfugiez dans la principale Eglise, périrent dans cette incendie. De justes remords ayant succédé à une exécution si terrible, ce Prince * résolut d'expirer sa faute par le voyage de Jérusalem, la ressource & l'asile en ce tems-là des plus grands pécheurs. Il communiqua son dessein au Pape Eugène III. qui étoit alors sur la Chaire de saint Pierre ; & afin qu'il pût faire ce pélerinage d'une maniére plus utile pour les Chrétiens de la Terre-Sainte, il le pria de vouloir bien, à l'exemple d'Urbain II. faire prêcher une nouvelle Croisade.

Raimond Dupuy.

Preuves de l'Histoire des Comtes de Poitou, p. 483.

Ce Pontife, qui de Moine de l'Ordre de Clairvaux, & de disciple de S. Bernard, étoit parvenu sur la Chaire de saint Pierre, donna de grandes loüanges au pieux dessein de Loüis, & afin de répondre à ses intentions, il envoya des Brefs dans toute la Chrétienté, pour exhorter les Princes & leurs Sujets à prendre les armes.

* Ludovicus Rex Viriacum Castrum comitis Theobaldi caput, ubi igne admoto, Ecclesiâ incensâ, & in eâ mille trecentæ animæ diversi sexûs & ætatis sunt igne consumptæ ; super quo Rex Ludovicus misericordiâ motus plorasse dicitur, & hâc de causâ peregrinationem Hierosolymitanam aggressus à quibusdam æstimatur.

Rob. de monte appendix ad Sigeb. ad annum 1143.

Raimond Dupuy.

armes. Il chargea même saint Bernard, qui étoit l'oracle de son siécle, de prêcher la Croisade en France & en Allemagne ; & pour engager les Fidèles à prendre la Croix, il ouvrit les tresors de l'Eglise, & accorda une Indulgence pleniére à tous les Croisez.

Gaufrid vita sancti Bernardi.

Le saint Abbé de Clairvaux, sur les ordres du Pape, quitte sa retraite, passe successivement à la Cour du Roi de France & de l'Empereur Conrard, monte en Chaire, prêche, tonne, & plein de feu & d'indignation, represente quelle honte c'étoit pour les Chrétiens de souffrir que l'héritage de JESUS-CHRIST, & que la terre arrosée de son précieux Sang, fût à la veille de retomber sous la tyrannie des Infidèles. Il n'oublie rien pour toucher ses auditeurs, & pour les engager à prendre les armes ; on prétend même qu'emporté par son zèle, il prédit hautement une victoire certaine, & la défaite entiére des Infidèles. Les charmes de son éloquence, ses expressions tendres & pathétiques, la réputation de sa sainteté, les heureux succès qu'on prétend, comme nous l'avons dit, qu'il annonçoit hautement, des miracles éclatans que les auteurs de sa vie lui attribuënt à ce sujet, & qu'on peut regarder comme les Lettres de créance les plus sûres pour un Prophête ; tout cela fit prendre les armes à l'Empereur, au Roi de France, & à la

la plûpart des Princes & des Seigneurs leurs Vassaux. Raimond Dupuy.

Un enfant boiteux ayant été presenté à saint Bernard en presence de l'Empereur, le saint Abbé fit le signe de la Croix, releva l'enfant, & lui ordonna devant toute l'Assemblée de marcher ; se tournant ensuite vers Conrard : *Ceci a été fait pour vous*, lui dit-il, *afin que vous connoissiez que Dieu est vraiment avec vous, & que votre entreprise lui est agréable.*

Plusieurs Seigneurs François & Allemands, persuadez que l'Abbé de Clairvaux étoit dépositaire de la puissance du Ciel, & que comme un autre Moyse, il feroit des miracles pour introduire le peuple de Dieu dans la Terre de promission, firent de grandes instances dans un Concile tenu à Chartres pour l'obliger à prendre le commandement général * de l'Armée ; mais l'homme de Dieu, qui n'étoit pas moins prudent que zèlé, se contenta d'en être le Hérault & la Trompette. Après avoir accompli sa Mission, il se retira dans son Abbaye, & laissa aux Princes guerriers l'honneur & les périls de l'exécution. 1146.

L'Em-

* De cætero, verbum illud, quod jam, ni fallor, audistis, quomodò videlicet in Conventu Carnotensi, quonam judicio satis miror, me quasi ducem & principem militiæ elegerant. *Divi Bernardi Ep. 256. ad Eug. Pap.*

aimond upuy. 1147.

L'Empereur & le Roi de France mirent chacun de leur côté un nombre prodigieux de troupes ſur pied : on comptoit dans chaque Armée juſqu'à ſoixante & dix mille hommes d'armes, ſans la Cavalerie legére & l'Infanterie ; il ſembloit que tous les François & les Allemands de concert euſſent réſolu d'abandonner leur Païs ; & s'il s'en trouvoit quelques-uns capables de porter les armes, que différentes raiſons retinſſent dans leur Patrie les nouveaux Croiſez par une eſpéce d'inſulte, & comme pour leur reprocher leur lâcheté, leur envoyoient une quenoüille & un fuſeau. Les femmes mêmes renouvelant l'Hiſtoire ou la Fable des Amazones, parurent dans une Revuë, armées & à cheval, & formoient différens Eſcadrons.

Eléonore Reine de France, & femme de Loüis VII. étoit à la tête de ces Héroïnes, Princeſſe d'une rare beauté, qui par ſon mariage avoit aporté les Provinces de Guyenne & de Poitou au Roy, & qui auroit fait les délices de ce Prince, ſi dans la recherche des plaiſirs elle ſe fût moins laiſſée emporter à l'ardeur de ſon tempérament ; ou qu'elle n'eût pas été ſoupçonnée de les partager avec d'autres qu'avec le Roi ſon mari.

Cependant il ſembloit que l'Allemagne & la France euſſent entrepris de ſubjuguer l'Aſie entiére ; du moins ces nom-

nombreuses Armées qui avoient à leur tête deux grands Princes, & commandées par des Officiers pleins de valeur, n'étoient que trop capables d'en faire la conquête. Mais la perfidie des Grecs toûjours jaloux & inquiets de ces grands armemens, l'ignorance des chemins, l'infidélité des Guides, le manque de vivres, & des troupes nombreuses & redoutables qui s'oposérent à leur passage, ruïnérent l'une & l'autre Armée chrétienne, avant même qu'elles arrivassent dans la Palestine. On tenta inutilement le siége de Damas, que des Chrétiens même firent échoüer. Raimond Dupuy.

Conrard partit le premier, & arriva à Constantinople sur la fin de Mars de l'année 1147. Ce Prince étoit Beau-frere d'Emmanuel Comnéne, qui gouvernoit alors l'Empire d'Orient. Ces deux Princes avoient épousé les deux filles de Bérenger le vieux, Comte de Luxembourg. Cette alliance avoit fait présumer au Prince Allemand qu'il en seroit bien reçu; le perfide Grec le traita pour sa personne comme son allié, & à l'égard de ses troupes, en ennemi mortel. Par son ordre, dans tous les lieux où passérent les Allemands, on empoisonna les puits & les fontaines; on vendoit très cher à ces Etrangers de la farine où l'on avoit mêlé de la chaux & du plâtre. L'Empereur qui voyoit dépérir son Armée,

Raimond Dupuy.

mée, passa le Détroit. Son Beau-frere lui avoit donné des guides, qui après l'avoir égaré par de longs détours dans les montagnes & les rochers de la Cappadoce, livrérent son Armée demi-morte de faim & languissante entre les mains des Infidèles, qui la taillérent en piéces.

Le Roi de France ne fut guéres plus heureux ; & quoiqu'au passage du fleuve Méandre, il eût remporté une victoire considérable sur les Infidèles en arrivant à Antioche, il tomba dans une disgrace, à laquelle il fut peut-être plus sensible qu'à la perte même d'une bataille.

Raimond de Poitiers, oncle paternel de la Reine de France, étoit alors, du chef de sa femme, Souverain de cette grande Principauté. Ce Prince né François & Sujet du Roi, reçut Loüis & la Reine sa niéce avec toutes les marques de respect, & tout l'accueil qui étoient dûs à son Souverain. Ce ne furent pendant les premiers jours que fêtes, que bals & que tournois. Raimond qui prétendoit tirer des avantages solides de l'arrivée des François dans ses Etats, ajouta à toutes ces démonstrations de la joye la plus sincére, de magnifiques presens qu'il fit au Roi & aux principaux Chefs de son Armée. Il avoit en vuë d'engager Loüis, avant qu'il passât dans la Palestine, à tourner ses armes contre des Princes Mahométans ses voi-

sins,

fins, avec lesquels il étoit actuellement en guerre. La Reine sa Niéce à sa priére en parla au Roi, & employa les instances les plus pressantes. L'intérêt du Prince son oncle, n'étoit pas le seul motif qui la faisoit agir. On prétend que cette Princesse, peu scrupuleuse sur ses devoirs, & devenuë éprise d'un jeune Turc baptisé, apelé Saladin, ne pouvoit se résoudre à s'en séparer. Elle eut bien souhaité, pendant que le Roi auroit marché contre les ennemis de son Oncle, qu'il l'eût laissée dans Antioche. Le Roi qui commençoit à soupçonner quelque chose d'un si indigne commerce, pour en éviter les suites, ne trouva point d'autre remède que de la tirer la nuit d'Antioche, & de lui faire prendre la route de Jérusalem. Il n'y fut pas plûtôt arrivé que l'Empereur d'Allemagne le vint joindre avec les tristes débris de son Armée. Ces deux Princes formérent le siége de Damas; ils en croyoient le succès si infaillible, que de concert ils promirent la souveraineté de cette Place & du Païs qui en dépendoit, à Thierry Comte de Flandres. Mais leur intention étant devenuë publique, quelques Seigneurs Latins, dont les Peres, depuis la premiére Croisade, s'étoient établis dans la Syrie, jaloux qu'on leur préférât le Comte de Flandres, qu'ils

Raimond Dupuy.

Raimond Dupuy. traitoient à leur égard d'étranger & de nouveau venu, par une énorme trahison & une intelligence criminelle avec les Infidèles, firent échoüer l'entreprise; en sorte que Loüis & Conrard détestans leur méchanceté, revinrent en Europe

1148. avec les malheureux restes de ces grandes Armées, & l'un & l'autre avec plus de chagrin que de gloire.

Si on en croit la plûpart des Historiens, il ne périt pas moins de deux cens mille hommes dans cette malheureuse expédition. Il y eut même plusieurs des plus grandes Maisons, soit de France & d'Allemagne, qui furent éteintes. Ceux qui se trouvoient interressez dans une perte si générale, osérent l'attribuer à Saint Bernard; le Pere lui redemandoit son fils, la femme son mari, & les plus emportez le traitoient de faux Prophète. Le saint Abbé, pour se défendre, fut obligé de faire une Apologie qu'il adressa au Pape Eugène III. *On nous accuse*, dit-il, *d'avoir fait de magnifiques promesses sans effet, comme si nous nous étions conduits dans cette affaire avec témérité: nous n'avons fait qu'exécuter vos ordres, ou plûtôt ceux que Dieu nous donnoit par vous.*

Il aporte ensuite l'exemple de Moïse, qui ayant tiré d'Egypte les Israëlites, ne les fit point entrer dans la terre fertile qui leur avoit été promise, quoiqu'il

qu'il n'agit que suivant l'ordre de Dieu, confirmé par des miracles ; & il soutient que les Croisez n'ont pas été moins incrédules ni moins rebelles que les Israëlites. C'est une des raisons sur laquelle Othon Evêque de Frisingues, & frere uterin de l'Empereur Conrard, apuye le plus. Ce Prélat pour disculper saint Bernard son ami, prétend que les vices qui régnoient dans les Armées chrétiennes, avoient arrêté l'effet de ses prédictions. Mais ne pouvoit-on point dire à l'Evêque Allemand, que ce raisonnement étoit peut-être plus spécieux que solide, puisque si le saint Abbé avoit été doüé du don de prophétie en cette occasion, il auroit dû connoître à la faveur de cette lumiére surnaturelle, que les Croisez offenseroient Dieu, & qu'au lieu des victoires que son ministére leur faisoit espérer, il les puniroit par tous les malheurs dont ils furent accablez. Aussi cet Historien qui semble avoir senti la foiblesse de son propre raisonnement, revient à avoüer ingénuëment, que l'esprit de prophétie * n'anime pas les Prophêtes en toutes les occasions.

Raimond Dupuy.

De rebus gestis Friderici Imperatoris. l. 1. c. 60.

Quoiqu'il en soit des causes de ce malheureux

* Quamquam & spiritus Prophetarum non semper subsit Prophetis. *De rebus gestis Frideric. Imperatoris l. 1. c. 60. p. 231.*

Raimond Dupuy. heureux événement, qu'il ne nous eſt pas permis d'aprofondir, nous nous contenterons de dire que ces grandes Armées, qui ſe flâtoient de tant de conquêtes, ne purent prendre une ſeule des Places des Infidèles, & que les Chrétiens Latins de la Syrie & de la Paleſtine, furent enſuite réduits à un état qui ſembloit les menacer d'une ruïne totale & prochaine.

On n'avoit pas moins à craindre des Egyptiens, & du côté du midi. Le Roi, pour leur opoſer une barriére, fit relever les murailles de l'ancienne Gaza une des cinq Satrapies des Philiſtins, ſituée à ſept lieuës d'Aſcalon. Ce Prince en donna le gouvernement en propriété à l'Ordre des Templiers; * & ces Religieux guerriers, gens pleins de courage, dit Guillaume de Tyr, en firent une Place d'armes, d'où ils réprimérent les courſes de la garniſon d'Aſcalon, & forcérent enfin les Sarraſins à ſe renfermer dans leurs murailles.

1148. Cependant Norandin profitant de la conſternation, où la retraite des Croiſez avoit jetté les Peuples, entra à la tête de ſon Armée dans la Principauté d'Antio-

* Milites templi Gazam antiquam Paleſtinæ civitatem reædificant & turribus eam muniunt, Aſcalonitas graviter infeſtant.
Rob. de Monte appendix ad chron. Sig. p. 631.

d'Antioche, ravagea la campagne, & emporta plusieurs petites Places. Le Comte Raimond, consultant plûtôt son courage que ses forces, voulut s'oposer à ce torrent; mais il perdit la bataille; la plûpart de ses Troupes furent taillées en piéces, & il périt lui-même dans ce combat.

Raim
Dupu

D'un autre côté le Sultan de Coigni ou d'Iconium, entra depuis dans le Comté d'Edesse, ravagea le Païs, prit le jeune Courtenay, qui mourut peu après dans les fers de ce Barbare. Tout fuyoit devant lui; les Habitans des Villes & de la Campagne, & presque tous les Chrétiens qui se voyoient sans aucun secours, abandonnoient leur patrie & leurs maisons; & pour se soustraire à la domination des Infidèles, chacun tâchoit de gagner des Places chrétiennes. Baudoüin Roi de Jérusalem, pour faciliter au moins leur retraite, s'avança à la tête de sa Noblesse & des deux Ordres militaires, afin de leur servir d'escorte. Il mit tout ce peuple, hommes, femmes, enfans, bestiaux, bagages au milieu de ce qu'il avoit pû rassembler de troupes. Pendant qu'il étoit à l'Avant-Garde, lè Comte de Tripoli, avec Onfroy de Thoron, Connétable du Royaume commandoit l'Arriére-Garde, & dans cet Ordre ils prirent le chemin de la principauté d'Antioche. Norandin, qui ne pouvoit souffrir que cette

1150

 proye

Raimond Dupuy.

proye lui échapât, étant accouru à la tête de toute sa Cavalerie, cotoyoit l'Armée chrétienne, sur laquelle il faisoit pleuvoir à tous momens une grèle de fléches, afin de l'arrêter. Il tenta plusieurs fois d'enfoncer les Troupes chrétiennes ; & on ne faisoit point de lieuë qu'il ne fallût livrer un combat ; les Infidèles, pour retarder la marche d'une Armée déja embarrassée de bagage, revenoient à tous momens à la charge. Mais de quelque côté qu'ils tournassent, ils trouvoient toûjours ou le jeune Roi, ou le Comte de Tripoli à la tête des Hospitaliers & des Templiers, qui leur presentoient un front redoutable, & poussoient tout ce qui osoit aprocher du corps de l'Armée ; en sorte que Norandin n'ayant pû l'entamer, & faute de vivres, abandonna à la fin cette poursuite ; ainsi l'Armée chrétienne arriva heureusement sur les terres de la Principauté d'Antioche.

Mais pendant que le Roi étoit occupé à tirer ce Peuple de la servitude, il fut à la veille de perdre sa Capitale. Deux Princes Infidèles apelez les Jaroquins, Turcomans de nation, & dont le Pere ou l'Ayeul, avant que les Sarrasins eussent repris la Ville de Jérusalem, régnoit dans la Palestine, pressez par les reproches de leur mere, mirent sur pied une Armée considérable ;

partirent

partirent de leur païs, passérent par Damas, entrérent sur les terres des Chrétiens, & pénétrérent jusqu'aux portes de la sainte Cité. Raim Dupu

Les Habitans consternez les virent sur le soir se camper sur le Mont-Olivet. Ces Barbares se flâtoient d'emporter le lendemain par escalade, une Place où ils sçavoient bien que le Roi n'avoit point laissé de Garnison; mais par un excès de confiance si dangereux à la guerre, ils perdirent un de ces momens heureux, d'où dépendent les plus grands succès. Les Habitans, revenus de leur consternation, & encouragez par ce qu'il y avoit d'Hospitaliers & de Templiers dans la Ville, prirent les armes; & comme ils n'étoient point en un assez grand nombre pour défendre les murailles, au lieu d'attendre l'Ennemi dans la Place, à la faveur des ténèbres ils se jettent dans le Camp des Ennemis qu'ils trouvent ensévelis dans le sommeil, ils mettent le feu aux tentes, en coupent les cordages; & portent de tous côtez la terreur & la mort.

Les Infidèles surpris & épouventez d'une attaque imprévûë, cherchérent leur salut dans la fuite; tout se débanda sans tenir de route certaine. Ces Barbares fuyans du côté de Jéricho, tombérent dans un corps de Cavalerie, commandé par le Roi même, qui

Raimond Dupuy. ayant apris qu'ils étoient entrez dans ses Etats, s'avançoit au secours de Jérusalem. Plus de cinq mille furent taillez en piéces ; d'autres furent assommez par les Païsans chrétiens. La Garnison de Naplouse, qui les attendoit au retour, acheva de les disperser, & les poursuivit jusqu'au bord du Jourdain, où ces Infidèles, pour éviter l'épée des Chrétiens, & en voulant le passer à la nage, se précipitérent & furent noyez.

1151. Le Roi par represailles résolut à son retour d'aller ravager le territoire d'Ascalon : il se mit à la tête de son Armée, & suivi des Grands-Maîtres des deux Ordres militaires, & des principaux Seigneurs du Royaume, il entra dans le Païs, porta le fer & le feu de tout côté, & ruïna sur-tout quantité de Maisons de plaisance & Jardins, qui apartenoient aux principaux Habitans d'Ascalon. Il s'avança ensuite jusqu'aux portes de cette importante Place, & après l'avoir reconnuë lui-même, il résolut d'en former le siége. Mais comme il n'avoit pas de troupes pour une si grande entreprise, il convoqua toute la Noblesse de son Royaume. Des Pélerins qui ne faisoient que d'arriver, lui offrirent généreusement leurs services ; & des vieillards du païs, accablez d'années, reste glorieux de la premiére Croisade,

Croisade, accoururent dans le Camp. On assigna à chacun son quartier, pendant que Gérard Seigneur de Sidon, pour empêcher qu'on ne fit entrer du secours dans la Place, tenoit la mer avec quinze Galéres. **Raimon Dupuy.**

La ville d'Ascalon, une des cinq Satrapies des anciens Philistins, étoit située au pied d'une colline, au bord de la mer Méditerrannée, à sept lieuës de Gaza, Ville chrétienne, frontiére du Royaume de Jérusalem du côté de l'Egypte, & qu'on trouve en sortant du Desert, qui sépare ces deux Royaumes : Gaza étoit alors occupée par les Templiers.

La figure d'Ascalon étoit celle d'un demi cercle formé par la Ville & les maisons ; & le rivage de la mer en étoit comme le diamettre. Cette Place étoit environnée de hautes murailles, soutenuës de distance en distance de fortes tours, remplies de machines de guerre pour lancer des pierres & des dards. Les fossez étoient à fond de cuve & pleins d'eau, des ouvrages avancez empêchoient qu'on n'aprochât du corps de la Place ; on y avoit ajouté les fortifications que l'art de ce tems-là avoit pû inventer. Le Roi, tout jeune qu'il étoit, conduisoit lui-même un siége si important ; depuis le grand Godefroy de Boüillon, on n'avoit point vû à la Terre-Sainte, de Prince qui dans un âge

Raimond Dupuy. si peu avancé, joignît à une rare valeur tant de capacité & de talens pour la guerre. Le siége fut long & très-
1153. opiniâtre ; les attaques vives & conti-
Williel. nuelles ; la défense aussi courageuse,
Tyr. l. 17. & des sorties, ou plûtôt des Batailles fréquentes. Les Chrétiens n'emportoient point un pied de terrain qui ne leur coutât beaucoup de monde, & souvent ils perdoient le lendemain ce qu'ils avoient gagné la veille aux dépens de la vie de leurs plus braves soldats. Il y avoit déja cinq mois que le siége duroit avec cette alternative de bons & de mauvais succès, lorsqu'une puissante flotte venuë d'Egypte, & chargée de vivres & de troupes de débarquement, parut à la hauteur d'Ascalon. Cette flotte étoit composée de soixante & dix Galéres sans les Vaisseaux de charge, qui portoient une quantité prodigieuse d'armes & de vivres. L'Amiral Chrétien qui n'avoit que quinze Galéres, ne se trouvant pas des forces suffisantes pour disputer le passage aux Egyptiens, se retira en diligence ; & les Infidèles débarquérent leurs secours sans aucune oposition. Il fut reçû avec de grands cris de joïe de la part de la Garnison & des Habitans, qui du haut des tours insultoient à l'Armée Chrétienne, & demandoient aux soldats quand ils retourneroient à Jérusalém. Il sembloit

bloit effectivement que ce fût le seul parti qu'il y eût à prendre : c'étoit au moins le sentiment des Grands & de la plûpart des Chefs de l'Armée. Mais le Grand-Maître des Hospitaliers, soutenu du Patriarche & de la plûpart des Evêques, se trouva d'un avis contraire. * Il representa au Roi qu'une pareille démarche ne serviroit qu'à avilir le courage de ses soldats, & à rehausser celui des Ennemis, & qu'elle inspireroit peut-être au Soudan le dessein de former à son tour le siége de Jérusalem. On tint là-dessus plusieurs Conseils : enfin le Roi après avoir mûrement examiné les raisons de part & d'autre, se déclara pour le parti le plus honorable, & on résolut de continuer le siége. Raimond Dupuy

Cependant les Egyptiens qu'on avoit débarquez à Ascalon, après s'être remis des fatigues de la mer, firent des sorties fréquentes. Ils croyoient triompher aisément des Chrétiens, qu'on leur avoit representez abattus & rebutez de la longueur du siége : mais ils ne furent pas long-tems sans éprouver que la

* In oposita sententia Dominus Patriarcha, Dominus quoque Tyriensis erant cum Clero consortem habentes Dominum Raimundum Magistrum hospitalis cum fratribus suis. *Will. Tyr. L. 17. c. 18. p. 988.*

Raimond Dupuy.

la valeur suplée au nombre des Combattans, & les Chrétiens les repoussérent toûjours avec avantage. Comme il n'y avoit point de ces sortes de combats, qui ne coûtât beaucoup de monde aux Ennemis, les sorties devinrent moins fréquentes, leur ardeur se rallentit; le courage du soldat chrétien en augmenta, & les Templiers, après avoir comblé le fossé, poussérent leurs travaux le plus près qu'ils purent, de l'endroit de la muraille qui leur étoit oposé. Ils y firent conduire une tour ou une espéce de Château de bois fort élevé. Cette tour étoit une machine dont on se servoit en ce tems-là dans les siéges, qu'on remuoit & qu'on faisoit avancer avec des rouës: & quand elle se trouvoit à portée des murailles, on abattoit un pont de bois avec ses gardes-fous, d'où les assiégeans battoient les assiégez: & quand ils trouvoient moins de résistance, ils se jettoient dans la place, & tâchoient de s'en rendre maîtres.

Avant que les Templiers eussent poussé cette machine jusqu'au pied de la muraille, les Sarrasins y jettérent un soir quantité de bois sec, de bitume, d'huile, & de matiéres combustibles, ausquelles ils mirent ensuite le feu, dans l'espérance que cet embrasement gagneroit jusqu'à la tour. Mais l'incendie

die fut fatal à ses auteurs ; il s'éleva pendant la nuit un vent d'Est, qui, au lieu de mettre le feu à la tour, poussa des tourbillons de flâmes contre la muraille, calcina le moilon dont elle étoit construite, & la fit crouler. Quelques Templiers, qui ne doutoient point que leur machine n'eût été embrasée, étant allez le lendemain, par une pure curiosité, pour en voir les débris, furent bien surpris de la trouver entiére. Ayant aperçû en même-tems une ouverture que le feu avoit faite dans la muraille, & qui en pouvoit faciliter l'escalade, ils en avertirent aussi-tôt leur Grand-Maître. Ce Seigneur, transporté de joïe, se rendit secrettement sur les lieux, pour reconnoître lui-même cette bréche ; & l'ayant trouvée raisonnable, il y fit entrer une brigade de ses Chevaliers, sans même en avertir le Roi. Ils ne parurent pas plûtôt l'épée à la main, & avec cet air audacieux que donne un heureux succès, que les Habitans crurent la Ville prise. La plûpart cherchérent d'abord leur salut dans la fuite, & les principaux Officiers de la garnison, pour éviter la premiére fureur du soldat chrétien, se jettérent dans des barques, & s'éloignérent du rivage. Mais l'avarice du Grand-Maître empêcha les Chrétiens de profiter de la terreur des Infidèles ; car ce Chef des Templiers, voulant

Raimo Dupuy

Raimond Dupuy.

lant profiter seul du pillage de la Ville, au lieu de demander au Roi des Troupes, pour soutenir ceux des siens qui s'étoient jettez dans la place, se tint lui-même avec le reste de sa troupe sur la bréche, pour en défendre le passage aux soldats de l'Armée Chrétienne, * en cas que quelques-uns s'aperçûssent de l'ouverture qui étoit à la muraille. Pendant ce tems-là, ce qu'il y avoit de Templiers qui s'étoient jettez dans Ascalon, s'étant avancez fiérement jusqu'au milieu de la Ville, pour en piller seuls les principales maisons, les Habitans revenus de leur frayeur, n'eurent pas plûtôt reconnu le petit nombre de ces pillards, qu'ils se ralliérent & firent ferme. Les Templiers se virent chargez par les Troupes de la Garnison, & du haut des toits des maisons on faisoit pleuvoir sur eux des feux d'artifice, de l'eau chaude, des pierres, des tuiles, & tout ce qui se presentoit

sous

* Magister militiæ Templi Bernardus Detremelas cum fratribus suis alios ante multò prævenientes aditum occupaverunt, neminem nisi de suis intrare permittentes; eos autem hac intentione dicebantur arcere quatenùs primi ingredientes spolia majora & manubias obtinerent uberiores.... Dum ergò cupiditate rapti ad prædæ participium renuunt habere consortes, in mortis periculo meritò repertì sunt soli. *Will. Tyr. l.* 17. *c.* 27.

fous la main des affiégez. Les Templiers après avoir perdu un grand nombre de leurs camarades, furent réduits à chercher leur falut dans une retraite précipitée, & chacun en fuyant tâcha de regagner la bréche, par où il avoit monté d'abord avec tant de confiance. Le Grand-Maître fut obligé lui-même d'abandonner le poste qu'il occupoit ; les Infidèles s'en emparérent, firent enfuite des coupures & des retranchemens devant l'endroit qui avoit donné l'entrée aux Chrétiens, & par de nouvelles barricades ils la mirent hors d'infulte. Raimo Dupuy

On ne peut exprimer l'indignation du Roi, & la colére de tous les foldats de fon Armée, lorfqu'on aprit que l'avarice feule des Templiers avoit fait manquer une conquête fi difficile & fi glorieufe. Les habitans d'Afcalon, au contraire, en augmentérent leur confiance & leur courage ; & le lendemain, après s'être mêlez avec la Garnifon Egyptienne, ils firent une nouvelle fortie en bonne ordonnance, & attaquérent fiérement les lignes des Chrétiens. Le combat fut fanglant, & le fuccès long-tems incertain, la victoire paffa plus d'une fois dans l'un & l'autre parti ; les Infidèles comblérent d'abord plufieurs toifes de tranchées, ruïnérent des redoutes, fe jettérent l'épée à la main dans le Camp des Chrétiens, abattirent les tentes, &

percérent

Raimond Dupuy.

percérent jusqu'au quartier du Roi.

Ce Prince à la tête des Seigneurs dont il étoit environné, combattit avec un courage invincible, & donna le tems à ses troupes de revenir de leur surprise & d'une premiére frayeur. Les Templiers, voulant laver dans leur sang la faute qu'ils avoient faite, s'abandonnoient avec fureur au travers des bataillons ennemis : & les Hospitaliers, que le zèle & l'émulation précipitoient dans le péril, indifférens sur la conservation de leur vie, ne se soucioient point de la perdre, pourvû qu'ils pussent tuer un Sarrasin. Les Egyptiens ne montroient pas moins de courage ; tous vouloient vaincre ou mourir. Cette sortie, ou plûtôt cette bataille dura depuis le matin jusqu'au soir : enfin les Infidèles, étonnez du courage invincible des Chrétiens, commencérent à reculer peu-à-peu. Le Roi s'apercevant qu'ils s'affoiblissoient, en reprit de nouvelles forces ; il les enfonça, l'épée à la main. Ce fut moins dans la fuite un combat qu'une boucherie ; le soldat chrétien acharné contre les Infidèles ne donnoit point de quartier ; des ruisseaux de sang couloient dans les lignes, & la plûpart de ces Egyptiens qui étoient venus au secours d'Ascalon, périrent dans cette sortie.

Ceux qui purent échaper à la fureur du soldat chrétien, regagnérent la Ville,

Ville, & y portérent avec la honte de leur défaite, le desespoir de sauver la Place. L'habitant en perdant ce secours, perdoit l'espérance de la levée du siége. C'étoit une consternation générale; les vieillards, les femmes & les enfans ne partoient point de leurs Mosquées, & fatiguoient le Ciel par des priéres inutiles. Ceux qui avoient encore de la force & de la santé, s'employoient à faire des retranchemens derriére les murailles de la Ville; mais une pierre d'une grosseur énorme, partie d'une des machines des assiégeans, étant tombée par hazard sur une poutre portée par quarante hommes, dont la plûpart en furent écrasez, la terreur du peuple déja prévenu qu'ils ne pouvoient résister aux Chrétiens, en augmenta au point qu'ils se résolurent de prévenir les suites fâcheuses d'un assaut par une prompte composition.

Raimon Dupuy.

On convint d'abord d'une suspension d'armes, sous prétexte de retirer les morts de part & d'autre; & à la faveur de cette tréve on entra en négociation. Le Traité fut bien-tôt conclu entre des gens dont les uns craignoient d'être emportez d'assaut, & les autres qu'un nouveau secours ne les obligeât à lever le siége. Ainsi, on demeura d'accord que les Sarrasins remettroient incessamment la Place aux Chrétiens, & que ceux-ci leur fourniroient

Raimond Dupuy.

niroient des chariots avec une escorte, pour emporter leurs effets jusqu'à Laris, Ville du Desert, ce qui fut exécuté de bonne foi le 12. Août 1154.

Le continuateur de Sigebert place cet événement en 1153.

Depuis la conquête de Jérusalem, on n'en avoit point fait de plus glorieuse, ni de plus utile que celle d'Ascalon. La Garnison Chrétienne qu'on y mit, jointe à celle de Gaya, étendoient leurs contributions bien avant dans l'Egypte. On aprit avec beaucoup de joye en Europe la prise de cette Place. On n'ignoroit pas toute la part que le Grand-Maître des Hospitaliers y avoit euë : & ce fut aparemment par un motif de reconnoissance pour ses services, que le Pape Anastase IV. accorda à l'Ordre des nouveaux priviléges, & qu'il confirma les anciens, comme on le peut voir dans la Bulle de ce Pontife, adressée au même Raimond. Le Pape y déclare qu'à l'exemple de ses Prédécesseurs Innocent II. Céléstin II. Lucius II. & Eugène II. il prend l'Hôpital & la Maison de saint Jean, sous la protection de saint Pierre ; qu'il permet aux Hospitaliers de bâtir des Eglises & des Cimetiéres, dans toutes les Terres & Seigneuries qui leur apartiennent, & d'y enterrer avec les cérémonies de l'Eglise leurs freres décédez, nonobstant tout interdit qui auroit pû être fulminé par les Ordinaires ; & même de célébrer, & de faire célébrer une fois l'année la Messe &

Ex magno Bullario t. 1.

& l'Office Divin dans les autres Eglises interdites, si elles se trouvoient dans les lieux par où les Freres Hospitaliers seroient obligez de passer en exécution des ordres de leurs Supérieurs. Raimon Dupuy.

Le saint Pere leur adressant la parole, ajoute : *Comme vous faites, mes Freres, un si digne usage de vos biens, & que vous les employez à la nourriture des pauvres, & à l'entretien des Pélerins, nous défendons à tous les Fidèles, de quelque dignité qu'ils soient revêtus, d'exiger la Dixme de vos Terres, ni de publier aucune Sentence Ecclésiastique d'interdit, de suspense, ou d'excommunication, dans les Eglises qui vous apartiennent : & quand même on auroit jetté un Interdit général sur tous les païs, vous pourrez toûjours continuer à faire célébrer le Service Divin dans vos Eglises, pourvû que ce soit à portes fermées, & sans sonner les cloches. Nous vous permettons pareillement de recevoir des Prêtres & des Clercs, tant dans votre Maison principale de Jérusalem, que dans les autres obédiences qui en dépendent. Et si les Evêques & les Ordinaires s'y oposent, vous pourrez toûjours, par l'autorité du Saint Siége, admettre ceux dont vous aurez reçu un bon témoignage ; & même ces Prêtres & ces Clercs seront absolument exemts de leur Jurisdiction, & ne seront soumis qu'au Saint Siége & à votre Chapitre. Vous pourrez aussi recevoir des Laïques de condition libre*

Raimond Dupuy. *bre pour le service des Pauvres. Quant aux Freres qui auront une fois été reçus en votre Compagnie, nous leur défendons de retourner au Siécle, ni de passer dans un autre Ordre, sous prétexte d'une plus grande régularité. A l'égard de la Bénédiction de vos Eglises, de la Consécration de vos Autels, & de l'Ordination de vos Clercs, vous aurez recours à l'Evêque Diocésain, s'il est dans la Communion du saint Siége, & s'il consent de conférer les saints Ordres gratuitement; sinon, il vous sera permis par l'autorité du saint Siége, de choisir tel Evêque que vous jugerez à propos. D'abondant, nous confirmons derechef la donation qui vous a été faite, de toutes les Terres & Seigneuries que votre Maison posséde, ou qu'elle pourra acquérir à l'avenir en deça ou au-de-là de la mer, tant en Europe que dans l'Asie. Enfin*, dit Anastase adressant encore la parole au Grand-Maître : *Quand il plaira à Dieu de vous apeler à lui, nous ordonnons, que vos Freres élisent votre Successeur avec pleine & entiére liberté, sans qu'ils y puissent être troublez par violence, ou par surprise, ou sous quelque prétexte que ce puisse être.*

Quoique cette Bulle du Pape Anastase ne soit en grande partie qu'une confirmation des Priviléges, que ses Prédecesseurs avoient déja accordez à l'Ordre de saint Jean, cependant Foucher alors Patriarche de Jérusalem, & les autres Evêques

ques Latins de la Paleſtine s'élevérent avec beaucoup de hauteur contre des exemptions qui diminuoient en même-tems leur Juriſdiction & leurs revenus. Raimond Dupuy.

De toutes les peines Ecclésiaſtiques que les Papes & les Evêques employoient contre les pécheurs, celle de l'Excommunication générale ou de l'Interdit, quoique peu connuë dans la primitive Egliſe, étoit alors très-fréquente. On s'en ſervoit ſur-tout contre les Princes réfractaires à l'Egliſe ; on lançoit ces foudres contre leurs Etats ; tous leurs Sujets s'y trouvoient envelopez, & une multitude d'innocens ſouffroient pour un ſeul coupable. La forme & la pratique de cette Sentence n'avoit rien que de triſte, & même de terrible. On dépoüilloit entiérement les Autels ; on poſoit les Croix, les Reliquaires, les Images, & les ſtatuës de Saints à platte terre, & en ſigne de deüil on les couvroit entiérement. L'uſage des cloches ceſſoit, & on les deſcendoit même des clochers. De tous les Sacremens on n'adminiſtroit que le Baptême aux enfans nouveaux nés, & la Confeſſion & la Communion en Viatique aux mourans. La Meſſe ne ſe célébroit dans les Egliſes qu'à porte fermée ; l'uſage de la viande pendant l'Interdit étoit défendu comme en Carême, & on pouſſoit la rigueur juſqu'à défendre de ſe ſaluer, & même de ſe razer,

Raimond Dupuy.

zer, & de faire la tonſure & les cheveux aux Prêtres & aux Clercs.

Mais ce qui étoit de plus déplorable, c'eſt que des Papes & des Evêques employoient quelquefois ces armes ſpirituelles contre des Rois & des Princes ſouverains, & ſouvent même pour des intérêts purement temporels. C'étoit un des plus ſûrs inſtrumens de leur domination ; les peuples effrayez de ſe voir privez de l'exercice extérieur de la Religion, forçoient leurs Souverains, par la crainte d'une révolte générale, à plier ſous le joug. Ainſi, il ne faut pas s'étonner ſi le Patriarche de Jéruſalem, & les autres Prélats Latins d'Orient, ſouffroient impatiemment, que pendant que les Rois de Jéruſalem, & les Princes d'Antioche & de Tripoli n'étoient pas exemts de leur Juriſdiction en matiére d'Interdit, les Papes en euſſent ſouſtrait les Hoſpitaliers. Ces Prélats n'étoient pas moins bleſſez de l'exemption des Dixmes, dont au préjudice du Clergé de l'Egliſe Grecque, ils s'étoient emparez depuis la conquête de la Terre-Sainte.

Le deſir ſi naturel de conſerver de grands biens, & de défendre ſon autorité, motifs qui remuënt le plus vivement les hommes, rompirent l'union qui étoit auparavant entre le Clergé ſéculier & les Hoſpitaliers. Les Evêques ne pouvoient ſouffrir que le Saint Siége eût

diſpenſé

disposés ces Chevaliers de leur payer la dîme de tous leurs biens, & ils étendoient même ce droit & leurs prétentions jusques sur leur butin qu'ils pouvoient faire dans les combats & sur les terres des Infidèles. D'ailleurs, la permission que les Hospitaliers avoient pendant l'interdit, de célébrer & de faire célébrer le Service Divin dans leurs Eglises, quoiqu'à portes fermées, attiroit aux Prêtres & aux Chapelains de l'Ordre bien des offrandes & des aumônes, que le Clergé séculier regardoit comme autant de larcins qui lui étoient faits. Outre ces griefs, le Patriarche Foucher se plaignoit en particulier, que les Hospitaliers, dont l'Eglise & la Maison étoient voisines de l'Eglise du Saint Sépulcre, eussent élevé des bâtimens plus magnifiques que son Eglise & son Palais. Ce n'étoient que plaintes améres de part & d'autres; les uns se fondoient sur le droit commun, & les autres prétendoient pouvoir y déroger en vertu de leurs privileges. Les invectives & les injures succédérent à ces plaintes réciproques, & ce qu'on ne peut écrire sans douleur, on en vint à des voyes de fait. On raporte que du côté des Hospitaliers, il y eût des fléches tirées contre les Prêtres du Patriarche. Ces Ecclésiastiques à la vérité n'oposérent pas la force à une pareille violence; mais par

Raimond Dupuy.

Raimond Dupuy. par un rafinement de vengeance ils ramafférent ces fléches, en firent un faisceau, & pour conserver la mémoire d'un attentat si odieux, ils attachérent ce faisceau à l'entrée de l'Eglise du Calvaire. Guillaume Archevêque de Tyr raporte ce fait comme témoin oculaire: mais cet Ecrivain, quoique peu favorable aux Hospitaliers, ne laisse pas d'avoüer que le Grand-Maître étoit révéré comme un homme de bien & craignant Dieu: ce sont ses termes. Il ajoute qu'il falloit rejetter la cause de ces dissensions sur les Papes, qui avoient, dit-il, soustrait ces Religieux militaires de la Jurisdiction Episcopale.

Liv. 17. c. 3. p. 932.

Le Patriarche, pour faire révoquer ces Priviléges qui étoient si odieux, entreprit, quoiqu'âgé de près de cent ans, de faire le voyage d'Occident, & de se rendre auprès du Pape Adrien IV. qui étoit alors sur le saint Siége. Ce Patriarche été accompagné de Pierre Archevêque de Tyr, prédécesseur de l'Historien, de Baudoüin Archevêque de Césarée, de Frédéric Evêque d'Acre, d'Amaulry de Sidon, de Constantin de Lide, de Renier de Sébaste, & d'Herbert de Tibériade. Le Grand-Maître & le Conseil de l'Ordre envoyérent de leur côté des Députez pour répondre aux plaintes de ces Prélats; & si on en croit Guillaume Archevêque de Tyr, ces Députez avoient prévenu

prévenu le Patriarche, & à force de presens s'étoient rendus favorables le Pape & toute la Cour de Rome. Foucher & les autres Prélats de la Palestine, eurent audience du Pape à Ferento, petite Ville proche de Viterbe. Raimond Dupuy.

Cette grande affaire fut agitée pendant plusieurs séances devant le souverain Pontife & tout le Collége des Cardinaux ; & pour soutenir le droit des parties, on fit même entrer de part & d'autre des Avocats & des Jurisconsultes. Les Evêques se plaignoient que les Hospitaliers, abusans de leurs priviléges, recevoient dans leurs Eglises des Excommuniez, & qu'en cas de mort ils leur donnoient la sépulture Ecclésiastique ; que pendant l'interdit jetté sur une Ville, ils n'avoient pas laissé, contre ce qui leur étoit défendu par leurs priviléges, de faire sonner leurs cloches ; que leur Eglise étant voisine de celle du saint Sépulcre, ils les faisoient même exprès sonner continuellement, pendant que le Patriarche annonçoit à son Peuple la parole de Dieu, afin d'empêcher qu'il ne fût entendu ; & qu'ils refusoient de payer la dixme de leurs revenus dans tous les Diocèses de la Palestine, où ils avoient des terres & des établissemens.

L'Archevêque de Tyr, après avoir raporté toutes les plaintes du Clergé ne

ne nous dit rien des défenses que four-
Raimond nirent les Hospitaliers : il s'est contenté
Dupuy. de nous faire comprendre qu'ils firent traîner cette affaire en longueur ; que par leurs presens & par leur crédit à la Cour de Rome, ils sçurent empêcher le Pape de prononcer : que le Patriarche & les Evêques de la Palestine, voyant bien par eux-mêmes & par les avis secrets qu'ils recevoient de leurs amis, qu'ils n'obtiendroient jamais un jugement, prirent congé du souverain Pontife, & s'en retournérent chargez, dit cet Historien, de confusion. Il ajoûte que de tous les Car-
l.18.c.8 dinaux, il n'y en eût que deux qui eussent été assez équitables & assez fidèles à JESUS-CHRIST pour se déclarer en faveur du Clergé ; que le Pape & tous les autres, corrompus par les presens des Hospitaliers, *suivirent*, dit-il, *les traces de Balaam fils de Beor*, comparaison d'autant plus odieuse, que de ces deux Cardinaux si fidèles à JESUS-CHRIST, selon cet Auteur, l'un, qui étoit Octavien, se porta depuis pour Antipape sous le nom de Victor III. & causa un Schisme affreux dans l'Eglise ; & l'autre, qui étoit Jean de Morson, Cardinal du titre de S. Martin, fut un des ministres de son ambition, & le principal fauteur du Schisme.

Pour justifier entiérement la mémoire d'Adrien, nous ne pouvons nous dis-
1156. penser de raporter que ce Pontife, un des

des Papes le plus desinterressé qui eût été assis sur la Chaire de saint Pierre, bien loin d'enrichir sa famille aux dépens des tresors du saint Siége, n'en fit aucune part à ses parens; qu'il poussa même ce desinterressement jusqu'à la dureté; & quoique sa mere qui lui survécut fut réduite dans une extrême pauvreté, il se contenta par son testament de la recommander aux charitez de l'Eglise de Cantorbéri. Mais si on en croit Bosio, il suffisoit qu'il se fut déclaré en faveur des Hospitaliers, pour s'attirer toute l'amertume qui distile, dit-il, de la plume de cet Historien * partial. Raimond Dupuy.

Après tout, le Patriarche de Jérusalem & son Historien, ne pouvoient ignorer que les Prédécesseurs d'Anastase avoient déja accordé aux Hospitaliers la plûpart des priviléges en question, & sans qu'on se fut jamais plaint qu'ils les eussent achetez à prix d'argent. Mais il est assez vrai-semblable que les Papes engagez dans de fâcheuses Guerres, soit contre les Normands de la Poüille & de la

* Nella narratione della qual istoria il suo detto Archivescovo di Tyro, aggrava molto la mano addosso a gli Hospitalieri scrivendla in questo particolare piu tosto come Prelato & Archivescovo... Orientale & consequentemente come interessato & appassionato che come istorico, *Bosio, l. 6. p.* 1197.

Raimond Dupuy. la Sicile, & même contre les habitans de Rome, n'avoient pas été fâchez de soustraire les Hospitaliers & les Templiers de la Jurisdiction des Ordinaires, & par-là de s'attacher plus particuliérement un corps militaire aussi considérable, dont la puissance & les richesses augmentoient continuellement dans toutes les parties de la Chrétienté.

Je ne m'engagerai point à raporter les différentes fondations faites en ces tems-là en faveur des Hospitaliers de Saint Jean : cela me meneroit trop loin. Mais je n'ai pas crû me devoir dispenser d'observer que tous ces grands biens des Hospitaliers & des Templiers, venoient principalement des Princes, des Seigneurs & des Gentilshommes, qui en prenant l'habit & la croix de ces deux Ordres, y faisoient entrer en même-tems la meilleure partie de leurs grandes Seigneuries. Ce fut ainsi que Guy, Comte & Souverain de Forcalquier, en prenant la croix & l'habit d'Hospitalier, donna à la Religion de saint Jean son Château de Manosque, qui consistoit dans des Terres & Seigneuries si considérables, qu'on en a fait depuis un Bailliage, avec le titre de Bailli pour le Commandeur.

Les Grands d'Espagne ne le cédérent point aux François dans ces sentimens d'estime pour les deux Ordres militaires;

&

& l'Hiſtorien d'Arragon nous aprend que vers l'an 1153. Dom Pédro Dartal, premier Baron de ce Royaume, donna aux Hoſpitaliers & aux Templiers, la Cité de Borgia avec ſes dépendances, qu'ils changérent depuis avec Raimond Bérenger, Prince d'Arragon, contre Dumbel, le Château d'Alberic, & celui de Cabanos. Raimond Dupuy.

Ces donations fréquentes en ces tems-là ſurprendront moins, ſi on fait attention au digne uſage qu'en faiſoient ces Religieux militaires. De tous ces grands biens, les Hoſpitaliers & les Templiers n'en tiroient pour eux qu'une ſubſiſtance frugale; tout le reſte étoit conſacré ou à la nourriture des Pauvres, ou à ſoutenir la guerre contre les Infidèles.

Cependant ces Guerriers, ſi fiers & ſi terribles dans les combats, devenoient d'autres hommes quand ils rentroient dans leur Convent. A peine avoient ils quitté les armes, qu'ils reprenoient avec l'habit régulier tous les exercices de leur premiére profeſſion. Les uns s'attachoient au ſervice des malades, d'autres étoient occupez à recevoir des Pélerins; ceux-ci nettoyoient leurs armes, ou raccommodoient eux-mêmes les harnois de leurs chevaux; & tous dans ces différens emplois conſervoient un religieux ſilence & une eſpéce de recueillement, comme auroient pû faire des Solitaires & des Anachorettes: nouveau genre de vie

ben rare & inconnu jusqu'alors, où sans être ni entiérement attachez au cloître, ni aussi engagez dans le siécle, ils pratiquoient successivement toutes les vertus de deux états si oposez. C'est ce que nous aprenons de saint Bernard, écrivain contemporain, qui dans la description qu'il nous a laissée du genre de vie des Templiers, nous a tracé une espéce de tableau vivant de la conduite des Religieux militaires de ces tems-là, & qu'il seroit à souhaiter que leurs successeurs eussent tous les jours devant les yeux.

Ils vivent, dit ce Saint Abbé, *dans une société agréable, mais frugale; sans femmes, sans enfans & sans avoir rien en propre, pas même leur volonté; ils ne sont jamais oisifs, ni répandus au-dehors; & quand ils ne marchent point en campagne & contre les Infidèles, ou ils raccommodent leurs armes & les harnois de leurs Chevaux, ou ils sont occupez dans de pieux exercices par les ordres de leur Chef. Une parole insolente, un ris immodéré, le moindre murmure ne demeure point sans une sévére correction. Ils détestent les jeux de hazard; ils ne se permettent ni la chasse ni les visites inutiles; ils rejettent avec horreur les spectacles, les bouffons, les discours ou les chansons trop libres; ils se baignent rarement, sont pour l'ordinaire négligez, le visage brûlé des ardeurs du soleil, & le regard fier & sévére. A l'a-*

proche

proche du combat, ils s'arment de foi au-dedans, & de fer au-dehors, sans ornemens, ni sur leurs habits, ni sur les harnois de leurs chevaux; leurs armes sont leur unique parure; ils s'en servent avec courage dans les plus grands périls, sans craindre ni le nombre, ni la force des barbares; toute leur confiance est dans le Dieu des Armées, & en combattans pour sa cause, ils cherchent une victoire certaine ou une mort sainte & honorable.

Raim Dupu

S. Be exhort tio ad tes Te pli.

L'éclat de leurs vertus & la gloire qu'ils acquéroient tous les jours par leur valeur, fit naître parmi la Noblesse d'Espagne une généreuse émulation. Nous avons dit au commencement de cet Ouvrage, que les Maures, dès le huitiéme siécle, s'étoient emparez sur les Gots de la plus grande partie de ce Royaume. On sçait que ce qui restoit de Chrétiens de cette Nation, pour fuïr la persécution de ces Infidèles, s'étoient d'abord réfugiez dans les montagnes des Asturies: ils en sortirent depuis sous la conduite de Pélage pour défendre leur liberté & leur religion. Ce Prince étendit peu à peu les limites de son petit Etat. Ses successeurs eurent encore des succès plus favorables; ils reprirent sur les Maures plusieurs Provinces, & ces Princes Chrétiens qui faisoient la guerre en différens endroits, pour conserver entr'eux une indépendance réciproque, érigérent ces

Raimond Dupuy.

Provinces dont ils se firent Souverains, en autant de Royaumes. Telle est l'origine des Royaumes de Léon, de Castille, de Navarre, d'Arragon, de Portugal, de Valence, &c. Les Maures de leur côté avoient partagé leurs conquêtes, & on trouvoit parmi ces barbares, des Rois de Tolède, de Cordouë, de Murcie, de Grenade. Les uns & les autres étoient tous les jours aux mains, & ce fut pendant plusieurs siécles une guerre continuelle. Des Gentilshommes Espagnols, à l'exemple des Templiers & des Hospitaliers, & pour la défense des Autels, formérent différentes sociétez & plusieurs Ordres militaires, mais qui n'étoient composez que de la Noblesse de cette Nation : l'Ordre de Calatrave est considéré comme le plus ancien.

Dom Sanche, troisiéme Roi de Castille, ayant conquis sur les Maures la ville de Calatrave, Place forte & limitrophe des Royaumes de Castille & de Tolède, en confia le gouvernement & la défense aux Templiers ; mais ces Chevaliers ayant apris depuis que les Rois Maures avoient joint leurs troupes pour en faire le siége, & se trouvant en trop petit nombre pour le soutenir, ils remirent cette Place au Roi. Sanche avoit besoin de toutes ses troupes pour tenir la campagne, & pour les oposer aux Maures, qui menaçoient en même-tems d'entrer dans

la Castille. Ce Prince dans cet embarras, déclara que s'il se trouvoit quelqu'un assez puissant & assez courageux, pour entreprendre la défense de Calatrave, il la lui donneroit en propriété sous la souveraineté de sa Couronne. Mais la puissance formidable des Maures ayant intimidé la plûpart des grands de sa Cour, il ne s'en presenta aucun qui offrît de se jetter dans une Place, qui alloit avoir au pied de ses murailles toutes les forces des Infidèles. Le Roi desespéroit de la pouvoir conserver, lorsqu'un Moine de l'Ordre de Cîteaux, & Religieux de l'Abbaye de Fitero dans la Navarre, apelé frere Diégo Vélasquez, & qui avant que d'embrasser cette profession avoit porté long-tems les armes, proposa à Dom Raimond son Abbé, avec lequel il étoit venu en Castille, d'offrir au Roi de soutenir le siége avec ses Vassaux & à ses dépens.

Raimond Dupuy.

Le Roi, qui fut instruit de la richesse de cet Abbé, & de la réputation que Vélasquez avoit autrefois aquise dans les Armées, accepta leurs offres dans une conjoncture sur-tout où il n'avoit point de choix à faire. L'Abbé & son Religieux retournérent avec une extrême diligence en Navarre, & en ramenérent près de vingt mille hommes, la plûpart leurs Vassaux, ou François leurs voisins, qui voulurent avoir part à cette entre-

Raimond Dupuy.

prise, & ausquels se joignirent depuis plusieurs Gentilshommes Castillans. On jetta en même-tems dans la Ville des provisions de guerre & de bouche, & cette Colonie militaire ajouta aux fortifications de la Place un nouveau Fort qui la couvroit entiérement.

Ce fut de ce corps de Noblesse Navarroise & Castillane, qui s'étoit enfermée dans Calatrave, qui se forma en 1158. l'Ordre militaire qui porte son nom. Par le même motif de faire la guerre aux Maures d'Espagne, & vers l'an 1175. on vit naître un second Ordre militaire sous l'invocation de S. Jacques de l'épée, & en 1212. l'Ordre d'Alcantara fut institué. Ces trois Ordres particuliers, & renfermez dans l'Espagne, étoient distinguez entr'eux par des Croix de différente couleur; mais elles étoient toutes également terminées par des fleurs-de-lys: ce qui peut faire présumer que les Espagnols avoient emprunté ces fleurs des armoiries de France, pour conserver la mémoire des secours que les François avoient amenez en différens tems dans ces guerres contre les Infidèles.

Les commencemens de tous ces différens Ordres militaires ont été, comme la plûpart des nouveaux établissemens, l'admiration de leur siécle. Hospitaliers, Templiers, Chevaliers Espagnols, tous n'étoient pas moins distinguez par une

solide piété, que par leur valeur; mais cet heureux tems ne dura guéres plus d'un siécle : l'homme de guerre l'emporta insensiblement sur le Religieux : & la valeur, l'amour de la gloire, souvent le desir d'amasser des richesses affoiblirent peu à-peu la dévotion & la piété. L'ambition, & des vûës de s'agrandir par des conquêtes particuliéres, commencérent à infecter ces Ordres, quoique tous fondez sur le vœu de pauvreté. Ce fut par un motif si humain que les Hospitaliers de la Palestine, refusérent peu auparavant de se charger de la défense de Panéas, à moins qu'Onfroy de Thoron, auquel cette Place apartenoit, ne consentît d'en partager avec eux la propriété & les revenus. Il fallut que ce Seigneur achetât le secours de leurs armes à cette condition, & ce ne fut qu'après cette cession qu'ils se mirent en état de marcher au secours de la Place.

Raimon Dupuy.

Panéas ville de Phénicie, apelée auparavant Césarée de Philippes, & située au pied du Mont-Liban, étoit frontiére de la principauté de Damas, dont Norandin, cet ennemi redoutable des Chrétiens, étoit Souverain. Les Hospitaliers ayant fait leur traité avec Onfroy, chargérent un grand nombre de chevaux & de chameaux de vivres, d'armes & de munitions de guerre : tout cela partit de

Raimond Dupuy.

Jérusalem sous une escorte nombreuse, & prit le chemin de la Place, la derniére du Royaume de ce côté-là. Norandin, averti par ses espions du départ du convoi, mit des embuscades sur le passage, & les Hospitaliers aprochant de Panéas se trouvérent envelopez de tous côtez. Ils ne laissérent pas de se défendre longtems avec leur valeur ordinaire; mais il fallut enfin céder à des forces supérieures : ils se virent accablez par le grand nombre des Infidèles, qui étoient encore favorisez par l'avantage du poste qu'ils occupoient : ce qu'il y avoit d'Hospitaliers dans cette occasion, y périrent la plûpart. La disgrace des Chrétiens ne se termina pas à cette défaite. Norandin, dans l'espérance de trouver les habitans consternez de cette perte, assiégea la Place, & après quelques jours d'une attaque vive & continuelle, il s'en rendit le maître. Il se préparoit à attaquer le Château où les habitans s'étoient réfugiez; mais ayant été averti que le Roi de Jérusalem s'avançoit à grandes journées pour lui en faire lever le siége, ce Prince infidèle qui redoutoit sa valeur, après avoir mis le feu à la Ville, se retira avec précipitation. Mais il ne fut pas loin; il se retrancha dans des endroits escarpez, où il ne pouvoit être foulé : de-là il observoit la marche de l'Armée chrétienne. Le Roi entra dans Panéas sans obstacle, répara le

le desordre qu'avoient causé l'ennemi & le feu, & après avoir jetté des troupes & des vivres dans le Château, il reprit le chemin de Jérusalem. Il marchoit avec une confiance téméraire, & il avoit même fait partir devant lui son Infanterie. Norandin sortit de sa retraite, s'avança dans le Païs & le prévint, sans qu'il en fût averti, & ayant trouvé un endroit propre à dresser une embuscade, il l'attendit au passage, le surprit, chargea ses troupes, qui se débandérent sans rendre presque de combat. Tout ce qu'on put faire fut de sauver le Roi; mais la plûpart des Seigneurs chrétiens & des Officiers furent faits prisonniers. Les Templiers ne furent pas plus heureux dans cette occasion, que les Hospitaliers l'avoient été dans l'action précédente, & Frere Bertrand de Blanchefort leur Grand-Maître, homme pieux & craignant Dieu, dit Guillaume de Tyr, fut fait prisonnier avec frere Odon un de ses Religieux, & Maréchal du Royaume.

Raimond Dupuy.

La prise de la Ville de Panéas fut le premier fruit de la victoire des Infidèles. Ils y entrérent une seconde fois sans beaucoup de difficulté; mais ils échoüérent contre le Château, Place fortifiée, & dans laquelle la garnison de la Ville & & les habitans s'étoient retirez. Comme je ne raporte ces différens événemens, qu'autant que j'y suis obligé par la part qu'y

Raimond Dupuy.

qu'y prit l'Ordre militaire dont j'écris l'histoire, je ne m'arrêterai point à ce qui se passa en Syrie pendant le reste de l'année, & je remarquerai seulement que Norandin, toûjours attentif à ce qui pouvoit étendre ses conquêtes, s'étant mis de bonne heure en campagne l'année suivante, assiégea un Château apelé Suéte, ou Czuéte, Ville ancienne, à ce qu'on prétend, du Païs de Hus. Les Chrétiens Latins avoïent fortifié avec soin cette Place située dans le détroit des montagnes, & qui ouvroit une entrée facile dans la plaine de Damas.

Le Roi de Jérusalem, qui connoissoit l'importance de ce Fort, assembla aussitôt toutes ses troupes, & soutenu d'un corps de Cavalerie que lui avoit amené Thierry Comte de Flandres son Beau-frere, il résolut de tenter de nouveau le sort des armes, plûtôt que de laisser perdre une Place de cette conséquence. L'Armée chrétienne s'avança ensuite du côté des Montagnes, & on n'eut pas de peine à rencontrer les ennemis. Norandin par le conseil de Siracon son Général, aima mieux tirer ses Troupes de leurs lignes que de se voir attaqué dans son Camp. Il vint au-devant des Chrétiens, & leur presenta la bataille dans la plaine de Putaha. On en vint bien-tôt aux mains; les soldats des deux partis comme de concert, sans tirer au-

cune fléche, & contre l'usage de ce tems-là, s'avancérent fiérement l'épée à la main. Le Roi à la tête des principaux Seigneurs de son Etat, & suivi des deux Ordres militaires qui faisoient la principale force de son Armée, chargea le premier les ennemis, poussa tout ce qui se presenta devant lui; & il eut d'autant moins de peine à rompre ce premier corps, que les Turcomans mettoient ordinairement à leur avant-garde, & jettoient devant eux ce qu'ils avoient de troupes les plus foibles. Mais après ce premier essai de la force des uns & des autres, Siracon parut à la tête d'une nouvelle ligne composée de vieux soldats: il rallia les fuyards & rétablit le combat. Raimond Dupuy

Les Chrétiens & les Infidèles firent alors des efforts extraordinaires, & chaque Nation soutenuë de la vûë & de l'éxemple de ses Souverains & de ses Généraux, se battit long-tems avec une égale fureur, & sans que dans l'une & l'autre Armée on vit aucun corps plier, ni la moindre aparence de crainte & de frayeur. Un soldat tué étoit aussi-tôt remplacé par un autre; & quelque péril qu'il y eut dans les premiers rangs, chacun se pressoit d'y occuper une Place: on n'avoit point encore vû de combat si furieux & si sanglant. Les Chrétiens irritez de trouver une si longue résistance, & animez par les généreux reproches de

leurs

Raimond Dupuy. leurs Officiers, firent un nouvel effort; & comme s'il leur fût venu du secours, ils s'abandonnérent d'une maniére si déterminée au travers des bataillons ennemis, que ces Infidèles ne pouvant plus soutenir cette derniére charge, furent contraints de reculer & de céder beaucoup de terrain, quoique toûjours en bonne ordre.

Mais le Roi de Jérusalem & le Comte de Flandres, à la tête d'un gros corps de Cavalerie, étans survenus pendant ce mouvement forcé que faisoient les ennemis, rompirent les rangs, & les obligérent de prendre la fuite. Tout se débanda; & plus de six mille soldats du côté des Infidèles demeurérent sur la place, sans compter les blessez & les prisonniers. Tout l'honneur de cette journée fut justement attribué au Roi, jeune Prince plein de la plus haute valeur. Son courage le multiplioit, pour ainsi dire, en ces sortes d'occasions, & sur-tout dans cette derniére bataille, on le vit presque en même tems en différens endroits, & dans tous les lieux où le péril étoit le plus grand, & sa presence nécessaire.

On ignore si le Grand-Maître des Hos-
1160. pitaliers se trouva dans ce combat. Apparemment que son âge de plus de quatre-vingt ans l'en dispensa. Ce vénérable vieillard couvert de blessures, accablé du poids des années, s'étoit retiré dans la

maison

maison hospitaliére de saint Jean de Jérusalem. Là dans une retraite profonde parmi de sérieuses réfléxions, & dans des exercices continuels de piété, ce véritable soldat de JESUS-CHRIST se préparoit à ce grand jour si redoutable, même aux plus saints Religieux. Il vit enfin arriver ce moment terrible, qui décide d'une éternité. Mais s'il en vit les aproches avec une crainte salutaire, ce fut aussi avec la confiance filiale d'un véritable Chrétien, qui avoit exposé sa vie en mille occasions pour la défense des Lieux saints, où l'Auteur même de la vie avoit bien voulu mourir pour le salut des hommes. Ainsi finit ses jours dans les bras de ses freres, Raimond Dupuy, le premier des Grands-Maîtres militaires, bien plus grand par une solide piété & par sa rare valeur, que par sa dignité : & tel qu'on peut le comparer en même-tems, & aux plus saints Fondateurs des Ordres réguliers, & aux plus grands Capitaines de son siécle. Les Hospitaliers, & même tous les Chrétiens latins de l'Orient, témoins de ses vertus, par une canonisation anticipée le révérent comme un bienheureux, titre que la postérité lui a confirmé. Raimond Dupuy.

Fin du premier Livre.

LIVRE

LIVRE SECOND.

LES Hospitaliers n'eurent pas plûtôt rendu les derniers devoirs au Grand-Maître, qu'ils s'assemblérent pour l'élection de son Successeur. On proposa pour remplir cette Place, frere AUGER DE BALBEN. Le desinterressement, la modestie & même l'humilité * qui régnoient dans ce premier siécle de l'Ordre, empêchérent qu'on ne vît paroître aucun concurrent. Balben fut élû par acclamation, & avec les suffrages unanimes de tout le Chapitre. C'étoit un Gentilhomme François de la Province de Dauphiné, ancien compagnon d'armes de Raimond Dupuy, révéré dans l'Ordre par sa piété & par sa prudence, & dont les avis étoient d'un grand poids dans le conseil même du Roi.

Auger de Balben.

L'histoire nous en fournit une preuve au sujet du Schisme qui s'éleva dans l'Eglise après la mort du Pape Adrien IV. Le Cardinal Roland, Chancelier de l'Eglise Romaine, avoit été élevé sur la Chaire de saint Pierre, par les suffrages de

* Ad hoc etiam milites templi Hierosolymitani, ac fratres de Hospitali sub religioso habitu continenter viventes, ubique se multiplicando in religiositate se defendebant. *Chron. Guill. de Nangis.*

de la plus grande partie des Cardinaux, & il en étoit digne par sa piété, & par une grande expérience dans le Gouvernement de l'Eglise, où il avoit toûjours eu beaucoup de part. Il prit le nom d'Aléxandre III. Cependant, au préjudice d'une Election si Canonique, le Cardinal Octavien emporté par son ambition, & soutenu par la plûpart des Sénateurs & des Grands de Rome ses parens, s'étoit fait nommer Pape sous le Titre de Victor III. par les Cardinaux Jean de Morson du Titre de S. Martin, & Guy de Crême du Titre de saint Calixte. L'Empereur, qui dans ses démêlez avec la Cour de Rome avoit éprouvé la fermeté du Cardinal Roland, favorisoit l'intrusion de l'Antipape ; les Rois de France, d'Angleterre, de Naples & de Sicile, se déclárérent pour Aléxandre. Cette concurrence partagea toute l'Eglise, & produisit le Schisme funeste dont nous parlons. Auger de Balben.

Le Pape, qui desiroit d'être reconnu par l'Eglise Latine de l'Orient, y envoya pour Légat Jean, Prêtre, Cardinal du Titre de saint Jean & de saint Paul. Des Vaisseaux Génois passérent le Légat dans la Phénicie, & il débarqua à Gibile, qu'on apeloit autrefois Gébal. Il envoya aussitôt au Roy une copie de ses pouvoirs, & demanda à ce Prince la liberté d'exercer sa Légation dans tout le Royaume.

Mais

Auger de Balben. Mais comme les avis se trouvérent partagez dans le Conseil, le Roi lui fit dire de rester à Gibile jusqu'à ce qu'il fût mieux instruit de ce qui s'étoit passé dans l'Election des deux Prétendans. Cependant, on convoqua un Concile à Nazareth, où se trouvérent Amauri Patriarche de Jérusalem, Pierre Archevêque de Tyr, tous les Evêques de la Palestine, & les Grands-Maîtres des deux Ordres militaires. Le Roi y voulut assister avec son Conseil & les principaux Seigneurs du Royaume.

1161.

Il étoit question dans cette Assemblée de décider sous quelle obédience la Palestine se rangeroit. Les avis se trouvérent partagez; les uns se déclarérent en faveur d'Aléxandre, & d'autres lui préféroient l'Antipape. Outre différens faits qu'ils alléguoient pour justifier que son Election étoit Canonique, ils representoient que ce Cardinal, du vivant d'Adrien, avoit toûjours défendu avec un grand zèle les intérêts de l'Eglise & du Clergé de la Palestine. Mais on a pû voir dans le Livre précédent, que ce prétendu zèle n'avoit abouti qu'à se déclarer avec le Cardinal de S. Martin dans l'Assemblée de Ferento contre les Hospitaliers.

Tel étoit le principal motif qui attachoit quelques Evêques au parti du Cardinal Octavien. Le Roy, qui craignoit que cette diversité de sentimens n'introduisît

duisit le Schisme dans ses Etats, ouvrit un troisiéme avis. Il proposa aux Peres du Concile de ne se déclarer pour aucun des Prétendans jusqu'à ce que l'Eglise, dans un Concile Général, en eut décidé; que cependant, en considération du mérite du Légat, on pourroit lui permettre d'entrer dans Jérusalem, d'y faire ses stations, & de visiter les Lieux Saints; mais en qualité de particulier, & sans exercer aucun Acte de sa légation. Auger de Balben.

Le Schisme ne fait que naître, lui fait dire Guillaume de Tyr, *on ne connoît point encore assez distinctement de quel côté est le bon droit. Pourquoi dans une affaire de cette importance se déterminer si promptement?* *D'ailleurs*, ajoûta ce Prince, *quel besoin a l'Eglise de la Palestine d'un Légat, Officier de la Cour de Rome? Ne sçait-on pas que ses semblables n'entrent jamais dans un Royaume sans ruiner les Eglises & les Monastéres par leurs exactions? Et l'Etat épuisé par les Guerres continuelles qu'il faut soutenir contre les Infidèles, pourra-t'il fournir les sommes immenses qu'on exige, sous prétexte de subvenir aux frais de la Légation?*

Un motif si pressant, qui interressoit particuliérement le Clergé, & apuyé par un Prince révéré pour ses grandes qualitez, ramena la plûpart des Evêques à son avis; & il auroit passé tout d'une voix, si l'Archevêque de Tyr, soutenu du Grand-Maître des Hospitaliers, ne s'y fût Bos. l. 6.

Auger de Balben.

fût fortement oposé. L'Archevêque representa avec beaucoup de force, que l'Election d'Aléxandre étoit Canonique, faite avec le consentement de la plus saine partie du Clergé & du peuple de Rome ; que le trouble qu'un Cardinal ambitieux excitoit dans l'Eglise, ne dispensoit point les Fidèles de l'obéïssance actuelle que tous les Chrétiens devoient au légitime Vicaire de JESUS-CHRIST ; que la voïe de suspension dans cette occasion ne mettroit point leurs consciences en sûreté, & qu'à son égard, il étoit résolu d'adhérer à un Pape qui avoit eu dans son élection la plus grande partie des suffrages des Cardinaux, & les vœux de tous les gens de bien. Enfin, ce Prélat parla avec tant de zèle & de fermeté, que le Roi se rendit à son avis. Le Légat fut admis dans le Royaume ; mais il n'y eut pas long-tems exercé les fonctions, & exigé les droits de sa légation, sans être à charge à ceux-mêmes, qui d'abord avoient témoigné plus d'empressement pour sa réception : ce sont les propres termes de Guillaume, Archevêque de Tyr.

Le Patriarche de Jérusalem écrivit en son nom, & au nom de ses Suffragans au Pape Aléxandre, pour lui faire part de ce qui s'étoit passé en sa faveur dans le Synode de Nazareth. *Ayant apris*, lui dit-il dans sa Lettre, *que votre Election a été faite par*

par un concours unanime du Clergé & du Peuple, nous l'avons loüée & aprouvée; & en conséquence, nous avons excommunié Octavien avec les deux Cardinaux Jean & Guy, & leurs fauteurs, & nous vous avons élu & reçu unanimement pour Seigneur temporel & Pere spirituel. Auger de Balben.

Je ne doute pas qu'on ne soit étonné de voir que ce Patriarche donnoit au Pape, en presence même du Roi, ce Titre de *Seigneur temporel*; mais on en sera moins surpris si on fait attention que la Cour de Rome avoit autrefois tâché d'établir pour maxime, que toutes les conquêtes que les Chrétiens faisoient sur les Infidèles, & que les Isles sur-tout où le Christianisme s'établissoit apartenoient de droit au saint Siége; que les Papes en étoient les premiers Souverains, & que les autres Princes n'en joüissoient qu'à titre de suzeraineté. On sçait quels égards on a aujourd'hui pour ces prétentions ultramontaines.

Ep. Urb. II. apud Ugbel. L. 1. 3. 7. 422. Epi. Adrian. IV. tom. 10. Concil. edit. Cossart. pag. 1144. Jean de Salisberi Metalog. IV. c. ultimo. Matt. Paris ad ann. 1155.

Si nous en croyons Bosio, tous les Hospitaliers, par leur attachement pour le saint Siége, eurent beaucoup de part à la prompte obéïssance, que l'Eglise de la Palestine rendit à Aléxandre III.

Le Grand-Maître de cet Ordre ne fut ni moins habile, ni moins heureux à terminer un fameux différend, qui s'éleva peu après dans ce Royaume touchant la nature du gouvernement. Le Roy Bau-

Auger de Balben. douïn III. ayant été empoiſonné à l'âge de trente-trois ans, & après vingt ans de régne par un Médecin Juif ou Arabe, les Miniſtres ou les Capitaines de Norandin lui propoſérent de profiter de cette conjoncture, & de porter ſes armes dans la Paleſtine. *A Dieu ne plaiſe*, leur répondit ce généreux Prince, *que je me prévale du malheur des Chrétiens, dont même après la mort d'un ſi grand Roy, il n'y a plus rien à craindre.*

1163. Février. Baudoüin étant décédé ſans enfans, l'uſage établi dans le Royaume depuis la mort de Godefroy de Boüillon, apeloit à ſa ſucceſſion le Prince Amaulry ſon frere. Mais quelques Seigneurs, qui aſpiroient ſecrettement au Trône de Jéruſalem, ſoutinrent que par l'exemple même de Godefroy de Boüillon, la Couronne étoit purement élective. Ils ajoûtoient, que ſi ſes Succeſſeurs en avoient hérité, ç'avoit été moins par les droits de leur naiſſance, que par les ſentimens d'eſtime pour leur valeur, & de reconnoiſſance pour les ſervices importans qu'ils avoient rendus à l'Etat : en un mot, que la Couronne ne devoit être que le prix & la récompenſe du mérite & de la valeur.

Willel. Tyr. l. 9. c. 11. Pluſieurs Gentilshommes, ſans avoir de ſi hautes prétentions que ces Grands, ne laiſſoient pas d'adhérer à leur parti, par la crainte qu'on leur avoit inſpirée du

du gouvernement du jeune Amaulry, Prince à la vérité plein de courage, hardi, entreprenant, & même d'un génie supérieur; mais fier, hautain, présomptueux : défauts ordinaires dans la jeunesse; & ce qui étoit plus surprenant à cet âge, avare, & soupçonné de ne trouver injuste aucun des moyens qui pouvoient contribuer à grossir son épargne. Auger de Balben.

Cependant ce Prince n'étoit pas sans Partisans : tous ceux parmi la Noblesse & les gens de Guerre qui avoient reçu des bienfaits de sa Maison, y étoient inviolablement attachez : le Clergé & le Peuple, qui révéroient la mémoire des Rois Foulques & Baudoüin, se déclarérent hautement pour Amaulry. D'ailleurs comme il joüissoit à titre d'apanage des Comtez de Jaffa & d'Ascalon, il se vit bien-tôt à la tête d'un puissant Parti : & celui des Grands commençoit à s'affoiblir par la diversité & la concurrence de leurs intérêts & de leurs prétentions.

L'un & l'autre Parti ne laissoit pas d'armer, & il sembloit qu'un aussi grand différend ne se termineroit que par la force; mais les plus gens de bien, & qui prévoyoient avec douleur les suites funestes d'une Guerre Civile, s'entremirent pour l'accommodement. Le Grand-Maître des Hospitaliers y eut la

iger de principale part. Ce ſage vieillard en-
ſben. core, plus reſpectable par ſa valeur que par ſon âge, repreſenta aux Grands les plus jaloux, & les plus entêtez de leurs prétentions, que la diviſion qu'ils entretenoient dans le Royaume, alloit ouvrir aux Sarraſins & aux Turcomans les portes de Jéruſalem; que la Couronne qu'ils refuſoient de mettre ſur la tête d'Amaulry, paſſeroit infailliblement ſur celle de Noradin, ou du Calife d'Egypte. *Et ſi ce malheur arrive*, leur dit-il, *que deviendrez-vous? Eſclaves des Infidèles, & le mépris des Chrétiens, on vous regardera comme des perfides & d'autres Judas, qui aurez livré une ſeconde fois le Sauveur du monde entre les bras de ſes ennemis.* Le Grand-Maître par de ſemblables diſcours vint à bout de calmer cet orage, & de ramener inſenſiblement ces Seigneurs dans le parti du Prince; & après quelques négociations où chaque mécontent eut ſoin de ſes intérêts particuliers, ils furent tous en corps aſſurer Amaulry de leur ſoumiſſion. Ce Prince fut enſuite couronné dans l'Egliſe du ſaint Sépulcre le dix-huit de Février de l'année 1165, & tous les Etats du Royaume lui prêtérent ſolemnellement ferment de fidélité.

Le Grand-Maître, accablé d'années, ſurvécut peu à cette auguſte cérémonie, qu'on pouvoit regarder comme ſon

ouvrage.

ouvrage. A peine avoit-il gouverné deux ans son Ordre, qu'il fut surpris par la mort, mais après avoir contribué si heureusement à la paix de l'Eglise & de l'Etat, il avoit assez vécu pour sa gloire.

Les Hospitaliers firent occuper sa place par frere ARNAUD DE COMPS, Chevalier d'une Maison illustre dans la Province de Dauphiné, & qui n'étoit pas moins âgé que son Prédécesseur. A peine ce nouveau Grand-Maître eût-il pris possession de sa dignité, qu'il se vit obligé de s'avancer vers la frontiére à la tête des Hospitaliers. Il étoit question de s'oposer à de nouvelles incursions des Sarrasins. Nous avons dit que depuis que le Roi Baudoüin III. se fut rendu Maître d'Ascalon, le Calife Elfeïs, pour se délivrer des courses continuelles que la Garnison de cette Place & celle de Gaza faisoient sur les frontiéres, s'étoit engagé de payer aux Rois de Jérusalem certaines sommes par forme de contribution. Mais le Calife Adhed, successeur d'Elfeïs, ou pour mieux dire, Schaours ou Sannar, qui sous le titre de Soudan, gouvernoit l'Etat avec une autorité absoluë, refusa hautement de continuer à payer cette espéce de tribut : & pour rompre avec éclat un traité honteux à sa Nation, il se mit à la tête d'un grand corps de troupes, & ravagea à son tour les frontiéres de la Judée.

Arnaud de Comps.

Arnaud de Comps. *Willel. Tyr. l. 19. c. 5.*

Amaulry brûlant d'impatience de se venger de l'infraction d'un Traité fait avec cette Nation, rassemble ses forces, convoque la Noblesse & les deux Ordres militaires, & s'avance à grandes journées pour repousser l'ennemi. Tout se préparoit de part & d'autre à une Guerre sanglante, lorsqu'il s'éleva dans l'Egypte des troubles & des Guerres Civiles, qui obligérent le Soudan à abandonner la frontiére, & à ramener ses Troupes dans le Royaume. Mais le Roi de Jérusalem ne sçut pas profiter d'une retraite si précipitée.

Pour l'intelligence de ce point d'histoire, il faut se souvenir de ce que nous avons dit dans le Livre premier de cet Ouvrage, que depuis la mort de Mahomet, il s'étoit élevé dans cette Secte, & dans la famille même du faux Prophéte, plusieurs Princes, Chefs de différentes Dynasties, qui sous le nom de Califes, se prétendoient héritiers des Etats de Mahomet, & les véritables interprétes de sa loi. Sous ce prétexte, & pour retenir leurs Sujets sous leur obéïssance, ils avoient publié différens Commentaires, & des explications de l'Alcoran souvent contraires & oposées. Abulabbas surnommé Saffah, un des petits-fils de Mahomet, ou du moins issu de la même famille, ayant été proclamé Calife, donna le commencement à la

la Dynaſtie des Abbaſſides, qui s'établirent à Bagdat. Il y eut 37 Califes de cette famille qui ſuccédérent les uns aux autres ſans interruption; & ils étoient reconnus par tous les Mahométans de l'Aſie, & ſur-tout par les Turcomans Selgeucides pour les ſucceſſeurs légitimes de Mahomet.

Arm de Comp *Hegire* 296. *H* *Tyr. l.* 1 *cb.* 20.

Vers l'an de JESUS-CHRIST 908. la Dynaſtie des Fathimites, c'eſt-à-dire, des Princes qui prétendoient deſcendre en ligne directe d'Aly & de Fatima, fille de Mahomet, commença en Afrique, & ſoixante-quatre ans après, le Calife Moëz Dinillah entra en Egypte, s'en rendit le maître, fit reconnoître la Doctrine d'Aly pour la ſeule orthodoxe, & défendit qu'on eût à ſuivre celle d'Omar & des Califes Abbaſſides, qui réſidoient à Bagdat, avec leſquels ce Prince & ſes ſucceſſeurs juſqu'au tems d'Adhed dont nous venons de parler, entretinrent un Schiſme continuel.

Cette variété de ſentimens dans l'explication de l'Alcoran, ces diſputes, ces Schiſmes, & ſur-tout ces généalogies la plûpart fabuleuſes, n'étoient inventées par ces Princes que pour impoſer au Peuple, & pour autoriſer leurs uſurpations: mais ceux d'entr'eux, dont l'empire étoit bien affermi, s'en mocquoient. C'eſt ainſi qu'un certain Thabetheba ayant demandé au Calife Moëz, de quelle

 bran-

rmaud de nps.

branche de la maiſon d'Alby il ſortoit ; ce Prince qui étoit alors à la tête d'une puiſſante Armée, tira ſon ſabre du fourreau, & le faiſant briller à ſes yeux : *Voilà*, dit-il, *mon pere*, *ma mere*, *mes ancêtres* ; & jettant à pleines mains des poignées d'or à ſes ſoldats : *Voilà*, ajouta-t'il, *mes enfans & toute ma poſtérité*.

Mais les deſcendans de Moëz, amollis par le luxe & les délices, abandonnérent inſenſiblement le gouvernement de l'Etat, & le commandement des Armées à un premier Miniſtre, qui ſous le nom de Soudan, & comme nos anciens Maires du Palais, gouvernoit avec un pouvoir abſolu. Ces Miniſtres, qui d'abord n'avoient qu'en dépôt l'autorité ſouveraine, ſe rendirent bien-tôt indépendans : ils tenoient les Califes releguez dans le fond d'un Palais, au milieu d'une troupe de femmes & d'Eunuques, & enchaînez, pour ainſi dire, dans les plaiſirs. On leur avoit ſeulement laiſſé quelques aparences de la Souveraineté ; la monnoye étoit encore frapée à leur coin ; ils étoient nommez les premiers dans les priéres publiques ; il falloit même que le Soudan reçut de la main du Califе l'inveſtiture & les marques de ſa dignité. Mais ces prérogatives ne s'étendoient pas plus loin que le cérémonial. Les Califes n'oſoient refuſer les Lettres du Soudan à celui de

leurs

leurs Sujets qui se trouvoit le plus fort : Arm
& ces Princes étoient si malheureux, de
que dans la nécessité de recevoir un Maître, ils n'avoient pas même le choix de leurs Tyrans. Comp

Sannar ou Saver, dont nous venons de parler, étoit alors revêtu en Egypte de la dignité & de l'autorité de Soudan. Ce Ministre, dans le tems même qu'il se préparoit à attaquer les Chrétiens, se vit tout-d'un-coup dépouillé de sa dignité par une puissante faction qui s'étoit formée contre lui, & un Sarrasin son ennemi, & Chef de cette conjuration, apelé d'Hargan, prit sa place & le commandement de l'Armée. Il
s'avança aussi-tôt contre le Roi de Jé- 1163
rusalem, on en vint aux mains, les Egyptiens demi-nuds, & la plûpart sans autres armes que leurs arcs & leurs fléches, ne résistérent pas long-tems à la Cavalerie d'Amaulry, & sur-tout aux Chevaliers de saint Jean & aux Templiers armez de pied en cap. Ces Guerriers, qui formoient des Escadrons redoutables, eurent bien-tôt enfoncé les bataillons des Infidèles : après une premiére décharge, tout se débanda dans l'Armée des Egyptiens : le Roi de Jérusalem demeura Maître du Champ de bataille, & fit beaucoup de prisonniers : ses soldats s'enrichirent du butin, & ce Prince s'avança aussi-tôt à grandes

 journées,

Arnaud de Comps. journées, & remplit ces grandes Provinces de la terreur de ſes armes, & de la crainte de ſon nom.

D'Hargan qui n'avoit point de troupes à lui opoſer, eut recours à un reméde preſque auſſi dangereux que le mal qu'il vouloit éviter. Pour arrêter ce torrent, & avoir le tems de faire venir des troupes de la haute Egypte, il rompit les digues du Nil, & inonda le païs. Il ſe croyoit en ſûreté du côté des Chrétiens, lorſqu'il lui ſurvint un nouvel ennemi qui n'étoit pas moins redoutable que le Roi de Jéruſalem.

Sannar qu'il avoit dépoſſédé de ſa dignité, s'étoit réfugié auprès de Noradin, Sultan d'Alep; & pour en obtenir les ſecours néceſſaires à ſon rétabliſſement, il lui avoit offert, s'il triomphoit de ſon concurrent, de ſe rendre ſon vaſſal, & de lui donner tous les ans le tiers du revenu de l'Egypte. Noradin, auſſi habile Politique que grand Capitaine, crut entrevoir à la faveur de ces Guerres Civiles une occaſion, & le moyen de ſe rendre maître de ce grand Royaume; outre qu'étant attaché à la Secte & aux intérêts des Califes Abbaſſides de Bagdat, il ſe faiſoit un point de religion de pouvoir éteindre le Schiſme en ruïnant la domination des Fathimites, que les Turcomans Selgeucides traitoient d'Hérétiques. Dans cette vûë il reçût

reçut très-favorablement Sannar ; & après que le Traité eût été signé, il leva un grand corps de troupes, lequel quoique soumis en aparence aux ordres de l'Egyptien, obéïssoit cependant à Schirgovich ou Siracon, Curde de nation, le premier des Capitaines de Noradin, & auquel il avoit confié ses plus secrettes intentions. Arnaud de Comps.

D'Hargan ayant apris cette négociation de son Compétiteur, & qu'il se disposoit à rentrer en Egypte à la tête de l'Armée de Noradin, & ne se trouvant pas des forces capables de résister en même-tems aux Chrétiens de la Palestine, & aux Turcomans de Syrie, demanda la paix à Amaulry. Ce Prince ne la lui voulut accorder qu'à condition de payer le tribut, qui avoit été le sujet de la guerre ; & outre cela, il en exigea une grosse somme d'argent pour les frais de cet armement. Le Soudan souscrivit à tout ; & dans une conjoncture si fâcheuse, il ne crut point acheter trop cher la paix, ou du moins le tems de se débarrasser de celui de ses ennemis qui lui paroissoit le plus redoutable : il s'avança ensuite contre son rival. Les Turcomans & les Egyptiens se rencontrérent bien-tôt : d'Hargan fut défait : il périt même dans la bataille, ou depuis, par la trahison d'un de ses Officiers : & Sannar l'an-

Arnaud de Comps. cien Soudan fut rétabli dans sa dignité. Tout fléchit sous sa puissance ; il récompensa ses créatures, fit mourir ses ennemis ; & n'ayant plus besoin du secours de Noradin, il oublia à quelle condition il l'avoit obtenu : ou peut-être que, par sa victoire, il s'en crut affranchi. Ce fut le sujet d'une nouvelle Guerre.

Le Général Turcoman reçut des ordres précis de son Maître, de le venger de l'ingratitude de l'Égyptien. Il tourna aussi-tôt ses armes contre lui, & s'empara de Belbéïs autrefois Péluse, & d'Aléxandrie. Sannar eut recours au Roy de Jérusalem ; & pour l'engager dans son parti, outre une augmentation du tribut, auquel son prédécesseur s'étoit soûmis, il promit encore à ce Prince des sommes considérables. L'argent reçû, le Traité fut signé par le Roy, qui pour avoir la ratification du Calife, lui envoya un de ses Capitaines, apelé Hugues de Césarée.
1166. Ce Chevalier ayant été conduit à l'audience du Calife, lui presenta le Traité que ce Prince ratifia, seulement pour la forme. Hugues demanda qu'à l'exemple du Roi son maître, il lui touchât dans la main. Le Calife, à qui de tous les droits de la souveraineté, on n'avoit laissé que le cérémonial, affecta un grand scrupule de toucher à nud la main

main d'un Chrétien, & il envelopa la sienne. Mais le Chevalier Chrétien indigné d'une précaution dans laquelle il entroit du mépris : *Seigneur*, lui dit-il fiérement, *notre traité de part & d'autre doit être sincére, & exécuté avec les mêmes cérémonies. Le Roy, mon maître, en le ratifiant, a donné sa main nuë à vos Ambassadeurs, & je ne me chargerai de votre ratification qu'avec les mêmes formalitez.* Le Calife fut obligé de découvrir sa main, & de la donner à l'Ambassadeur. Amaulry, en exécution de ce Traité, marcha au secours du Soudan, le joignit, battit Siracon, & le poursuivit jusqu'à Belbéïs, où il s'étoit jetté après sa défaite, & le contraignit, après quelques jours de siége, à lui remettre cette Place. Arnr de Comps

Ce Prince, l'année suivante, assiégea, & prit Aléxandrie ; le jeune Salahedin neveu de Siracon s'y étoit enfermé avec la meilleure partie de l'armée de Noradin. C'étoit un jeune avanturier, qui n'eut d'abord de considération que par le crédit & le pouvoir de son Oncle, mais qui s'attira bientôt l'estime des gens de Guerre par son courage & sa libéralité. On prétend qu'il avoit été fort déréglé dans ses mœurs ; mais le desir de s'élever, & l'amour de la gloire l'emporta bien-tôt sur celui des plaisirs ; & en peu de tems il devint un

Arnaud de Comps.

grand Capitaine. Ce jeune Gouverneur se défendit long-tems, & avec beaucoup de valeur. Il faisoit souvent des sorties : c'étoit tous les jours quelque nouvelle entreprise ; & après trois mois de siége, Amaulry n'étoit guére plus avancé que le premier jour. Mais celui qu'il n'avoit pû surmonter par la force des armes fut vaincu par la disette, & le défaut de vivres ; & Saladin, faute de secours & de munitions, se vit réduit à la triste nécessité d'ouvrir ses portes à son ennemi. On raporte que ce jeune Mahométan, en sortant d'Aléxandrie à la tête de sa Garnison, ayant aperçû Onfroi de Thoron, Connétable du Royaume de Jérusalem, & charmé de la valeur qu'il avoit fait paroître pendant tout le siége, s'avança vers ce Seigneur Chrétien, & le pria comme le plus brave Chevalier qu'il connût, de vouloir bien le faire Chevalier de sa main ; ce que le Connétable, avec la permission du Roy, lui accorda avec toutes les marques d'estime & de considération qui étoient dûës à la valeur & à la généreuse défense qu'il avoit faite pendant le siége.

Voy. Chr. de Guillaume de Nangis.

Sannar Maître de l'Egypte, & débarrassé des Syriens, ne songea plus qu'à renvoyer le Roi de Jérusalem dans ses Etats. Et pour ne pas s'attirer ses armes & son ressentiment, comme il avoit fait celui de Siracon, il combla le Monarque

narque Chrétien de magnifiques presens. Ses principaux Officiers en reçurent de différentes sortes : on portoit par son ordre de tous côtez des vivres dans l'Armée : & Amaulry rentra dans ses Etats couvert de gloire ; mais qu'il ternit depuis par une entreprise à laquelle les Hospitaliers malheureusement ne prirent que trop de part.

Arns de Comp. 1167.

Ce Prince né avec de grandes vûës, mais plein d'une ambition vive & inquiéte, faisoit de continuelles réfléxions à son retour d'Egypte, sur la grandeur de ce Royaume, sur le nombre & la richesse des Habitans, sur ses Flottes & la commodité de ses Ports ; & il jugea bien que cet Etat étant aussi puissant & aussi voisin de la Palestine, il étoit bien difficile que les Latins pûssent conserver les Lieux Saints, s'il se trouvoit quelque jour un Calife ou un Soudan belliqueux, & que tôt ou tard la Palestine deviendroit de nouveau une Province de l'Egypte, comme elle l'avoit été avant la conquête de Godefroy de Boüillon. Plein de ces pensées, & prévenu du peu de courage qu'il avoit éprouvé dans cette Nation, il crut qu'il ne pouvoit mieux affermir sa domination, & celle de ses successeurs, qu'en se rendant maître de ce puissant Royaume ; & comme le desir des richesses étoit d'ailleurs sa passion dominante,

Arnaud de Comps. nante, il envahissoit déja en idée les tresors du Calife & du Soudan ; & il se flâtoit que quand même il ne feroit pas la conquête entiére de cet Etat, il emporteroit au moins une partie de ses richesses, soit par le pillage des Villes dont il s'empareroit, soit par les contributions qu'il étendroit dans les Provinces les plus éloignées.

Mais, comme pour une aussi grande entreprise, ses forces ne répondoient pas à ses vûës ambitieuses ; qu'il avoit besoin de troupes & d'argent pour en lever, & qu'il manquoit même d'une Flotte pour bloquer les Ports d'Egypte ; il s'adressa à Manuel Comnéne, Empereur de Constantinople, auquel il fit proposer une ligue, & la conquête & le partage de ce Royaume. Guillaume de Tyr, Auteur de l'Histoire que nous avons du Royaume Latin de Jérusalem ; fut chargé de cette négociation. Il étoit né dans le païs ; mais on dit que ses ancêtres étoient originaires de France : il fut Archidiacre de Tyr, & Amaulry le fit depuis Précepteur du jeune Baudoüin son fils. Il passa de cette fonction à la dignité de Chancelier, & vers l'an 1174. il fut élû Archevêque de Tyr. Il n'étoit encore qu'Archidiacre de cette Eglise, quand il fut envoyé à Constantinople en qualité d'Ambassadeur. L'Empereur Grec parut ne pas s'éloigner des propositions

Will. Tyr. l. 20. c. 4.

que

que lui fit l'Ambassadeur ; & après quelques conférences, il y eut un Traité signé. Ce fut en exécution de ce Traité, que Contostephane se mit en mer avec les troupes dont on étoit convenu. Arnaud de Comps.

Amaulry étant assuré d'une Flotte, ne songea plus qu'à grossir son armée de terre : il s'ouvrit de son dessein au Grand-Maître des Hospitaliers, qui par son caractére & sa complaisance avoit beaucoup de part dans la confiance de ce Prince. Ce Grand-Maître s'apeloit GILBERT D'ASSALIT ou de SAILLY, qui venoit de succéder à Arnaud de Comps. Le Roi lui fit envisager qu'ayant pour voisins des Barbares accoutumez au brigandage, & dont la foi étoit toûjours incertaine, il n'y avoit que la force seule & la supériorité que l'on pouvoit acquérir par des conquêtes, qui pût servir de barriére à leurs courses, & défendre les frontiéres de l'Etat contre leurs entreprises : qu'il étoit résolu de porter ses armes dans l'Egypte, & de se rendre maître de quelque Place considérable, qui les empêchât de pénétrer dans la Palestine. Le Grand-Maître, soit par complaisance, soit emporté par son courage, entra avec ardeur dans tous les desseins du Roi. C'étoit à la vérité un homme plein de valeur, hardi, entreprenant ; mais d'un génie peu mesuré, & capable de se laisser séduire par des espérances souvent mal fondées. Gilbert d'Assalit.

Gilbert 'Assalit. fondées. Il donna au Roi de grandes loüanges sur la hardiesse d'un pareil projet, qui répondoit, dit-il, à la grandeur de son courage : & il témoigna à ce Prince combien il se tenoit honoré de la part qu'il vouloit bien qu'il y prît. Mais quoique ce Grand-Maître fût à la tête d'un puissant Corps de Guerriers, son autorité étoit tempérée par celle d'un Conseil, qui ne se déterminoit dans toutes ses entreprises, que par le plan fixe de sa régle & de ses statuts : & quelque impatience qu'eût d'Assalit de prendre les armes, il commença à craindre que les Hospitaliers ne fissent difficulté de s'engager dans une expédition, qui n'avoit pas directement pour objet la défense des saints Lieux, & la conservation des Pélerins & du Peuple Chrétien.

Le Roi & le Grand-Maître eurent à ce sujet plusieurs conférences. Ce dernier representa à Amaulry que pour engager le corps de l'Ordre dans cette entreprise, dont les frais seroient considérables, il falloit interresser le Conseil par l'espoir d'une récompense solide, & qui le dédommageât de ses avances, & ils convinrent que si l'Armée Chrétienne pouvoit faire la conquête de la Ville de Belbéïs, autrefois apelée Pelusium, le Roi en céderoit à l'Ordre la propriété. Le Grand-Maître fit part de cette proposition au Conseil de l'Ordre : il y representa

ſenta l'importance de cette Place, & tout l'avantage que la Religion pourroit tirer d'une pareille Conquête, & ſur-tout, qu'en cas que les Turcomans qui devenoient de jour en jour plus redoutables, ſe rendiſſent maîtres de la Paleſtine, l'Ordre pourroit transférer ſa réſidence dans cette Place, d'où il ne lui ſeroit pas difficile, en des conjonctures plus favorables, de rentrer dans la Terre-Sainte, & d'en chaſſer les Barbares à leur tour. Gilb d'Aſſa

Les plus anciens Hoſpitaliers, gens qui joignoient à une délicateſſe d'honneur, l'obſervance ſcrupuleuſe de leur régle, lui repreſentérent qu'ils étoient Religieux, & que l'Egliſe ne leur avoit pas mis les armes à la main pour faire des Conquêtes; qu'ils ne pouvoient s'en ſervir que pour la défenſe de la Terre-Sainte; d'ailleurs, qu'on ne pouvoit pas attaquer une Nation, quoiqu'infidèle, qui ſe repoſoit ſur la foi d'un Traité de Paix, qu'on venoit de ſigner.

Mais d'autres Hoſpitaliers, les uns amis du Grand-Maître, & quelques autres gagnez par le Roi même, ſe déclarérent pour la guerre. Ils ſoutinrent que quelque Traité qu'on eût fait auparavant, ſoit avec les Turcomans, ſoit avec les Sarraſins, ces Infidèles, quand ils s'étoient pû flâter de ſurprendre les Chrétiens, les avoient toûjours violez; que ces Barbares n'avoient pas obſervé avec plus

Gilbert d'Assalit. plus de fidélité le dernier Traité, & qu'on avoit des avis certains que leurs Garnisons ne laissoient pas de faire des courses sur la frontiére : qu'un de leurs partis avoit tout récemment enlevé des Païsans de la Campagne, qui se reposoient sur la foi du dernier Traité. Soit que cette plainte fût vraïe, ou que ce ne fût qu'un prétexte, la pluralité des suffrages fût pour la Guerre. On résolut que si le Roi entreprenoit la Conquête de l'Egypte, le Grand-Maître, à la tête de tout ce qu'il pouvoit mettre de Troupes sur pied, le suivroit dans cette expédition. Afin de fournir aux frais de cet armement, on lui donna un plein pouvoir, pour emprunter de l'argent dans les banques de Florence & de Gènes.

Nicetas, dans la vie de l'Empereur Manuel Comnéne, raporte que ce Prince, pour y contribuer de sa part, fit faire des remises considérables au Grand-Maître par Théodore Maurozume. Et ce fut aparemment pour tirer aussi de l'argent du Roi de France, qu'il écrivit à ce Prince.

Willel. Tyr. l. 978. Assalit, de tout cet argent leva un grand corps de Troupes qu'il prit à la solde de l'Ordre ; mais comme il n'avoit l'imagination remplie que d'espérances flâteuses de Conquêtes, il attira sous ses étendarts par des libéralitez indiscrétes, un grand nombre de volontaires, qui à son exemple, partageoient déja en idée toutes

tes les richesses de l'Egypte. Le Roi lui sçut bon gré du zèle qu'il faisoit paroître pour le succès de son entreprise. Ce Prince se flâtoit de ne pas tirer un moindre secours des Templiers ; mais ils refusérent de prendre part à cette expédition ;* soit pour ne pas paroître en Campagne avec des forces inférieures à celles des Hospitaliers ; soit , comme ils le publiérent, qu'ils crussent injuste une guerre qui n'avoit pas été précédée d'une déclaration faite aux Ennemis par un Hérault : maxime constante , mais peu suivie par les Princes , plus sensibles à leurs intérêts qu'à la religion du serment.

Gill d'Ass 116

Amaulry , accompagné du Grand-Maître d'Assalit , se mit en marche à la tête de son Armée. Il y avoit long-tems qu'il n'en étoit sorti de la Palestine une si nombreuse. Ce Prince , en moins de dix jours , traversa le Desert qui sépare la Palestine de l'Egypte , & vint camper devant Belbéis dont il somma les Habitans

* Fratres autem militiæ Templi eidem se subducentes facto , aut quia eis contra conscientiam suam videbatur ; aut quia magister æmulæ domus , hujus rei auctor princeps videbatur , vires penitus ministrare , aut regem sequi negaverunt : durum enim videbatur eis, amico regno & de nostra fide præsumenti , contra tenorem pactorum , & contra juris religionem , immeritis & fidem servantibus bellum indicere. *Will. Tyr. l. 20. c. 5.*

Gilbert d'Assalit. Habitans de lui ouvrir les portes : cette Ville étoit située sur la Rive du Nil à droite du côté de la Palestine. Mahazan fils du Soudan Sannar, & un de ses neveux, qui commandoient alors dans cette Place, lui firent dire qu'ils étoient bien surpris de voir au pied de leurs murailles, & comme ennemi, un Prince dont le Calife & le Soudan venoient de tirer des secours si utiles, & avec lequel l'Egypte venoit de faire un Traité de Paix solemnel. Amaulry voulut rejetter sa prise d'Armes sur quelques courses des Sarrasins, mais qui furent desavoüées. Mahazan soutint même qu'on ne justifieroit point que depuis le dernier Traité, aucun soldat de son pere eût entré sur les terres des Chrétiens. Mais comme la force tient lieu de raison à la plûpart des Souverains, Amaulry se crût trop puissant pour écouter celles des Infidèles ; & sur leur refus, on vit bien qu'il n'y auroit que les armes qui décideroient du sort des assiégez.

La Ville étoit moins défenduë par toutes les fortifications, que l'art avoit inventées en ce tems-là, que par le nombre de ses habitans qui avoient tous pris les armes pour la défense de leur Patrie, & sur-tout contre les Ennemis de leur Religion. Amaulry, qui craignoit la longueur & l'incertitude d'un siége, résolut de hazarder d'abord

une

une escalade ; il fut deux jours à préparer les échelles, & les machines nécessaires pour son entreprise. On vit le troisiéme, & dès la pointe du jour, la Ville entourée de toute l'Armée en bataille ; les habitans de leur côté bordoient les murailles ; armez de fléches, de dards, de pierres, de piques & de feux d'artifices. On n'eut pas plûtôt aproché les échelles, qu'un Corps de troupes d'Amaulry, commandées par des Officiers pleins de valeur, coururent à l'assaut. On ne vit jamais tant d'ardeur : les uns à la faveur des échelles tâchoient de gagner le haut de la muraille ; d'autres la sapoient par le pied ; il y en avoit qui dans les endroits où elle étoit moins haute, montoient sur les épaules de leurs compagnons, & se faisoient de leurs corps comme une espéce de degrez pour s'élever jusques sur les remparts. Les assiégez les repoussoient à coups de piques, ou en roulant de grosses pierres du haut des murailles, ou en lançant leurs zagayes ; ou enfin en jettant des feux d'artifice, ensorte qu'il périt dans le commencement de cette attaque un grand nombre d'Officiers & de Soldats Chrétiens, avant qu'on pût voir de quel côté la victoire tourneroit.

Gilbert d'Assalit.

Amaulry fit soûtenir ce premier Corps par de nouvelles troupes, qui, sans s'étonner, montent au travers des feux, des dards & des pierres, s'élevent jusqu'au

Gilbert d'Assalit.

qu'au haut des murailles, se prennent aux crénaux, & malgré toute la résistance des assiégez, se jettent sur les remparts, poussent tout ce qui se presente devant eux, & pénétrent l'épée à la main jusque dans la ville. Ils en ouvrent ensuite les portes, les Chrétiens y entrent en foule. Le soldat, dans les premiers transports de fureur, tuë d'abord sans distinction d'âge, de sexe ou de condition, tout ce qui se presente devant lui. Il y eut quelques-uns de ces furieux, qui n'épargnérent ni les vieillards, ni les femmes, ni les enfans à la mammelle: il sembloit que des Chrétiens craignissent de ne pouvoir être aussi inhumains que des Sarrasins & des Arabes. Mais l'Officier comme le soldat s'apercevant que leur cruauté nuisoit à leur avarice, donnérent quartier aux principaux Habitans dans la vûë d'en tirer de l'argent pour leur rançon; & ceux qui ne la purent payer, demeurérent esclaves & prisonniers de guerre.

Le Roi de Jérusalem étant maître de la Place, en exécution de son traité, en remit la possession au Grand-Maître; & toute l'Armée, après quelques jours de repos, prit le chemin du grand Caire, Ville considérable, voisine de l'ancienne Babylone, & qui depuis la ruïne de cette Place étoit la Capitale d'Egypte.

On ne peut exprimer la surprise & la

consternation

[illegible]tion du Soudan quand il aprit [illegible]erte de Belbéis, la prison de son fils [illegible] son neveu, & qu'il alloit avoir lui-[illegible]me toutes les forces des Chrétiens sur [illegible]bras. Comme il ne pouvoit pas beau-[illegible] compter sur les troupes peu aguer-[illegible]ées Egyptiens; malgré son manque [illegible] parole envers Noradin, il se vit ré-[illegible] à avoir recours à ce Prince : & le [illegible] pressant l'empêcha de sentir la [illegible] d'implorer le secours d'une Allié [illegible] il avoit trompé. Il rapelle en mê-[illegible] tems auprès de lui différens corps [illegible] troupes qui étoient dans les Provin-[illegible] les plus éloignées; & afin de donner [illegible] aux uns & aux autres d'avancer [illegible] secours, il envoye des Députez au [illegible] de Jérusalem pour tâcher, par quel-[illegible] négociation, de retarder le progrès [illegible] armes.

Gilbert d'Assalit.

[illegible] Députez étant arrivez à son camp, [illegible] plaignirent de l'infraction du traité de [illegible] mais comme l'injustice n'étoit que [illegible] visible, ils passérent legérement sur [illegible] grief qui n'auroit servi qu'à irriter [illegible] qu'ils vouloient apaiser; ainsi [illegible] obtenir qu'il retirât ses troupes de [illegible]Egypte, ils lui firent des propositions si [illegible]tes, que ce Prince, chez qui [illegible] la guerre tout étoit vénal, n'eut [illegible] la force d'y résister. On lui offrit [illegible] millions d'or, tant pour obtenir [illegible], que pour la rançon du fils & du

Gilbert d'Assalit. du neveu du Soudan, somme immense pour ce tems-là ; & qu'on auroit eû bien de la peine à trouver dans toute
1169. l'Egypte. Amaulry plus touché de ces offres d'un argent comptant, que des espérances douteuses de la conquête de ce Royaume, accepta ces conditions.

Le Traité fut signé, & en conséquence, & pour la liberté qu'il rendit au fils & au neveu du Soudan, on lui paya en déduction des deux millions, cent mille piéces d'or. Pour fournir le surplus, les Députez demandérent que pendant qu'on ramasseroit cet argent dans les Provinces, il y eût une suspension d'armes entre les deux Nations, & que les Chrétiens, pour ne pas jetter l'allarme dans le Païs, restassent dans l'endroit où ils les avoient rencontrez, ou du moins qu'ils n'avançassent que lentement. Le Roi de Jérusalem, toûjours obsédé par sa lâche passion, & sans considérer que les momens en tems de guerre sont plus précieux que l'or & l'argent, souscrivit à tout.

Le Soudan, pour l'amuser, envoyoit continuellement des rafraîchissemens à son Armée, & lui dépêchoit à lui-même couriers sur couriers, pour excuser, sous différens prétextes, le retardement de l'argent qu'il devoit payer. En vain les principaux Officiers d'Amaulry tâchérent de lui rendre suspect ce retardement ;

dement; ce Prince, aveuglé par l'efpérance de recevoir une fi grande fomme, évitoit avec foin de donner aux Sarrazins le moindre prétexte de rompre le traité. Mais il ne fut pas longtems fans s'apercevoir qu'il étoit trompé : il aprit, avec autant de furprife que de chagrin, que différens corps de Troupes s'avançoient du fond des Provinces, & qu'une Armée redoutable de Turcomans Syriens marchoit au fecours des Egyptiens, & cherchoit à les joindre.

Gilber d'Affalit.

Norandin, qui ne vouloit pas être la dupe de l'Egyptien, avoit jetté fes principales forces de ce côté-là, & mis fon Général en état de faire tenir fa parole à Sannar. Malgré les différens mouvemens que fit Amaulry, Syracon qui commandoit l'Armée de Norandin, & qui connoiffoit le Païs, évita la rencontre d'Amaulry qui s'étoit avancé pour le combattre féparément ; & ce Général infidèle joignit les Troupes du Soudan. Pour comble de difgrace, une flotte que l'Empereur de Conftantinople avoit envoyée au fecours des Chrétiens, périt en partie, ou fut difperfée par la tempête. Amaulry privé de ce fecours, & trouvant fon Armée diminuée confidérablement par les maladies, par les defertions, & par les autres accidens ordinaires à la guerre, ne fe vit plus

Gilbert d'Assalit.

en état de réſiſter aux forces réünies de tous ces Infidèles. Ainſi il ne ſongea qu'à regagner la Paleſtine ; & comme il n'y avoit pas d'aparence de laiſſer la Garniſon de Belbéïs dans un païs ennemi, ſans eſpérance de ſecours, & contre une puiſſance ſi formidable, le Grand Maître ſe vit réduit à rapeler les Hoſpitaliers auſquels il avoit remis cette Place.

Amaulry les reprit en paſſant ; & quoique vivement pourſuivi par des détachemens de l'Armée de Syracon, il regagna la Paleſtine. Après une longue marche, il arriva enfin à Jéruſalem avec la confuſion d'avoir rompu inutilement un traité ſolemnel, & fait une entrepriſe injuſte & mal concertée.

Le Grand-Maître étoit encore plus chagrin de ce mauvais ſuccès. Les Courtiſans, ſelon leur coutume, pour diſculper le jeune Prince, rejettoient ſur lui ſeul cette malheureuſe entrepriſe. Ses confréres ne paroiſſoient pas moins aigris ; & ils ſe plaignoient hautement que pour ſatisfaire ſa vanité, & pour mener à ſa ſuite un grand nombre de volontaires, il avoit endetté l'Ordre de plus de deux mille ducats, ſomme immenſe pour ces tems-là. Enfin, ne pouvant plus ſoutenir les mépris des uns, & le reproche des autres, il réſolut de s'éloigner de la Paleſtine. Il renonça

Willel. Tyr. p. 978.

nonça en plein Chapitre à sa dignité, & on mit en sa place un ancien Religieux apelé frere CASTUS ou GASTUS, dont on ignore la Patrie. Sans l'éloignement du tems, on auroit pû croire que c'étoit le même Gastus, qui, pendant la premiére Croisade, entra avec le Comte de Flandres à la tête de cinq cens hommes dans la ville de Rama : mais aparemment que ce Grand-Maître n'étoit que quelqu'un des parens de ce Croisé. Gastus. 1169.

Gilbert d'Assalit, après son abdication, quitta Jérusalem & la Palestine, résolu d'aller dans quelque coin de l'Europe ensévelir sa honte & sa douleur. Il s'embarqua à Jaffa, & arriva sur les côtes de Provence : il traversa la France pour se rendre en Normandie, où étoit alors Henry II. Duc de cette grande Province, & Roi d'Angleterre. Il salua ce Prince à Roüen ; & malgré sa disgrace, il en fut bien reçu, au raport de Roger de Hoveden, Historien contemporain. De-là il prit un vaisseau à Dieppe pour passer en Angleterre ; ce qui a fait présumer qu'il en étoit originaire. Ce vaisseau, au raport de l'Historien, étoit vieux & incapable d'aller en mer : Assalit, dans l'impatience de se rendre en Angleterre, se contenta d'y faire faire de legéres réparations, & s'embarqua : mais à peine étoit-il sorti du Port, que ce bâtiment *Rog. de Hov. in p. 622.*

Gastus. coula bas. Le Grand-Maître périt dans cette occasion avec tous les passagers, à l'exception de huit qui s'étoient emparez de bonne heure de l'esquif.

Sannar, quoique victorieux, ne se débarrassa pas si aisément de Syracon Général de Norandin, que des Chrétiens ses ennemis déclarez : un allié aussi puissant lui donnoit beaucoup d'inquiétude. Ces deux Généraux s'observoient mutuellement, & chacun avoit ses desseins particuliers. L'Egyptien, après avoir congratulé Syracon sur sa victoire, lui envoya des presens magnifiques; & en lui representant qu'on manquoit de vivres, il le pressoit de reprendre le chemin de son Païs. Mais Syracon sous différens prétextes, reculoit son départ de jour en jour. Enfin, ayant attiré Sannar dans son Camp, il le fit poignarder; il entra ensuite dans le Caire à la tête de ses Troupes, se rendit Maître du Royaume, & s'en fit reconnoître pour Soudan par le Calife même qui n'étoit qu'un fantôme de souverain, & dont le sort dépendoit toûjours du plus puissant de ses Sujets.

Le Général de Norandin ne joüit pas long tems de son crime; il mourut de maladie au bout de deux mois, & laissa le commandement des Troupes de Norandin à son neveu Salahebdin ou Saladin, dont nous avons déja parlé,

Gaston

parlé, & que le Calife d'Egypte, parce qu'il ne put s'en dispenser, nomma premier Emir ou Soudan de tout ce Royaume.

Saladin dépêcha aussi-tôt à Damas un Officier de ses amis pour donner avis à Norandin son maître, de la mort de Syracon son oncle, & pour recevoir ses ordres. Il y eut des Ministres de Norandin, qui se défiant de l'humeur ambitieuse du jeune Général, conseilloient au Prince de ne pas laisser affermir l'autorité de Saladin, qui n'étoit point né son Sujet, & de lui envoyer promptement un successeur. Mais Norandin, dans la crainte que sa destitution ne lui fît naître des pensées de révolte, & dans la vûë de passer lui-même en Egypte quand tout y seroit tranquile, confirma Saladin dans son emploi, & il se contenta de lui ordonner, de faire suprimer dans les priéres publiques le nom d'Adhad en qualité de Calife, & de substituer en sa place celui de Mostadhi XXXIII. Calife de la race des Abbassides, qui siégeoient à Bagdat. Il lui commanda en même-tems de déposséder les Prêtres & les Cadis ou Magistrats qui faisoient profession de la secte d'Aly, dont Adhad, comme Calife, étoit le chef & le souverain Pontife. Ce Ca-

Gastus. life survécut peu à un si grand changement : on prétend même que sa mort ne fut pas naturelle, & que Norandin zèlé & dévot selon les principes de sa religion, pour éteindre le Schisme dans le sang de ce malheureux Prince, envoya des ordres secrets à Saladin de s'en défaire. Mais soit que les ordres en fussent venus de Damas, soit que la vie d'Adhad causât toûjours quelque inquiétude à l'ambitieux Saladin, il est certain qu'il le fit étrangler dans le bain.

Ce fut le dernier des Califes Fatimites, qui finirent en Egypte l'an de JESUS-CHRIST 1171. & de l'Hégire 567. & toute l'autorité dans le Gouvernement, soit pour le spirituel, soit pour le civil, fut dévoluë à Saladin, qui pour se rendre plus respectable, prit l'investiture du Calife Abbasside, qui résidoit à Bagdat.

Salaheddin Josef-ben Ajoub-ben Schadi étoit un avanturier, Curde de nation, & qui s'attacha avec son oncle Syracon au service de Noureddin-Zenghi, Prince d'Alep & de Damas, dont nous venons de parler sous le nom de Norandin. Le Calife Adhab ne fut pas plûtôt expiré, que Saladin s'empara de ses Tresors, avec lesquels on peut dire qu'il acheta l'Empire, en les ré-

paudant

pandant dans son Armée. Il donnoit tout ; jamais Commandant ne fit de si grandes libéralitez, pour gagner l'affection de ses soldats : sévére dans le châtiment, magnifique dans ses récompenses, doux, humain, plein d'équité à l'égard de ses Sujets, & en même-tems cruel ennemi des Hospitaliers & des Templiers, par les principes de sa religion ; d'ailleurs, soldat & Général, grand Capitaine, & qui de ses conquêtes se forma un vaste empire, dont l'Histoire a été écrite par l'illustre Abbé Renaudot, le plus sçavant homme de son siécle dans les langues Orientales. Gastus.

Le jeune Saladin, aussi habile politique que grand Capitaine, tant que Norandin vécut, conserva une entiére déférence pour ses ordres. Il tint encore quelque-tems après sa mort, la même conduite à l'égard d'Almalech-al-Saldhismaël, fils de Norandin, dont il fit publier le nom dans les Mosquées & dans les priéres publiques après celui du Calife, comme on en usoit à l'égard des Souverains. Il épousa même depuis sa mere ; mais après avoir établi solidement son autorité, il leva le masque, fit la guerre au fils de son Maître, auquel il enleva Alep, Damas, la meilleure partie de la Syrie, l'Arabie, la Perse & la Mésopotamie tombé-

Jaſtus. rent depuis ſous l'effort de ſes armes. *

Il n'y avoit que la Paleſtine qui ſépa-rât ces vaſtes Provinces, dont ce nouvel Empire étoit composé, & qui en empêchât la communication : la conquête de ce petit Etat fut l'objet de ſes armes. C'étoient tous les jours de la part des Infidèles des incurſions & de nouvelles entrepriſes. Les Chrétiens ne ſçavoient où porter du ſecours. Saladin à la tête d'une Armée de quarante mille hommes, attaqua le Château Daron, ſitué dans l'Idumée, & qui n'étoit qu'à quatre milles de Gaza. Mais y ayant trouvé une réſiſtance trop courageuſe, il tourna ſes armes contre Gaza même, qui du côté de l'Egypte & de la mer étoit la clef du Royaume de la Paleſtine. Il s'imaginoit trouver cette Place, confiée aux Templiers, ſans Garniſon, dans la penſée où il étoit que ces Chevaliers en étoient ſortis pour fortifier

* Saladinus occupator Ægypti uxorem Noradini ſibi matrimonio copulans cum ipſa Regni regimen fugatis hæredibus occupavit : deindè terrâ Roaſiæ & Geſiræ occupatâ, circumjacentia Regna uſque ad intima citerioris Indiæ, nunc dolis, nunc armis expugnans, de ſceptris pluribus Monarchiam efficit, Babyloniæ & Damaſci ſibi vindicans principatum : hæc fortunæ ludentis potentia. *Chron. G. de Nangis ad ann.* 1174.

fortifier l'Armée. Mais aux premiéres aproches, & dans la premiére sortie, il reconnut bien que tous les Templiers n'étoient pas à l'Armée. Il leva aussi-tôt le siége; mais pour se venger de ce mauvais succès, ses troupes mirent tout à feu & à sang dans la campagne, pendant que d'un autre côté, ses Lieutenans ravageoient en même-tems la principauté d'Antioche & la Phénicie. Gastus.

Les Hospitaliers & les Templiers étoient continuellement à cheval; & quoique ces généreux Guerriers s'oposassent avec un courage invincible aux efforts des Ennemis, le Roi commença à reconnoître la faute qu'il avoit faite, d'avoir donné occasion au Soudan d'apeler à son secours un ennemi également puissant & ambitieux; & il vit bien que pour lui résister, il ne falloit pas moins qu'une nouvelle Croisade, & une Armée des Princes d'Occident. Il chargea de cette négociation Guillaume Evêque d'Acre, qu'il nomma Chef de cette Ambassade. Mais comme ce secours étoit éloigné, & même incertain, il résolut de recourir à l'Empereur de Constantinople, & il se rendit lui-même dans cette Capitale pour tâcher d'obtenir de Manuel, dont il avoit épousé la niéce, des troupes, ou du moins l'argent nécessaire pour faire de nouvelles levées.

Ce Prince, avant que de s'embarquer,

quer, laissa le gouvernement de ses Etats aux deux Grands-Maîtres. Celui des Hospitaliers s'apeloit frere JOUBERT, qui par la conduite habile qu'il avoit tenuë dans les affaires de la principauté d'Antioche, avoit bien fait voir qu'il étoit digne de remplir cette Place. Il avoit succédé à Gastus. Le choix & la confiance du Roi, si honorable pour les deux Ordres militaires, fut un nouveau motif pour redoubler leur attention & leur zèle. Il falloit, pour ainsi dire, que les deux Grands-Maîtres fissent face de tous côtez; & pour surcroit d'embarras, à un ennemi aussi redoutable que Saladin, il s'en joignit un autre de la maison d'Arménie, sorti du sein même des Templiers, & qui en se mettant sous la protection des Infidèles, en prit toute la haine contre les Chrétiens Latins.

Joubert.

La petite Arménie, Province voisine de la Syrie, avoit ses Princes particuliers, Chrétiens de religion, mais la plûpart Schismatiques, aussi-bien que leurs Sujets, & même tant à l'égard de l'Eglise Grecque, que de la Latine. Ils ne mettent point d'eau dans le vin pour le Saint Sacrifice, comme font les Grecs & les Latins, quoiqu'ils y employent du pain levé comme les Grecs. Ils ne font qu'une Fête de Noël & de l'Epiphanie; on prétend aussi qu'ils se servent de beurre au lieu de baume dans la confection

1170. *Bosio. l. 8. pag. 277.*

Epist. Greg. Papæ sept.

tion du ſaint Chrême: Ils ne reconnoiſ- ſent qu'une Nature en JESUS-CHRIST, & ajoutent au Triſagion ces paroles, *Crucifié pour nous*; addition introduite par Pierre Foulon uſurpateur du Siége Patriarchal d'Antioche dans le cinquiéme ſiécle, & rejettée par l'Egliſe Catholique. Ces Schiſmatiques ont un Patriarche qu'ils apellent par excélence *le Catholique*, & qui réſide à Cis, Capitale de la petite Arménie. Les Princes de ce petit Etat dépendoient originairement des Empereurs de Conſtantinople; mais dans les fréquentes révolutions qui agîtérent cet Empire, ils n'en reconnoiſſoient l'autorité que quand on les y pouvoit forcer; & à la faveur de quelques Bâtimens ſituez ſur des montagnes inacceſſibles, ils ſe maintenoient également contre les incurſions des Turcomans, & contre les entrepriſes des Grecs. Joubert.

Thoros ou Théodore régnoit alors dans cette contrée. Ce Prince, quoique Schiſmatique, pour ſe ſoutenir contre les Grecs, avoit fait une alliance particuliére avec les Latins d'Orient. il ſouffroit que les Hoſpitaliers & les Templiers euſſent des Egliſes dans ſes Etats, & même ſon frere apelé Mélier ou Milon, avoit renoncé au Schiſme, & s'étoit fait Templier. Le Prince Théodore, pour attacher plus étroitement les Latins à ſes intérêts, avoit marié une

ubert. de ses sœurs à un Seigneur Latin, & il étoit sorti de ce mariage un jeune Prince, apelé Thomas, qu'il avoit depuis reconnu pour son héritier & pour son successeur.

1171. Ce Prince étant mort, Thomas son neveu voulut prendre possession de ses Etats. Mais comme il n'adhéroit pas au Schisme, les Arméniens témoignérent beaucoup d'éloignement pour sa domination. Le Templier Mélier se prévalant de cette aversion des peuples, abandonna son Ordre, prit les armes de concert avec Saladin, en obtint même un sécours considérable de troupes, chassa son neveu de l'Arménie, & s'en rendit le maître. Il entra ensuite dans la principauté d'Antioche, & jusques sur les frontiéres du Royaume de Jérusalem. Ses troupes portoient le fer & le feu de tous côtez, & laissoient dans tous les lieux où elles passoient de tristes marques de leur fureur. On ne peut exprimer toutes les cruautez que ce Religieux apostat exerça contre les Chrétiens Latins, & sur-tout contre les Hospitaliers & les Templiers ses freres. Il faisoit poignarder de sang froid ceux qui tomboient entre ses mains, ou il les livroit aux Infidèles, comme des gages & des preuves de sa foi : & on faisoit expirer ces soldats de JESUS-CHRIST dans les tourmens les plus affreux.

Villiel. Tyr. l. 20. 28.

Le

Le Grand-Maître Joubert eût bien voulu aller en personne réprimer les courses de ce Renégat, & tirer vengeance de tant de cruautez. Mais comme il étoit encore chargé de la Régence de l'Etat, & qu'il ne pouvoit quitter les Frontiéres de l'Egypte, sans les abandonner aux incursions des troupes de Saladin, il ordonna à un Chevalier de son Ordre, Grand-Commandeur, qui veilloit sur les Frontiéres du côté de la Syrie, de faire prendre les armes aux Hospitaliers & aux Soldats dont il avoit le Commandement, de chercher l'Apostat Mélier, & de lui livrer combat. Joubert.

Boémond III. du nom, régnoit alors dans la Principauté d'Antioche. Il étoit fils de Raimond frere de Guillaume, dernier Comte de Poitiers, d'Auvergne, & Duc d'Aquitaine ; & ce Raimond, comme nous l'avons dit, par le moyen de l'Hospitalier Joubert, avoit épousé la Princesse Constance, héritiére de la Principauté d'Antioche, & fille unique de Boémond II. Ce jeune Prince & les Templiers se joignirent aux Hospitaliers contre l'Apostat Mélier, & Amaulry Roi de Jérusalem à son retour de Constantinople, où il avoit reçû plus d'honneur & de promesses, que de secours effectifs, se disposoit à marcher à la tête de ses Troupes, pour aller prendre le Commandement de l'Armée. Mais il aprit que Mélier ne se sentant pas en état de tenir la

campagne,

Vertot. campagne, avoit gagné les défilez des montagnes, & s'étoit retranché dans les endroits où il n'étoit pas aisé de le forcer.

Les Turcomans de leur côté, pour fai-
1172. re diversion en faveur de l'Arménien, avoient formé le Siége d'Arac ou de
Will. Tyr. Krac, place à l'entrée de l'Arabie Pé-
ibid. trée. Aux premiéres nouvelles qu'on en eut à Jérusalem, Thoron Connétable du Royaume, suivi de tout ce qu'il y avoit d'Hospitaliers & de Templiers dans Jérusalem, accourut pour y jetter du secours. A l'aproche de l'Armée chrétienne, les Infidèles levérent le Siége & se retirérent dans leur Païs.

Comme les fautes sont personnelles, & que dans le Collége même des Apôtres, il s'est trouvé un traître & perfide; l'Apostasie de Mélier n'auroit fait aucun tort à la réputation des Templiers; mais une action cruelle que commit peu après, un Religieux de cet Ordre, à l'égard d'un envoyé du Prince des Assassins, & qui fut dissimulée par le Grand-Maître, commença à affoiblir & à diminuer l'estime & l'affection que l'on avoit alors pour tout l'Ordre en général.

Depuis plusieurs siécles, il s'étoit établi dans les Montagnes de Phénicie, entre Tortose ou Antarade, comme on l'apeloit en ce tems-là, & la Ville de Tripoli, une espéce de bandits, en apa-

rence

rence Mahométans, mais qui n'avoient guére pris de cette Secte que la haine du nom chrétien: barbares sans loi, sans foi, & qui n'avoient pour religion qu'un dévouëment aveugle à toutes les volontez de leur Chef: les crimes les plus affreux devenoient par ses ordres des vertus héroïques. Ils choisissoient ce Commandant à la pluralité des suffrages. Il ne prenoit point d'autre qualité que celle de VIEUX ou de SENIEUR, *Senior*, terme dont en ce tems-là on fit celui de *Seigneur*, qui dans la Basse-latinité signifie la même chose; & il se disoit *Seigneur* de la Montagne, par raport au Païs montueux que ces bandits occupoient.

Joubert. *Wil. Tyr. l.* 14. *c.* 19. *l.* 20. *c.* 21.

Mais sous ce titre & une qualité si modeste, ce Chef des Assassins joüissoit d'une autorité plus absoluë que celle des plus grands Rois. Sa puissance étoit d'autant plus solide, qu'elle étoit fondée sur un principe de Religion, & qu'on élevoit ce Peuple féroce & ignorant, dans la croyance, que s'ils mouroient dans l'exécution des ordres de leur Chef, ils alloient prendre les premiéres Places dans un Paradis délicieux. Le Seigneur de la Montagne se servoit de ces malheureux pour se défaire de ses ennemis particuliers. Ils alloient poignarder les Princes mêmes & les Souverains, jusques dans leur Palais & au milieu de leurs gardes. C'étoit comme une école

Matt. Paris sur l'an 1150

Wil. Neub. l. 4. *c.* 24. *Idem* 5. *c.* 16.

Jacques de Vitri. l. c. 13. *&* 14. *id. l.* 3. *p.* 1126.

&

Joubert. & une académie d'Aſſaſſins, la crainte des tourmens les plus affreux n'empêchoit point ces Barbares d'exécuter de ſi cruelles commiſſions.

Voyez les obſervations de Ducange ſur l'hiſt. de Saint Loüis. p. 87. edit. 1668.

Pour ne ſe pas rendre ſuſpects, ils ne portoient point ordinairement d'autres armes qu'un poignard, apelé en langage Perſan *Haſſaſſin* : on leur en donna le nom, dont nous avons fait le nom d'*Aſſaſſin*. Ce petit Etat ne conſiſtoit qu'en quelques Châteaux bâtis ſur la croupe des Montagnes, ou ſur des Rochers inacceſſibles ; mais il y avoit dans les gorges de ces Montagnes, & dans les vallées un grand nombre de Villages, habitez par plus de ſoixante mille perſonnes, tous cruels, fanatiques, meurtriers par principe de conſcience, & ſi déterminez, que la plûpart des Princes voiſins beaucoup plus puiſſans, n'oſoient cependant leur faire la guerre. On raporte qu'un Sultan de Damas ayant fait dire par ſon Envoyé à un Seigneur de la Montagne apelé Hacen, qu'il ruïneroit ſon petit Etat, s'il ne lui payoit tribut, ce Chef des Aſſaſſins, ſans lui répondre, commanda en preſence de cet Envoyé, à un de ſes Sujets de ſe précipiter du haut d'une tour, & à un autre de s'enfoncer un poignard dans le cœur, & qu'ils obéïrent à l'inſtant. Alors Hacen ſe tournant vers l'Ambaſſadeur qui n'avoit vû qu'avec frayeur, un ſi étrange ſpectacle :

ſpectacle : *Raporte à ton Maître*, lui dit-il, *que j'ai ſoixante mille hommes auſſi dévoüez à mes ordres que ces deux hommes* : & depuis ce tems-là, le Seigneur de la Montagne n'entendit plus parler des prétentions du Sultan. D'autres Hiſtoriens prétendent que ce fut un Comte de Champagne, qui allant avec un ſauf-conduit du Seigneur de la Montagne, de Tyr à Antioche, & paſſant par ce petit Etat, fut témoin d'un ſi horrible ſpectacle. Joubert.

La plûpart des Souverains, Chrétiens & Mahométans, pour ſe ſouſtraire à la fureur de ces Aſſaſſins, envoyoient des preſens magnifiques à leur Chef. Les Templiers, qui occupoient des Places voiſines de leur Païs, étoient les ſeuls qui euſſent oſé leur faire la guerre, & tâché de purger la terre de ces Monſtres. Mais comme ces Barbares, qui auroient pû s'en venger ſur le Grand-Maître de cette Religion, n'ignoroient pas que l'Ordre gouverné en forme de République, ne finiroit point quand ils en auroient tué le Chef, & qu'il ſeroit auſſitôt remplacé par un Succeſſeur auſſi animé à leur faire la guerre, pour obtenir la paix, ils s'aſſujettirent à la fin à payer à l'Ordre un tribut de deux mille écus d'or par an.

Le Seigneur qui commandoit alors dans ces Montagnes, ſoit par un mo-

Aubert. tif de religion, soit pour s'affranchir de ce tribut, envoya un Ambassadeur au Roi de Jérusalem, pour lui témoigner qu'il étoit prêt de se faire baptiser avec tous ses Sujets, si les Templiers vouloient le décharger de ce tribut. Amaulry reçut avec joye cette proposition, promit l'extinction du tribut dont il s'engagea d'indemniser les Templiers, combla de presens l'envoyé, & à son retour il le fit accompagner, dit Guillaume de Tyr, par un de ses Gardes, qui avoit ordre de le conduire jusques sur les Frontiéres de l'Etat. Ils avoient déja passé Tripoli, & ils étoient prêts d'entrer dans les détroits des Montagnes, lorsqu'un Templier, apelé du Mesnil, emporté par l'animosité qui étoit depuis si long-tems entre les Chrétiens & les Assassins, & sans égard ni à la foi publique, ni à la sauve-garde du Roi, passa son épée au travers du corps de l'Envoyé & le tua sur le champ.

On ne peut exprimer la colére & l'indignation du Roi, quand il aprit qu'on avoit violé si malheureusement le droit des gens, & sur-tout à l'égard d'un Chef de bandits, qui pour user des represailles, ne manqueroit pas d'Assassins. Il envoya demander aussi-tôt le Criminel à Odon de saint Amand, alors Grand-Maître de cet Ordre; mais Odon le refusa, sous prétexte que son Religieux n'étoit pas justiciable

ciable des Officiers Royaux. Ce n'eſt pas Joube qu'il ne convint du crime que le Templier avoit commis, il l'avoit même fait arrêter & mis dans les fers. Mais comme il s'agiſſoit de la compétence des Juges, & qu'il prétendoit que les Templiers ne relevoient que du Pape, il déclara qu'il alloit envoyer à Rome le Criminel chargé de chaînes, & qu'en attendant ſon Jugement, il défendoit, ſous peine d'excommunication, & conformément aux Priviléges de l'Ordre, à qui que ce fût, d'attenter à ſa perſonne.

Le Roi, ſans s'arrêter à ces proteſtations, fit enlever le Criminel, & le fit conduire à Tyr dans ſes priſons : & ce Prince, pour ſatisfaire à ſa Juſtice & au reſſentiment du Seigneur de la Montagne, en auroit fait faire une punition exemplaire, ſi la mort dont il fut prévenu dans cette conjoncture, n'avoit ſauvé la vie au priſonnier.

Amaulry laiſſa trois enfans de deux mariages, deux filles & un garçon. L'aînée des filles, apelée Sybille, étoit veuve alors de Guillaume Longue-épée, Marquis de Monferrat. La cadette nommée Yſabelle, ſortie du ſecond mariage; & de Marie, Princeſſe Greçque, & niéce de l'Empereur Manuel, épouſa depuis, à l'âge de huit ans, Onfroy de Thoron, petit-fils du Connétable de Jéru-

Joubert. Jérusalem. L'aîné de tous ses enfans, & le successeur d'Amaulry, fut Baudoüin IV. qui étoit sorti de son premier mariage avec Agnès, fille de Josselin de Courtenay second du nom, & Prince d'Edesse.

Baudoüin étoit né avec de grandes infirmitez, & pendant tout son régne, il ne fit, pour ainsi dire, que toûjours mourir. On lui donna pour Régent de ses Etats Raimond III. Comte de Tripoli, dit le jeune, son plus proche parent, fils de Raimond II. & de Hodierne fille de Baudoüin II. Roi de Jérusalem, & Veuve du fameux Tancréde, qui se signala à la suite de Godefroy de Boüillon. Raimond III. étoit issu de mâle en mâle de ce premier Comte de Toulouse, qui avoit acquis tant de gloire dans la premiére Croisade.

Pendant la minorité de Baudoüin, les forces du Royaume de Jérusalem diminuoient à mesure que la puissance de Saladin augmentoit. Ce Prince, après s'être rendu maître de la plûpart des Etats de Norandin, de concert avec sa Veuve qu'il avoit épousée, venoit d'emporter Damas. Le Comte de Tripoli, allarmé de la puissance d'un voisin si redoutable, porta toutes les forces du Royaume de ce côté-là, & il se prévalut même de l'absence de Saladin, qui étoit retourné en Egypte, & assiégea Harem

Château

Château voiſin & dépendant d'Alep. Le Prince d'Antioche, & le Comte de Nevers, que la dévotion avoit conduits à la Terre-Sainte, * ſe rendirent au ſiége à la tête de différens corps de troupes, auſquels ſe joignirent, au raport de Guillaume de Tyr, le Grand-Maître des Hoſpitaliers, avec ſes Confréres & pluſieurs Templiers. Le ſiége fut long, & ne ſe termina que par un Traité ſecret que le Comte de Tripoli fit avec les Turcs dont il reçut de l'argent pour ſe retirer. Ce commerce infâme d'un Prince Chrétien avec les Infidèles, eut depuis des ſuites funeſtes pour les Chrétiens Latins.

Pendant ce ſiége, Saladin à la tête d'une puiſſante armée, étoit entré par l'Egypte dans la Paleſtine. Le Roi Baudoüin devenu majeur, & pendant quelques intervales que lui donnérent ſes infirmitez, monta à cheval pour s'opoſer à ce Conquérant. Il le rencontra proche d'Aſcalon ; on en vint aux mains, & quoique les forces des deux partis fuſſent fort inégales ; que Saladin eût au moins vingt-ſix mille chevaux, & qu'à peine on en comptât quatre cens, avec trois mille hommes de pied dans l'Armée Chrétienne, cependant,

* Aſſumptis ergo ſuis & domino comite Tripolitano, magiſtroque domus hoſpitalis, & multis ex fratribus militiæ Templi, ad partes contendit Tripolitanas. *Will. Tyr. l. 2. c. 18.*

Joubert. dant, ces troupes ayant attaqué de nuit le camp ennemi, jettérent l'épouvente parmi les Infidèles : la plûpart prirent la fuite, & Saladin même, tout intrépide qu'il étoit, pour se sauver plus promptement, se jetta à demi-nud sur un dromadaire, & se retira sur les Terres de sa domination.

L'année suivante, Baudoüin, pour s'oposer aux courses des Arabes, entreprit de fortifier * un Château sur les Terres mêmes de Saladin, & au-delà du fleuve du Jourdain, dans un endroit nommé le Gué de Jacob. Ce fut le sujet d'une nouvelle bataille, mais qui ne fut pas aussi heureuse pour les Chrétiens que la précédente. Car Saladin les ayant attirez dans une embuscade qu'il avoit cachée dans des cavernes & des rochers, ils se trouvérent surpris & envelopez de tous côtez. L'Armée Chrétienne ne pouvant ni avancer ni reculer, se débanda ; il n'y eut que les Hospitaliers & les Templiers qui furent fermes : la plûpart furent taillez en piéces. Joubert, Grand-Maître des Hospitaliers, percé de coups, eut encore assez de force pour passer le Jourdain

* Eodem anno Christiani firmaverunt castellum fortissimum in terra Saladini ad vadum Jacobi ultra fluvium Jordanis ; sed Saladinus illud per vim cepit, in cujus captione summus Magister Hospitalis captus fuit, & in terram Saladini ductus, fame periit. *Reg. de Hov. in Henr. II. p.* 555.

dain à la nage, & gagna le Château de Beaufort; mais Odon de Saint-Amand, Grand-Maître des Templiers, accablé par le nombre des ennemis, resta prisonnier de ces Infidèles. Robert du Mont, Historien contemporain, raporte que Saladin lui offrit sa liberté en échange d'un de ses neveux, qui étoit prisonnier de l'Ordre; mais que ce généreux Grand-Maître lui répondit courageusement, qu'il ne vouloit point par son exemple autoriser ceux de ses Religieux, qui dans l'espérance d'être rachetez, seroient assez lâches pour se rendre prisonniers; qu'un Templier devoit vaincre ou mourir, & qu'il ne pouvoit donner au plus pour sa rançon, * que sa ceinture & son couteau. On ne sçait point de quelle maniére il se retira des mains de ces barbares; mais on verra par la suite de cette Histoire, qu'il revint à Jérusalem. Joubert.

On ne peut exprimer la consternation où se trouvoient les Chrétiens Latins après cette défaite; l'ennemi victorieux mettoit tout à feu & à sang dans le Royaume; l'armée Chrétienne étoit dissipée; le Roi retombé dans son infirmité ordinaire, qui dégénérée de la lépre; & des

* Dicens non esse consuetudinis militum Templi ut aliqua redemptio daretur pro eis præter cingulum & cultellum. *Roberti de monte, append. ad Sig. p. 666.*

Joubert. des deux Grands-Maîtres, l'un se trouvoit prisonnier des ennemis, & l'autre hors d'état d'agir à cause de ses blessures.

Dans cette extrêmité, l'Etat ne pouvoit soutenir la guerre : il falloit avoir recours à la négociation, la seule ressource des plus foibles. On demanda une tréve à Saladin, qui la vendit à prix d'argent, & qu'il n'eût pas même accordée, si la famine n'eût alors desolé ses Provinces.

1176. Dès l'année précédente, le Pape Aléxandre III. avoit convoqué un Concile Général à Rome, qui est le troisiéme de Latran : il y avoit apelé des Prélats Latins d'Orient, dans la vuë de prendre avec eux de justes mesures pour la défense de la Terre-Sainte. On vit arriver à Rome les Archevêques de Tyr & de Césarée, Albert Evêque de Bethléem, Raoul de Sébaste, Josse d'Acre, & Romain de Tripoly, avec le Prieur du saint Sépulcre, député du Patriarche de Jérusalem, & un Abbé du Mont de Sion. Ces Prélats representoient que pour conserver ce qui restoit aux Chrétiens dans la Terre-Sainte, tout dépendoit de la prise de la ville de Damiette, qui servoit de barriére à la Palestine, & de porte, si on vouloit faire de plus grands progrès dans l'Egypte : ce qui fait voir en passant, que le projet du Roy Amaulry III. & du Grand-Maître d'Assalit, dont nous

nous avons parlé, ne pouvoit être que très-utile, si dans le cours de cette Guerre, le Roi de Jérusalem n'eût pas été plus sensible à la honteuse passion d'accumuler des tresors, qu'à mettre, par de solides Conquêtes, la Terre-Sainte à couvert des incursions des Egyptiens. Joubert.

Comme nous ne parlons du Concile de Latran, que par raport à ce qui regarde les intérêts de la Terre-Sainte, & la conduite des Hospitaliers, nous ne ferons mention que de ce qui s'y passa à ce sujet. Des Evêques de la Palestine renouvelérent dans ce Concile les plaintes que Foucher, Patriarche de Jérusalem, avoit faites autrefois au Pape Adrien IV. contre les Priviléges des Hospitaliers & des Templiers. * *Nous aprenons*, dit le saint Concile, *par les plaintes véhémentes des Evêques, nos Confréres, que les Templiers & les Hospitaliers abusent des Priviléges qu'ils ont reçûs du saint Siége ; que leurs Chapelains & leurs Religieux Prêtres, se prévalans de l'usurpation que des Laïcs ont faite autrefois de quelques Eglises Paroissiales, s'en sont fait faire, sans la parti-* *cipation*

* Fratrum autem & Coepiscoporum nostrorum vehementi conquestione comperimus, quòd fratres Templi & Hospitalis, aliique professionis religiosæ, indulta sibi ab Apostolicâ Sede excedentes privilegia, contra Episcopalem auctoritatem multa præsumunt, *&c. cap.* 9.

ubert. *pation des Ordinaires, une rétrocession; qu'ils administrent les Sacremens à des excommuniez, & qu'ils y enterrent avec toutes les cérémonies ordinaires de l'Eglise; qu'ils abusent encore de la permission donnée à leurs freres, de faire ouvrir une fois les Eglises interdites, & que dans ces mêmes lieux, ils s'associent des Confréres Séculiers, qu'ils prétendent rendre participans de leurs Priviléges, comme s'ils étoient Religieux.* Le Concile ajoûte que ces abus venoient moins des Supérieurs, que de l'indiscrétion des Particuliers. Pour y remédier, il défend aux Ordres militaires, & même aux autres Communautez réguliéres de recevoir à l'avenir, la cession des Eglises & des dixmes, sans la participation des Ordinaires, avec injonction d'abandonner celles dont depuis peu ils s'étoient mis en possession; qu'à l'égard des Eglises qui ne sont point de leur fondation, & qui ne sont point desservies par des Chapelains de l'Ordre, ils doivent presenter à l'Evêque diocésain, les Prêtres qu'ils destinoient pour les desservir, & ne se réserver que la connoissance du temporel qui leur apartenoit. Que conformément à leurs Priviléges, ils ne pourront faire ouvrir des Eglises interdites, qu'une seule fois dans l'année, & sans y faire donner la sépulture à qui que ce soit, & qu'aucun des Confréres & des associez à l'Ordre, ne sera admis à parti-

ciper

ciper à ses Priviléges, s'il n'est actuellement Religieux. Tel fut le réglement que le saint Concile prescrivit sur les plaintes des Evêques, & qui dans le fond, ne diminuoit rien des droits & des Priviléges des Ordres militaires. Joubei

Par le Chapitre 23. du même Concile, on condamne la dureté des Ecclésiastiques, qui ne permettoient pas aux lépreux d'avoir des Eglises particuliéres; quoiqu'ils ne fussent pas admis dans les Eglises publiques. Le Concile ordonne que dans tous les lieux où les Lépreux vivront en communauté, ils puissent avoir une Eglise, un cimetiére & un Prêtre particulier: c'est la premiére constitution que l'Eglise ait faite en faveur des Lépreux. *

La jalousie que le Clergé de la Palestine conservoit contre les Ordres militaires, n'empêcha pas Renaud Seigneur de Margat,

* Ecclesiastici quidam quæ sua sunt, non quæ Jesu Christi quærentes, Leprosis qui cum sanis habitare non possunt, & ad Ecclesiam cum aliis convenire; Ecclesias & cæmeteria non permittunt habere, nec proprio juvare ministerio Sacerdotis, quod quia procul à pietate Christiana alienum dignoscitur, de benignitate Apostolica constituimus, ut ubicumque tot simul sub communi vita fuerint congregati, Ecclesiam sibi cum cæmeterio constituere, & proprio valeant gaudere presbytero, sine contradictione aliqua permittantur habere. 3. Conc. Lat. chap. 25.

bert. Margat, de faire aux Hospitaliers une donation, ou, pour mieux dire, de faire avec ces Chevaliess un échange de ce Château situé sur les confins de la Judée, ainsi que nous l'aprenons de l'Auteur des Assises de Jérusalem. Ces Religieux le fortifiérent, y mirent garnison, & en firent depuis de ce côté-là un des plus puissans boulevards de la Chré-
1178. tienté en Orient.

Cette acquisition ne fut pas capable de compenser la perte que l'Ordre fit la même année, de faire Joubert son Grand-Maître, Prince aussi sage, & aussi habile dans le gouvernement, que grand Capitaine.

Nous avons vû que Joubert ayant été
1114. surpris par Saladin dans une embuscade, se retira dans le Château de Beaufort. Saladin l'y fit assiéger par un de ses Généraux. Ce Siége fut long & meurtrier : le Grand-Maître des Hospitaliers, qui s'étoit enfermé dans cette Place, soutint plusieurs assauts avec beaucoup de courage. La plûpart de ses Chevaliers animez par son exemple, & qui combattoient sous ses yeux, se firent tuer en défendans les bréches, sans que le Grand-Maître voulut entendre parler de capitulation. Enfin, les Infidèles firent de si puissans efforts, qu'ils emportérent la Place l'épée à la main, tailérent en piéces ce qui restoit de Chevaliers,

liers, firent prifonnier le Grand-Maître: & leur Commandant, pour fe venger de la réfiftance du Grand-Maître, le fit jetter dans un cachot, où on le laiffa mourir de faim. C'eft ainfi que cet illuftre Chevalier couronna une vie employée à la défenfe des Autels, par une mort précieufe devant Dieu. D'autres Auteurs prétendent qu'il ne tomba point entre les mains des Infidèles; mais que voyant la décadence du Royaume de Jérufalem, il en mourut de chagrin.

Le Chapitre s'étant affemblé après fa mort, fit remplir fa place par frere ROGER DESMOULINS, Chevalier qui, par fa conduite & par fa valeur, juftifia le choix de fes confréres. Ses premiers foins, après fon inftalation, furent d'exhorter le Régent & les principaux Seigneurs du Royaume à continuer avec vigueur la guerre contre Saladin. Mais la jaloufie & la concurrence entre les Grands pour le gouvernement de l'Etat, pendant l'infirmité du Roi, les intelligences criminelles de quelques Seigneurs avec les Infidèles, & la divifion qui furvint de fon tems entre les deux Ordres militaires; tout cela ne contribua pas moins aux conquêtes de Saladin, que fa propre valeur & le courage de fes Soldats.

Ro[ger] Defm[ou]lins. 117[?]

Nous avons raporté fur le témoignage de Brompton, hiftorien Anglois, & du même fiécle, que l'Ordre des

Liv. p. 91.

ige, Templiers étoit comme une branche de
ou. celui des Hospitaliers de saint Jean; mais que cette branche, dit ce même Auteur, devenuë un grand arbre, sembloit faire ombre à la tige dont elle étoit détachée, & l'étouffer. Cette émulation entre les deux Ordres militaires, le desir d'accumuler de nouveaux revenus à l'envi l'un de l'autre, certaine jalousie presque inséparable de la profession des armes, & des disputes sur le rang & la préséance, soit à la guerre ou dans les conseils d'Etat, tout concouroit à entretenir entr'eux une mesintelligence, qui enfin avoit éclaté jusqu'au point de se faire la guerre, & de se charger toutes les fois qu'ils se rencontroient.

On ne peut disconvenir, que, par une conduite si violente, & si indigne de Religieux, la piété ne s'affoiblit considérablement dans l'un & l'autre Ordre : & si nous trouvons toûjours parmi ces Guerriers la même valeur, il faut avoüer qu'elle étoit moins animée par la charité, que par des motifs humains de gloire & d'ambition.

Comme ces Religieux militaires ne reconnoissoient que le Pape pour Supérieur, le Roi fit donner avis de leurs
:r ad divisions à Aléxandre III. Ce Pontife
182. qui prévit combien les suites en pour-
p. roient être funestes aux Chrétiens de la Terre-Sainte, obligea ces Chevaliers

à

à se réconcilier. Il se fit par son ordre un traité de paix ; les deux Grands-Maîtres le signérent par le conseil, disent-ils dans cet acte, & par la volonté expresse des deux Chapitres ; & ils transigérent, tant au sujet de plusieurs terres dont ils prétendoient la possession, qu'au sujet de différentes sommes qu'ils se demandoient réciproquement. On voit dans cet acte que le Pape avoit ordonné aux uns & aux autres, que s'il survenoit entr'eux de nouveaux sujets de contestation, ils seroient obligez de nommer chacun de leur côté trois anciens Chevaliers de la langue & du Prieuré, où le différend se seroit élevé, pour en décider absolument ; que si ces arbitres ne pouvoient convenir entr'eux, ils pourroient s'en remettre à des amis communs qu'ils choisiroient de concert, & qui leur serviroient de surarbitres, ou que la connoissance en seroit renvoyée au saint Siége. Le Pape ajoute dans sa Bulle qu'en attendant le jugement souverain qui en émanera, il exhorte les Chevaliers des deux Ordres à se prévenir mutuellement par des marques d'honneur & de considération, & de concourir indifféremment au bien & à l'avantage des deux maisons, *en sorte*, dit Aléxandre, *que quoique leur institution soit différente, il paroisse par le lien de la charité qui les doit*

K[e] Desm[...] lins.

Roger
Desmou-
lins.

unir, que ce ne soit qu'un seul & un même Ordre Militaire & Régulier.

Les Hospitaliers & les Templiers se conformérent en aparence aux intentions du Pape; mais pour dire la vérité, l'autorité de ce Pontife assoupit plûtôt qu'elle ne termina des différends, qui avoient leur source dans l'avarice & dans l'ambition; deux passions qui ont jetté de profondes racines dans le cœur des hommes.

Une autre passion d'autant plus dangereuse, qu'elle ne s'insinuë dans le cœur qu'à la faveur de la beauté & des graces, pensa exciter une guerre civile dans la principauté d'Antioche. Boémond qui en étoit le Prince Souverain, avoit épousé en premiéres nôces une fille de la maison d'Iblin: & depuis la mort de cette Princesse, il s'étoit remarié avec une Princesse Grecque apelée Théodore. Boémond séduit par les charmes d'une concubine, avoit abandonné son épouse légitime. Le Patriarche d'Antioche, après des monitions canoniques qui furent inutiles, l'excommunia, & jetta un interdit général sur tous ses Etats: espéce de châtiment qui envelope l'innocent avec le coupable, & qui est souvent très-dangereux par ses suites. En effet, Boémond, emporté par sa passion, & irrité d'une procédure qui pouvoit exciter

citer une révolte dans sa principauté, fit saisir par ses Officiers le temporel du Patriarche, le chassa d'Antioche, & l'assiégea depuis dans un Château qui lui apartenoit, & où il s'étoit retiré avec les principaux de son Clergé. Le Patriarche d'Antioche étoit regardé comme le premier Prélat de l'Orient, tant par la fondation de son Eglise raportée à saint Pierre, que par l'étenduë de ce Diocèse, qui comptoit dans sa dépendance 12. Métropolitains 153. Evêques Suffragans, & dans la seule ville d'Antioche plus de 360. Eglises. Comme le Patriarche n'étoit pas sans un grand nombre de créatures attachées à sa dignité, & le Prince sans ennemis secrets, & que les premiers Seigneurs de cet Etat, & même le peuple étoient mécontens du gouvernement, les uns & les autres ne furent pas fâchez de trouver un prétexte si plausible pour éclater. Toute la principauté fut bien-tôt en armes. Les mécontens, sous prétexte de défendre la cause de l'Eglise, cherchoient à venger leurs injures particuliéres : chacun prit parti suivant sa passion ou ses intérêts.

Roger Desmoulins.

Le Roi de Jérusalem, ou plûtôt son Conseil, craignant que les Infidèles ne se prévalussent de ces divisions, engagérent le Patriarche de Jérusalem, & les deux Grands-Maîtres à se trans-

Roger Desmoulins.

porter en diligence sur les lieux pour tâcher d'y rétablir le calme. Ces Députez en passans par Tripoli, emmenérent avec eux le Comte Raimond, ami particulier du Prince Boémond. Ils s'assemblérent d'abord à Laodicée, d'où ils se rendirent à Antioche. Il y eut beaucoup de conférences & de paroles portées de part & d'autre ; enfin, on fit une espéce de traité provisionnel, par lequel on convint que de part & d'autre on mettroit les armes bas ; qu'on rétabliroit incessamment le Patriarche dans la joüissance de son temporel ; que l'interdit seroit levé, mais que le Prince demeureroit excommunié, s'il ne quittoit sa concubine. Cette restriction ne fit qu'allumer sa passion pour cette femme, & sa haine contre les principaux Seigneurs de la Principauté. Il bannit depuis sous différens prétextes le Connétable, le Chambellan, & trois autres Seigneurs qui avoient fait paroître trop d'attachement pour le Patriarche ; ils se retirérent auprès de Rupin, Prince de la petite Arménie, qui de concert avec les Grands du païs, s'étoit défait de l'Apostat Mélier, & qui lui avoit succédé dans cette Principauté.

Le Grand-Maître, quelque-tems après son retour d'Antioche, aprit avec beaucoup de douleur, que la plûpart des Chevaliers de son Ordre, qui étoient établis

établis à Constantinople, avoient été massacrez dans un tumulte qui s'étoit élevé dans cette ville Impériale contre les Latins. L'Empereur Manuël Comnéne, dans la vuë d'éteindre le Schisme auquel il n'adhéroit pas, avoit attiré à Constantinople un grand nombre de Latins, dont il se servoit même dans le ministére, & dans les affaires d'Etat. Les Hospitaliers possédoient dans Constantinople le fameux Hôpital de saint Sanson, situé entre l'Eglise de sainte Sophie, & celle de sainte Iréne; & ils étoient encore maîtres de l'Hôpital de saint Jean l'Aumônier.

Roger Desmoulins.

Il est vrai-semblable, dit M. du Cange Historien moderne, mais respectable par sa profonde érudition, *que cette Eglise de saint Sanson fût donnée aux Hôspitaliers de saint Jean de Jérusalem, par l'Empereur Manuël Comnéne, qui affectionna tellement les Latins, & particuliérement les François du Royaume de Jérusalem, qu'il en encourut la haine de ses Sujets.*

Observations sur l'Histoire de Géofroy de Ville-bardoü. n. 104. *p.* 302.

Cette haine éclata après sa mort: les Grecs aigris par des différends de religion, & qui ne vouloient point se soumettre à l'autorité du saint Siége, mirent le feu aux maisons des Latins, massacrérent ceux qui leur tombérent entre les mains, & n'épargnérent pas même un Cardinal, apelé Jean, que le Pape, à la priére de l'Empereur, avoit

Will. Tyr. 22. *ob.* 12.

Roger Desmoulins.

envoyé pour travailler à la réünion des deux Eglises. Les Prêtres & les Moines Grecs étoient les plus ardens à exciter ce massacre ; & pour encourager les meurtriers, ils leur donnoient même de l'argent. Ces furieux entrérent dans l'Hôpital de saint Jean dont nous venons de parler ; tuérent impitoyablement les malades & les Religieux Hospitaliers qui les servoient. A peine en réchapa-t'il un petit nombre, qui s'embarquérent sur un Vaisseau, & portérent dans la Palestine, les tristes nouvelles de cette barbarie.

Ils trouvérent l'Etat partagé & affoibli par des divisions domestiques, qui en avancérent la ruïne. La lépre, dont le Roi étoit attaqué, ne lui permettant point de se marier, ni même de tenir les rênes du gouvernement, il avoit fait épouser la Princesse Sybille, sa sœur aînée, veuve du Marquis de Montferrat, à Guy de Lusignan, de la Maison de la Marche, fils de Hugues le Brun, que la dévotion du tems avoit conduit dans la Palestine ; Prince bien fait & de bonne mine, plus galant que guerrier ; mais qui après avoir sçû plaire à la Princesse, n'eût pas de peine par son crédit, à gagner les bonnes graces du Roi.

Baudoüin, depuis ce mariage, établit son beau-frere Régent du Royaume, & ne se réserva que le titre de Roi, & la possession de la ville de Jérusalem, avec

avec une pension de dix mille écus d'or. Roger Desmoulins.

La puissance souveraine à laquelle le Roi associa Lusignan, excita la jalousie des Grands, qui, nez dans la Palestine, traitoient ce Prince d'étranger. Raimond, Comte de Tripoli, fomentoit cette division. Ce Comte, le plus puissant des Vassaux de la Couronne, aspiroit secrettement à la succession de Baudoüin. Comme le choix que le Roi venoit de faire, ruïnoit ses espérances, on prétend que, pour les faire revivre, il prit dès-lors des mesures secrettes avec Saladin. La tréve que ce Prince avoit faite avec le Roi de Jérusalem, duroit encore : il étoit question de la rompre, sans qu'on pût en attribuer la cause aux Mahométans. Saladin, pour en faire naître l'occasion, donna des ordres secrets à un Gouverneur de sa Frontiére, de lâcher sur les Terres des Chrétiens, & parmi les Champs qui étoient alors couverts de grains, des troupeaux de moutons, des chevaux, des vaches, & d'autres bestiaux.

Renaud de Châtillon, selon Guillaume de Tyr, n'étoit qu'un avanturier * & un soldat

* Domina Constantia, Domini Raimondi Antiocheni Principis vidua ; licèt multos inclitos & nobiles viros ejus matrimonium appetentes more fœmineo repulisset, Rainaldum de Castillione quemdam stipendiarum militem sibi occultè in matrimonium elegit. *Wil. Tyr. l.* 17. *c.* 26.

Roger Desmoulins. soldat de fortune; mais bienfait de sa personne, distingué par un grand nombre d'actions de valeur, & qui dans sa jeunesse, malgré l'inégalité des conditions, avoit épousé secrettement Constance, Princesse d'Antioche. Il étoit alors Seigneur de Carach, Place forte, située sur le haut d'une Montagne. Les Latins l'avoient érigée en Archevêché, sous le nom de Mont-Royal; on la nommoit auparavant la Pierre du desert, parce qu'elle étoit à l'entrée de l'Arabie Pétrée. Châtillon avec un bon nombre de Templiers, s'y étoit fortifié, & de-là, cet avanturier alloit souvent en parti. Les Mahométans n'avoient point d'ennemi plus redoutable; il leur enlevoit souvent des caravannes entiéres de Pélerins qui faisoient le voyage de la Méque; & après les avoir mis dans les fers, il insultoit encore à leur dévotion. Mahomet n'étoit pas épargné dans ses railleries: il avoit même formé le dessein de ruïner son tombeau, qui étoit révéré à Médine, & pour lequel les Infidèles n'avoient pas moins de vénération, que les Chrétiens pour le Sépulcre de JESUS-CHRIST: il se seroit même rendu maître de cette Ville & de la Méque, si le Gouverneur, qui commandoit dans l'Arabie pour Saladin, n'eût découvert son dessein, & ne s'y fût oposé.

Saladin,

Saladin, par droit de represailles, fit mettre aux fers quinze cens Chrétiens, Marchands ou Pélerins, dont le Vaiſſeau avoit échoüé proche Damiette. Il envoya enſuite demander au Roi la reſtitution de tous les beſtiaux que Renaud & les Templiers, au préjudice de la tréve, avoient enlevez : & faute d'y ſatisfaire, cet Ambaſſadeur avoit ordre de lui déclarer la guerre, & de proteſter que ce Prince agiroit à l'égard des Chrétiens arrêtez par ſon ordre, & de leurs effets, de la même maniére dont on agiroit à l'égard des troupeaux & de leurs conducteurs, qu'on retenoit, diſoit-il, ſi injuſtement à Carach. Roger Deſmoulins.

Le Roi eût bien voulu pouvoir donner ſatisfaction au Sultan qu'il redoutoit ; mais ce Prince étoit ſi peu autoriſé, & le gouvernement ſi foible, qu'il ne put jamais obliger Renaud & les Templiers à reſtituer le butin qu'ils avoient fait. Saladin, ſous prétexte d'uſer de repreſailles, recommença à faire des courſes ſur les Terres des Chrétiens ; la guerre s'enſuivit, comme il l'avoit prévû. Il paſſe le Jourdain, tuë tout ce qui ſe preſente en armes devant lui, enleve les femmes & les enfans, qu'il entraîne dans un indigne eſclavage ; met le feu aux maiſons, ravage la campagne, & s'abandonne

Roger Desmoulins. donne à toutes les cruautez qui pouvoient porter la crainte & la frayeur dans l'esprit des Peuples.

Ces ravages firent monter à cheval les principaux Seigneurs du Royaume, suivis de leurs Vassaux, & accompagnez des deux Ordres militaires. Il se forma de ces corps différens, une Armée considérable. Le Roi, dont le mal augmentoit tous les jours, ne se trouva plus en état de marcher à la tête de ses Troupes. Il avoit perdu la vûë ; la corruption de la lépre lui avoit même ôté l'usage des pieds & des mains, ainsi, il fut réduit à confier le Commandement de l'Armée à Lusignan son Beau-frere, qu'il avoit fait Comte de Jaffa & d'Ascalon, titres affectez à l'héritier présomptif de la Couronne. Le Comte, soit par incapacité dans le métier de la guerre, ou par la jalousie des Chefs, fut plus de huit jours en presence d'un ennemi plus foible que lui, & il le laissa même retirer avec son butin & ses prisonniers, & repasser le Jourdain à sa vûë, sans faire le moindre mouvement, & sans oser sortir de ses retranchemens.

Wil. Tyr. l. 22.

1183.

Les Chrétiens Latins, tous soldats, & qui vouloient que leur Prince fût Capitaine, portérent leurs plaintes au Roi de la lâcheté de son Beau-frere, & la plûpart des Seigneurs protestérent

rent hautement qu'ils ne marcheroient jamais en campagne fous fes ordres. Le Roi, pour les fatisfaire, retira le pouvoir qu'il lui avoit confié; & comme fouvent les Princes ne mettent point de bornes, ni à leurs faveurs, ni à leur reffentiment, on le priva du Comté de Jaffa, comme incapable de défendre cette importante Place, qui étoit une des clefs du Royaume. Le Roi défigna en même-tems pour fon fucceffeur, le jeune Baudoüin, fon neveu, fils de la Princeffe Sybille, & du Marquis de Montferrat, fon premier Mari, quoique ce jeune Prince eût à peine cinq ans. Ce changement remplit l'Etat de divifions. Guy de Lufignan fe retira à Afcalon, où il fe fortifia d'abord contre le parti qui lui étoit opofé. Mais, comme ce Prince étoit plus capable de faire éclater fon mécontentement par de vains difcours, que de le foutenir les armes à la main, il revint bien-tôt à la Cour; & en échange d'une Couronne & d'une Souveraineté qu'on lui avoit fait efpérer, & qui n'a jamais de prix, il fe contenta de la Comté de Jaffa, qu'on lui rendit avec le titre de Penfionnaire du Roi.

Roger Defmoulins.

Willel. Tyr. l. 13.

Baudoüin, qui n'étoit plus en état d'agir par lui-même, remit le foin du Gouvernement au Comte de Tripoli, moins

Roger Desmoulins.

moins par confiance, que dans la crainte, s'il en étoit exclus, qu'il n'excitât de nouvelles broüilleries dans l'Etat. Raimond, l'auteur secret de toutes les cabales de la Cour, refusa d'abord la Régence qu'il sçavoit bien que personne n'accepteroit à son préjudice. Il fallut que le Roi lui en fit de pressantes instances, & il ne consentit à se charger du Gouvernement, qu'à condition que les Hospitaliers & les Templiers s'engageroient de défendre toutes les Places qui pourroient être attaquées. Cependant, pour affermir son autorité, il obtint une nouvelle tréve de Saladin; mais que ce Prince Infidèle, pour se dédommager des frais de la guerre, n'accorda qu'à prix d'argent.

L'objet des Chrétiens, en demandant cette tréve, étoit de s'en servir pour avoir le tems de se procurer une nouvelle Croisade, & les secours des Princes d'Occident. Il étoit question d'y envoyer une Ambassade solemnelle, & de charger de cette Négociation des personnes habiles, & qui sçûssent s'attirer de la considération par leur rang & par leur mérite.

Héraclius, Patriarche de Jérusalem, s'offrit pour cet emploi; homme vain, présomptueux, & qui se vanta de ne revenir qu'à la tête d'une Armée, composée des plus puissans Princes de l'Europe. Celui

Celui de ces Souverains sur lequel il comptoit le plus, étoit Henry II. Roi d'Angleterre, petit-fils de Foulques, Comte d'Anjou, & Roi de Jérusalem, & par conséquent, cousin germain de Baudoüin. Ce qui augmentoit contre la confiance du Patriarche, c'est qu'il avoit apris que le Prince Anglois n'avoit reçu l'absolution du Pape, au sujet de l'assassinat de saint Thomas Archevêque de Cantorberi, dont il étoit soupçonné, qu'à condition de mener lui-même un puissant secours à la Terre-Sainte. Quoique ce Prince n'eût pas commandé ce meurtre en termes exprès, cependant, comme il sembloit y avoir donné lieu par des paroles imprudentes, il se soumit à ce genre de pénitence : & dans un Concile tenu à Avranches en Normandie le 27. Septembre 1172. il avoit promis solemnellement qu'à Noël prochain il prendroit la Croix pour trois ans, & partiroit l'Eté suivant pour Jérusalem, si le Pape ne l'en dispensoit ; & que dans cette guerre, outre ses propres troupes, il entretiendroit à ses dépens deux cens Templiers au moins pendant un an. Aucune de ces conditions n'avoit encore été accomplie depuis près de treize ans qu'il s'y étoit engagé.

Roger Desmoulins.

Le Patriarche qui en étoit bien instruit, faisoit agir tous ses amis pour être envoyé

Roger Desmoulins.

voyé en Europe, d'où il se flâtoit de revenir avec un puissant secours, & comblé en son particulier de magnifiques presens. Mais le Conseil avoit de la peine à remettre une négociation si importante à un Prélat naturellement emporté, & qui ne connoissoit de maniéres de traiter avec les hommes que celles de hauteur. Cependant, comme il eût été dangereux de le refuser, & que d'ailleurs on se flâtoit que sa dignité donneroit plus de considération à l'Ambassade, on accepta ses offres : mais on lui donna pour collégues les deux Grands-Maîtres, capables par leur modération & leur politesse d'adoucir ce qu'il y avoit de féroce dans l'humeur du Patriarche ; outre que les Chevaliers des deux Ordres, par leur naissance & par leur valeur, étoient fort considérez dans l'Occident, & auprès des Souverains dont ils étoient nez sujets.

Ces Ambassadeurs partirent du Port de Jaffa, & arrivérent heureusement à Brindes. Le Pape Luce III. successeur d'Aléxandre, & l'Empereur Fréderic I. étoient alors à Véronne : ils s'y étoient assemblez pour tâcher de donner la paix à l'Italie, qu'ils avoient mise en feu par leurs prétentions réciproques. Nos Ambassadeurs, voulant profiter de cette occasion, se rendirent en diligence à Véronne, & exposérent à l'un & à l'autre

l'autre la puissance formidable de Saladin, le malheureux état & la foiblesse du Royaume de Jérusalem, & le besoin qu'on avoit d'un puissant secours, si on vouloit conserver la Terre-Sainte. L'Empereur promit des troupes qu'il ne donna point; & le Pape ne donna que des Indulgences & des Lettres de recommandation qui ne lui coutoient rien. * Roger Desmoulins.

Ce Pontife leur mit entre les mains des Lettres très-pressantes pour le Roi d'Angleterre, qu'il menaça des Jugemens de Dieu, s'il n'accomplissoit la pénitence qu'on lui avoit imposée : & par d'autres Lettres, il sollicita vivement le Roi de France de signaler son zèle à son avénement à la Couronne par une entreprise si digne de la piété de ses Ancêtres. Nos Ambassadeurs chargez de ces Lettres se disposoient à passer dans les deux Royaumes quand ils furent arrêtez à Véronne par une violente maladie, dont le Grand-Maître des Templiers fut attaqué, & qui se termina par sa mort. Les deux Ambassadeurs, après *Rog. de Hov. p. 628.*

* Heraclius Patriarcha sanctæ Resurrectionis, & Rogerus magister Domus Hospitalis Jerusalem tendentes in Occidentem, & per Italiem transitum facientes & Galliam, nec à Domino Papa, nec ab Imperatore Romano, nec à Rege Francorum aliqua consolatoria acceperunt. *Radulph. de Diceto Angl. p. 265.*

Roger Desmoulins. 1185. après lui avoir rendu les derniers devoirs, se mirent en chemin pour la France, & arrivérent à Paris dans le mois de Janvier de l'année 1185. Philippes II. régnoit alors en France, jeune Prince âgé d'environ vingt ans. Les Ambassadeurs, après lui avoir remis les Lettres du Pape, lui exposérent l'extrême danger où se trouvoit la Terre-Sainte de retomber sous la tyrannie des Infidèles; & pour l'engager même à se mettre à la tête de ses troupes, ils lui presentérent les clefs de la Ville de Jérusalem, de la Tour de David, & de l'Eglise du saint Sépulcre, comme une espéce d'investiture, ou du moins comme des gages du droit de protection, qu'il devoit acquérir par ses armes. Le Roi reçut honorablement le Patriarche & le Grand-Maître, & leur donna le baiser de paix, * dit Rigard: il ordonna en même tems à tous les Prélats de son Royaume, d'exhorter ses Sujets à prendre la Croix. Il la vouloit prendre lui-même; mais le Conseil de ce jeune Prince, qui n'avoit point encore d'enfans, ne jugea point à propos que dans la conjoncture des guerres con-

* In osculo pacis honorifice recepit, diligentissimè præpositis terræ suæ, sive dispensatoribus præcipiens quòd ubicumque per terram irent, de reditibus Regis sufficientes expensas illis ministrarent. *Rigord*, p. 171.

continuelles que la France avoit à soutenir contre les Anglois & les Flamans, il quitta ses Etats. Le Roi se contenta d'assurer les Ambassadeurs, qu'il entretiendroit à ses dépens * tous ceux qui se croiseroient, & qui prendroient les armes pour un motif aussi saint & aussi pieux.

Roger Desmoulins.

Le Patriarche & le Grand-Maître passérent ensuite en Angleterre, d'où le Patriarche, comme nous l'avons dit, espéroit tirer de plus puissans secours. Ces Ambassadeurs étant arrivez, rendirent au Roi la Lettre du Pape, & lui representérent le besoin que les saints Lieux avoient de ses armes, & sur-tout de sa presence. Henri les reçut avec de grandes démonstrations d'honneur. On prétend même qu'il alla au-devant d'eux jusqu'à Rhedingue. Mais comme il étoit avancé en âge, & que d'ailleurs il avoit trois fils pleins de feu, d'un génie inquiet, devorez d'ambition, & qu'il avoit bien de la peine à contenir sous son autorité; un voyage de si long cours que celui de Jérusalem dans cette conjoncture, ne lui parut convenable, ni à sa santé, ni à

Willel. Nomb. lir. 3. c. 12. p. 425.

Roger de Hevendenlin Henr. 2.

* De consilio principum strenuos milites cum magna multitudine peditum armatorum, de propriis reditibus sumptus sufficientes, pro ut fama referente didicimus, ministrans devote Jerusalem transmisit. *Idem, ibid.*

Roger Desmoulins.

à l'état present de ses affaires. Cependant, pour amuser les Ambassadeurs, il remit la décision de cette entreprise au Parlement qui s'assembla le premier Dimanche de Carême. On exposa de la part du Roi dans cette auguste Assemblée le desir sincére qu'il avoit, pour accomplir sa pénitence, de faire le voyage de la Terre-Sainte, mais en même-tems on ne dissimula pas sa vieillesse, le mauvais état de sa santé, & même le besoin que l'Angleterre avoit de sa presence. Des Sujets complaisans devinérent aisément les intentions du Prince, & ne manquérent pas de s'y conformer; on lui envoya en cérémonie des Députez, qui lui representérent de la part de la Nation, que par un engagement précédent à la mort de saint Thomas & à son absolution, & par le serment solemnel qu'il avoit fait le jour qu'il avoit pris la Couronne, il étoit plus obligé de rester dans ses Etats pour les gouverner, que de les abandonner pour aller en personne faire la guerre dans la Palestine. Que le Parlement étoit cependant d'avis d'accorder cinquante mille marcs d'argent pour lever des troupes, qui partiroient incessamment pour l'Asie, qu'on prêcheroit la Croisade dans tout le Royaume, & que le Roi permettroit aux Prélats & aux Seigneurs qui vou-

voudroient prendre la Croix, de sortir du Royaume pour une si sainte expédition. Le Roi fit part de cette résolution aux Ambassadeurs ; ils lui demandérent qu'au moins il envoyât un de ses fils à la tête des Croisez. Mais il leur répondit, qu'alors il ne s'en trouvoit aucun en Angleterre, & qu'il ne pouvoit les engager en leur absence. Le Patriarche, naturellement emporté, lui dit fiérement qu'ils n'avoient pas besoin de son argent, mais d'un Chef capable de conduire une Armée. Il ajouta mille choses violentes, jusqu'à lui reprocher ses infidélitez envers le Roi de France, son Seigneur, & même l'assassinat de saint Thomas de Cantorbéri : & voyant que Henry, le plus fier de tous les hommes, rougissoit de dépit & de colére : *Voilà ma tête*, lui dit-il, *vous pouvez me traiter, comme vous avez fait mon frere Thomas : il m'est indifférent de mourir ici par vos ordres, ou en Syrie de la main des Infidèles : aussi-bien êtes-vous plus méchant que tous les Sarrasins* *.

Rog. Desmoulins.

Henry, soit par grandeur d'ame, ou qu'il craignît de se commettre une seconde fois avec les Ecclésiastiques, dissimula

* Fac de me quod de Thoma fecisti, adeo libenter volo à te occidi in Anglia, sicut à Sarracenis in Syria, quia tu omni Sarraceno pejor es. *Chron. Joann. Bromston in Henr.* 2. *p.* 1145.

Roger Desmoulins. la ces outrages. Mais on ne peut exprimer la douleur, & même la confusion du Grand-Maître des Hospitaliers, de se voir associé à un homme aussi violent que le Patriarche, & qui par ses emportemens ruïnoit tout le fruit qu'on eût dû justement espérer de leur négociation. Il n'oublia rien pour apaiser le Roi, qui par donner son ressentiment aux intérêts de la Religion. Ce Prince ramena même dans son Vaisseau jusqu'en Normandie, les deux Ambassadeurs de Jérusalem, qui célébrérent la Fête de Pâques à Roüen.

Spicil. t. 8. p. 489. On trouve dans la Chronique de Trivet, que ce Prince leur donna de son épargne, trois mille marcs d'argent. Un grand nombre d'Anglois, & plusieurs de ses autres Sujets des Provinces d'en-deça de la mer, se croisérent & se joignirent aux François que Philippe II. faisoit passer en Orient à ses dépens. Mais comme il n'y avoit point de Prince, ni de personne d'une assez grande autorité pour les commander & pour s'en faire obéïr, on ne tira pas grand fruit de son armement: & par le retour des Ambassadeurs, la consternation succéda aux fausses espérances que le Patriarche avoit données de sa négociation.

On ne fut pas long-tems à Jérusalem sans être instruit de la conduite bizarre & emportée, qu'il avoit tenuë à la Cour d'Angleterre; tout le Peuple se déchaînoit

déchaînoit contre lui ; on disoit hautement que la vraye Croix, qui avoit été recouvrée autrefois par un Prince apelé Héraclius, seroit reperduë sous le Pontificat & par la faute d'un Patriarche du même nom : tout le monde détestoit sa violence, & on n'épargnoit pas sur-tout sa conduite au sujet d'une femme qu'il entretenoit publiquement, & plus connuë sous le nom de la Patriarchesse, que par le sien propre.

Roger Desmoulins.

Mar. Sanut. l. 3. p. c. 24. 147.

A ces plaintes contre ce Prélat, succédérent de tristes préjugez qu'on faisoit de l'avenir ; le Roi mourant, son successeur mineur, un Régent ambitieux, sans religion, soupçonné d'aspirer à la Couronne, & de s'entendre avec les Infidèles, la tréve prête à finir, l'ennemi puissant & redoutable, peu de troupes, encore moins d'argent, différens partis, & des divisions toûjours funestes dans une minorité. Dans de si fâcheuses conjonctures, survint la mort du Roi : elle fut suivie, sept mois après, de celle du jeune Baudoüin V. son neveu & son successeur. Les ennemis du Comte de Tripoli, publioient que le Prince avoit fait empoisonner le jeune Roi, dans la vûë de lui succéder, tant par les droits de sa naissance, que par ses propres forces, & le crédit & la puissance de ses Partisans.

D'autres rejettoient un si grand crime

Roger Desmoulins. Herold. contin. Wil. Tyr. l. 1. c. 3. Gerard de Ribefort.

sur la mere même du jeune Baudoüin, & on prétend qu'elle avoit empoisonné son fils pour régner elle-même, & pour faire régner Guy de Lusignan son second mari. Ce qui fortifioit ces soupçons, c'est que personne ne sçut jamais ni la maladie du jeune Prince, ni le moment de sa mort; que cette Princesse, après s'être assurée du Patriarche, du Grand-Maître des Templiers, & du Marquis de Montferrat, fit environner le Palais de troupes; que ce Grand-Maître qui avoit en dépôt la Couronne & tous les ornemens royaux, gagné par des sommes considérables qu'on lui donna, les lui avoit remis sans la participation des Grands de l'Etat; & que le même jour qu'on déclara la mort du jeune Roi, la Reine sa mere, & Guy de Lusignan, s'étoient fait proclamer Roi & Reine de Jérusalem.

Les créatures du Comte de Tripoli, qui méprisoient Lusignan, s'opolérent hautement à cette proclamation: & même Geoffroy de Lusignan, Prince d'une force de corps & d'une valeur extraordinaire, mais qui n'étoit pas prévenu en faveur du courage de Guy, ayant apris son élévation sur le trône de la Palestine, ne put s'empêcher de dire d'une maniére à la vérité peu chrétienne: *Ceux qui ont fait Roi mon frere, m'auroient fait Dieu, s'ils m'eussent connu.*

La

La plûpart des Grands de ce Royaume se plaignoient de ce que le Grand-Maître des Templiers, dépositaire & gardien de la Couronne Royale, l'avoit remise sans leur participation à la Reine, & sur-tout à Guy de Lusignan, qui n'y avoit aucun droit. Ces Seigneurs, les premiers de l'Etat, representoient au peuple que dans le situation où se trouvoient les affaires de la Terre-Sainte, on avoit besoin pour Roy, d'un Prince qui fût Capitaine, & qui eût l'estime & la confiance des gens de guerre ; & ils prétendoient même que la Couronne ne pouvoit tomber que sur les mâles de la Maison Royale ; ce qui donnoit une exclusion entiére aux deux Princesses sœurs du jeune Baudoüin. De si hautes prétentions partageoient tous les Chrétiens de la Palestine : on leva des troupes de part & d'autre, & on étoit prêt d'en venir aux mains : mais heureusement l'affaire se tourna en négociation.

Ro
Defin
lins.

Le Comte de Tripoli, qui faisoit agir secrettement la cabale oposée à la Cour, fit dire par les principaux Seigneurs de son parti à la Princesse Sybille, qu'ils consentiroient volontiers à lui mettre la Couronne sur la tète : mais que si elle vouloit un Roy pour mari, ils exigeoient qu'elle répudiât Lusignan, & qu'ensuite elle fît choix, pour partager son trône

Roger & son lit, d'un Prince capable de commander les Armées, & de défendre l'Etat.

La Princesse qui étoit habile, consentit à ces propositions : mais elle exigea de son côté que les Grands s'engageassent par un serment solemnel à reconnoître pour leur Souverain, celui qu'elle désigneroit pour son mari. Les sermens furent faits d'autant plus facilement, que, quoique le Régent fût actuellement marié, ses Partisans se flâtoient à la faveur d'un pareil divorce, que le choix de la Princesse ne pourroit jamais tomber que sur ce Prince. Le Patriarche que la Reine avoit gagné par de grosses sommes d'argent, prononça sur le champ la Sentence du divorce entr'elle & Lusignan. L'Histoire ne dit point de quels prétextes on se servit ; mais après que le divorce eût été déclaré, & la Princesse reconnuë pour Reine, on la conduisit dans l'Eglise du saint Sépulcre ; où elle reçut solemnellement la Couronne des mains du Patriarche. * Elle la tira aussi-tôt de dessus sa tête, & la portant sur celle de

* Præfata Regina accepit coronam regiam in manibus suis, & posuit eam super caput Guidonis de Lusignan mariti sui, dicens : Ego eligo te in Regem & Dominum meum, & terræ Hierosolymitanæ : quia quod Deus conjunxit, homo separare non debet. *Roger de Hovedem. p.* 634.

de Guy de Lusignan, l'embrassa comme son mari, le salua comme Roi, & se tournant vers les Grands étonnez de cette démarche : *Il n'apartenoit point aux hommes*, leur dit-elle fiérement, *de séparer ce que Dieu a uni.* Le Grand-Maître des Templiers, qui entroit dans cette intrigue, l'apuya de tout son crédit. Les Grands se virent à la fin réduits à souscrire à un choix qu'ils n'avoient pû empêcher ; & le peuple toûjours avide de cérémonies, contre son ordinaire, vit cette derniére avec plus d'étonnement que de joye.

Il n'y eut que le Comte de Tripoli, qui regarda le choix de la Reine, comme une injustice qu'elle lui faisoit. On ne peut exprimer dans quelle fureur cette préférence le précipita ; il jura la perte de son rival, & même celle des Templiers qui avoient eu beaucoup de part à son élévation : & il ne se soucia pas de périr, pourvû qu'il pût entraîner tous ses ennemis sous ses projets ruïnes.

Plein de cet esprit de vengeance, & dans la résolution de sacrifier tout à son ressentiment, il se retira brusquement dans ses Etats. Saladin aussi habile politique que grand Capitaine, n'eût pas plûtôt apris son mécontentement, qu'il lui envoya secrettement un homme de confiance pour traiter avec lui. Cet Envoyé lui représenta avec une franchi-

Roger Desmoulins.

ſe aparente, qu'il n'étoit pas de l'intérêt de ſon Maître de ſouffrir un Royaume chrétien & indépendant, au milieu de tant d'Etats, qui compoſoient ſon Empire; mais que s'il vouloit ſe faire Mahométan, & ſon Feudataire, il s'engageoit de le placer ſur le trône de Jéruſalem; & pour l'y maintenir, d'immoler à ſa ſûreté tous les Templiers leurs ennemis communs.

Raimond, aveuglé par ſa paſſion, conſentit à tout: on prétend même que dès-lors il ſe fit circoncire. Mais pour mieux faire réüſſir leurs deſſeins, il convint avec cet Envoyé, qu'il ne feroit éclater ſon changement de religion, qu'après qu'il feroit monté ſur le trône, & que pour pouvoir perdre plus ſûrement le nouveau Roy, il ſe réconcilieroit avec lui.

Le perfide Comte dans cette vûë ſe rendit à Jéruſalem; des amis communs qu'il fit agir, & qui n'avoient pour objet que d'éteindre la diviſion, intervinrent de bonne foi dans cet accommodement; la paix ſe fit; Raimond reconnut Luſignan pour Souverain; & ce Comte ſi capable par ſa valeur de défendre les ſaints Lieux, n'eut point de honte d'ajoûter la trahiſon à l'apoſtaſie.

Saladin de concert avec lui, entra auſſi-tôt dans la Paleſtine à la tête d'une puiſſante Armée: ſon deſſein étoit de faire

faire le siége d'Acre, la ville de tout le Royaume la plus forte & la plus riche. On comptoit dans son Armée près de cinquante mille Chevaux sans l'Infanterie ; & la plûpart de ses troupes étoient composées des anciens habitans du Païs ou de leurs enfans, que les Rois de Jérusalem, depuis la conquête de Godefroy de Boüillon, en avoient chassez. Tous revenoient à la suite de Saladin dans l'espérance d'une prochaine conquête, & de rentrer dans l'héritage de leurs peres. Roger Desmoulins.

Le Sultan favorisé secrettement par le Comte de Tripoli ne trouva point d'obstacle à sa marche, & venoit pour former le siége de la ville d'Acre. Le Roi en avoit confié la défense aux deux Grands-Maîtres, qui s'avancérent au-devant de l'Ennemi avec un grand nombre d'Hospitaliers & de Templiers : l'Etat n'avoit point de ressource plus assurée. Les deux Grands-Maîtres ayant fait prendre les armes à la Garnison & à tous les Habitans, sortirent la nuit de la Place. Les Chrétiens tenant d'une main leur épée, & du feu dans l'autre, surprennent les Infidèles, entrent dans leur camp, abattent les tentes, coupent la gorge à tous ceux qu'ils trouvent endormis, mettent le feu par-tout. La terreur & la consternation se répandent dans l'Armée ennemie ; mais le jour qui com- 1187. Contin. Wil. Tyr. l. 23. c. 8

Roger Desmoulins.

mença à paroître, & la presence de Saladin les rassura ; chaque corps se rangea sous ses enseignes ; on en vint à un combat réglé, & on chercha à envelopper les Chrétiens.

Quoique les Infidèles fussent supérieurs en nombre, les Religieux militaires qui n'avoient jamais compté leurs Ennemis, font ferme, poussent l'Ennemi qui se trouve devant eux, s'attachent au corps même que Saladin avoit rallié : tout combat, tout se mêle, on tuë tout ; des ruisseaux de sang coulent de tous côtez ; point de quartier ni de prisonniers : une fureur égale animoit les soldats de chaque parti. Si Saladin dans cette action fit voir autant de conduite que de courage : les deux Grands-Maîtres de leur côté, soutenus de leurs braves Chevaliers, firent des prodiges de valeur. Le Grand-Maître Desmoulins, à la tête des Hospitaliers, perça plusieurs fois les Escadrons ennemis ; rien ne tenoit devant lui. Le Comte de Tripoli qu'on prétend qui se trouva masqué dans cette occasion, & qui combattoit en faveur des Infidèles, pour se défaire d'un Guerrier si redoutable, tua son cheval, qui en tombant se renversa sur le Grand-Maître ; & le poids de ses armes l'empêchant de se relever, les Infidèles le percérent de mille coups après sa mort, soit qu'ils

voulussent

voulussent venger celle de leurs compagnons ; soit qu'ils craignissent encore qu'un si grand Capitaine ne se relevât. * Plusieurs Hospitaliers, en le défendant, se firent tuer généreusement sur le corps de leur Chef ; & en voulant l'arracher à la fureur de ces barbares. Le combat cessa par l'épuisement des deux partis ; & il n'y eut que la retraite de Saladin, qui fit présumer que la plus grande perte étoit tombée de son côté.

Roger Desmoulins. *Chronique de Nangis.*

Les Hospitaliers cherchérent sur le champ de bataille le corps de leur Grand-Maître pour lui rendre les derniers devoirs. Après bien des soins, on le trouva enfin sous un tas de Turcomans & de Sarrazins, qui avoient passé par le tranchant de son cimeterre ; ou que les Chevaliers après sa mort avoient immolez à leur ressentiment. Il fut porté dans Acre, & les funérailles de ce grand homme, y furent célébrées par les larmes de ses Confréres, & par l'affliction générale de tous les Habitans.

Contin. Will. Tyr. l. 1. c.

On procéda ensuite à l'élection de son successeur. Comme l'Ennemi étoit au milieu du Royaume, & qu'on étoit à la veille d'une nouvelle bataille, les Hospitaliers

* Eodem die, videlicet Calendas Maii, sexaginta Fratres Templi & Summus Magister Domûs Hospitalis cum pluribus domûs suæ Fratribus interfecti sunt. *Roger de Hov. in Henr.* 2.

pitaliers comprirent bien qu'ils avoient plus besoin que jamais d'un Capitaine, & d'un habile guerrier pour les commander. Le choix dans cette conjoncture tomba sur frere GARNIER, natif de Napoli de Syrie, Grand Prieur d'Angleterre, & Turcopolier de l'Ordre, titres inséparables : ce qui fait voir qu'en ce tems-là les dignitez n'étoient point encore attachées, comme elles le sont à present, aux différentes langues ou Nations dont l'Ordre est composé.

Garnier de Syrie. 1187.

Les Turcopoles d'où a été formé le nom de *Turcopolier*, étoient anciennement, au raport de Guillaume de Tyr, des Compagnies de Chevaux-Legers. L'origine de ce terme venoit des Turcomans, qui apeloient en général *Turcopoles* les enfans nez d'une mere Grecque & d'un pere Turcoman, & qui étoient destinez à la milice. Ce fut depuis un titre de dignité militaire dans le Royaume de Chypre, d'où il étoit passé dans l'Ordre de saint Jean. Mais les Hospitaliers ne s'en servoient que pour désigner le Colonel général de l'Infanterie. Frere Garnier avoit résidé quelque tems en Angleterre, en qualité de Bailli & de Turcopolier de l'Ordre. Pendant ce tems-là le Roi Henry II. ayant chassé de la fameuse Abbaye de Sulkand des Chanoines Réguliers qui vivoient trop licencieusement, donna ce

Willel. Tyr. l. 1. c. 7. l. 19. c. 24. l. 22. c. 9. Assises du Royaume de Jérusalem, p. 458. Histoire de l'Isle de Chypre, Estienne de Lusignan.

ce Monastére à l'Ordre ; & frere Garnier y mit des Hospitaliéres de saint Jean. Ce Grand-Bailli étoit repassé depuis dans la Palestine pour partager les périls & la gloire de ses confréres ; & sa valeur & ses vertus lui procurérent la dignité de Grand-Maître après la mort de frere Roger Desmoulins. *Garnier de Syrie.* *Albert. Acq. l. 5. c. 3.*

Ses premiers soins furent de rapeler auprès de lui la plûpart des Religieux qui étoient dispersez en différentes Places, & il reçut même dans l'Ordre plusieurs Novices pour remplacer ceux qu'on avoit perdus dans la derniére occasion, & pour se mettre en état de s'oposer avec succès aux armes de Saladin. *Nangis ad ann.* 1188.

Ce Prince, de concert avec le Comte de Tripoli, & pour mieux cacher leur intelligence, assiégea Tibériade, qui apartenoit au Comte, du chef d'Eschine sa femme, qui y faisoit son séjour ordinaire. La Ville fut d'abord emportée, & la Comtesse qui ignoroit la trahison de son mari, se réfugia dans le Château qui étoit plus fortifié. Le traître Raimond, comme s'il eût eû beaucoup d'inquiétude du succès de ce siége, crie au secours, apelle tous ses amis auprès de lui, & represente au Roi de quelle importance étoit la conservation de cette Place, qui de ce côté-là couvroit toute la frontiére. On résolut aussi-

tôt

Garnier de Syrie.

tôt d'y jetter du secours à quelque prix que ce fut. Le Roi se disposa à marcher lui-même à la tête de ce qu'il avoit de troupes sur pied; mais le Comte, qui vouloit livrer tout à la fois à Saladin toutes les forces de l'Etat, remontre au Roi, qu'avec une Armée aussi inférieure à celle du Soudan, il alloit s'exposer à une déroute certaine; que Saladin avoit au moins quatre-vingt mille chevaux sans son infanterie, & que pour résister à une puissance si formidable, il falloit tirer toutes les Garnisons des Places, & même faire marcher tous les Habitans capables de porter les armes, afin de grossir l'Armée, & d'avoir moins à craindre du grand nombre des Infidèles.

Guy de Lusignan qui n'étoit ni grand homme de guerre, ni habile politique, s'abandonna aux perfides conseils d'un ennemi réconcilié: on dégarnit toutes les Places de leurs Garnisons, & même des Habitans; & il n'y resta que des vieillards, des femmes & des enfans. Toute la fortune de l'Etat étoit réünie dans cette multitude confuse de soldats, de bourgeois & de païsans armez bizarrement, & dont la plûpart marchoient sans ordre, & qui n'avoient que de la fureur & de l'emportement.

A l'aproche des Chrétiens, Saladin sortit de ses lignes; on fut bien-tôt en presence; le combat dura trois jours, & fut

fut très-sanglant. Guy de Lusignan, par l'avis du Comte de Tripoli, avoit placé son Camp entre des rochers, comme dans un endroit où il ne pouvoit être forcé; mais le perfide Comte lui avoit caché que de cet endroit ses soldats ne pourroient aller à l'eau qu'à travers de l'Armée des Infidèles. Un besoin si pressant se fit bien-tôt sentir; la nécessité obligea dès le lendemain de marcher aux Ennemis, pour s'ouvrir un passage à la Riviére. * Les Templiers, qui avoient la pointe, descendirent les premiers dans la plaine, & chargérent les Infidèles avec leur valeur ordinaire; ils poussérent d'abord tout ce qui se presenta devant eux; jamais ces braves Guerriers n'avoient fait paroître tant de courage & tant d'intrépidité. Ils percent & ils enfoncent

Garnier de Syrie.

* Templarii robustissimo in hostem impetu procurrentes, primarum hostium turmarum densitatem ruperunt, & earum vel stragem vel fugam fecerunt. Verùm tunc demum nostrorum nefanda proditio & nefaria cum hoste collusio claruit: Comes enim Tripolitanus, cæterique Optimates cum turmis suis, spretâ dispositione regiâ, præclaram illam Templi militiam, hostes fortiter proterentem, dum non sequerentur, periclitari fecere; atque ita Templarii confertissimis hostium cuneis, nullo sequente immersi, illicò vel victima, vel prædæ fuere. *Willel. Neub. l. 3. p. 430.*

Garnier cent les premiers escadrons des Infidèles ;
e Syrie. mais le Comte de Tripoli, qui commandoit le corps qui les devoit soutenir, au lieu de suivre le chemin de la victoire que ces généreux soldats de J. C. lui avoient frayé, les abandonne, & s'enfuit de concert avec Saladin, qui le laisse échaper. Les Templiers demeurez seuls dans la plaine, furent accablez par la multitude des Ennemis, & tous furent tuez ou demeurérent prisonniers : le reste de l'Armée se retira dans son camp & dans les rochers, où le traître Comte de Tripoli les avoit engagez. La fuite de ce Prince, dont on estimoit la capacité & la valeur, fit croire aux Chrétiens que l'affaire étoit desespérée ; & pendant les chaleurs du mois de Juillet, on passa la nuit dans ces rochers, & sans eau.

Saladin, pour augmenter la chaleur de la saison, fit mettre le feu dans les bois qui étoient sur la montagne, & qui environnoient le camp des Chrétiens : le soldat à demi mort de soif & de lassitude, couché contre terre, attendoit l'ennemi avec indifférence, & ne croyoit pas que la mort fût le plus grand des malheurs. Saladin averti par des transfuges, qu'il n'y avoit plus ni ordre ni commandement dans le camp, l'attaque, & ne trouve qu'une foible résistance ; & ce fut moins un combat qu'une boucherie. Le Turcoman & le Sarrasin ne donnent point de quar-

tier

tier, des ruiſſeaux de ſang coulent entre ces Rochers, tout périt ou demeure priſonnier ; le Roi, le Grand-Maître des Templiers, Renaud de Châtillon, & un grand nombre de Seigneurs & de Chevaliers de Saint Jean & du Temple, tombent dans les fers des Infidèles. Les Turcs prirent même la vraye Croix qu'on portoit ordinairement dans les Combats. Le Grand-Maître des Hoſpitaliers, après avoir fait des Prodiges de valeur, ſe ſauva tout percé de coups ; & s'ouvrit un paſſage l'épée à la main, au travers des eſcadrons ennemis : il gagna Aſcalon, où il mourut le lendemain de ſes bleſſures. Garnier de Syrie.

Saladin, qui par l'extinction des Ordres militaires, ſe flâtoit de ſe rendre maître plus facilement de la Terre-Sainte, fit dire aux Hoſpitaliers & aux Templiers priſonniers de guerre, qu'ils ne pouvoient éviter la mort que par le changement de Religion, & en renonçant à JESUS-CHRIST ; mais ces intrépides Guerriers ſe preſentérent avec joye au ſuplice ; tous furent égorgez * par ces Barba- *Willel. Neub, liv. 3. p. 48. Roger de Hoveden. pag. 637. Herold. Contin. belliſacr. l. 1. 7. p. 14.*

* Milites Templi & Hoſpitalis quos in campo non voraverat gladius, ab aliis ſegregatè captivis Saladinus coram ſe decollari præcipit. *Rog. de Hov. p.* 637.

Quotquot Templarii & Hoſpitalarii inveniuntur protinus decollantur.

Idem Nangis ab ann. 1187.

Garnier de Syrie. Barbares, & la constance avec laquelle ils recevoient la mort, ranimant la foi des simples soldats, il y en eût plusieurs, quoique séculiers, qui par une innocente supercherie, crioient à haute voix qu'ils étoient Templiers : & comme s'ils eussent craint de manquer de bourreaux, on les voyoit se presser à l'envi l'un de l'autre, pour passer les premiers sous le glaive des Infidèles.

Le Sultan fit ensuite amener dans sa Tente le Roi, le Grand-Maître des Templiers, Renaud de Châtillon, & les autres Seigneurs Prisonniers, qui n'espéroient pas un sort plus heureux. Saladin pour rassurer le Roi, le fit asséoir auprès de lui, & voyant ce malheureux Prince à demi-mort de soif & de lassitude, il lui fit presenter une liqueur agréable & rafraîchie dans la neige. Le Roi après en avoir bû, donna la tasse à Renaud, mais le Sultan s'y oposa, & fit dire au Roi par son Interprête : *C'est pour toi que j'ai fait venir à boire, & non pour ce méchant homme, qui ne doit jamais espérer de quartier.* Pour entendre le sens de ces paroles, il faut sçavoir que parmi ces Infidèles, le droit d'Hospitalité étoit inviolable, & que ces Barbares ne faisoient jamais mourir leurs Prisonniers, quand une fois ils leurs avoient presenté de leurs mains à boire ou à manger.

Ce

Ce fut par cette raiſon que Saladin empêcha Renaud de boire après le Roi. Il lui fit de ſanglans reproches des tréves qu'il avoit violées, de ſes brigandages, de ſon inhumanité envers des priſonniers qu'il avoit pris plûtôt, lui dit-il, comme un voleur, que ſelon les loix de la guerre; & ſur-tout, il lui fit le plus grand de tous les crimes, ſelon les principes de ſa Religion, du deſſein qu'il avoit formé de ſurprendre & de piller la Méque & Médine. *Il faut donc, pour réparation de tant d'outrages*, continuë le Sultan en hauſſant la voix, *ou que tu renonce tout-à-l'heure à* JESUS-CHRIST, *ou que tu meure pour venger notre ſaint Prophête.* Renaud fier & intrépide juſques ſous l'épée ennemie, lui répondit qu'un Chrétien ne ſçavoit ce que c'étoit que de racheter ſa vie par une telle lâcheté. Alors Saladin tranſporté de colére, tira ſon cimeterre, lui abbattit la tête; & fit de ce Seigneur un Martyr, qui par une telle mort, expia ce qu'il y avoit eû de moins équitable dans la maniére dont il avoit fait la guerre. Le Sultan, aux inſtantes priéres du Roi, laiſſa la vie au Grand-Maître des Templiers qu'il envoya à Damas avec ce Prince & les autres Priſonniers, dont il eſpéroit tirer une groſſe rançon.

Garnier de Syrie.

L'Etat de Jérusalem étoit dans une affreuſe deſolation, il n'y avoit ni troupes

pes

Garnier de Syrie. pes ni Chefs pour les commander ; les Habitans mêmes manquoient dans les Villes ; les deux Ordres militaires avoient perdu la plûpart de leurs Religieux ; & des deux Grands-Maîtres, celui des Hospitaliers venoit de mourir des blessures qu'il avoit reçûës dans la Bataille, & le Grand-Maître du Temple étoit Prisonnier à Damas.

Dans une si triste situation, ce qui restoit d'Hospitaliers s'assemblérent pour procéder à l'élection d'un nouveau Grand-Maître. On pouvoit dire alors de cette grande Place, ce que Saint Paul disoit de l'Episcopat, par raport aux peines & aux persécutions qui y étoient attachées dans les premiers siécles de l'Eglise : Que c'étoit une œuvre méritoire de desirer cette éminente dignité. En effet, il fallut faire une espéce de violence à Frere ERMENGARD DAPS, pour l'obliger, dans une si fâcheuse conjoncture, à se charger du Gouvernement. Cet Ordre, auparavant si puissant & si redoutable aux Infidèles, venoit d'être presque éteint par le grand nombre de Chevaliers qui avoient péri dans les derniéres Batailles ; & le peu qui avoient échapé à la fureur de Saladin, se voyoient à la veille d'éprouver le même sort, sans que le Grand-Maître pût envisager d'autre ressource pour lui & pour ses confréres, qu'une mort cer-

Ermengard Daps.

taine

taine au défaut de la victoire.

Ermengard Daps.

Saladin pour profiter de la consternation publique suivoit rapidement sa fortune; la plûpart des Places du Royaume lui ouvrirent leurs portes ; la Ville de Saint Jean d'Acre, destituée des Religieux Militaires, ne tint que deux jours ; & de tant de conquêtes, il ne resta aux Chrétiens que les Villes de Jérusalem, de Tyr, d'Ascalon, de Tripoli & d'Antioche : encore de ces deux derniéres Places, l'une ne relevoit point de la Couronne de Jérusalem, & l'autre n'en étoit que feudataire.

Pour faire mieux connoître l'état déplorable de ce Royaume, il ne sera pas inutile de raporter ici la Lettre circulaire qu'un Templier, triste témoin de cette funeste révolution, écrivit à ses Confréres d'Occident, après la bataille de Tibériade.

FRERE THIERRY GRAND-PRECEPTEUR, *le très-pauvre Convent, & l'Ordre entier, mais presque anéanti : A tous les Précepteurs, & à tous nos Freres du Temple :* SALUT *en celui auquel nous adressons nos soupirs, & que le Soleil & la Lune adorent.*

Nous ne pouvons, nos très-chers Freres, vous exprimer par ces caractéres, ni même par des larmes de sang, tous les malheurs que nos péchez ont attirez sur nos têtes. Les Turcomans, cette nation barbare

Ermengard Daps. *bare ayant couvert la surface de la terre, nous nous avançâmes pour dégager le Château de Tibériade, que ces Infidèles assiégeoient ; on en vint bien-tôt aux mains ; mais les Ennemis nous ayant poussé vers des Rochers & des Montagnes escarpées, nos Troupes ont été taillées en piéces ; trente mille hommes ont péri dans cette funeste journée ; le Roi est pris ; & ce qui est encore plus déplorable, le bois précieux de la vraye Croix est tombé en la puissance des Infidèles. Saladin, pour couronner sa Victoire, a fait couper la tête à deux cens trente de nos Freres, qui avoient été pris dans la Bataille, sans compter soixante autres que nous avions perdus dans le combat précédent. Ce Chef des Barbares est maître aujourd'hui des principales Villes du Royaume ; il ne reste à la Chrétienté que Jérusalem, Ascalon, Tyr, & Beritte, dont même les Garnisons, & les principaux Habitans sont péris dans la Bataille de Tibériade ; ensorte qu'il est impossible, sans le secours du Ciel & le vôtre, de conserver ces Places, &c.*

Mais ce secours étoit trop éloigné, & il n'y avoit pas d'aparence qu'il arrivât à tems pour arrêter le progrès des armes de Saladin. Ce Conquérant, après s'être rendu maître de Saint Jean d'Acre, de Jaffa, de Naplouse, de Sébaste, de Nazareth, de Sefuriet, de Césarée, de Sidon & de Beritte, marcha

cha droit à la Capitale, & assiégea Jérusalem, qui étoit le principal objet de son entreprise. La Reine s'y étoit enfermée ; mais la Ville n'avoit point d'autres défenseurs que les Habitans, dont mêmes les principaux, Grecs de Religion, étoient Ennemis secrets des Latins. Saladin qui n'ignoroit pas leur disposition, & qui se croyoit déja maître de la Place, refusa toute composition à la Reine. Cette Princesse, après une légére résistance, avoit demandé à capituler : Saladin lui fit dire qu'il vouloit entrer dans la Place, l'épée à la main, pour venger, disoit-il, le sang de tant de Musulmans massacrez par les Chrétiens du tems de Godefroy de Bouillon. La dureté de cette réponse, fit résoudre les Chrétiens Latins à s'ensévelir sous les ruines de la Place : hommes, femmes & enfans, tout prit les armes ; & le desespoir leur tenant lieu de valeur, ils soutinrent les attaques des Infidèles avec un courage si déterminé, que le Sultan, soit qu'il craignit quelque révolution, ou du moins que la longueur du siége ne retardât les autres Conquêtes qu'il projettoit, consentit à la fin à entrer en négociation, & le traité fut signé de part & d'autre le quatorziéme jour du siége. Il fut dit par la Capitulation que la Reine rendroit la Ville en l'état où elle étoit, & sans rien démolir ; que la Noblesse & les gens de guerre

Ermengard Dapa.

Ermengard Daps.

guerre sortiront en armes & avec escorte pour être conduits à Tyr, ou en telle autre Ville qu'ils voudroient; qu'à l'égard des Habitans, les Grecs naturels pourroient y rester; mais que tous les Habitans Latins d'origine, seroient obligez d'en sortir; & que pour marque qu'il étoit maître de leurs vies & de leur liberté, il vouloit qu'ils la rachetassent, les hommes en payant dix écus d'Or de rançon, les femmes cinq, deux pour chaque enfant; & que tous ceux qui ne pourroient pas se racheter, demeureroient esclaves du Vainqueur.

Pendant la nuit qui précéda l'exécution de ce funeste traité, on n'entendit dans Jérusalem que les gémissemens, les pleurs & les cris de ces malheureux Habitans, qui déploroient leur sort, & la nécessité où ils étoient de livrer eux-mêmes aux Infidèles la Sainte Cité. Hommes, femmes, enfans, jeunes & vieux tous se prosternoient devant le Saint Sépulcre, qu'ils arrosoient de leurs larmes, qu'ils baisoient, & dont ils ne pouvoient se détacher. Enfin, le jour parut, & le triste moment arriva où il fallut ouvrir la porte aux victorieux. Les Infidèles s'en emparérent; Saladin environné de ses principaux Officiers, différa son entrée jusqu'à ce que tous les Chrétins Latins fussent sortis. Les meres chargées de leurs petits enfans qui n'étoient

pas

pas encore en état de marcher, parurent les premiéres ; d'autres en conduiſoient par la main qui étoient un peu plus forts ; les hommes portoient des vivres, & les petits meubles néceſſaires à leurs familles ; la Reine eſcortée de ce qui lui étoit reſté de Gens de guerre venoit après ce peuple, accompagnée des deux petites Princeſſes ſes filles, du Patriarche, de ſon Clergé, & ſuivie de ce qu'il y avoit de perſonnes de conſidération de l'un & de l'autre ſexe. Saladin voyant la Reine aprocher, s'avança au-devant d'elle, lui parla avec beaucoup de reſpect ; & pour la conſoler, lui fit eſpérer, moyennant une médiocre rançon, de rendre la liberté au Roi ſon mari. Des Dames Chrétiennes qui étoient à la ſuite de la Reine, & dont les maris depuis le commencement de la guerre étoient tombez dans les fers de Saladin, paſſant devant ce Prince, & ſentant à ſa vûë renaître leur affliction, pouſſérent de grands cris, & en forme de ſupliantes, lui tendoient les mains. Ce Prince leur ayant fait demander ce qu'elles ſouhaitoient de lui, une de ces Dames s'aprochant, lui répondit : *Nous avons tout perdu, Seigneur ; mais d'une ſeule parole vous pouvez adoucir notre juſte douleur ; rendez-nous nos Peres, nos Freres & nos Maris, qui par le ſort de la Guerre, ſont vos priſonniers, & nous vous abandonnons*

Ermengard Daps.

Ermengard Daps.

tout le reste. Avec de si chers gages, nous ne pouvons être tout-à fait malheureuses ; ils auront soin de nous, & le Dieu que nous adorons, & qui nourrit jusqu'aux oiseaux du Ciel, nourrira nos enfans.

Saladin qui n'avoit rien de barbare que sa naissance, touché des larmes de ces Dames qui s'étoient prosternées à ses pieds, après les avoir fait relever, leur fit rendre tous les prisonniers qu'elles reclamoient. Il ajoûta même à cette grace des presens qu'il leur fit ; & ce qui marquoit dans ce Prince un grand fond d'humanité, c'est qu'après son entrée dans Jérusalem, ayant entendu parler du soin que les Hospitaliers prenoient des malades & des blessez, il consentit que ces Chevaliers, quoiqu'ennemis de sa Religion, restassent dans la Ville encore un an & jusqu'à l'entiére guérison des malades.

C'est ainsi que Jérusalem, quatre-vingt-huit ans après la conquête qu'en avoient fait les premiers Croisez, retomba sous la puissance des Infidèles. Saladin, avant que d'entrer dans Jérusalem, fit casser & fondre les cloches, & laver l'Eglise Patriarchale avec de l'eau rose. Cette Eglise avoit été construite d'abord sur les anciennes ruines du Temple de Salomon par le Calife Omar, qui après avoir pris la ville de Jérusalem en 636. en avoit fait la principa-

principale Mosquée. Cette Mosquée apelée par les Infidèles *Alaxa*, fut changée en Eglise à la conquête de Godefroy de Boüillon; une fausse tradition avoit fait croire aux Pélerins que c'étoit le Temple même de Salomon ruïné par les Romains, & rebâti depuis par les Chrétiens.

Ermengard Daps.

Saladin étant maître de cette Ville, la Reine avec les Princesses ses filles, se retira à Ascalon; les Habitans de Jérusalem se dispersérent en différens endroits de l'Asie & de l'Europe; les uns se réfugiérent à Tripoli, d'autres gagnérent Antioche, & un grand nombre desespérant de voir jamais rétablir le Royaume de Jérusalem, passérent jusqu'en Sicile & en Italie. On prétend que ce fut en ce tems-là que les Religieuses Hospitaliéres de saint Jean, fuyant le tumulte des armes, se retirérent en Europe avec la permission du Grand-Maître: elles y firent depuis des établissemens considérables, comme nous le verront dans la suite.

Thierry Grand Précepteur des Templiers, dans une Lettre qu'il écrivit à Henry Roi d'Angleterre, lui rendit compte de cette étrange révolution; & comme ces piéces originales sont d'une grande autorité pour l'Histoire, nous avons crû que les Lecteurs ne seroient pas fâchez de trouver ici une Let-

Ermengard. tre pleine des triftes circonftances de ces grands événemens.

Daps. *Sçachez*, *grand Roi*, lui dit ce Templier, *que Saladin s'eft rendu maître de la ville de Jérufalem, & de la tour de David; les Chrétiens Syriens n'ont la garde du faint Sépulcre que jufqu'au quatriéme jour après la Fête de faint Michel prochain; il eft permis aux Freres Hofpitaliers de refter encore un an dans leur maifon, pour prendre foin des malades; les Chevaliers de cet Ordre, qui font dans le Château de Beauvoir, fe diftinguent tous les jours par différentes entreprifes qu'ils font contre les Sarrazins; ils viennent d'enlever deux caravannes aux Infidèles, & ils ont trouvé dans la premiére, les armes & les munitions de guerre, que les Turcomans tranfportoient de la forterefle de la Fere, après avoir détruit cette Place. Carac voifin du Mont-Réal, le Mont-Réal, Saphet du Temple, un autre Carac, & Margat qui apartiennent aux Hofpitaliers; Caftel-blanc, Tripoli & Antioche fe maintiennent encore contre tous les efforts des Turcs. Saladin a fait abattre la grande Croix qui étoit pofée fur le dôme de l'Eglife bâtie à la place du Temple de Salomon; & pendant deux jours on l'a traînée ignominieufement dans les ruës, foulée aux pieds & couverte de bouë. Par une efpéce de purification, on a lavé d'eau rofe par dedans & par dehors cette Eglife pour fervir enfuite de Mofquée, & on*

Roger de Hoved. p. 645.

I

y a proclamé à haute voix la Loi de Mahomet. Les Turcs depuis la saint Martin tiennent Tyr assiégé; un grand nombre de machines ne cessent jour & nuit d'y jetter de gros quartiers de pierres. Le jeune Conrard, fils du Marquis de Montferrat, qui s'est enfermé dans cette Place, la défend avec beaucoup de courage; soutenu du secours des Chevaliers de saint Jean & des Templiers. La veille de saint Sylvestre, dix-sept Galéres Chrétiennes, montées par ces braves Religieux sortirent du Port avec dix autres Vaisseaux Siciliens, commandez par le Général Margarit, Catalan de Nation, & attaquérent la Flotte de Saladin presque sous ses yeux; les Infidèles furent défaits; le grand Amiral d'Aléxandrie & huit Emirs furent faits prisonniers; on leur prit onze Vaisseaux; il y en eut un grand nombre qui échoüérent à la côte, & de peur qu'ils ne tombassent entre les mains des Chrétiens, Saladin y fit mettre le feu & les réduisit en cendres. Ce Prince parut le lendemain dans son Camp, monté sur le plus beau de ses Chevaux, auquel, par un aveu public de sa défaite & de sa douleur, il avoit fait couper la queuë & les oreilles.

Ermengard Dapsi

Pour l'intelligence de ce qui se passa au siége de Tyr, il faut sçavoir que Saladin, après la conquête de Jérusalem, assiégea Ascalon que la Reine lui rendit pour la liberté du Roi son mari, celle du Grand-Maître des Templiers & de quinze autres Seigneurs; & par ce traité

Ermengard Daps.

Guy de Lusignan renonça solemnellement au titre Roi de Jérusalem. Ce Prince avec la Reine sa femme se retira ensuite dans un Château proche la Mer, où ils étoient plûtôt cachez, qu'en état de se défendre. Saladin, sans s'embarrasser d'un ennemi qu'il méprisoit, partit d'Ascalon pour faire le Siége de Tyr, ancienne & fameuse ville de Phénicie, si célébre dans l'Histoire-Sainte par son Roi Hyram, l'ami de Salomon, & renommée par le Siége qu'y mit Aléxandre le Grand, auquel elle résista sept mois entiers, & dont ce Prince ne se seroit pas même rendu maître, s'il n'eût joint l'Isle dans laquelle elle étoit située, à la Terre-ferme, par le moyen d'une digue qu'il fit faire pour combler les bras de mer qui en faisoit une Isle.

Les Habitans de Tyr moins courageux que leurs ancêtres, à l'aproche de Saladin, & redoutans les malheurs d'une Place emportée d'assaut, se disposoient à aller au-devant du victorieux, & de lui porter les clefs de leur Ville, lorsque le jeune Conrard, le dernier des enfansdu Marquis de Montferrat, que le desir de contribuer à la liberté de son Pere, prisonnier de Saladin, avoit conduit en la Terre-Sainte, les exhorta à se défendre courageusement, & leur offrit ses services; mais il ajoûta qu'il ne vouloit point répandre son sang pour un Prince aussi

aussi lâche que Guy de Lusignan, & qu'il prétendoit s'il étoit assez heureux, comme il l'esperoit, pour conserver cette Place, qu'ils s'engageassent par un traité solemnel à le reconnoître pour leur Seigneur. Les Habitans de Tyr abandonnez de leur Souverain, & rendus à eux-mêmes, souscrivirent à cette condition. Conrard apela à son secours un grand nombre de Chevaliers de saint Jean, qui se mirent à la tête des Tyriens; ils en firent des Soldats tous animez de leur esprit & de leur courage; les Femmes mêmes, ou tiroient des fléches sur les Assiégeans, ou portoient des vivres à leurs Maris qui couchoient sur les remparts. Jamais depuis le siége qu'Aléxandre le Grand avoit mis devant cette Place, il ne s'y étoit fait une si belle défense. Saladin rebuté de la longueur d'un siége qui arrêtoit le progrès de ses armes, résolut de se retirer, mais avant que de décamper il fit conduire devant les murailles le Pere du Marquis, qu'il avoit fait prisonnier à la bataille de Tibériade, & un Hérault ayant été introduit dans la Place, déclara au jeune Conrard qu'on alloit à l'instant couper la tête à son Pere, s'il ne faisoit ouvrir les portes de Tyr au Sultan.

Erm gard Daps.

Le jeune Prince se voyant partagé entre deux devoirs qui lui paroissoient également indispensables; il étoit question, ou de sauver la vie à son Pere,

Ermengard Daps. ou d'abandonner des Chrétiens ausquels il avoit donné sa foi. Pour se tirer d'embarras, il affecta une fermeté qui alloit jusqu'à l'indifférence : *Va*, répondit-il au Hérault, *dire à ton Maître de ma part, qu'il ne peut faire mourir un Prisonnier de guerre, qui s'est rendu sur sa parole, sans se deshonorer ; & que pour moi, je me tiendrai très-heureux d'avoir eu pour Pere un Martyre de* JESUS-CHRIST.

Aussi-tôt on recommença du côté de la Ville à tirer tout de nouveau ; mais les Soldats avoient des ordres secrets, en tirant leurs fléches, d'éviter l'endroit où le vieux Marquis chargé de chaînes, étoit exposé. Le Sultan qui n'avoit point de raison particuliére pour faire périr ce Prince, & dont il espéroit une grosse rançon, le renvoya dans sa prison, & leva le Siége. Il ne fut pas plûtôt éloigné, que le Roi de Jérusalem sortit de sa retraite, dans l'espérance de recueillir le fruit de la valeur du jeune Mont-Ferrat. Il se presenta devant la Place, où il prétendoit entrer comme Souverain, mais il en trouva les portes fermées, & les Habitans lui criérent qu'ils étoient bien surpris que pendant le Siége, il eût oublié ce qu'il devoit à ses Sujets ; qu'il venoit un peu trop tard ; qu'un autre plus hardi que lui, avoit pris sa place & acquis la Seigneurie de Tyr par le plus juste de tous les titres,

tieres, puisqu'il l'avoit défenduë au péril de sa vie contre les Infidèles. Il fallut que Guy de Lusignan se retirât; mais ces prétentions réciproques firent naître une espéce de Guerre Civile entre ces deux Princes. Le Grand-Maître des Templiers, soit qu'il trouvât la cause du Roi la plus juste, ou que pendant leur prison commune, il se fût formé entr'eux des liaisons particuliéres, se déclara ouvertement contre le Marquis de Montferrat. Non-seulement il le traitoit d'usurpateur, mais il empêchoit même qu'il ne fit entrer des secours de vivres & de munitions dans sa Place, & au préjudice des affaires générales de la Chrétienté, même contre la fidélité qu'exigent des dépôts, il détourna un argent considérable que le Roi d'Angleterre, charmé de la réputation du jeune Conrard, lui avoit envoyé pour fortifier sa Place, & entretenir la Garnison. C'est ce que nous aprenons d'une Lettre du jeune Conrard à l'Archevêque de Cantorbéri:

Ermangard Daps.

Je suis odieux, dit-il, *à Guy de Lusignan, autrefois Roi de Jérusalem, & au Grand-Maître des Templiers, parce que j'ai conservé & que je conserve encore actuellement la ville de Tyr contre tous les efforts des Infidèles. On attaque mon honneur; on déchire ma réputation; on empêche qu'il n'entre du secours dans la*

Ermengard Caps.

Radulp. de Dic. l. 2. p. 642.

Place : & ce qui est de plus criant, le Grand-Maître des Templiers s'est emparé de l'argent que le Roi d'Angleterre m'avoit envoyé : ce qui m'oblige de vous en porter mes plaintes les larmes aux yeux. A l'égard des Hospitaliers, je ne puis que m'en loüer, & je prends Dieu à témoin, & vous-même, de ma sincére reconnoissance pour des gens qui, depuis qu'ils ont pris les armes pour la défense de la Place, n'ont cessé de nous rendre des services très-utiles : & bien loin de retenir comme les Templiers cette partie des deniers du Roi d'Angleterre qu'ils devoient nous fournir ; nous vous assurons qu'ils ont employé encore plus de huit mille piéces de leur argent à la défense de la ville de Tyr, & pour l'empêcher de tomber sous la domination des Infidèles, qui malgré leur puissance formidable, ont été obligez de lever honteusement le siége, &c.

Saladin, après avoir abandonné cette entreprise, porta ses armes avec plus de succès dans la principauté d'Antioche. Il se rendit maître de vingt-cinq Villes ou Châteaux, où il mit de puissantes garnisons qui tenoient la Capitale comme bloquée. Tous les Gouverneurs & les Magistrats, dans la crainte de la mort ou du pillage, alloient bien loin au-devant du vainqueur prendre des chaînes ; tout plioit sous une Puissance aussi formidable, & il ne restoit plus aux Chrétiens qu'Antioche, Tyr, Tripoli.

Le

Le Comte de Tripoli, le malheureux instrument de la perte de la Terre-sainte, voyant son ennemi détrôné, fugitif & errant dans ses propres Etats, somma Saladin, en exécution de leur traité, de lui en remettre la Couronne, & de lui livrer les Places dont il lui avoit facilité la conquête par sa fuite à la bataille de Tibériade. Mais le Sultan méprisant le traître dont la trahison lui avoit été si utile, ne répondit à ses prétentions que par des railleries améres. Le Comte outré de son manque de parole, & se voyant devenu odieux & exécrable aux deux partis, s'abandonna au desespoir ; sa raison se troubla, il tomba dans une espéce de frenésie, & mourut peu après, toûjours agîté de colére & de fureur. En le dépouillant pour l'ensévelir, on s'aperçut qu'il s'étoit fait Mahométan.* La Comtesse sa veuve qu'il avoit laissée sans enfans, & qui se voyoit sans ressource, apela à son secours Raimond Prince d'Antioche, auquel comme au plus proche parent, elle remit Tripoli & ses dépendances

Ermengard Daps.

Ex doloris vehementia in amentiam versus, horrenda morte decit.

Will. Neub. l. 5. pag. 432.

Les

* Res dissimulari non potuit ; nam corpore defuncti nudato, quia nuper Circumcisionis stigma susceperat, apparuit : undè palam fuit quòd Saladino confœderans sectam Sarracenicam ceperat observandam, postquam Tripolis urbis dominium filius principis Antiochiæ de jure obtinuit parentelæ. *Nangis ad ann.* 1188.

Ermen-gard Daps.

Les Armées nombreuſes de Saladin, & la rapidité de ſes conquêtes, ne laiſſant plus d'eſpérance aux Chrétiens Latins, que dans les Provinces d'Occident, l'on députa Guillaume Archevêque de Tyr, auteur de l'Hiſtoire de la Terre-Sainte, pour aller implorer leur ſecours. Cet Ambaſſadeur paſſa d'abord en Italie, & il aprit à Urbain III. qui étoit alors ſur la Chaire de ſaint Pierre, tout le détail de la bataille de Tibériade, & la perte de Jéruſalem.

A ces triſtes nouvelles, toute l'Europe fut conſternée; on prétend même que le Pape en mourut de douleur. Grégoire VIII. ſon ſucceſſeur, mais qui ne tint le ſaint Siége qu'environ deux mois, ordonna des jeûnes & des priéres publiques. Les Peuples d'Italie ſaiſis d'étonnement & d'affliction, s'écrioient qu'ils étoient indignes du nom de Chrétien, & d'avoir jamais part au Royaume des Cieux, s'ils n'alloient délivrer l'héritage du Fils de Dieu de la domination des Infidèles. Un Auteur contemporain ajoute, que les Cardinaux promirent * de renoncer

* Firmitèr inter ſe promiſerunt quòd de cætero nulla munera recipient ab aliquo qui cauſam habeat in Curia; non aſcendent in equum quamdiu terra in qua pedes Domini ſteterunt, fuerit ſub pedibus inimici. *Roger de Hoveden. pag.* 636.

renoncer à toutes ſortes de délices, de ne plus recevoir aucuns preſens de ceux qui avoient des affaires en Cour de Rome, de ne point monter à cheval, tant que la Terre-Sainte ſeroit foulée par les Infidèles; de ſe croiſer les premiers, de partir à pied pour cette guerre ſainte à la tête des Pélerins, & même en demandant l'aumône par les chemins. Mais il y avoit dans tous ces diſcours plus d'oſtentation que de zèle, & de véritable piété. Les Cardinaux reſtérent à Rome; il ne ſe fit même aucun changement dans leurs mœurs, & l'Ambaſſade de l'Archevêque de Tyr n'auroit pas eu plus de ſuccès que celle d'Héraclius, Patriarche de Jéruſalem, dont nous venons de parler, ſi l'Empereur Frédéric I. Philippe II. Roi de France, & Henry II. Roi d'Angleterre, ne s'étoient croiſez avec la plûpart des Princes de l'Europe.

Ermangard Dape.

Le Pape Clément III. qui avoit ſuccédé à Grégoire VIII. au défaut de ſecours plus effectifs, nomma l'Archevêque de Tyr Légat du ſaint Siége, & il lui donna pour Collégue le Cardinal Henri, Evêque d'Albano. Ces Prélats engagérent les Rois de France & d'Angleterre à ſe trouver à une conférence qui ſe tint entre Trie & Giſors, Place qui apartenoit alors au Roi d'Angleterre en qualité de Duc de Normandie

1188. 15. Juillet.

men- die. L'Archevêque de Tyr, pénétré de
rd douleur, tâcha de leur inſpirer le même
ps. me zèle dont il étoit lui-même rempli. Il repreſenta dans une ſi auguſte Aſſemblée, les gémiſſemens de la ſainte Cité tombée ſous la domination des Infidèles; la perte de tant de Chrétiens immolez à la fureur des barbares, la priſon des uns, l'exil des autres; & ce qui étoit de plus déplorable, de jeunes enfans de l'un & de l'autre ſexe nez libres & devenus eſclaves avant que de connoître tout leur malheur, & qui ſeroient élevez dans l'erreur après que ces Infidèles auroient prévenu & ſéduit leur raiſon. Il entra enſuite dans le détail des artifices & des cruautez dont ces barbares ſe ſervoient tour-à-tour pour pervertir ceux qui étoient plus âgez; & il fit une peinture ſi touchante de l'état affreux où les Chrétiens Latins étoient réduits, que fondant lui-même en larmes, il en tira de tous les ſpectateurs.

Les deux Rois, preſque toûjours en guerre l'un contre l'autre, étoient prêts de reprendre les armes; mais au recit des malheurs de la Ville Sainte, tout ſe pacifia; les intérêts différens ſe réünirent dans le ſeul objet de délivrer la Paleſtine de la domination des Infidèles. Philippe & Henri s'embraſſérent,

prirent

prirent la Croix, & promirent de joindre leurs forces & de passer de concert en Orient. Ermengard Daps.

Il se tint dans leurs Etats différentes assemblées pour trouver les fonds nécessaires à un si grand armement ; & en France & en Angleterre, on convint que tous ceux qui ne se seroient pas croisez, donneroient au moins la dixme de tous leurs biens, meubles & immeubles : ce qui fit apeler cette sorte d'imposition *la Dixme Saladine*, parce que le principal objet de la levée de ces deniers étoit de fournir aux frais de la guerre qu'on devoit faire à ce Prince. Les Ordres de Cîteaux, des Chartreux, de Fontevraud, & la Congrégation des Freres Lépreux furent exempts de cette subvention. Pierre de Blois prétendit à leur exemple, que le Clergé Séculier n'y devoit point être assujetti ; il en écrivit à Henri de Dreux Evêque d'Orléans, & cousin germain du Roi Philippe.

Le Prince, lui dit-il dans sa Lettre, *ne doit exiger des Evêques & du Clergé que des prières continuelles pour le succès de ses armes : si le Roi veut s'engager dans cette entreprise, qu'il n'en prenne pas les frais sur les dépoüilles des Eglises & des pauvres ; mais sur ses revenus particuliers, ou sur le butin qu'il fera sur les Ennemis, & dont on dévroit enrichir l'Eglise, loin de la*

Ermengard Daps. *la piller sous prétexte de la défendre.* * *Elle est libre*, dit-il dans un autre endroit, *par la liberté que* JESUS-CHRIST *nous a acquise; mais si on l'accable d'exactions, c'est la réduire en servitude comme Agar.*

On voit ici un jeu de mots dont nous avons déja parlé ; & que sous les termes équivoques d'Eglise & de liberté, il semble que l'Eglise Chrétienne délivrée par JESUS-CHRIST, ne soit composée que du seul Clergé, ou que le Sauveur des hommes nous ait délivrez d'autre chose que du péché.

L'éloquence de Pierre de Blois mal employée en cette occasion, n'empêcha point qu'on ne levât des sommes immenses en France & en Angleterre. On établit des Commissaires pour cette collecte, entre lesquels étoient un Hospitalier & un Templier, députez des deux Ordres militaires, pour solliciter cet armement, dont ils devoient être les compagnons

* Reverendissime & dilectissime Pater mi, tuæ discretioni committo Religiosorum quietem, pacem simplicium, causam Christi, & Ecclesiæ libertatem.....

Si autem proposuit hujus peregrinationis iter arripere, non despoliis Ecclesiarum, non de sudoribus pauperum viaticum sibi & suis exhibeat, sed de redditibus propriis, aut de præda hostili bella Christi conficiat. *Epist.* 112.

pagnons & les principaux guides. * Ermengard Daps.
Richard I. qui venoit de succéder à Henry II. son pere, en prenant sa Couronne prit les mêmes engagemens de ce Prince en faveur de la Terre-Sainte. Il mit sur pied une Armée composée de trente mille hommes de pied, & de cinq mille chevaux, qu'il embarqua avec des provisions de guerre & de bouche, sur un nombre prodigieux de Vaisseaux de différentes grandeurs. Cet embarquement se fit à Douvre, d'où Richard passa en Flandres, & de-là en Normandie : il y tint les Etats du Païs. On prétend que ce fut pendant son séjour dans cette Province, qu'un saint Prêtre nommé Foulques, Curé de Neüilly, célébre par ses Prédications, & le Hérault de cette Croisade, après avoir donné de grandes loüanges au Prince Anglois, sur le zèle qu'il faisoit paroître pour le secours de la Terre-Sainte, lui dit avec une courageuse liberté : Que pour attirer la bénédiction du Ciel sur les armes, il devoit se défaire de trois pernicieuses passions, qu'il nommoit les trois 1189.
filles de ce Prince, l'orgueïl, l'avarice & la luxure ; & que le Roi Anglois le plus fier de tous les hommes lui repartit brusquement

* Colligatur autem pecunia ista in singulis Parochiis præsente Presbytero Parochiæ & Archipresbytero, & uno Templario, & uno Hospitalario, & serviente Regis & Clerico Regis. *Roger de Hoveden*, p. 641.

Ermen- nie d'Empoſte, Grand-Prieuré de la
rd Langue d'Arragon. La Reine en échan-
ps. ge, donna d'autres Terres conſidérables proche Tarragonne à Frere Garcias de Liſa, alors Châtelain ; & après avoir communiqué ſon projet au Chevalier Raimond Bérenger, Proviſeur de l'Ordre en Arragon, cette pieuſe Princeſſe fit jetter les fondemens d'un Palais plûtôt que d'un Monaſtére. Comme elle enviſageoit que cette Maiſon lui pourroit ſervir un jour de retraite, & dans la ſuite à d'autres Princeſſes de la Maiſon Royale, on n'oublia rien, ſoit pour la magnificence & la commodité des bâtimens, ou pour l'étenduë de l'enclos, & ſur-tout pour la grandeur & la ſolidité des revenus. Par la Fondation on devoit recevoir ſans Dot dans cette Maiſon Royale ſoixante Demoiſelles Nobles ; & celles qui étoient du Royaume d'Arragon ou de la Catalogne, devoient être d'une extraction ſi illuſtre & ſi avérée, qu'elles n'euſſent pas même beſoin de faire leurs preuves.

Nous avons dit que les Hiſtoriens ne nous ont point apris préciſement en quel endroit de la Chrétienté les Religieuſes Hoſpitaliéres de la Maiſon de Jéruſalem s'étoient retirées depuis la perte de cette Capitale de la Judée. Il y a lieu de préſumer que ce fut pour leur ſervir d'aſyle, que cette pieuſe Prin-
ceſſe,

ceſſe, l'année ſuivante, fit cette célébre Fondation : & on eſt d'autant plus porté à ſuivre ce ſentiment, que l'établiſſement du Prieuré de Sixéne ſe fit immédiatement après la perte de la Sainte Cité. Mais comme après tout, ce n'eſt ici qu'une conjecture fondée uniquement ſur la convenance des tems, nous remarquerons ſeulement en paſſant que depuis cette Fondation, il s'en fit un grand nombre d'autres, tant en Catalogne, qu'en Italie, en France & en Portugal, dont nous aurons lieu de parler dans la ſuite.

Ermengard Daps.

Le Monaſtére de Sixéne devint bientôt le plus célébre du Royaume. Le Roi à la priére de la Reine y attacha de grands biens, le Pape Céleſtin III. aſſujettit ces Religieuſes, à l'exemple des Hoſpitaliers, à la Régle de ſaint Auguſtin, comme on le peut voir dans la Bulle de ce ſouverain Pontife, en datte de l'an 1195. Leur habillement étoit compoſé d'une robe d'écarlatte ou de drap rouge, avec un manteau noir à bec, ſur lequel étoit la Croix blanche à huit pointes à l'endroit du cœur, leur Breviaire étoit particulier. Elles portoient à l'Egliſe des rochets de toile fine ; en mémoire de la Reine leur Fondatrice, pendant l'Office & le Service divin, elles tenoient à la main un Sceptre d'argent.

La Prieure preſentoit aux Bénéfices vacans,

Ermengard Daps.

vacans, & pouvoit même donner l'habit d'obédience aux Prêtres qui desservoient leur Eglise. Elle visite encore actuellement ses Terres avec ses Dames assistantes, & se trouve aux Chapitres principaux de l'Ordre en Arragon, y a voix & séance après le Châtelain d'Emposte ; & lorsque le Chapitre de l'Ordre se tient à Sarragosse, le Chapitre de la Cathédrale lui envoye sa portion canoniale, comme prébendiaire de cette Eglise.

La Reine Sanche, après la mort du Roi son mari, se retira dans ce Monastére avec une des Princesses ses filles, & on prétend qu'elles embrassérent l'une & l'autre la Profession Religieuse. Comme nous aurons encore lieu de parler de cette sainte Maison, au sujet des changemens, qui arrivérent depuis dans son Gouvernement, nous nous contenterons d'observer ici que toutes les vertus Chrétiennes s'y pratiquoient dans un degré éminent ; que ces Hospitaliéres se levoient à minuit pour chanter les loüanges de Dieu ; que la priére & l'oraison y étoient presque continuelles, & que ces saintes Vierges levoient incessamment des mains pures & innocentes vers le Ciel pour en attirer le secours sur les armes des Chevaliers de saint Jean leurs freres, & demander à Dieu qu'il lui plût de délivrer la sainte Sion de la domination des Infidèles.

Ce

Ce pieux desir alors si général de contribuer au rétablissement du Royaume de Jérusalem, fit prendre les armes à la plûpart des Nations de l'Europe ; & pendant que les Rois de France & d'Angleterre se préparoient pour cette glorieuse expédition, les plus zèlez, sans attendre ces Princes, accouroient de tous côtez dans la Palestine. Ermengard Daps.

On vient de voir que Guy de Lusignan à la sortie de sa prison, se trouvant Roi sans Royaume, s'étoit réfugié d'abord dans un Château du Comté de Tripoli, où il rassembla depuis les débris de sa fortune. Godefroy de Lusignan son frere lui amena d'Occident un nouveau corps de Croisez ; différens avanturiers, Grecs, Latins & Syriens se joignirent à lui, & il se vit en peu de tems une petite Armée composée de sept à huit mille hommes d'Infanterie, & de sept cens chevaux. Ce secours tout foible qu'il étoit, lui fit espérer quelque changement dans sa fortune ; & pour se procurer une retraite qui ne dépendît que de lui, il assiégea saint Jean d'Acre, Place forte, & dont le Port pouvoit servir à recevoir les vaisseaux & les secours des Princes d'Occident. Les Hospitaliers & les Templiers se rendirent au Camp ; on y vit arriver trois Croisades particuliéres, qui précédoient les grandes Armées qu'on attendoit de l'Europe. Le Landgrave de Thuringe

Ermengard Daps. ringe & le Duc de Gueldres commandoient la premiére, toute composée d'Allemands : il en vint une autre des Peuples du Nord, Danois, Frisons & Flamands : il en arriva une troisiéme de François, à la tête de laquelle étoient deux Princes de la Maison de Dreux, & un nombre considérable des plus grands Seigneurs du Royaume. Il s'y trouva en même-tems des Vénitiens, des Lombards & des Pisans : & Conrard de la Maison de Montferrat & Prince de Tyr, malgré ses différends avec Guy de Lusignan, voulut partager les périls & la gloire de cette entreprise.

Les Chrétiens commencérent le siége, & le continuérent d'abord avec tout le courage & l'aplication possible. Saladin avoit mis dans la Place une puissante garnison, commandée par Caracos, ancien Capitaine d'une grande réputation, & sous lequel Saladin lui-même, avant que d'être parvenu à la souveraine puissance, avoit fait ses premiéres armes. Ce Général des Infidèles faisoit des sorties fréquentes ; on étoit tous les jours aux mains ; c'étoient moins des sorties que
1190. des combats & des batailles. Saladin de son côté s'avança à leur secours à la tête d'une Armée formidable ; les Chrétiens sortirent de leurs lignes pour le combattre ; Guy de Lusignan commandoit le premier corps, composé de ses troupes particuliéres,

particuliéres, des François & des Chevaliers de Saint Jean. Le Grand-Maître des Templiers étoit à la tête de ses Confréres, & les Allemands, les Frisiens & d'autres Peuples du Nord s'étoient rangez sous ses enseignes. On se battit longtems avec une animosité réciproque, & un succès assez incertain. Ce qui paroît de plus constant, c'est que les Chrétiens, quoiqu'ils eussent perdu le Grand-Maître des Templiers & plusieurs Religieux de son Ordre, ne laissérent pas de rentrer comme victorieux dans leurs lignes, & que Saladin ne put faire lever le Siége, l'unique objet de son entreprise. Ern[oul] gard Daps.

Ce Prince ne s'occupa depuis qu'à empêcher les convois d'arriver à l'Armée Chrétienne. La famine s'y mit, & elle fut bien-tôt suivie d'une maladie contagieuse. Ces deux fléaux firent périr plus de Soldats, que le fer ennemi. Guy de Lusignan se vit enlever successivement quatre jeunes Princes ses enfans, deux Princesses, & la Reine Sybille sa femme, à laquelle il étoit redevable de la Couronne.

La mort de cette Princesse donna lieu depuis à de nouvelles divisions entre le Roi son mari & le Prince de Tyr. La Reine de Jérusalem n'avoit laissé qu'une Sœur apelée Ysabelle, qui à l'âge de huit ans avoit épousé Onfroy de Thoron III. du nom. Conrard jeune Prince bien- *Chroni[que] de Nav[arre] ad ann[um] 119[0]*

Ermengard Daps.

fait, plein de courage & d'ambition, sçût plaire à cette Princesse. On ne manqua pas de raisons pour rompre les liens qui l'attachoient au jeune Onfroy : le mariage contracté contre sa volonté, peut-être dans un degré, à ce qu'on prétendoit, prohibé, en fournit le prétexte ; c'étoit au moins en ces tems-là, l'asile ordinaire des Epoux mécontens. Le Mariage de la Princesse fut cassé, & l'Evêque de Beauvais, sans égard pour l'honnêteté publique, la maria le lendemain avec le Prince de Tyr. En conséquence de cette alliance, & les droits de la Princesse, Conrard se porta pour Roi de Jérusalem. Guy de Lusignan de son côté prétendoit que le caractére de la Royauté ne s'effaçoit jamais, & que personne pendant sa vie n'en pouvoit prendre le titre dans la Palestine. Pour surcroît de division, Onfroy de Thoron, premier mari d'Ysabelle, reclamoit contre la Sentence qui avoit cassé son Mariage, & ne dissimuloit pas ses prétentions à la Couronne. Ainsi ce Royaume titulaire, & cette Souveraineté sans Sujets, avoit dans la même Armée & en même-tems, trois Rois ; & la Reine deux maris vivans. Mais comme on craignoit qu'ils ne tournassent leurs Armes les uns contre les autres, on les obligea de remettre la décision de leurs prétentions au jugement des Rois de France &

d'An-

d'Angleterre, qui étoient partis de leurs Etats, & qui attendoient en Sicile un tems favorable pour passer en Orient. Ermgard Daps.

Pendant le séjour que ces deux Princes firent dans cette Isle, Richard ayant entendu parler de l'Abbé Joachim, qui passoit parmi le peuple pour un grand Prophête, le fit venir à Messine, & le consulta sur le succès de la Croisade. L'Abbé, sans hésiter, lui répondit que la sainte Cité ne seroit délivrée que la septiéme année depuis la conquête qu'en avoit fait Saladin. *Pourquoi donc*, reprit le Roi d'Angleterre, *sommes-nous venus si-tôt ? Votre arrivée*, repartit l'Abbé, *étoit fort nécessaire ; Dieu vous donnera la victoire sur ses ennemis, & élévera votre nom au-dessus de tous les Princes de la terre.*

La réputation de ce prétendu Prophête étoit fort équivoque ; les uns le regardoient comme un Saint ; d'autres le traitoient de fourbe. Il y a de l'apparence qu'il agissoit de bonne foi, & qu'il y avoit plus de Fanatisme, que d'hypocrisie dans sa conduite : c'étoit d'ailleurs un homme de bien, & qui vivoit très-austérement ; mais il s'étoit gâté l'esprit par des méditations, ou pour mieux dire, par des rêveries sur l'Apocalypse. Il se vantoit d'avoir la clef & l'intelligence de ce Livre divin, aussi parfaitement que saint Jean qui l'avoit écrit. Il prenoit toutes ses visions pour autant de véritez ;

Ermengard Paps. & si par hazard il réüssissoit quelquefois dans ses prédictions, il se trompoit encore plus souvent : c'est ce qui arriva sur ce qu'il avoit avancé au sujet de la délivrance de la Terre-Sainte, comme nous le verrons dans la suite.

Cependant l'Empereur Fréderic I. quoiqu'âgé de soixante & dix ans, avoit précédé ces Princes, & s'étoit mis en chemin immédiatement après Pâques de l'année 1189. Ce Prince, si digne de ce grand titre, après avoir donné la Loi aux Grecs en passant sur leurs terres ; après avoir défait le Sultan d'Iconium ou de Cogny, qui s'oposoit à son passage, & pénétré jusques dans la Cilicie malgré tous les efforts des Mahométans, tomba malade & mourut dans cette Province pour s'être baigné dans le Fleuve Cidnus, comme quelques Historiens le raportent ; d'autres prétendent qu'il s'y noya. Les Ordres Militaires, & sur-tout celui des Hospitaliers, perdirent, dans la personne de Frédéric I. un puissant protecteur, qui pendant tout son Régne, avoit comblé l'Ordre en général & les Particuliers de ses graces & de ses bienfaits.

Le Duc de Souabe son fils conduisit son Armée jusqu'au Camp devant Acre ; mais elle y arriva fort diminuée & affoiblie par la fatigue du chemin, par les maladies, & par ses propres victoires, qui lui coûtérent beaucoup de Troupes & un

un grand nombre d'Officiers de considération. Les Allemands en arrivant au Camp ne trouvérent pas l'Armée des Assiégeans en meilleur état ; les sorties continuelles des Infidèles l'avoient fort affoiblie. L'Historien de ce siége, & qui nous en a laissé une Relation en prose rimée, * raporte que les Chevaliers de saint Jean s'étant aperçûs que dans une sortie les Turcomans faisoient beaucoup de prisonniers, ces généreux guerriers, semblables, dit-il, à une ourse en fureur à qui on veut enlever ses petits, descendirent de leurs chevaux, se jettérent au milieu des Bataillons ennemis, en taillérent en piéces une partie, rompirent les fers des Prisonniers ; qu'ils remontérent ensuite à cheval, & poursuivirent les Infidèles jusqu'aux portes de

* *Hospitales milites ab equis descendunt,*
Ut ursa pro filiis cum Turcis contendunt,
Turci nostrum aggerem per vim bis conscendunt,
Hos sagittis sauciant, hos igne succendunt,
Et Hospitalarii equos ascenderunt,
Et Turcos à latere maris invaserunt,
Quos ad urbis mœnia per vim reduxerunt,
Et ex his in foveis multos occiderunt,

Monachi Florentini, Iconensis Episcopi, de recuperata Ptolemaïde.

Ermengard Daps.

de la Ville. Mais si les Turcs furent maltraitez en cette occasion, le changement d'air, la difficulté de recouvrer des vivres, les combats continuels qu'il falloit soutenir, & les maladies, ne coûtoient pas moins de monde aux Chrétiens, & sur-tout à ceux d'Occident.

Pour comble de disgrace, le soldat Allemand blessé, dont on n'entendoit point la langue, dans une si triste conjoncture ne pouvoit faire connoître ni son mal ni ses besoins. Quelques Gentilshommes Allemands des villes de Breme & de Lubec, qui étoient venus par Mer, touchez de la misére de leurs compatriotes, prirent les voiles de leur Navire, en formérent une grande Tente, où ils retirérent d'abord les blessez de leur connoissance, & les servoient avec beaucoup de charité. Quarante Seigneurs de la même nation se joignirent à eux, & firent comme une espéce d'hôpital au milieu du Camp; ils n'avoient alors pour objet que de secourir ceux de leurs compatriotes qui avoient besoin de leur charité: mais dans la suite cette noble société forma insensiblement, à l'exemple des Chevaliers de saint Jean de Jérusalem, & des Templiers, un nouvel Ordre Hospitalier & Militaire.

Le Pape Céleftin III. à la priére de l'Empereur Henry VI. l'aprouva depuis solemnellement par une Bulle du

23 Février 1192. Il prescrivoit pour régle à ces nouveaux Chevaliers, celle de saint Augustin, & pour statuts particuliers, dans tout ce qui regardoit le service des pauvres & des malades, les statuts des Hospitaliers de saint Jean : à l'égard de la discipline militaire, c'étoit celle des Templiers. Cet Ordre nouveau, mais renfermé uniquement dans la nation Germanique, fut nommé l'Ordre des Chevaliers Teutoniques de la maison de sainte Marie de Jérusalem.

On lui donna ce nom, parce que, dans le tems que la ville de Jérusalem étoit sous la domination des Chrétiens Latins, un Allemand y avoit fait bâtir à ses dépens un Hôpital & un Oratoire sous l'invocation de la sainte Vierge, pour les malades de cette nation. L'habit des nouveaux Chevaliers consistoit en un manteau blanc chargé d'une Croix noire ; ils étoient abstraints aux trois vœux solemnels, comme les Hospitaliers de saint Jean & les Templiers. Avant que de prendre l'habit, ils devoient faire serment qu'ils étoient Allemands, d'extraction & de naissance noble, & s'engager pour toute leur vie au service des pauvres & des malades, & à la défense des saints Lieux.

C'étoit l'objet commun de ces trois Ordres militaires, qui furent toûjours les

Ermengard Daps.

généreux défenseurs de la Terre-Sainte. Le Cardinal de Vitry, Historien contemporain, & même témoin oculaire, parlant de l'Institution de ces trois Ordres, & leur apliquant ce qui est dit dans le Livre de l'Ecclésiastique, *Qu'un tissu formé de trois cordons se rompt difficilement*, ajoute aux témoignages qu'il avoit rendus aux deux premiers Ordres, qu'il avoit plû à la Divine Providence d'en former un troisiéme, qui n'étoit pas moins nécessaire à la conservation de la Terre-Sainte.

On peut dire que ces trois Corps faisoient la principale force de l'Armée, soit qu'il fallût aller en parti, ou repousser les sorties de la Garnison de saint Jean d'Acre : mais, comme ils n'étoient pas soutenus par les Croisez divisez entr'eux, le siége avançoit lentement, & il étoit même comme suspendu par les différends qui s'étoient élevez entre Guy de Lusignan & le jeune Conrard ; dans lesquels tous les Croisez avoient pris part, chacun selon son intérêt ou son inclination.

Il y avoit déja près de deux ans que le siége de la ville d'Acre languissoit & traînoit en longueur, quand enfin Philippe II. Roi de France, que de nouveaux démêlez avec le Roi d'Angleterre avoient retenu jusqu'alors à Messine, n'ayant pû obliger le Prince Anglois, suivant son engagement, à épouser sa

sœur,

sœur, partit brusquement, & parut enfin Ermen-
à la rade de saint Jean d'Acre avec une gard
nombreuse flotte. Ce nouveau secours, Daps.
& la presence du Prince qui le commandoit, ranima, pour ainsi dire, toute l'Armée composée de nations différentes, que les mœurs, le langage & les intérêts avoient divisées. Le siége prit une nouvelle forme; le soldat comme l'Officier, par une généreuse émulation, cherchoient à se signaler aux yeux d'un si grand Roi. Ce Prince fit dresser ses machines qui renversérent un pan de muraille, & firent une grande bréche. Toute l'Armée demandoit avec de grands cris de monter à l'assaut. Philippe, qui attendoit de jour à autre le Roi d'Angleterre, avec lequel il s'étoit croisé, voulut bien différer une entreprise dont le succès & la gloire lui étoient sûrs, pour les partager avec son allié. Mais ces égards trop généreux firent retomber l'Armée chrétienne dans l'inaction; les Infidèles s'en prévalurent, & firent de nouvelles fortifications dans le dedans de la Place, qui se trouva hors d'insulte à l'arrivée du Roi d'Angleterre.

Ce Prince étoit Richard I. qui venoit de succéder au Roi Henry II. son pere. La Reine Eléonore sa mere lui avoit amené jusqu'à Messine, Bérengére Infante de Navarre qu'il devoit épouser. Cette Princesse & Jeanne d'Angleterre,

Ermen. ard aps.

sœur du Roi, & veuve de Guillaume II. Roi de Sicile, ayant témoigné qu'elles seroient bien-aises de faire le voyage d'Orient, Richard sépara sa flotte en deux escadres, & fit prendre le devant à celle qui portoit ces deux Princesses. L'une & l'autre escadre furent battuës d'une violente tempête vers l'Archipel. Le Roi d'Angleterre gagna l'Isle de Rhodes, & l'escadre des Princesses moüilla, le jour du Vendredi-Saint, à la vûë de Limisso en Chypre; la tempête brisa même quelques Vaisseaux qui échoüérent proche de cette Place. Le Souverain, ou pour mieux dire, le tyran de cette Isle, étoit, par sa mere, de la maison Impériale des Comnénes: l'Empereur Emmanuël l'avoit fait Gouverneur de l'Isle de Chypre; mais ce Gouverneur se révolta, prit même la qualité d'Empereur, & sous le foible régne d'Isaac l'Ange, il demeura maître absolu de cette Isle. Il se trouva par hazard sur les côtes, lorsque l'escadre des Princesses y parut. Ce Prince naturellement perfide & cruel, fit piller les Vaisseaux Anglois qui avoient échoüé sur ses côtes, & mettre aux fers les soldats & les matelots qui tombérent entre ses mains. Il fut même assez inhumain pour refuser pendant la tempête, l'entrée de ses Ports au Vaisseau qui portoit les deux Princesses. Mais le calme ayant réüni

les

les deux escadres Angloises, Richard, Ermen-
après lui avoir envoyé demander inuti- gard
lement satisfaction d'un procédé si bar- Daps.
bare, prit terre malgré lui, s'empara de Limisso, tailla en piéces les troupes que le Prince Grec lui oposa, le poursuivit sans relâche de place en place, le prit enfin, & le fit prisonnier avec la Princesse de Chypre sa fille unique; il se rendit maître ensuite de toute l'Isle, & la vengeance de l'outrage fait aux deux Princesses lui valut la conquête d'un Royaume. Richard après une si glorieuse expédition, qui lui avoit coûté moins de tems qu'un simple voyage de plaisir, & avant que de partir de l'Isle de Chypre, épousa la Princesse de Navarre. Il remit ensuite à la voile avec son prisonnier qu'il traînoit à sa suite chargé de fers comme un trophée de sa victoire; ce malheureux Prince le pria d'en user plus modérément, & le fit souvenir de sa naissance & de sa dignité. Le Roi d'Angleterre qui le méprisoit, ordonna en souriant qu'on le liât avec des chaînes d'argent; & le Prince Grec, aussi vain qu'il étoit lâche, s'en trouva soulagé; & les crut moins pesantes, parce qu'elles étoient différentes de celles des autres prisonniers. Richard en arrivant au Camp des Chrétiens, le remit entre les mains des Chevaliers de saint Jean, qui le firent garder dans

leur Fortereſſe de Margat ; & les deux Reines, à la priére du Roi d'Angleterre, retinrent auprès d'elles la Princeſſe de Chypre, ſoupçonnée d'avoir donné à ſon tour des chaînes d'une autre eſpéce à ſon vainqueur.

Comme l'Iſle de Chypre étoit trop éloigné de celle d'Angleterre, pour la réünir au corps de cette Monarchie, Richard la vendit aux Templiers pour la ſomme de 300000 livres. Ces Religieux militaires en prirent poſſeſſion ; & pour aſſurer leur domination, ils y mirent un corps conſidérable de leurs troupes. Mais la dureté du gouvernement de ces Templiers, & leurs maniéres hautaines, aliénérent les eſprits de leurs nouveaux Sujets. D'ailleurs, les Chypriots qui ſuivoient le rit Grec, ne purent ſe réſoudre à obéïr à des Religieux Latins. Ce fut la ſource ou le prétexte d'une guerre preſque continuelle entre les Grands de cet Etat, & les Templiers, qui furent obligez à la fin d'abandonner l'Iſle, & de la remettre au Roi d'Angleterre, comme nous le dirons dans la ſuite.

Ce Prince étoit arrivé au Camp des Chrétiens le 8. de Juin de l'année 1191. Je n'entrerai point dans le détail de tout ce qui ſe paſſa dans ce fameux ſiége. Les deux Rois y firent paroître une haute valeur, Richard ſe diſtingua ſur-

tout

tout par un courage déterminé, qui le portoit toûjours dans les endroits où il y avoit le plus de péril, & il n'en sortit jamais que victorieux. Mais il y avoit dans ses maniéres, je ne sçai quelle férocité qui le rendoit moins agréable. Saladin ne lui cédoit point du côté du courage; aussi intrépide & aussi brave soldat que grand Capitaine, il faisoit tous les jours de nouvelles entreprises contre les Chevaliers. Les Chevaliers des trois Ordres se trouvoient par-tout, les Templiers dans une de ces occasions perdirent leur Grand-Maître, & les Hospitaliers de saint Jean plusieurs de leurs Chevaliers; & parmi ces combats continuels, l'Ordre auroit été bien-tôt éteint, si les Croisades qui arrivoient de tems en tems de l'Europe, ne lui eussent fourni de nouvelles recruës. Un grand nombre de jeunes Gentilshommes, charmez de la haute valeur des Hospitaliers, prenoient la Croix en arrivant d'Occident, on préféroit même la Croix des Hospitaliers à celle des Templiers, plus fiers & plus hautains qu'il ne convenoit à des Religieux: tout le monde vouloit combattre sous les étendarts de saint Jean; c'étoient autant d'éleves parmi lesquels on choisissoit ensuite pour la Profession Religieuse, ceux qui faisoient paroître une plus sincére vocation, & qui s'étoient autant distinguez par leur piété,

Ermengard Daps.

Ermengard Daps.

piété, que par la valeur : deux qualitez ausquelles dans la réception des Chevaliers à la Profession Religieuse, il seroit à souhaiter que dans ces derniers siécles, on ne fît pas moins d'attention qu'à la Noblesse de leur origine.

Nous avons dit que les Infidèles, profitans du délai que le Roi de France leur avoit donné par égard pour le Roi d'Angleterre, avoient fortifié de nouveau la Place, & l'avoient mise hors d'état d'être emportée d'assaut. Il fallut recommencer des attaques, qui coutérent beaucoup de monde : une dyssenterie qui se mit parmi les Occidentaux, causée par des fruits dont ils mangeoient par excès, emporta encore un grand nombre de soldats.

La jalousie entre les François & les Anglois commença à éclater; & pour surcroît de malheur, on vit renaître les anciennes divisions entre Guy de Lusignan & Conrard de Montferrat. Le Roi de France s'étant déclaré pour ce dernier, Richard Roi d'Angleterre ne manqua pas de prendre le parti de Lusignan; les Princes & les Seigneurs, à leur exemple se partagérent; & comme les deux Ordres militaires conservoient toûjours une secrette émulation l'un contre l'autre, il suffisoit que les Hospitaliers se déclarassent en faveur du Roi de Jérusalem, pour engager

gager les Templiers à quitter son parti & à embrasser celui du Prince de Tyr. Ermgard Daps.

Une mesintelligence si générale laissant moins d'attention pour le succès du siége, les Evêques qui se trouvérent au Camp n'oubliérent rien pour étouffer ces funestes divisions. Il se tint à ce sujet différentes conférences ; enfin, on convint que Lusignan conserveroit toute sa vie le titre de Roi de Jérusalem, mais que le Prince de Tyr seroit reconnu du Chef de la Princesse sa femme pour héritier nécessaire de la Couronne. Les deux Prétendans souscrivirent à ces conditions ; mais Conrard n'en profita point. Ce Prince ayant refusé au Seigneur de la Montagne, de lui faire justice d'un Vaisseau que les Tyriens lui avoient enlevé, fut depuis poignardé par deux Assassins, qui au milieu des tourmens les plus affreux, & pendant qu'on les écorchoit tous vifs, faisoient gloire d'avoir exécuté les ordres barbares de leur cruel maître.

Le calme étant rétabli dans l'Armée chrétienne, on reprit le soin du siége avec une nouvelle vigueur. Les attaques étoient presque continuelles, & les deux Rois par une noble émulation, poussérent chacun de leur côté les ouvrages si vivement, qu'il y eut bien-tôt une bréche suffisante pour monter à l'assaut.

Les

Ermengard Daps.

Les Infidèles après une résistance incroyable, voyant les dehors de la Place emportez, leurs tours ruïnées, une bréche considérable, & les plus braves Chevaliers de l'Armée chrétienne prêts à monter à l'assaut, demandérent à capituler. On donna des ôtages de part & d'autre; la Ville se rendit; cinq mille hommes, qui y étoient en garnison, demeurérent prisonniers avec le Gouverneur, à condition d'être relâchez en faisant rendre la vraye Croix, & les Esclaves chrétiens qui étoient au pouvoir de Saladin; sinon que toute la garnison demeureroit à la discrétion des vainqueurs. Les Chrétiens prirent possession d'Acre le treiziéme de Juillet, & en firent depuis leur Place d'armes. On y assigna différens quartiers pour tous les corps, & pour toutes les Nations qui avoient contribué à cette Conquête, & qui étoient capables de la défendre & de la conserver: les Hospitaliers de saint Jean y transférérent leur principale résidence, qui depuis la perte de Jérusalem avoit été établie à Margat. Ce fut dans Acre que leur Grand-Maître Ermengard Daps termina l'année suivante une vie illustre, qu'il avoit exposée tant de fois contre les Infidèles, & pour la défense des Chrétiens.

Les Hospitaliers assemblez en Chapitre, lui donnérent pour successeur frere

GODEFROY

GODEFROY DE DUISSON, ancien Religieux. Il ne tint pas à ce nouveau Grand-Maître que la prise d'Acre ne fut suivie de la Conquête de Jérusalem, l'unique objet des Croisez; mais la jalousie d'Etat, la diversité d'intérêts, l'émulation & la haine mirent tant de divisions parmi ces Nations différentes, qu'un si puissant armement ne produisit que la prise d'une seule Place. Les Croisez la plûpart volontaires, après un siége qui avoit duré près de trois ans, se retiroient à la file. Philippe Roi de France, fut obligé de quitter la Palestine, & de changer d'air, ne pouvant revenir d'une maladie violente qui n'étoit pas sans soupçon de poison, & qui lui avoit fait tomber les ongles & les cheveux. Mais avant que de partir, il laissa dans l'Armée Chrétienne cinq cens hommes d'armes, & dix mille hommes d'Infanterie sous les ordres du Duc de Bourgogne. Les Principaux Chefs de différentes Nations abandonnérent successivement la Terre-Sainte, qui demeura en proye aux Infidèles. Richard Roi d'Angleterre, avant que de partir, emporta Jaffa & Ascalon; il fit ensuite une tréve avec les Barbares, qui devoit durer trois ans, trois mois & trois semaines; & si on en croit les Historiens du tems, on avoit ajoûté pour plus d'exactitude, trois jours & trois heures. On prétend que Richard, avant

Godefroy de Duisson.

Godefroy de Duisson. avant son départ, fit épouser la Princesse de Chypre à Guy de Lusignan, & lui céda la Souveraineté de cette Isle, que les Templiers lui avoient remise, & que des Princes de la maison de Lusignan, ont possédée depuis pendant près de trois cens ans. Henry, Comte de Champagne, neveu du Roi d'Angleterre, & entiérement attaché à ses intérêts, épousa en même-tems Isabelle veuve de Conrard, & ce Prince par ce mariage, se fit un droit sur le Royaume de Jérusalem, dont il espéroit d'ailleurs de chasser les Infidèles.

La mort de Saladin arrivée à Damas le treiziéme jour de Mars 1193. augmentoit ces espérances. Ce Prince Infidèle, un des plus grands Capitaines de son siécle, après la retraite des Chrétiens, croyoit joüir en repos du fruit de ses victoires, lorsqu'il se vit tout enlever par la mort : il n'en sentit pas plûtôt les aproches qu'il ordonna à l'Officier qui portoit son étendart dans les batailles, de mettre à la place un morceau de drap destiné à l'ensévelir, de le porter dans toute la Ville, & de crier à haute voix : *Voilà tout ce que le grand Saladin vainqueur de l'Orient emporte de ses Conquêtes & de ses tresors.* On prétend qu'avant d'expirer, il distribua des sommes considérables à tous les pauvres de Damas, sans distinction du Mahométan,

tan du Juif ou du Chrétien ; ſoit qu'il fut Godefi
perſuadé que la charité, & même que de D
l'humanité ſeule devoient s'étendre in- ſon.
différemment à tous les malheureux, ſoit peut-être auſſi, que, quoique pendant ſa vie il eût fait profeſſion du Mahométiſme, il fut en doute dans ces derniers momens, quelle étoit la meilleure & la véritable de ces trois Religions. Il partagea en même-tems ſes Etats entre onze enfans qu'il avoit, & qui depuis ſa mort ne penſérent qu'à ſe détruire les uns les autres. Mais Safadin frere de Saladin, le compagnon de ſes victoires, profita de ces diviſions : il attaqua ſes neveux les uns après les autres, fit mourir tous ceux qui tombérent entre ſes mains, & ſe fit dans la ſuite un empire qui ne cédoit que bien peu à celui de Saladin : ces diviſions, & d'autres guerres civiles qui s'élevérent depuis entre les enfans de Saladin, donnérent le tems aux Chrétiens Latins de reſpirer.

Le Pape Céleſtin III. pour les ſecourir, publia une nouvelle Croiſade, au préjudice de la tréve qu'avoit conclu le Roi d'Angleterre, & qui ſubſiſtoit encore : on prétend même qu'il y avoit un ordre exprès du Pape de ne s'y point arrêter. Un grand nombre de Seigneurs Allemands prirent la Croix, ſe rendirent à Meſſine, d'où ils paſſérent à la Terre-Sainte. Valéran frere du Duc de Limbourg,

Godefroy de Duisson. bourg, ayant rompu sa tréve par quelques hostilitez, Safadin irrité de cette infraction, assiégea Jaffa, l'emporta d'assaut, & fit passer plus de vingt mille Chrétiens par le fil de l'épée. Le tems de la ruïne des Chrétiens en Palestine sembloit prochain, si la guerre que les Infidèles avoient entr'eux n'eût obligé depuis Safadin de renouveler la tréve pour six ans. Le Comte de Champagne, après ce Traité, retourna à Acre; où regardant d'une fenêtre des Troupes qu'il faisoit passer en revûë, la croisée sur laquelle il étoit apuyé ayant man-
1194. qué, il tomba dans les fossez du Château & se tua.

Le Grand-Maître des Hospitaliers considérant qu'un aussi petit Etat que le Royaume de Jérusalem, environné d'ennemis redoutables, ne pourroit jamais se soutenir sans un Roi, proposa quelque-tems après la mort de ce Prince à la Reine sa Veuve, d'épouser Amaulry de Lusignan, qui par la mort de Guy son frere, venoit de succéder à la Couronne de Chypre. Il lui representa que son Etat se trouvant environné d'ennemis puissans, elle tireroit des secours considérables de cette Isle voisine de la Palestine; & d'ailleurs que Chypre lui pourroit servir d'un asile honorable, si par malheur les Infidèles achevoient de se rendre maîtres de la Palestine.

La

La Reine goûta sans peine une proposition, où elle trouvoit en même-tems son intérêt & celui de son Etat. Le Grand-Maître fut chargé de la négociation, & il la conduisit avec tant d'habileté, que sans commettre la Reine, il fit souhaiter son alliance au Roi de Chypre. Il ne manquoit plus pour terminer cette grande affaire que sa presence. Sous différens prétextes, il se rendit à Acre; il vit la Reine, en fut bien reçu, & après que pour la forme on eût fait part de leur dessein aux Grands de l'Etat, le Roi & la Reine furent mariez par le Patriarche, & ensuite on les proclama l'un & l'autre solemnellement Roi & Reine de Jérusalem & de l'Isle de Chypre.

Godefroy de Duisson.

Omfroy de Thoron le premier mari de cette Princesse, ne la vit pas sans chagrin, donner successivement sa main & sa Couronne à tant de Princes, qui peut-être y avoient moins de droit que lui. Mais comme à l'égard des Souverains, le droit sans la force est peu considéré, ce malheureux Seigneur ne trouva personne qui s'interressât dans sa disgrace; il fut même obligé pour sa sûreté de dissimuler ses prétentions; & semblable à ces Divinitez sans Temple, il resta sans culte & sans adorateurs.

Le Grand-Maître, qui avoit eu tant de part à ce dernier mariage de la Reine, sur-

Godefroy de Duisson.

survécut peu aux fêtes qui accompagnérent cette cérémonie : il mourut presque dans le même-tems. Il nous est resté peu de chose de son Gouvernement. L'ignorance dans laquelle on élevoit la Noblesse en ce tems-là, nous a privez de la connoissance d'un grand nombre de faits qui auroient enrichi cette Histoire ; mais dans ces premiers siécles de l'Ordre, les Chevaliers faisoient plus d'usage de leur épée que de leur plume ; je ne sçai même si la plûpart sçavoient lire. Enfin, ce qui est de vrai, soit défaut de capacité, soit modestie, pendant plus de quatre cens ans, il ne s'est trouvé aucun Chevalier qui ait daigné nous instruire de tant d'événemens mémorables, dont à peine on trouve quelques traces dans les Histoires nationales, ou dans les Recueils des Traitez & d'Actes publics.

Fin du second Livre.

LIVRE

LIVRE TROISIÉME.

JE ne ſçai ſi c'eſt à l'éloignement des tems, ou à la négligence des premiers Hiſtoriens, que nous devons attribuer l'ignorance où nous ſommes, de la Maiſon & de l'Origine de la plûpart des premiers Grands-Maîtres, & ſur-tout du ſucceſſeur de Duiſſon. Ce ſucceſſeur, dans les anciennes Chroniques, s'apelle frere ALPHONSE DE PORTUGAL. Alphonſe On le croit communément iſſu des Prin- de Portu- ces de cette Nation; mais on ne nous a gal. point inſtruit de quelle branche il ſortoit; 1194. on convient ſeulement que c'étoit en ligne indirecte. Des Auteurs modernes prétendent, qu'il portoit le nom de Pierre, & qu'il étoit fils d'Alphonſe premier Roi de Portugal.

Tous les Ecrivains qui ont parlé de lui, nous le repreſentent plein de valeur & de piété, également exact dans la diſcipline réguliére & militaire, ſcrupuleux obſervateur des Statuts, mais naturellement fier & hautain; & on s'aperçut depuis ſon élévation au Magiſtére, qu'il mêloit la dureté de ſon humeur dans les ordres qu'il donnoit au ſujet du Gouvernement.

Il ne fut pas plûtôt reconnu pour Grand-Maître, que l'eſprit rempli de cer-

Alphonse de Portugal.

certaine idée de perfection peu pratiquable parmi des Guerriers, & dans la vûë de réformer des abus qui s'y étoient introduits, il convoqua un Chapitre général dans la Ville de Margat, où l'Ordre, depuis la perte de Jérusalem, avoit transféré sa résidence. Pour ne pas faire éclater son principal dessein, il n'attaqua d'abord qu'un certain abus qui confondoit souvent la Noblesse séculiére avec les Chevaliers profès. Ces Gentilshommes à leur retour en Occident, & dans leurs Provinces, affectoient de porter la Croix de saint Jean de Jérusalem.

Pour l'intelligence de ce fait particulier, il faut sçavoir que ce qui se trouvoit de Noblesse dans les Croisades ou dans les Pélerinages, étant arrivé dans la Palestine, se rangeoient volontiers sous les enseignes de la Religion. Il y en avoit mêmes qui envoyoient leurs enfans encore jeunes jusques dans la Palestine, pour être élevez dans la maison de saint Jean, & sous la discipline des Chevaliers, comme dans la meilleure école où ils pussent se former pour l'Art militaire.

On souffroit aux uns & aux autres, tant qu'ils demeuroient à la Terre-Sainte, & qu'ils combattoient sous les étendarts de l'Ordre, d'en porter la Croix; mais à leur retour en Europe, s'étant fait un droit de cette Indulgence, le

Grand-

Grand-Maître, qui vouloit empêcher qu'on ne les confondît avec les Chevaliers profès, fit statuer par le Chapitre, qu'ils ne seroient considérez que comme troupes auxiliaires, & qu'ils ne pourroient porter la Croix, que lorsqu'ils combattroient contre les Infidèles sous les étendarts de la Religion. Alphonse de Portugal.

De cet article particulier de réformation, Alphonse passa à d'autres qui concernoient principalement les Chevaliers profès. Pour les faire recevoir plus aisément, il commença par sa propre maison & par son équipage, qu'il réduisit à un Major-dome, un Chapelain, deux Chevaliers, trois Ecuyers, un Turcopolier & un Page. A chacun de ces différens Officiers de sa maison, il ne laissa qu'un cheval pour les porter. A l'égard de sa personne, il ne réserva que deux chevaux de main & une mule; équipage à la vérité très-modeste, mais peu convenable au Chef d'un grand Ordre militaire, & qui étoit tous les jours à la tête des Armées.

De ce réglement particulier se faisant un droit de réformer tous les Chevaliers, après leur avoir reproché ce qu'il apeloit leur luxe, & même leur mollesse, il proposa différens réglemens: alimens, habits, équipages, tout passa par un sévére examen & par une réforme austére. On ne peut pas dire que ce Grand-

Alphonse de Portugal.

Maître n'eût pas de très-bonnes intentions ; son dessein étoit de faire revivre la discipline établie par Raimond Dupuy, & qui dès ce tems-là étoit fort relâchée. On raporte qu'entendant quelques murmures dans l'Assemblée, il leur demanda s'ils étoient plus délicats que leurs prédécesseurs, & s'ils n'avoient pas fait aux pieds des Autels une profession solemnelle des mêmes vœux de la Religion. On lui representa envain la différence des tems, & que le genre de vie qu'il proposoit, n'étoit pas compatible avec les fonctions d'une guerre continuelle, & dans une conjoncture où depuis la perte de Jérusalem, ils étoient tous les jours à cheval ou dans la tranchée. Pour lors prenant un ton de voix plus élevé : *Je veux*, dit-il fiérement, *être obéï & sans replique.* A ces mots, toute l'Assemblée éclata en plaintes, & un ancien Chevalier lui fit sentir que le Chapitre n'étoit pas accoutumé à entendre parler ses supérieurs en Souverains.

L'aigreur se mêla bien-tôt à des contestations si vives, & fut ensuite poussée si loin, que les Chevaliers de concert, & avec trop d'obstination, refusérent hautement d'observer les réglemens qu'il proposoit. Le Grand-Maître de son côté, quoiqu'il ne fut sorti qu'indirectement d'une Maison Royale, pour prouver sa légitimation, affectoit tout

l'or-

l'orgueil du Trône. Les uns & les autres ne voulant rien relâcher, on en vint enfin à une révolte déclarée. L'Ordre tomba dans une espéce d'Anarchie, & le Grand-Maître ne trouvant plus d'obéissance dans ses Religieux, abdiqua sa dignité, & se retira en Portugal. Il y fut encore plus malheureux, & il périt depuis dans des Guerres civiles où il s'étoit engagé. C'est ce que nous aprenons de différens Historiens, quoiqu'ils ne conviennent ni de son propre nom, ni de celui du Prince qui lui avoit donné la vie. Alphonse de Portugal.

L'Ordre, après son abdication, choisit pour son successeur frere GEOFROY LE RAT, de la Langue de France; vieillard vénérable, doux, affable, peu entreprenant, & qui par-là mérita les suffrages de ses confréres. Il se fit presque en même-tems une nouvelle révolution dans la Principauté de la petite Arménie, & dont par son habileté, il arrêta les suites. Nous avons dit que deux freres, Seigneurs des plus considérables de cette Nation, l'un apelé Rupin de la Montagne, & le cadet, nommé Livron ou Léon, après la mort du Renégat Mélier, s'étoient emparez de ce petit Etat. Boëmond III. Prince d'Antioche, & devenu Comte de Tripoli, poussé d'une ambition démesurée, & dans la vûë d'agrandir ses Etats aux dépens de ses voisins, sous prétexte d'une Géofroy le Rat. 1195.

Géofroy le Rat.

conférence, & de prendre avec Rupin des mesures contre les Infidèles leurs ennemis communs, avoit attiré ce Prince dans Antioche, & l'y avoit fait arrêter. Livron quelque tems après tourna contre lui son propre artifice, & lui ayant demandé une entrevûë pour traiter de la liberté de son frere, il se trouva le plus fort au rendez-vous, tailla en piéce l'escorte de Boémond, le fit arrêter & conduire dans une Place forte où il le retint prisonnier, sans vouloir d'abord entendre parler d'aucune négociation de paix.

Chaque Nation prit les Armes en faveur de son Prince. Les Infidèles leurs voisins n'auroient pas manqué de profiter d'une guerre si préjudiciable aux Chrétiens; mais le Patriarche d'Antioche & le Grand-Maître qui entrevirent les suites funestes, intervinrent dans ce différend. Le Prince Livron ne vouloit d'abord écouter aucune proposition, soit que gouvernant l'Etat pendant la prison de son frere, il eût de la peine à se dessaisir de l'autorité souveraine, soit peut-être aussi comme l'événement le fit voir, pour tirer de plus grands avantages du traité.

Il ne voulut point consentir à l'échange des deux prisonniers, qu'aux conditions que la Principauté d'Antioche reléveroit dans la suite de celle d'Arménie, & que pour gage d'une sincére réconcilia-tion

tion entre les deux Maisons, le fils aîné du Prince d'Antioche, avant que son pere sortît de prison, épouseroit Alix fille unique de Rupin, & que les enfans qui sortiroient de ce mariage, seroient reconnus après leur pere pour héritiers présomptifs de la Principauté d'Antioche, & sans pouvoir rien prétendre à celle d'Arménie qu'après la mort de Livron même. Géofroy le Rat.

Quelques dures que fussent ces conditions, Boémond impatient de recouvrer sa liberté, souscrivit à tout; & après la consommation du mariage, les deux Princes prisonniers furent échangez. Celui d'Antioche de retour dans ses Etats, pour avantager le Prince Raimond son second fils, lui donna le Comté de Tripoli; & depuis la mort de son aîné, & au préjudice des enfans que ce jeune Prince avoit laissez de son mariage avec la Princesse d'Arménie, il voulut encore le faire reconnoître pour son successeur à la Principauté : ce qui causa de grands démêlez dont nous aurons lieu de parler dans la suite.

A la faveur de la tréve qui subsistoit encore avec Safadin, & les autres Successeurs de Saladin, les Chrétiens de la Palestine, & les deux Ordres militaires qui en faisoient toute la défense, joüissoient d'un peu de relâche : les uns & les autres devoient ce repos passager à une famine affreuse dont l'Egypte fut

Géofroy le Rat.

alors affligée. On sçait que ce grand Royaume doit toute sa fertilité à des inondations réguliéres du Nil, qui en répandant ses eaux sur la surface de la terre, y laisse un limon mêlé de nitre, qui engraisse la campagne, & porte l'abondance dans toutes les Provinces où il coule. Cette inondation avoit manqué l'année précédente, comme nous l'aprenons d'une Lettre du Grand-Maître des Hospitaliers au Prieur d'Angleterre du même Ordre. On y voit que les malheureux Egyptiens étoient réduits comme des bêtes à brouter l'herbe; que le pere pour vivre n'avoit point de honte de vendre ses enfans, & que l'Egypte entiére étoit comme un grand cimetiére, mais où l'on trouvoit les morts sans sépulture, & qui servoient de pâture aux animaux carnaciers.

Rog. de Hov. p. 827.

La Palestine voisine de l'Egypte, & qui en tiroit la plûpart de ses grains, souffroit de cette disette générale: c'est le sujet de la Lettre du Grand-Maître au Prieur d'Angleterre. Il ajoute que la guerre d'Italie causée par la révolte des Villes de Lombardie contre l'Empereur, étoit un second fleau qui affligeoit l'Ordre, que le Grand-Prieuré de Barlette dans le Royaume de Naples, & la Sicile, dont la Religion & le Convent tiroit auparavant des secours considérables sur-tout en grains, ne fournissoient

soient presque plus rien depuis que la Géofroy guerre étoit allumée entre les Papes & le Rat. les Empereurs : *Il faut*, ajoutoit le Grand-Maître, *acheter tout à un prix excessif, tant pour faire subsister nos Chevaliers que pour les Troupes qui sont à la solde de l'Ordre : ce qui nous a obligez à contracter des dettes considérables que nous ne pouvons acquiter, que par le secours que nous attendons de nos Freres d'Occident.* Il finit par l'exhorter à solliciter le Roi d'Angleterre de faire passer des troupes en Orient, pendant la misére & l'état fâcheux où étoient réduits les Egyptiens, dans la conjoncture favorable de la fin d'une tréve, prête d'expirer; & où l'on pouvoit espérer, s'il venoit une armée de l'Europe, de reconquérir une seconde fois la Terre-Sainte, & de rentrer glorieusement dans Jérusalem.

Je ne sçai si la dépense que faisoit l'Ordre de saint Jean, pour entretenir en tout tems un corps de troupes; ou si certain esprit d'intérêt, qui n'est que trop ordinaire dans les Communautez, faisoit tenir ce langage au Grand-Maître; ce qui est de certain, c'est que Jacques de Vitry, alors Evêque d'Acre, & depuis Cardinal, Historien contemporain, & qui étoit sur les lieux, raporte * que de son tems les Hospitaliers &

* Amplius autem possessionibus tam citra mare, quam ultra ditati sunt in immensum, villas,

Géofroy le Rat.

& les Templiers étoient aussi puissans que des Princes Souverains ; qu'ils possédoient en Asie & en Europe des Principautez, des Villes, des Bourgs, & des Villages; & que dans les Provinces éloignées de la Palestine & de la maison Chef-d'Ordre, ils y tenoient des Religieux sous le titre de Précepteurs, fort attentifs à faire valoir leurs biens, & dont ils faisoient ensuite passer le revenu au tresor de chaque Ordre.

Si on en croit Matthieu Paris, autre Historien contemporain, les Hospitaliers en ce tems-là possédoient dans l'étenduë de la Chrétienté jusqu'à dix-neuf mille *Manoirs*, ** terme que les Glossaires expli-

villas, civitates & oppida exemplo fratrum Hospitalis sancti Joannis possidentes, ex quibus certam pecuniæ summam pro defensione Terræ Sanctæ, summo eorum Magistro, cujus sedes principalis erat in Jérusalem, mittunt annuatim : pari modo summo, & principali Magistro Hospitalis sancti Joannis procuratores domorum quos Præceptores nominant, certam pecuniæ summam singulis annis transmittunt. *Jac. de Vitriaco Hist. Hie. p.* 1084.

** Habent insuper Templarii in christianitate novem millia maneriorum : Hospitalarii verò nomen decem, præter emolumenta & varios proventus ex fraternitatibus & prædicationibus provenientes, & per privilegia sua accrescentes. *Matt. Paris ad ann.* 1244. *in Hen.* 3. *l.* 2. *p.* 615.

expliquent différemment, par raport aux différens païs où ils sont situez ; mais communément par le terme de *manoir* ou de *manse*, on entendoit le labour d'une charruë à deux bœufs. Et l'Historien Anglois que nous venons de citer, n'attribuë aux Templiers que neuf mille de ces manoirs ; origine d'une jalousie secrette entre les deux Ordres, qui éclata depuis, & qui les porta sur un prétexte assez leger à prendre les armes les uns contre les autres, & à se faire la guerre ouvertement. Géofroy le Rat.

Il y avoit alors dans la Palestine un Gentilhomme, apelé Robert de Margat, qui en qualité de Vassal des Hospitaliers, possédoit tranquilement un Château situé proche de celui de Margat, & qui en relevoit. Les Templiers, sous prétexte de quelques anciennes prétentions, la force à la main, surprirent la Place, & s'en rendirent les maîtres. Ce Gentilhomme chassé de sa maison avec toute sa famille, en porta ses plaintes aux Hospitaliers ses Seigneurs, qui depuis la perte de Jérusalem résidoient à Margat, comme nous l'avons déja dit. Ces Chevaliers emportez par leur courage, & séduits par une fausse délicatesse d'honneur, sortent sur le champ à la tête de quelques troupes, presentent l'escalade au Château, y montent l'épée à la main, l'emportent, & en chassent

Géofroy Rat.

à leur tour les Templiers. Bien tôt d'une affaire particuliére, il s'en fait une générale, & les Chevaliers des deux Ordres ne se rencontroient plus sans se charger. Leurs amis prirent parti dans cette quérelle, & la plûpart des Latins se partagérent. La guerre civile s'allumoit insensiblement dans un Etat où il n'y avoit point de Souverain assez autorisé pour réprimer les entreprises de deux partis aussi puissans & aussi animez. Il n'y eut que le Patriarche & les Evêques Latins, qui intervinrent pour étouffer des divisions, dont les Infidèles n'auroient pas manqué de se prévaloir. A leur considération, les deux Ordres convinrent d'une suspension d'armes, & remirent au Pape, comme faisoient alors la plûpart des Princes chrétiens, le jugement de leurs différends.

Le Cardinal Lothaire de la Maison des Comtes de Segni, à peine âgé de 37 ans, venoit de succéder au Pape Céleſtin. Il prit le nom d'Innocent III. C'étoit un Prélat de mœurs irréprochables, sçavant pour le tems où il vivoit, grand Jurisconsulte; mais malheureusement trop prévenu en faveur des fausses Décretales dont il faisoit la régle de sa conduite.

Comme ces Décretales ont fait loi pendant long-tems dans les jugemens Ecclésiastiques, dont nous sommes quelquefois

quefois obligez de parler pour l'intelligence de l'Histoire que nous écrivons ; nous dirons ici en passant que ces actes supofez, attribuez aux Papes des trois premiers siécles, avoient été forgez au milieu du neuviéme, par un insigne faussaire apelé Isidore, qui en les publiant, a donné atteinte à l'ancienne discipline de l'Eglise, principalement sur les jugemens Ecclésiastiques & sur les droits de l'Episcopat. Et quoique ces fausses Décretales soient aujourd'hui aussi décriées qu'elles méritent de l'être, & que ceux qui sont les plus favorables à la Cour de Rome, soient obligez de les abandonner ; cependant on s'est contenté de décréditer l'Auteur, sans songer à réparer tout le mal qu'il a fait dans des siécles d'ignorance. Innocent étoit très-capable de remédier à ce desordre, s'il eût eu autant de critique & de pénétration que de zèle & d'ardeur pour l'administration de la justice. Géofre le Rat.

Ce fut devant ce souverain Pontife que l'affaire des deux Ordres militaires fut portée. Les Hospitaliers à ce sujet députérent à Rome Frere d'Isigni, Prieur de Barlette, & frere Auger, Précepteur d'une autre maison en Italie. Les Templiers y envoyérent de leur part Frere Pierre de Villeplane, & Frere Thierry. Innocent ayant pris connoissance de leurs prétentions réciproques, ordonna par une Sen-

 tence

Geofroy Rat. tence préliminaire, & avant de faire droit, que les Hospitaliers remettroient aux Templiers le Château d'où ils les avoient chassez; & qu'après que les Templiers y auroient résidé tranquilement pendant un mois, il seroit permis à ce Gentilhomme, ancien propriétaire du Château, de les citer devant les Officiers de Justice de Margat, pour produire les titres de leurs prétentions, mais que les Hospitaliers, pour éloigner tout soupçon de partialité, qui pourroit tomber sur leurs propres Juges, en tireroient dans cette occasion de la Principauté d'Antioche ou du Comté de Tripoli; que l'Ordre de saint Jean feroit choix de personnes intégres: cependant qu'après ce choix, il seroit encore permis aux Templiers de récuser ceux des Magistrats étrangers qui leurs seroient suspects; mais aussi que s'ils refusoient de se soumettre au jugement qui interviendroit ensuite, les Hospitaliers seroient autorisez à remettre leur Vassal en possession de son Château.

Nous avons une Lettre de ce Pontife au Grand-Maître & à tout l'Ordre des Hospitaliers, dans laquelle il leur represente avec beaucoup de force, combien leur procédé & celui des Templiers étoit peu digne de Religieux, si nous pouvons apeler Religieux, dit Innocent, des gens qui veulent établir leurs droits par des

Epist. Inoc. l. 1. 324.

voyes

voyes de fait & d'une maniére si violente. Il ajoute que, quoiqu'il n'ignorât pas pour le fond de quel côté étoit la justice & le bon droit, il avoit mieux aimé accommoder cette affaire par une aimable composition, & dont les Députez des deux Ordres étoient convenus en sa presence, que de prononcer un jugement de rigueur, & qui auroit couvert de honte le Parti qui avoit tort. Du surplus, il exhorte les uns & les autres à conserver entr'eux l'union & la paix, & en même-tems il leur recommande en vertu de sainte obédience, & même sous peine d'Excommunication, de terminer les différends qui pourroient survenir entr'eux, suivant les régles que le Pape Aléxandre III. leur avoit prescrites. Innocent finit sa Lettre par menacer les Réfractaires de tout le poids de son indignation.

Géofroy le Rat.

Des Juges étrangers suivans son intention prirent connoissance de cette affaire ; les prétentions des Templiers furent déclarées injustes ; on remit le Gentilhomme vassal des Hospitaliers en possession de son Château ; le calme & la paix se rétablirent entre les deux Ordres, du moins en aparence, & le souverain Pontife content de leur soumission, écrivit depuis aux uns & aux autres, pour leur recommander les intérêts du Roi de Chypre.

Nous avons dit qu'après la mort de Guy de Lusignan, le Prince Amaulry son frere

Géofroy frere avoit hérité de sa Couronne, & que
Rat. ce Prince ayant épousé depuis Ysabelle Reine de Jérusalem, elle l'avoit engagé à fixer sa résidence dans la Palestine, & dans un Etat environné de tous côtés par les Infidèles. Mais Amaulry ayant apris que l'Isle de Chypre n'étoit guéres plus tranquile; que ses Habitans qui suivoient le Rit Grec ne pouvoient se résoudre à obéïr à un Prince Latin, & que l'Empereur les faisoit solliciter secrettement par ses Emissaires, de se réünir au corps de l'Empire Grec; ce Roi de Chypre écrivit au Pape pour lui exposer la nécessité où il se trouvoit de retourner incessamment dans son Isle, afin d'y affermir sa domination.

Innocent craignoit que par la retraite de ce Prince, les Hospitaliers & les Templiers ne voyant plus personne au-dessus d'eux par sa dignité, ne prétendissent les uns & les autres au gouvernement de l'Etat. Ainsi, pour éviter une concurrence qui ne pouvoit avoir que des suites fâcheuses, il conjura le Roy dans les termes les plus pressans, de ne pas abandonner en proye à des Infidèles & à des Barbares, ce qui restoit de l'héritage de JESUS-CHRIST. Mais en même-tems, pour prévenir dans l'Isle de Chypre les troubles qui pourroient s'y élever en son absence; ce Pontife écrivit au Prince d'Antioche, au Comte de Tripoli son fils, &

& aux Grands-Maîtres des Hospitaliers & des Templiers, pour leur recommander de veiller aux intérêts du Roy, & même, s'il étoit nécessaire, de faire passer dans son Isle des forces capables d'y maintenir l'autorité Royale. *Amaulry*, dit ce Pontife dans ses Lettres, *ayant bien voulu abandonner ses propres Etats, & la demeure délicieuse de l'Isle de Chypre, pour se consacrer à la défense de la Terre-Sainte; il est bien juste que des Princes Chrétiens s'interressent à la conservation de sa Couronne.* Géofroy le Rat.

L'Histoire ne dit point ce que firent ces Princes; il ne paroît point non plus que les Templiers odieux aux Chypriots, & dont ils avoient été contraints d'abandonner la souveraineté, ayent porté aucun secours dans cette Isle. Mais nous aprenons par les anciens Mémoires des Hospitaliers, que le Roy, de concert avec le Grand-Maître, choisit parmi eux plusieurs Chevaliers ausquels il confia le gouvernement de cet Etat, & qui y passérent avec un Corps de troupes, capable de prévenir & d'arrêter les mauvais desseins des mécontens.

Une révolution surprenante arrivée peu après à Constantinople, attira encore dans cette Capitale de l'Empire un grand nombre d'Hospitaliers. Pour l'intelligence d'un événement si singulier, il faut sçavoir que l'esprit des Croisades,

malgré

Gofroy Rat. malgré tant de mauvais succès dont nous avons parlé, régnoit toûjours en France. Par la persuasion & les discours touchans du Curé de Neüilly, un nombre infini de Princes, de Seigneurs & de Gentilshommes s'étoient croisez sous la conduite du Marquis de Montferrat, grand Capitaine, & frere du Prince du même nom, qui avoit fait une si belle défense contre Saladin au siége de Tyr. Il étoit question de faire passer au Levant cette nouvelle Armée de Croisez. L'expérience avoit fait voir que le chemin par terre & au travers des Etats des Princes Grecs & Mahométans, étoit également difficile & dangereux. Pour éviter cet inconvénient, des Députés des principaux Seigneurs croisez eurent recours à Henry Dandol, Duc ou Doge de Venise, & ils lui proposérent, moyennant une somme dont on conviendroit, & qui seroit payée d'avance, de fournir des Vaisseaux pour porter leur Armée à saint Jean d'Acre. Il se fit à ce sujet une négociation suivie d'un Traité solemnel, & moyennant 85000 marcs d'argent, la République s'engagea de passer dans la Syrie quatre mille Chevaliers ou Ecuyers, vingt mille hommes de pied avec les armes, les vivres & les munitions nécessaires. Les Vénitiens remplirent exactement toutes les conditions de

de ce Traité ; & outre qu'ils fournirent un bien plus grand nombre de Vaisseaux & de Navires qu'ils ne s'y étoient obligez, pour ne pas paroître faire ce voyage comme de simples Passagers, & pour avoir part au mérite de la Croisade, ils arment à leurs dépens cinquante Galéres chargées de bonnes Troupes de débarquement ; & le Doge quoiqu'âgé de quatre-vingt ans ; & qu'il eût la vûë fort affoiblie, devoit monter la Capitane, & faire le voyage en qualité de Croisé. Géofro le Rat.

Il ne manquoit plus pour mettre à la voile, que l'argent des Princes & des Seigneurs François ; mais il arrive souvent que par des conjonctures qu'on n'a pû prévoir, il n'est pas si aisé d'exécuter un Traité, que de le signer. Plusieurs François, pour s'épargner de payer leur part de la contribution dont on étoit convenu, au lieu de se rendre à Venise, s'étoient embarquez à Marseille & en différens Ports d'Italie ; en sorte que ce qui se trouva à Venise de Princes & de Seigneurs à la tête de l'Armée, après avoir vendu leur vaisselle d'argent, leurs chaînes d'or, & jusqu'à leurs bagues, ne purent fournir que cinquante mille marcs d'argent, & faute de trente cinq mille restans, le Traité couroit risque d'être rompu : mais le zèle du Doge, sa grandeur d'ame, & son habileté supléa à tout, & on renoüa la partie.

Quand

ofroy Rat. Impri-rie Royale, 1ée 1657.

Quand on voit dans la relation de Geofroy de Ville-hardoüin la conduite de cet illustre Doge, je ne sçai ce qu'on doit plus estimer, ou sa profonde sagesse dans les Conseils, ou son courage & sa capacité dans la conduite des Armées ; ou son adresse & son habileté infinie à ménager les esprits. Attentif aux intérêts de sa Patrie, & encore plus à sa gloire, pour concilier l'un & l'autre & de concert avec le Grand Conseil de la République, il proposa aux Croisez de les décharger de 35 mille marcs restans, si après s'être embarqués, & avant que de quitter les mers de l'Europe, ils vouloient en passant lui aider à reprendre en Dalmatie, la Ville de Zara qui étoit de l'ancien domaine de la République ; & qui par un esprit de révolte, s'étoit soumise à la domination de Bela Roi de Hongrie. Une partie de Croisez, & sur-tout les Légats du Pape, des Prêtres & des Moines faisoient un grand scrupule aux soldats, d'employer contre des Chrétiens des armes destinées contre les Infidèles. Mais comme le passage étoit impossible sans la Flotte des Vénitiens ; que la sédition & la révolte des Habitans de Zara étoit même d'un dangereux exemple, & que d'ailleurs les Princes Croisez pourroient servir à leur obtenir leur grace à des conditions supportables, les propositions du

du Doge furent acceptées. On mit à la voile, & après une heureuse navigation on débarqua sur les Côtes de la Dalmatie, & on fit le siége de Zara. Devant une Armée aussi considérable, la Place ne put pas tenir long-tems; les Habitans en ouvrirent les portes à leurs anciens Maîtres; mais cette diversion ayant consommé la saison convenable au passage dans la Palestine, il fallut se résoudre à hyverner dans la Dalmatie.

Geofre le Rat.

1202. 10. de Novembre.

Les Croisés au retour du Printems se disposoient à se rembarquer, lorsqu'il leur arriva des Ambassadeurs de la part du jeune Aléxis Comnéne, dont Philippe Duc de Suabe, & désigné Empereur d'Allemagne, avoit épousé la sœur apelée Iréne. Le Prince Grec avoit envoyé ces Députez pour solliciter les Croisés, à l'exemple de ce qu'ils venoient d'entreprendre en faveur des Vénitiens, de vouloir bien employer leurs armes, pour rétablir sur le Trône de Constantinople, l'Empereur Isaac Lange son pere, auquel un autre Aléxis, frere de cet Empereur, avoit enlevé la Couronne, & qu'il retenoit enfermé dans un cachot; nouvel incident, qui demande une plus ample explication.

Nous avons dit en plusieurs endroits de cet Ouvrage, & on le peut dire dans les Historiens originaux, que l'ambition & la perfidie de la plûpart des Princes

Grecs,

Jofroy Rat.

Grecs, avoient fait du Trône de Constantinople le théâtre des plus sanglantes tragédies. L'Empereur Manuel Comnéne, ce Prince perfide, qui de concert avec les Infidèles, avoit fait périr l'Armée de l'Empereur Conrard III. étant mort après un assez long Régne, laissa l'Empire à son Fils, jeune Prince, à peine âgé de treize ans, fiancé avec Anne ou Agnès de France, fille de Loüis VII. Roi de France. Mais après trois mois de Régne, si on peut donner ce nom au Gouvernement d'un Enfant, gouverné lui-même par le Prince Andronic son oncle ou son cousin, le perfide Andronic le fit étrangler, & s'empara de l'Empire.

Isaac Lange de la même Maison des Comnénes, mais seulement du côté des femmes, sous prétexte de venger la mort du jeune Empereur, surprit le Tyran, se rendit maître de sa personne, & après l'avoir fait mourir dans les plus cruels suplices, se fit reconnoître pour Empereur. Il avoit déja régné pendant près de dix ans, lorsque son Frere apelé Aléxis, qu'il avoit racheté des prisons des Infidèles, forma contre lui une dangereuse conspiration, le fit arrêter, & lui arracha les yeux avec la Couronne. Le jeune Aléxis, fils d'Isaac ayant échapé à la cruauté de son oncle, s'étoit réfugié, comme nous le venons de dire, auprès de

de l'Empereur Philippe de Souabe. Philippe, occupé à résister à Othon de Saxe son Compétiteur à l'Empire, n'étoit pas en état de fournir au jeune Aléxis de puissans secours ; mais ces deux Princes ayant apris avec quelle facilité les Croisez avoient remis les Vénitiens en possession de la Ville de Zara, se flâtérent qu'il ne seroit peut-être pas impossible de les engager en leur faveur à tourner les armes contre l'Usurpateur. Dans cette vûë, pendant que l'Armée Chrétienne étoit encore en Dalmatie, le jeune Aléxis leur députa des Ambassadeurs pour implorer le secours de leurs armes, contre un Tyran & un perfide qui avoit détrôné son propre frere ; & qui le tenoit chargé de chaînes, & enséveli dans le fond d'un cachot. A des motifs qui ne pouvoient interresser que la générosité des Princes Croisez, ils ajoutérent des offres de sommes considérables, & même que le jeune Aléxis après le rétablissement de l'Empereur son pere, prendroit la Croix, & qu'à la tête de dix mille hommes, il se joindroit à l'Armée Chrétienne. Géofr le Rat

Les Seigneurs François & Vénitiens qui composoient cette Armée, ayant fait réfléxion que les derniéres Croisades de l'Europe n'avoient échoüé que par la perfidie des Princes Grecs; que tant qu'on ne seroit pas assuré de Constantinople, 120

Geofroy le Rat. tinople, & du Détroit qui joint en quelque maniére l'Europe avec l'Asie, il seroit presque impossible de passer dans la Palestine & de s'y maintenir, ces Chefs de la Croisade entrérent en négociation avec les Ambassadeurs. Le Doge chargé des intérêts communs des deux Nations, la conduisit avec son habileté ordinaire, & après plusieurs conférences, il convint avec les Ministres du Prince Grec, que si les Croisez pouvoient rétablir l'Empereur Isaac sur son Trône, le pere & le fils, pour frais de cette guerre, payeroient aux Latins 200000 marcs d'argent; que le jeune Prince Aléxis se rendroit dans leur Armée, & les accompagneroit ensuite en Orient; ou que si les intérêts de l'Empereur son pere le retenoient à Constantinople, ils fourniroient dix mille hommes de leurs meilleures troupes, payées pour un an; & que pour conserver les conquêtes qu'on espéroit de faire, soit en Egypte, ou dans la Palestine, ils y entretiendroient à leurs dépens en tout tems, cinq cens Cavaliers. Les Croisez, par un motif de Religion, & pour interesser le Pape même, souverain Moteur des Croisades, à souffrir cette diversion, exigérent des Ambassadeurs, pour derniére condition de ce Traité, que si Dieu benissoit l'entreprise des Croisez, l'Empereur Isaac & le Prince

Nangis ad ann. 1203.

son

son fils employeroient leur autorité & Geofr
tous leurs soins pour éteindre le Schis- le Rat.
me, & pour soumettre l'Eglise Grecque à l'Eglise Romaine. Les Ambassadeurs qui n'avoient point d'autre ressource, signérent tout & retournérent en Allemagne vers le jeune Aléxis. Ce Prince en partit aussi-tôt & se rendit avec une extrême diligence dans la Dalmatie ; à son arrivée, il ratifia le Traité fait par ses Ambassadeurs avec les Princes croisés.

Après la conclusion d'un Traité où les Latins trouvoient l'intérêt de la Religion & leur intérêt particulier, ils mirent à la voile, abordérent en peu de tems sur les Terres de l'Empereur Grec, & se rendirent par terre aux pieds des murailles de Constantinople. Six mille François & environ huit mille Vénitiens dans une Terre étrangére & dans un Païs ennemi, sans vivres, & sans d'autre secours que leur courage & leurs armes, ne laissérent pas de former le siége de la Capitale d'un grand Empire, où l'on prétend qu'il n'y avoit pas moins de deux cens mille hommes armez pour sa défense.

Les Croisés firent plusieurs attaques 1203
tant par terre que par mer : tous les Chefs s'y distinguérent par leur valeur. L'illustre Doge de Venise, quoiqu'âgé de plus de quatre-vingt ans, & qu'il eût

Géofroy le Rat.

eût la vûë presque éteinte, se faisoit conduire à la tête de ses Troupes, d'où par son exemple, encore plus que par ses paroles, il animoit ses gens & donnoit les ordres du combat. Les Grecs, de leur côté, bordoient les murailles d'Archers & de Soldats, qui à coups de fléches, de pierres, & avec des feux d'artifices, repoussoient les Assiégeans, & il n'y avoit pas d'aparence qu'une poignée de Latins pût emporter une Place défenduë par une foule innombrable de peuple. Mais l'Usurpateur agité par les remords de sa conscience, & encore plus par la crainte d'être livré aux Croisés par des ennemis secrets, s'enfuit dans une Barque avec sa Famille & ses tresors.

Sa fuite fit tomber les armes des mains des gens de guerre & des Habitans, qui ouvrirent aux Latins les Portes de Constantinople. Le même jour vit un Tyran fugitif, & deserteur de sa propre Armée, le Prince légitime tiré de prison, & rétabli sur le Trône ; & les Courtisans avec les principaux Citoyens, aplaudir à un succès auquel la veille ils s'étoient oposez de toutes leurs forces.

Les premiers soins du vieil Empereur furent d'associer à l'Empire le Prince Aléxis son fils : cette cérémonie se fit le premier jour d'Août de l'année 1203.

Les

Les Chefs de la Croisade l'accompagnérent ensuite dans la plûpart des Provinces de l'Empire, où ils firent reconnoître son autorité. Ils en furent mal récompensez : Aléxis se voyant tranquile sur le Trône, sous différens prétextes, éloignoit le payement des sommes ausquelles il s'étoit engagé par le traité. Ses finesses le perdirent ; les Grecs, qui craignoient de se voir soumis à l'Église Romaine, le haïssoient, & par son manque de parole, il étoit odieux aux Croisez. *Géofroy le Rat.*

Un Prince de la famille Ducas apelé *Murzulphle* à cause qu'il avoit les sourcis épais & qui se joignoient, forma le dessein de le détrôner. Par de basses complaisances & une adulation continuelle, il s'empara de son esprit : lui seul gouvernoit l'Empire, & en même-tems qu'il exhortoit le Prince à rejetter les demandes des Croisez, ses émissaires publioient que l'Empereur ne les retenoit aux portes de Constantinople, que pour forcer les habitans à reconnoître l'autorité du Pape.

Le peuple s'émeut, prend les armes, & crie qu'il faut détrôner Aléxis. L'Empereur Isaac son pere, accablé de vieillesse, mourut alors de douleur, de voir renouveler ses malheurs. Aléxis étonné, a recours à ses bienfaiteurs, & les conjure de faire entrer dans la Ville quelques troupes pour sa sûreté.

Géofroy le Rat.

Le Marquis de Montferrat, sans faire attention à son ingratitude, promet de venir à son secours, & ils conviennent qu'on lui tiendra la nuit prochaine une des portes de la Ville ouverte. Le perfide Murzulphle en fait avertir secretement les mutins : cette nouvelle augmente la rumeur : toute la Ville prend les armes, & on se dispose à élire un autre Empereur.

Murzulphle, le Chef muet de la révolte, & qui se défioit de l'inconstance du peuple, voulant, pour ainsi dire, essayer le péril, fait élire pour Empereur, un jeune homme de grande naissance, mais sans crédit & de peu d'esprit, apelé Nicolas Canabe.

Le traitre voyant que tout le peuple, par aversion pour Aléxis, se disposoit à faire couronner son idole, s'assure secretement de la personne de ce fantôme d'Empereur, & la nuit va au Palais, fait éveiller le Prince, & l'exhorte à se soustraire à la fureur d'une populace mutinée qui le cherchoit, disoit-il, pour le mettre à mort. Le jeune Empereur s'abandonne à ses perfides conseils, le fuit, & Murzulphle, sous prétexte de le cacher, le conduit dans un endroit retiré du Palais, où ce malheureux Prince n'est pas plûtôt entré, qu'il se voit arrêté & chargé de fers. Le Tyran lui arrache les brodequins semez

d'aigles ;

d'aigles ; & les autres marques de la dignité Impériale, & s'en revêt. Alors accompagné de ses parens & de ses complices, il se presente au peuple ; l'exhorte à rompre tout commerce avec les Latins, & propose de leur faire la guerre. Ce discours, qui flâtoit l'animosité de cette multitude effrenée, est reçû avec de grands aplaudissemens. On le proclame Empereur sur le champ ; & pour ne pas laisser rallentir l'ardeur du peuple, il se fait couronner. L'Histoire ne dit point ce qu'il fit du malheureux Canabe qui disparut, & dont on n'entendit plus parler. A l'égard de l'Empereur Aléxis, dont la vie lui donnoit de l'inquiétude, il fit mêler deux fois de suite du poison dans ses alimens ; mais le poison n'agissant pas assez promptement, ce barbare, dans l'impatience de se défaire de ce jeune Prince, descendit dans le cachot où il étoit enfermé, & l'étrangla de ses propres mains. Géofr le Rat

Quelque juste indignation qu'eussent les Croisez contre ce jeune Prince, ils ne laissérent pas de déplorer une destinée si malheureuse, & ils résolurent de venger sa mort. La guerre fut déclarée au Tyran ; & il se prépara à la soutenir, & fit prendre les armes aux Habitans. Ce fut un nouveau Siége que les Croisez entreprirent pour la seconde fois ; ils y portérent le même courage ; & sans

Géofroy le Rat.

s'arrêter aux formes ordinaires de la guerre, ils tentérent l'escalade ; après un combat qui dura presque tout le jour, ils s'emparérent de quelques tours où ils se fortifiérent pendant la nuit. Ils étoient bien résolus de continuer l'attaque dès le point du jour ; mais ils furent agréablement surpris par quelques Habitans, qui leur aprirent que le Tyran avoit pris la fuite. Dès le matin ils renouvelérent leur attaque : le peu de résistance qu'ils rencontrérent, & le desordre & la confusion qui régnoient dans cette grande Ville, leur firent bientôt connoître qu'une nouvelle aussi surprenante étoit véritable. Les François & les Vénitiens entrent dans Constantinople l'épée à la main, se jettent dans le Palais & dans les Maisons des Principaux Seigneurs, & commettent tous les desordres qui sont les suites ordinaires de la fureur & de l'avidité du soldat.

Il fut question ensuite de choisir un Empereur ; les Croisez remirent ce choix à douze Electeurs, six François & six Venitiens, & on convint que le Patriarche seroit pris de la Nation dont l'Empereur n'auroit pas été élû. Si le Doge avoit voulu concourir dans l'élection pour l'Empire, il est certain qu'il y auroit eu la meilleure part. Mais ce sage Prince, considérant que la

la dignité Impériale dans un Vénitien, Géofroy le Rat.
feroit la ruïne du gouvernement républicain, il y renonça pour lui & pour sa nation : ainsi il ne fut plus question que de faire un bon choix entre les François, & les autres Nations qui se trouvoient dans l'Armée. La plûpart des suffrages paroissoient déterminez en faveur du Marquis de Montferrat : il sembloit qu'ils ne pouvoient sans injustice refuser cette place à un Prince, qu'ils avoient déja choisi parmi tant d'autres pour leur Général particulier, & qui par sa valeur & sa conduite, les avoit rendus maîtres de Constantinople. Mais l'habile Doge redoutant ses grandes qualitez, & dans la crainte de voir l'Empire réüni aux Etats que ce Prince possédoit déja en Italie, détermina la plus grande partie des Electeurs en faveur de Baudoüin comte de Flandres, dont il n'y avoit rien de semblable à apréhender. Ce Prince fut couronné solemnellement dans l'Eglise de sainte Sophie. Thomas Morosini fut élû Patriarche de Constantinople, le Marquis de Montferrat eut depuis pour son partage le Royaume de Thessalonique, & les Vénitiens la plûpart des Isles de l'Achipel.

Baudoüin ne pouvant pas ignorer l'aversion que ses nouveaux Sujets avoient pour la domination d'un Prince soumis

Géofroy le Rat. à l'Eglise Romaine. Pour les faire revenir de cette prévention, & pour les réünir dans une uniformité de créance si nécessaire à la tranquilité de l'Etat, il obtint du Pape Innocent, des Ecclésiastiques & des Religieux recommandables par leur science & par leur vertu, qui travaillérent à l'extinction du schisme, & à la réünion des deux Eglises. Il apela en même-tems dans ses Etats les Hospitaliers de saint Jean, ausquels il donna des établissemens considérables dans les Provinces qui relevoient de l'Empire; & il les remit en possession des deux maisons qu'ils avoient dans la ville même de Constantinople, dont l'usurpateur Andronic les avoit chassez. Géofroy de Ville-Hardoüin, Maréchal de Romanie, nous aprend dans son histoire, que Matthieu de Montmorenci, un des principaux Chefs de la Croisade, étant mort dans cette fameuse expédition, fut enterré à Constantinople, dans l'Eglise de l'Hôpital de saint Jean de Jérusalem.

Voyez les Epîtres d'Innocent III. liv. 13. 14. 15. & 16.

Il

* Lor lor avint une moult grant mesaventure en l'ost, que Mahius de Montmorenci que ere un des meillor Chevalier del Royaume de France, & des plus prisiez & des plus amez, fû mors, & ce fû grand dieils, & grant dommages, un des greignors qui avinst en l'ost, d'un seul home & fû enterrez en une Yglise de Monseignor S. Jean de l'Hôpital de Jérusalem. *Villehar doüin, p. 8.*

Il n'y avoit point de Prince Chrétien soit dans l'Asie, soit dans l'Europe, qui ne voulût avoir des Hospitaliers dans ses Etats. On leur bâtit en ce tems-là des Hôpitaux & des Eglises magnifiques à Florence, à Pise & à Véronne. Outre ces fondations pour des Chevaliers, les Religieuses Hospitaliéres du même Ordre, avoient des Maisons considérables dans ces trois Villes, où ces pieuses filles faisoient fleurir la piété, la charité & toutes les vertus chrétiennes. Géofroi le Rat.

Nous ne pouvons nous dispenser de faire ici mention de la bienheureuse sœur Ubaldine, dont la mémoire est en singuliére vénération à Pise & dans tout l'Ordre. Cette sainte Religieuse étoit née vers le milieu du douziéme siécle, au Château de Calcinaya dans le Comté de Pise. Si-tôt qu'elle fut en âge de faire un choix, elle prit l'habit, & fit Profession dans la Maison de saint Jean de Pise. La nature l'avoit fait naître généreuse & bienfaisante : la grace la rendit charitable ; c'étoit la mere des pauvres ; les malades trouvoient dans ses soins assidus un secours toûjours present ; nulle espéce de misére à laquelle elle n'aportât du reméde ou de la consolation ; & quand ses devoirs lui laissoient quelques momens libres, elle les passoit aux pieds de la Croix, &

Géofroy Rat. dans une méditation continuelle de la Passion & de la Mort de notre Divin Sauveur.

Pour se rendre digne de participer aux fruits de ce grand Mystére, elle crucifioit son corps par des austéritez surprenantes. Depuis son entrée en Religion, elle ne quitta jamais le cilice : une planche lui servoit de lit; son jeûne étoit continuel; sa nourriture, du pain & de l'eau avec quelques racines : ingénieuse sur-tout dans ses pénitences, elle recherchoit avec avidité toutes les occasions de pratiquer quelques mortifications secrettes : goût, penchant, inclination ou répugnance naturelle, si-tôt qu'elle s'en apercevoit, tout étoit sacrifié : c'étoit, pour ainsi dire, un martyre continuel, & si son sexe & sa profession ne lui permettoient pas de partager avec les Chevaliers ses freres, les tourmens ausquels ils étoient exposez quand ils tomboient entre les mains des Infidèles, on peut dire que par de pieuses cruautez dont elle affligeoit son corps, elle s'associoit à leurs souffrances : & la Croix qu'elle portoit à l'extérieur, étoit moins un ornement, que la marque & le caractére de celle qu'elle avoit si profondément gravée dans le cœur. Ce fut dans l'exercice continuel de ces vertus, que mourut la bienheureuse Ubaldine

vers

vers l'an 1206. Les Auteurs de sa vie raportent différens miracles qu'il plût à Dieu d'opérer par son intercession ; mais le premier & le plus grand fut une foi vive, une charité sans bornes, l'esprit de pénitence, & cet assemblage de vertus dont à l'honneur de l'Ordre de saint Jean, on peut dire qu'en ce tems-là il y avoit encore de grands exemples. Géofr… le Rat.

On vient de voir que le Grand-Maître, à la priére d'Amaulry de Lusignan Roi de Chypre, & à la recommandation du Pape, avoit envoyé dans cette Isle un corps de Chevaliers, pour en contenir les Sujets dans l'obéïssance qu'ils devoient à leur Souverain. Ce Prince, Roi de l'Isle de Chypre & de Jérusalem du chef de la Reine Isabelle sa femme, étant mort cette année sans en avoir eu d'enfans, & la Reine ne lui ayant survécu que de quelques jours, les deux Couronnes, qui par leur mariage avoient été réünies sur leurs têtes, se trouvérent séparées par leur mort.

Marie fille aînée de la Reine Isabelle & de Conrard de Montferrat, Prince de Tyr, son second mari, fut reconnuë pour héritiére de la Couronne de Jérusalem ; & Hugues de Lusignan né d'un premier mariage d'Amaulry, succéda au Roi son pere à la Couronne de Chypre.

Géofroy le Rat.

Chypre. Ce jeune Prince épousa la Princesse Alix sœur utérine de Marie, & fille d'Isabelle & de Henry Comte de Champagne son troisiéme mari. Les Chrétiens de la Palestine se trouvant destituez d'un Souverain, aussi nécessaire pour contenir dans leur devoir les Grands de l'Etat, que pour s'oposer aux armes des Infidèles, députérent l'Evêque d'Acre, & Aimar Seigneur de Césarée du chef de sa femme, au Roi Philippe Auguste, afin de lui demander pour la jeune Reine de Jérusalem, un mari qui fût capable de défendre ses Etats.

Le Roi leur nomma Jean de Brienne, jeune Seigneur plein de valeur, sage, capable de gouverner un Etat, & de commander des Armées, & tel qu'exigeoient les conjonctures si pressantes de la Terre-Sainte, & un trône mal affermi. Le jeune Comte, sans considérer le grand nombre d'ennemis dont ce petit Royaume étoit environné, se laissa éblouïr par le seul titre de Roi, & qu'il ne devoit qu'à son mérite & à sa réputation. Il reçût avec la reconnoissance qu'il devoit la proposition du Roi; & après avoir pris les mesures qu'il crut nécessaires avec les Ambassadeurs de la Palestine, il les fit partir devant lui, & il les chargea d'assurer la jeune Reine & tous les Grands de l'Etat, qu'il

qu'il se rendroit à Acre à la tête d'une Armée redoutable, & en état, après l'expiration de la tréve, de recommencer la guerre avec succès. Géofr. le Rat.

Les Ambassadeurs de retour en Orient publiérent que le Comte de Brienne devoit arriver incessamment à la tête d'une puissante Croisade, composée des Nations les plus aguerries de l'Europe & la plûpart commandées par leurs propres Souverains. On nommoit les Princes qui avoient pris la Croix, le nombre de leurs troupes, & les flottes qui devoient tenir la mer. Le bruit de cet armement qu'on grossissoit tous les jours, comme on fait quand on parle des choses éloignées & qu'on espére, haussa le courage aux Chrétiens, & allarma les Infidèles. Safadin proposa au Conseil de la Régence, de prolonger la tréve, & il offroit pour cela de rendre dix Places ou Châteaux qui étoient à la bienséance des Chrétiens.

Le Grand-Maître des Hospitaliers, qui par la connoissance qu'il avoit des affaires de l'Europe, ne prévoyoit pas qu'il en pût sortir un aussi puissant secours que celui que faisoient espérer les Ambassadeurs, étoit d'avis qu'on se prévalut de la peur des Infidèles, & qu'on acceptât la tréve qu'ils proposoient. Le Maître de l'Ordre Teutonique, & la plûpart des Seigneurs & des

Géofroy le Rat.

Barons du païs étoient du même sentiment ; mais le Grand-Maître des Templiers, & les Prélats s'y oposérent, quoique, * dit Sanut, l'avis du Grand-Maître des Hospitaliers fut bien plus utile. Mais il suffisoit qu'il eût été ouvert par les Hospitaliers, pour y trouver les Templiers contraires. Ce Grand-Maître des Hospitaliers mourut vers l'an 1206. Les Historiens de ce tems-là ne nous ont point instruits de son origine ; mais on trouve dans la Touraine une noble & très ancienne Maison qui porte le nom de Rat, & dont aparemment ce Grand-Maître étoit sorti. L'Ordre fit remplir sa place par frere GUERIN DE MONTAIGU, François de Nation, & de la langue d'Auvergne, qui peu de tems après son élection, rendit des services considérables aux Chrétiens Grecs de l'Arménie mineure.

Guérin de Montaigu.

Epist. 171. vide epist. 170. ejusdem quæ extat apud Rogerium de Hovedem fol. 454. *ed. Lond. ann.* 1589

Le Pape Innocent III. écrivant aux Evêques de France leur represente dans une de ses Lettres, le malheureux état des Chrétiens Latins de l'Orient, suivant les avis qu'il en avoit reçûs. Le souverain Pontife ajoute que pour comble de malheur, Raimond Comte de Tripoli, second fils

* Magistri quoque Hospitalis & Alamannorum cunctique Barones treugas prolongare vellent; Magister tamen Templi ac Prælati, licèt esset utilius, minimè assenserunt. *Mar. Sanut. c.* 3. *p.* 206.

fils de Boémond III. Prince d'Antioche, & Léon Roi d'Arménie, se disputoient la succession de cette Principauté avant même la mort du Souverain ; que les Habitans d'Antioche, soutenus des Templiers, s'étoient déclarez pour le Comte, & que les Hospitaliers avoient pris le parti du Roi ; que les Infidèles mêmes étoient entrez dans cette quérelle pour en profiter ; que le Sultan d'Alep armoit en faveur du Comte de Tripoli ; que Dannequin, autre Prince Turc, conduisoit un secours considérable au Roi d'Arménie ; & ce qui est de plus déplorable, continuë le Souverain Pontife, Safadin, Sultan d'Egypte & de Damas, le plus puissant des Infidèles, a mis sur pied des Armées nombreuses, sans se déclarer encore en faveur d'aucun parti ; & aparemment pour se prévaloir des événemens, & établir son Empire sur la ruïne des uns & des autres.

Guéri de Montaigu.

Nous avons dit que du Mariage contracté entre le jeune Boémond fils aîné du Prince d'Antioche, & Alix fille de Rupin de la Montagne, il étoit sorti un fils nommé aussi Rupin, qui après la mort du jeune Boémond son pere, & conformément au Traité de paix fait avec Léon Roi d'Arménie son grand oncle, avoit été reconnu par le vieux Boémond son Ayeul, pour héritier présomptif de ses Etats. Mais Raimond Comte de

Guérin de Tripoli, second fils du vieux Boëmond, prétendoit que la representation ne devoit point avoir lieu, & que le droit de succéder immédiatement après la mort du Prince son Pere lui apartenoit, au préjudice de son neveu: telles étoient les prétentions des deux partis.

Le Roi d'Arménie, quoiqu'élevé dans le Schisme, voyant ses Etats environnez par ceux des Princes Latins, sembloit s'être réüni avec l'Eglise Catholique. Il avoit écrit plusieurs fois au Pape pour déclarer qu'il reconnoissoit son autorité; & il avoit même obligé son Patriarche, que les Arméniens apellent le *Catholique*, de faire de pareilles démarches. Mais pour dire la vérité, ces réünions n'étoient que passagéres; & la soumission aparente de ces Arméniens, ne duroit pas plus que le besoin qu'ils avoient de la protection du Saint Siége.

Livron dans cette conjoncture renouvela sa protestation, & il fit en même tems de vives instances auprès d'Innocent, pour le prier d'ordonner aux Templiers de ne s'oposer pas davantage aux droits de son neveu, & qu'ils eussent à se conformer à la conduite des Hospitaliers, qui, disoit-il, après avoir reconnu la justice des prétentions du jeune Rupin, s'étoient déclarez en sa faveur.

faveur. Ce Prince par une autre Lettre, prie le Pape d'interposer son autorité pour terminer à l'amiable cette grande affaire, & de vouloir bien lui-même nommer des Juges sans partialité, parmi lesquels il le suplie de choisir particuliérement le Grand-Maître des Hospitaliers.

Guér de Mo taigu.

Pendant que ce différend s'agîtoit à la Cour de Rome, Soliman de Roveniddin, Sultan d'Iconium, de la race des Turcomans Selgeucides, à la sollicitation du Comte de Tripoli, étoit entré dans l'Arménie, où il mettoit tout à feu & à sang. Livon en donna aussitôt avis à Innocent; & ce Pontife, à sa priére, engagea les Hospitaliers à prendre la défense de ses Etats. Le Grand-Maître de Montaigu arma puissamment, & le joignit; ils marchérent ensuite contre le Sultan. Après différens combats, & une bataille sanglante qui fut long-tems disputée, le Prince Turcoman fut défait, son Armée taillée en piéces; & ce qui échapa à l'épée du victorieux, eut bien de la peine à regagner la Bithinie avec le Sultan qui les commandoit.

1209. *Ex Re Innoc. III. T. pag.* 28

Le Prince Arménien, soit par reconnoissance, ou pour engager encore plus étroitement les Hospitaliers dans ses intérêts, leur donna en propre la Ville de Saleph avec les forteresses du Châteauneuf

Guérin Mongu.

Châteauneuf & de Camard. Il adressa l'Acte de cette donation au Pape Innocent III. qui la confirma par sa Bulle en datte de l'an 13. de son Pontificat. Le Souverain Pontife engagea depuis le Comte de Tripoli, à convenir d'une tréve avec le Roi d'Arménie, & il ordonna à deux Légats qu'il tenoit en Orient, d'y contraindre la partie rebelle par toutes les voyes spirituelles, & même d'employer le secours & les armes des Hospitaliers, pour maintenir la paix dans cette partie de la Chrétienté. Le Prince Rupin neveu de Livron, deux ans après, eut pareillement recours au Pape Honoré III. pour obtenir le secours des armes des Hospitaliers, comme on le peut voir dans le Bref de ce Pape. Ce n'étoit pas la premiére fois que les Papes s'étoient servis en Orient des armes des Hospitaliers, contre les Princes qui ne se croyoient pas en prise aux foudres du Vatican.

Ces Pontifes ne les employérent pas moins utilement dans le même-tems, contre les Maures & les Sarrasins d'Espagne ; & Mahomet Enacer Miramolin Roi de Maroc étant entré dans la Castille à la tête d'une Armée formidable ; Frere Guttiere d'Ermegilde, Prieur des Hospitaliers de Castile, sur les ordres qu'il en reçût de Rome & du Grand-Maître, vint se presenter au Roi Alphonse VIII.

à

à la tête d'un bon nombre de Chevaliers & des Vassaux de l'Ordre.

Guérin de Montaigu.

Roderic Archevêque de Tolède, parlant dans son Histoire de ces soldats de JESUS-CHRIST : *Les Freres Militaires & Hospitaliers*, dit ce Prélat, *tout brûlans de zèle, ont pris en ce Païs les armes pour maintenir notre sainte Religion, & chasser les Infidèles des Espagnes.* *

Un fameux Hospitalier François, apelé Frere Guérin, Ministre de Philippe Auguste, & Général de ses Armées, dans le même-tems ne rendit pas des services moins importans à l'Eglise & à sa Patrie. Il s'étoit élevé dans ce Royaume une hérésie dangereuse, qui sous prétexte d'une spiritualité plus parfaite, sapoit les fondemens de la Religion. Un Clerc du Diocèse de Chartres apelé Amaulry, subtil Logicien, en étoit l'auteur. Du moins Rigord, Historien contemporain, prétend que les Disciples de ce Docteur publioient que, comme les Loix de l'Ancien Testament données, disoient-ils, par le Pere Eternel, avoient été abolies par l'Evangile,

* Fratres etiam militiæ Hospitalis, qui fraternitatis caritati insistentes devotè, zelo fidei; & Terræ Sanctæ necessitate accensi defensionis gladium assumpserunt, hi sub uno priore Guterio Ermegildi, *Roderic. Toletanus t. 2. l. 8. c. 3. g. 130. de rebus Hispanicis.*

Guérin de Montaigu.

l'Evangile, & par la nouvelle Loi de JESUS-CHRIST; celle-ci devoit être suprimée à son tour par la Loi de charité, qui étoit l'ouvrage du Saint Esprit; que sous cette Loi de pur amour, la pratique des Sacremens étoit aussi peu nécessaire que celle des cérémonies légales de l'ancienne Loi. Il ajoûtoit que le Paradis & l'Enfer n'existoient que dans l'imagination des hommes; que le plaisir de faire de bonnes œuvres étoit le véritable Paradis, & que le crime & l'ignorance faisoient tout notre Enfer. Il n'exigeoit de ses Sectateurs pour toute pratique de Religion que l'amour seul de Dieu, dont le feu, disoit-il, étoit capable de purifier l'adultére même.

Rigordus de Gestis Philippi Augusti. Franc. Regis p. 208. ann. 1209.

Ces erreurs répanduës par des gens d'esprit & éloquens, séduisirent un grand nombre de personnes, & sur-tout beaucoup de femmes toûjours avides de la nouveauté. Le frere Guérin de l'Ordre des Hospitaliers de saint Jean de Jérusalem, & qui sous le régne de Philippe-Auguste & de Loüis VIII. son fils, eut beaucoup de part dans le Gouvernement de l'Etat, employa ses soins & son autorité pour arrêter les progrès de cette nouvelle Secte. C'étoit un des plus sçavans hommes de son siécle, & en même-tems le plus grand Capitaine de sa Nation: & il n'étoit pas aisé de décider si dans la conduite de l'Etat, sa valeur

leur l'emportoit sur sa piété & sur sa sagesse. Pendant la vacance de la dignité de Chancelier, le Roy l'avoit nommé pour en faire les fonctions. La Chancellerie vacante, dit l'Historien du tems, ce sage Ministre fit punir les principaux Chefs de ces fanatiques : il y en eut plusieurs qui reconnurent leur erreur, & les plus opiniâtres allérent se joindre aux Albigeois, espéce de Manichéens qui admettoient deux principes, un bon & un mauvais, auquel ils attribuoient toutes les actions des hommes. On les apeloit *Albigeois*, de la Ville d'Alby en Languedoc, dont la plûpart des Habitans étoient infec-

Guérin de Montaigu.

Hault consors aviez ou bon vesque Gatin,
Par Dieu & par son sens eustes moult d'amis,
Proudom fu, & l'Ajax sçachiez certainement,
Bien le sceut votre Pere qui l'ama durement;
Moult fu de haut conseil, & de tous biens fu plains,
Et ete bien entechiez de loyal cuer certains;
Puis le tens Charlemaine qui fu un Archevesques,
Qu'en apela Turpin ne fu si bon Evesques,
Volontiers essauçoit l'onor de sainte Eglise,
Sire, & les vos droits gardoit-il sans faintise.
Moult l'ama il bons Rois qui Felipes ot nom,
Et après votre Pere qui Dex face pardon,
Et la bone Roine l'aimoit & tenoit chier,
Qu'en votre cort n'avoit nul meillor Conseiller.
Joinville P. 165. dans le Sermon de Robert de Sainceriaux.

Guérin de Montaigu.

infectez de cette héréſie. Le Pape, pour les extirper plus promptement, fit prêcher contr'eux une nouvelle Croiſade, & y attacha les mêmes Indulgences qui étoient accordées pour la guerre de la Terre-Sainte, ſans exiger des Croiſez qu'un ſervice de quarante jours.

Cette facilité à gagner les Indulgences, attira en Languedoc un nombre infini de Croiſez, & priva de leur ſecours les Chrétiens de la Terre-Sainte; ce qui fut cauſe que Jean de Brienne étant prêt à partir pour Jéruſalem, ne put jamais aſſembler que trois cens Chevaliers, au lieu de ces Armées formidables qui devoient lui faciliter l'entrée de la Paleſtine. On fut bien ſurpris quand on vit débarquer au Port d'Acre une ſi petite troupe; ſuffiſante à la vérité pour le cortége d'un Roy, mais mépriſable par raport à ce qu'on en avoit fait eſpérer, & aux beſoins de l'Etat.

Cependant ce Seigneur, après avoir épouſé la jeune Reine, ſe mit en campagne pour ſignaler ſon avénement à la Couronne par quelque action digne de ſon courage. Il ravagea d'abord la frontiére du Païs ennemi, & emporta quelques Châteaux de peu de conſéquence; mais différens corps de Saraſins s'étans avancez pour l'enveloper, il fut obligé de ſe retirer, & il regarda comme un avantage d'avoir échapé à des Ennemis ſi puiſſans.

Il

Il écrivit auſſi-tôt au Pape pour lui rendre compte de l'état où il avoit trouvé la Terre-Sainte, & il ajoutoit que ce qu'on apeloit le Royaume de Jérufalem ne conſiſtoit plus que dans deux ou trois Places, qu'on ne conſerveroit même qu'autant que dureroient les Guerres Civiles, qui étoient entre le frere & les enfans de Saladin; & qu'à moins de faire paſſer dans la Paleſtine une nouvelle Croiſade, il étoit à la veille de ſe voir Roy ſans Royaume & ſans Sujets. Guérin de Montaigu.

Innocent fut ſenſiblement touché de ces triſtes nouvelles. Ce Pontife, comme la plûpart de ſes Prédéceſſeurs, outre le zèle qui l'attachoit au recouvrement de la Terre-Sainte, s'interreſſoit particuliérement dans ces Guerres, dont les Papes ſe regardoient comme les Chefs, & où leurs Légats prétendoient commander avec une autorité ſupérieure à celle des Généraux & des Princes mêmes, qui s'engageoient dans ces pieuſes expéditions; nouvelle eſpéce de ſouveraineté inconnuë dans les ſiécles précédens, & qui ſous prétexte de s'opoſer aux invaſions des Infidèles, ſoumettoit aux Ordres des Papes, des armées nombreuſes des Chrétiens, commandées ſouvent par des Souverains.

Le Pape plein de ces grandes vuës, & dans le deſſein de ſecourir le nouveau Roy de Jéruſalem, jugea bien qu'il

Guérin de Montaigu. qu'il n'y auroit qu'une nouvelle Croisade qui pût produire ces nombreuses Armées, la terreur des Barbares. Pour tirer ces Troupes de la plûpart des Etats de la Chrétienté, il résolut, à l'exemple d'Urbain II. le premier auteur des Croisades, de convoquer un Concile Général. Outre les Bulles de convocation, il le fit annoncer par un grand nombre d'Ecclésiastiques, & de Religieux qui se répandirent dans toute l'Europe, & qui dans leurs Sermons relevoient le mérite de pareils voyages, & exagéroient peut-être un peu trop les Indulgences générales qui y étoient attachées. Mais l'exécution de
1210. ce pieux dessein fut suspenduë par une Ligue formidable qui s'étoit formée contre la France, & dans laquelle un grand nombre de Souverains de la Chrétienté étoient entrés. Ces Princes armoient de tous côtés, & dans un si grand mouvement de troupes, le Pape jugea bien qu'il ne convenoit pas d'exiger des Evêques qu'ils se missent en chemin, d'autant plus que quand ils auroient été assemblés, on n'auroit pû tirer dans cette conjoncture aucun secours de la France & de l'Allemagne, la ressource la plus assurée de toutes les Croisades.

Othon IV. Empereur d'Allemagne, étoit à la tête d'une Ligue contre la France

France, & on comptoit parmi ses Alliés Jean Roy d'Angleterre, les Comtes de Flandres, d'Hollande, de Boulogne, de Salisbéry frere naturel du Roy d'Angleterre, Henri Duc de Brabant, Frédéric Duc de Lorraine, Thibault Comte de Luxembourg, & Philippe de Courtenay, Marquis de Namur, fils de Pierre de Courtenay, Comte d'Auxerre. On sera peut-être surpris de voir parmi les ennemis de la France le Duc de Brabant qui étoit Gendre du Roy, le Comte de Bar son sujet, & dont le fils servoit dans l'Armée de France, Ferrand de Portugal, vassal de la Couronne, & auquel le Roy avoit fait épouser l'héritiére de Flandres, & le Marquis de Namur Prince du Sang Royal; & on ne pourroit guéres excuser ces Princes du crime de félonie & de révolte, si on ne sçavoit que quelques-uns tenoient leurs principaux Etats de l'Empire; qu'ils en étoient feudataires; & qué s'ils ne s'étoient pas rendus dans l'Armée de l'Empereur, ce Prince qui étoit entré dans les Païs-Bas à la tête d'une Armée de cent mille hommes, auroit commencé par les dépoüiller de leurs grands fiefs. C'est ainsi que le Comte de Bar, quoique vassal de la Couronne, pour conserver le Comté de Luxembourg, fut obligé contre son inclination de fournir à l'Empereur son con-

Guér de Mo taigu.

Guérin de Montaigu.

contingent de troupes, qu'il amena lui-même au camp Impérial.

Les principaux Chefs de cette Ligue étoient si persuadez que le Roi ne leur pouvoit résister, qu'ils avoient d'avance partagé entr'eux ses Etats, & démembré du corps de la Monarchie les plus belles Provinces de ce grand Royaume.

L'Empereur à la vérité avoit retenu pour lui la haute Souveraineté, & le suprême domaine de la Couronne : mais l'Anglois prétendoit avoir pour sa part toutes les Provinces voisines de la Loire. Renaud de Dammartin, Comte de Boulogne, l'ennemi secret du Roi, & le Promoteur le plus ardent de la Ligue, avoit jetté ses vuës sur le Vermandois & sur les Provinces voisines qui se trouvoient à sa bienséance, & on avoit promis au Flamand, Paris, l'Isle de France, & cette partie de la Picardie, qui est voisine de l'Artois.

C'étoit, pour ainsi dire, vendre la peau de l'Ours avant que de l'avoir abbattu ; ces Princes avoient à faire à un ennemi dont il n'étoit pas aisé de triompher. Philippe II. Roi de France, qui a mérité si justement de la postérité le titre d'Auguste, sans s'étonner du nombre & des forces de ses ennemis, s'a-
1214. vança vers Péronne à la tête de quarante mille hommes, la plûpart Troupes

pes d'ordonnances, ſans compter trente-cinq mille hommes de Milice, tirez des Provinces voiſines, & qui formoient un grand corps d'Infanterie. La plûpart des Princes & les Seigneurs du Royaume ſe rendirent auprès du Roi : la Nobleſſe étoit convoquée; tous les Gentilshommes accouroient au ſecours de la Patrie, & on ne connoiſſoit point encore d'autres Chevaliers, que ceux qui avoient acquis ce glorieux titre par leur valeur, & qui par de hauts faits d'armes s'étoient diſtinguez dans les batailles. Guérin de Montaigu.

Le Roi de France à la tête de ſa Nobleſſe, ſe croyoit invincible : & quoiqu'il n'eût guéres plus de ſoixante mille hommes dans ſon Armée, il réſolut de porter la guerre dans le païs ennemi ; il partit de Péronne le vingt-troiſiéme de Juillet, entra dans la Flandre, & fut camper auprès de Tournai. L'Empereur de ſon côté s'avança juſqu'à Mortagne qui n'en eſt qu'à trois lieuës & s'y retrancha. Outre qu'il avoit plus de deux cens mille hommes dans ſon Armée, il s'étoit poſté trop avantageuſement pour pouvoir être forcé dans ſon Camp.

Le Roi, pour le tirer de ce retranchement, tourna du côté du Hainaut. L'Empereur qui prenoit ſa marche pour une fuite ; & qui craignoit qu'en ſe re-

Guérin Mon-gu. tirant, il ne ravageât la Province d'un de ses Alliez, prit la même route, & arriva dans la plaine de Bouvines, un Dimanche 27. de Juillet. Le Roi l'y avoit précédé seulement de quelques heures; & comme ce Prince ne songeoit qu'à pénétrer dans le Hainaut, son avant-garde avoit déja passé sur un Pont qu'il avoit fait jetter sur la Marque, lorsqu'il fut averti par ses coureurs, que les Alliez s'avançoient en ordre de bataille, c'est-à-dire, les étendarts déployez, les chevaux bardez, & les Sergens, espéce de dragons attachez au service des hommes d'armes, à qui l'on avoit fait mettre pied à terre, & qui marchoient devant eux. Le Roi envoya aussi-tôt l'Hospitalier Guérin, qui faisoit la fonction de Maréchal de bataille, pour reconnoître les ennemis. La longue expérience qu'il avoit acquise dans les guerres du Levant, & la gloire dont il s'étoit couvert en plusieurs combats contre les Infidèles, faisoit que les plus grands Seigneurs du Royaume le voyoient, sans envie, remplir ce poste d'honneur.

L'histoire ne nous a point conservé ni son surnom, ni celui de sa Maison. Il est bien certain qu'étant Hospitalier de saint Jean, il falloit qu'il fût de noble extraction : c'est tout ce que nous en pouvons dire. Sa piété & sa science l'avoient faire élire pour Evêque de Sen-lis;

lis ; mais il n'avoit pas encore été ſacré, & nous allons voir dans cette occaſion des nouvelles preuves de ſa capacité dans le métier de la guerre. Rigord, Hiſtorien contemporain, & qui étoit à la ſuite du Roi, parlant de ce Chevalier. *C'étoit*, dit-il, *un très-vaillant Capitaine, d'une conduite admirable, d'un jugement ſûr, & qui prévoyoit tous les événemens qui pouvoient arriver.* Le Breton, autre Hiſtorien auſſi contemporain, ajoûte qu'il poſſédoit le cœur & la confiance du Roi ſon maître, & qu'il étoit le premier du Royaume après lui. Cependant, dit Rigord, quoique cet illuſtre Chevalier brillât de tout l'éclat que donne la faveur, il ne voulut jamais dans un ſi haut degré d'autorité, quitter l'habit de ſa Religion qu'il portoit toûjours ſous ſes armes. Tel étoit ce fameux Hoſpitalier, qui a fait tant d'honneur à ſa Nation & à ſon Ordre.

Guérin de Montaigu.

Le Roi qui ſe repoſoit entiérement ſur lui de la conduite de l'Armée, lui ayant ordonné, comme nous le venons de dire, d'aller reconnoître l'ennemi, il prit avec lui Adam Vicomte de Melun, un des plus braves Seigneurs du Royaume ; & après s'être mis à la tête d'un corps de Cavalerie, il s'avança ſur une hauteur, d'où il découvrit la marche & la diſpoſition de l'Armée des Alliez, & après avoir laiſſé le Vicomte dans

Guérin Mon-gu. ce poste, avec ordre d'amuser les ennemis sans rien engager, il revint à toutes jambes trouver le Roi, & lui dit qu'il seroit bien trompé s'il n'étoit pas attaqué incessamment par l'Empereur.

Philippe assembla aussi-tôt le Conseil de Guerre ; on mit en délibération si ses troupes continuëroient de passer la riviére, ou si pour livrer la bataille à l'ennemi, on feroit revenir l'avant-garde qui étoit déja passée. La plûpart des Officiers Généraux étoient d'avis qu'on évitât ce jour-là d'en venir aux mains ; ils se fondoient sur un ancien usage parmi la Nation, de ne se jamais battre le jour du Dimanche ; ils disoient que les François s'étoient toûjours fait un scrupule de répandre du sang dans ce saint jour ; d'ailleurs que les soldats étoient fatiguez d'une longue marche ; que les Alliez étant aussi supérieurs en troupes, il falloit donner le tems à la Noblesse qui étoit en marche, de pouvoir joindre l'Armée, & que pour cela il falloit achever de faire passer les troupes de l'autre côté, que la riviére serviroit de barriére, & que les ennemis ne hazarderoient pas de la passer devant un Armée aussi forte que celle du Roi.

Le Chevalier Guérin, auquel sa longue expérience dans le métier de la

guerre avoit fait juger qu'on éviteroit difficilement la bataille, leur dit qu'ils délibéroient d'une choſe dont ils n'étoient plus les maîtres ; que l'ennemi étoit trop proche, & que ſi on continuoit à faire paſſer la riviére à toute l'Armée, on s'expoſoit à voir au moins tailler en piéces l'arriére-garde & les troupes qui ſeroient reſtées les derniéres au paſſage. Cependant comme il étoit preſque le ſeul de ſon avis, & même que dans ce moment, les troupes de l'Empereur firent un mouvement, comme ſi elles euſſent voulu marcher du côté de Tournay ; on réſolut à la pluralité des voix, de paſſer de l'autre côté de la riviére ; mais l'Armée de l'Empereur par un autre mouvement, étant tombée tout-d'un-coup ſur le corps que commandoit le Vicomte de Melun, juſtifia la ſûreté des vûës du Chevalier Guérin. Le Roi vit bien qu'on ne pouvoit plus éviter d'en venir aux mains ; on fit repaſſer à l'inſtant l'avant-garde, & le Chevalier qui faiſoit la fonction de Maréchal de bataille, rangea les troupes en ordre de combat, & aſſigna à chaque corps, la place qu'il devoit occuper. Par ſa capacité ſupérieure à celle des Généraux ennemis, il eut l'adreſſe de ſe mettre le Soleil à dos ; & les ennemis l'ayant dans les yeux, il en tira le même avantage, & ſur-tout pendant

Gué de M taigu.

uérin Mon u.

les chaleurs de la canicule, qu'Annibal en avoit autrefois pris contre les Romains à la bataille de Cannes. Le Moine Rigord, Chapelain & Médecin du Roi, & qui dans cette bataille, se tint toûjours proche de son maître, raporte qu'il vit l'Hospitalier Guérin, après avoir rangé l'Armée en bataille, entrer dans tous les rangs, passer le long des escadrons & des bataillons, & exhorter tout le monde à combattre courageusement pour la défense du Roi & de la Patrie. Il ajoûte que cet illustre Chevalier, après qu'on eût donné le signal de la bataille, ne voulut point se mêler parmi les combattans, à cause de son élection à l'Evêché de Senlis; mais qu'il ne laissa pas de donner ses ordres, & de faire agir les différens corps de l'Armée dans le tems qu'on en avoit besoin.

Il ne s'étoit guéres donné de bataille en France qui eût été si long-tems disputée : tout se mêla : tout combattit avec une fureur égale ; le Roi y fit des prodiges de valeur ; six vingt Gentilshommes François furent tuez à ses côtez, lui-même y pensa périr ; il reçût un coup de lance dans la gorge, dont son cheval fut tué, & ce Prince foulé aux pieds des chevaux : deux seuls Gentilshommes, Montigni & Tristan, pour sauver leur maître, lui firent un rem-

part

part de leur corps, & foutinrent tout l'effort des Ennemis. Le Roi fe jette fur le cheval de Triftan; & s'étant mis à la tête d'un Corps de Nobleffe qui étoit accouruë à fon fecours, il fait une nouvelle charge aux Ennemis: un Efcadron d'Allemands, qui lui étoit opofé, eft enfoncé; rien ne réfifte à la furie des François, qui fous les yeux de leur Prince, & pour fe venger du péril qu'on lui avoit fait courir, tuent tout. On pouffe, on pénétre jufques à la perfonne même de l'Empereur, qui fe trouva dans le centre de cet Efcadron. De Trie le frape d'un coup de lance que fa cuiraffe rend inutile: Mauvoifin faifit la bride de fon cheval, & le jeune Comte de Bar, dont le Pere, à caufe du Comté de Luxembourg, étoit dans l'Armée des Alliez, faifit l'Empereur par fon hauffe-col: Defbarres Senéchal d'Anjou furvient, qui l'embraffe par le milieu du corps pour le tirer de deffus fon cheval: tous veulent avoir l'honneur de faire un Empereur prifonnier. Mais les Allemands arrivent en foule à fon fecours, écartent les François, lui ouvrent les chemins de la retraite, & ce Prince monté fur un nouveau cheval, encore étourdi du péril où il s'étoit trouvé, s'abandonne à la fuite, fans égard pour fa gloire. Le Roi le voyant s'éloigner à toute bride, ne put s'empècher de

Guérin de Montaigu. dire en souriant, aux Seigneurs qui l'environnoient ; *Mes Amis, vous n'en verrez aujourd'hui que le dos.*

1214. L'Empereur par sa fuite entraîna la plûpart des Troupes : ceux que leur courage retint encore sur le champ de bataille, & qui voulurent disputer une victoire où ils n'avoient plus de part, furent taillez en piéces. Les Comtes de Flandres, de Boulogne, de Salisbéry, Eustaches de Hainaut, Hospitalier de Saint Jean, Hugues Manges, Chef du Conseil de l'Empereur, & trente Seigneurs Bannerets furent faits prisonniers. Othon méprisé des Allemands abdiqua depuis sa dignité. Le Roi d'Angleterre odieux à ses Sujets, passa le reste de ses jours dans une guerre civile : & la victoire de Bouvines, en comblant Philippe de gloire, rétablit la paix & la tranquilité dans toute l'Europe.

Le Pape, pour profiter de ce calme, & pour engager les Princes d'Occident dans une Ligue générale contre les Infidèles, convoqua un Concile général à Rome & dans l'Eglise de Latran. Ce
1215. fut le douziéme œcuménique, & le qua-
Matt. Paris ad ann. 1213. triéme de Latran. Il s'y trouva quatre cens douze Evêques, en comptant deux Patriarches, & soixante-onze Primats, ou Métropolitains : on y vit des Ambassadeurs de Fréderic II. Roi de Sicile,
Abb. Usperg. élû Empereur d'Allemagne, de Henri Empereur

Empereur de Constantinople, ceux des Rois de France, d'Angleterre, de Hongrie, de Jérusalem, de Chypre & d'Arragon. Le Pape fit l'ouverture du Concile par un discours très-touchant sur la perte de la Terre-Sainte, & sur les obligations qu'avoient tous les Chrétiens de travailler à la délivrer du joug des Infidèles: *Cette Terre, dit-il, arrosée du Sang de notre divin Sauveur, est profanée, & l'endroit où le Fils unique de Dieu étoit adoré, est devenu le Temple du Démon. Quelle honte & quel oprobre que le Fils d'Agar tienne la Mere de tous les Fidèles dans les fers? Il faut les rompre, mes très-chers Freres; me voilà tout prêt de me mettre à votre tête: je me livre tout entier à vous; je suis prêt, si vous le jugez à propos, d'aller en personne chez les Rois, les Princes & les Peuples pour éprouver si par la force de mes cris, je pourrai les exciter à prendre les armes, & à venger les injures faites au Sauveur des hommes, qui est chassé aujourd'hui de cette Terre qu'il a acquise par son Sang, & où il a accompli les Mystéres de notre Rédemption.*

Guérin de Montaigu.

Con. Lat. 4.

Son discours tira des larmes de toute l'Assemblée, les Princes & les Seigneurs qui s'y trouvérent, convinrent unanimement de prendre la Croix, & les Peres du Concile firent un Decret particulier, par lequel ils assignoient le rendez-vous des Croisez au premier Juin de l'année 1217. Alors, dit le Concile, ceux qui

uérin Mon- gu.

voudront prendre le chemin de la mer, s'assembleront à Messine, ou à Brindes, & les Armées de terre mettront en marche le même jour.

Les Evêques, après s'être séparez, prêchérent la Croisade dans leurs Diocèses avec beaucoup de zèle & de succès. L'Empereur Frédéric, André Roi de Hongrie, Léopold Duc d'Autriche, Loüis Duc de Baviére & un nombre infini de Princes & de Prélats, François, Allemands, Hongrois, Hollandois, Frisons, Norwégiens prirent la Croix. Mais chacun en prenant cette marque de son engagement, se réservoit le droit de fixer le tems de son départ & de son séjour à la Terre-Sainte, qu'il régloit selon ce qu'exigeoit l'état de sa santé, ou la conjoncture de ses affaires. C'est ainsi que l'Empereur, qu'on croyoit devoir se mettre à la tête des premiers Croisez, en fut empêché par les troubles d'Italie, outre qu'il n'avoit pas encore pris à Rome la Couronne de l'Empire : Cérémonie à laquelle les Papes de ce tems-là avoient assujetti les Princes qui avoient été élus Empereurs.

Ce fut André Roi de Hongrie, qui à la tête d'une Armée composée de différentes Nations, partit le premier pour le secours de la Terre-Sainte ; c'étoit un Prince recommandable par des sen-

timens

timens de piété, & sur-tout par un zèle extraordinaire pour l'administration de la justice. Il conduisit l'Armée par terre jusqu'à Venise où il s'embarqua pour se rendre à Constantinople. Ce Prince, avant que de quitter ses Etats, reçut une Lettre du Pape Honoré III. qui depuis deux ans avoit succédé à Innocent III. Ce Pontife l'exhortoit à ne rien entreprendre dans la guerre contre les Infidèles, sans la participation & les conseils du Grand-Maître des Hospitaliers. Le Roi lui répondit qu'il étoit si persuadé de sa valeur & de sa capacité, qu'il lui avoit déja écrit en conformité des intentions de Sa Sainteté, pour le prier de se rendre vers la Notre-Dame de Septembre dans l'Isle de Chypre, tant pour conférer ensemble sur les opérations de la campagne, qu'afin de pouvoir se rendre plus sûrement à la faveur de son Escadre dans le Port de Saint Jean-d'Acre. Nous aprenons ces circonstances du Bref même que ce Pontife adressa au Grand-Maître, & à tout l'Ordre des Hospitaliers, qu'il exhorte dans les termes les plus pressans à donner au Roi de Hongrie, au Duc d'Antioche, & à tous les Chefs de l'Armée les conseils & les secours dont ils auront besoin.

Gu[illaume] de M[on]taigu.

Le Roi de Hongrie, avant que de passer le Bosphore, fut obligé de rester

Guérin Mongu. Bonfinius. c. 2. p. 2. quelque tems à Constantinople pour attendre les Italiens Croisez, qui devoient arriver de jour en jour. Pendant le séjour qu'il fit dans cette grande Ville, il arriva dans ses Etats & dans sa Maison un accident bien funeste, & qui fut cause que ce Prince resta moins en Orient, & fut plus utile aux Chrétiens Latins de la Palestine. Ce Prince étant prêt de quitter ses Etats en laissa la Régence au Palatin du Royaume apélé Bancbannus, dont depuis long-tems il avoit éprouvé le zèle & la fidélité : il lui recommanda en partant d'entretenir la Paix avec les Princes voisins, & surtout d'administrer une exacte justice à tous ses Sujets, sans égard pour la naissance ou la dignité de ce qui que ce fût. Ce Seigneur, pendant l'absence du Roi, n'oublia rien pour répondre dignement à la confiance dont il l'avoit honoré ; & pendant qu'il donnoit tous ses soins aux affaires d'Etat, sa Femme, Dame d'une rare beauté, tâchoit par son assiduité auprès de la Reine, d'adoucir le chagrin que lui causoit l'absence du Roi son Mari.

Tel étoit l'état de la Cour de Hongrie, lorsqu'on y vit arriver le Comte de Moravie frere de la Reine, & que cette Princesse aimoit tendrement. Ce ne furent d'abord que fêtes & que plaisirs mais dans la suite le poison dangereux

&

de l'amour se glissa parmi ces jeux innocens : le Comte de Moravie devint éperduëment amoureux de la femme du Régent, il osa lui déclarer sa passion ; mais cette Dame encore plus vertueuse qu'elle n'étoit belle, ne lui répondit que par la sévérité de ses regards : la résistance fit son effet ordinaire, les desirs criminels du Comte n'en furent que plus violens. Sa passion qui augmentoit tous les jours, le jetta dans une sombre mélancolie ; il n'étoit plus question de jeux, de spectacles & de tous ces vains amusemens dont les Grands occupent si sérieusement leur oisiveté ; le Comte ne cherchoit plus que la solitude. Mais la Reine par une complaisance naturelle aux femmes pour cette espéce de malheur, & pour retirer son frere d'un genre de vie si triste, sous différens prétextes retenoit auprès d'elle la femme du Régent, on l'envoyoit chercher aussi-tôt qu'elle s'éloignoit du Palais. Cette Dame pénétra sans peine les motifs indignes de ces empressemens, & pour éviter l'entretien du Comte, elle feignit quelque tems d'être malade ; mais ayant usé ce prétexte ; & sa naissance & le rang que tenoit son mari ne lui permettant pas de s'absenter plus long-tems de la Cour, elle revint au Palais. Le Comte, de peur de l'aigrir, dissimula ses sentimens,

Guérin de Montaigu.

Guérin de Montaigu. timens, & des maniéres respectueuses succédérent en aparence à l'éclat & à l'emportement de sa passion.

La femme du Régent rassurée par cette conduite pleine de discrétion, continuoit de paroître à la Cour, lorsque la Reine, sous prétexte de l'entretenir en particulier, la conduisit dans un endroit écarté de son apartement, où après l'avoir enfermée, elle l'abandonna aux desirs criminels de son frere, qui de concert avec la Reine, étoit caché dans le cabinet. La femme du Régent en sortit avec la honte sur le visage, & la douleur dans le cœur; elle s'ensévelit dans sa maison, où elle pleuroit en secret le crime du Comte, & son propre malheur. Mais le Régent ayant un jour voulu prendre place dans son lit, son secret lui échapa; & emportée par l'excès de sa douleur: *Ne m'aprochez pas, Seigneur*, lui dit-elle en versant un torrent de larmes, *& éloignez-vous d'une femme qui n'est plus digne des chastes embrassemens de son époux: un téméraire a violé votre lit, & la Reine sa sœur n'a point eû honte de me livrer à ses emportemens; je me serois déja punie moi-même de leur crime, si la Religion ne m'eût empêché d'attenter à ma vie. Mais cette défense de la Loi ne regarde point un mari outragé; je suis trop criminelle, puisque je suis deshonorée, je vous demande*

demande ma mort comme une grace, & pour m'empêcher de survivre à ma honte & à mon deshonneur. Guérin de Montaigu.

Le Régent, quoique outré de douleur, lui dit qu'une faute involontaire étoit plûtôt un malheur qu'un crime, & que la violence qu'on avoit faite à son corps, n'altéroit point la pureté de son ame; qu'il la prioit de se consoler, ou du moins de cacher avec soin la cause de sa douleur: *Un intérêt commun*, ajoûta-t'il, *nous oblige l'un & l'autre de dissimuler un si cruel outrage, jusqu'à ce qu'il nous soit permis d'en tirer une vengeance proportionnée à la grandeur de l'offense.*

Son dessein étoit d'en faire ressentir les premiers effets au Comte; mais ayant apris qu'il étoit parti secrettement pour retourner dans son païs, le Régent au desespoir que sa victime lui eut échapé, tourna tout son ressentiment contre la Reine même; il se rendit au Palais, & ayant engagé cette Princesse à passer dans son cabinet sous prétexte de lui communiquer des Lettres qu'il venoit, disoit-il, de recevoir du Roi, il ne se vit pas plûtôt seul avec elle, qu'après lui avoir reproché son intelligence criminelle avec le Comte, & la trahison qu'elle avoit faite à sa femme, le fier Palatin lui enfonça un poignard dans le cœur; & sortant tout furieux de ce ca-

binet,

Guérin binet, il publia devant toute la Cour e Mon- sa honte & sa vengeance.
iiga.

Soit surprise ou respect, personne ne se mit en état de l'arrêter; il monta sans obstacle à cheval; & s'étant fait accompagner de quelques Seigneurs témoins de cette funeste catastrophe, il prit la route de Constantinople; & arriva ensuite dans cette Ville d'où le Roi n'étoit pas encore parti. Il se rendit aussi-tôt au Palais que ce Prince occupoit; & se presentant devant lui avec une intrépidité qui a peu d'exemples: *Seigneur*, lui dit-il, *en recevant vos derniers ordres, quand vous partîtes de Hongrie, vous me recommandâtes sur-tout que sans aucun égard pour le rang ou la condition, je rendisse à tous vos Sujets une exacte justice: je me la suis faite à moi-même; j'ai tué la Reine votre femme qui avoit prostitué la mienne; & bien loin de chercher mon salut dans une indigne fuite, je vous aporte ma tête. Disposez à votre gré de mes jours; mais souvenez-vous que c'est par ma vie ou par ma mort que vos Peuples jugeront de votre équité, & si je suis innocent ou coupable.*

Le Roi écouta un discours aussi surprenant, sans l'interrompre, & même sans changer de couleur; & quand le Régent eut cessé de parler: *Si les choses se sont passées comme vous les raportez*, lui dit ce Prince, *retournez en Hongrie; continuez d'admi-*

d'administrer la justice à mes Sujets avec autant d'exactitude & de sévérité, que vous vous l'êtes renduë à vous-même ; je resterai peu à la Terre-Sainte, & à mon retour j'examinerai sur les lieux si votre action mérite des loüanges ou des suplices. Guérin de Montaigu.

C'est ainsi que Bonfinius, l'Historien de Hongrie, raporte ce fait : mais Duglos, qu'on apelle Longinus, prétend que la mort de cette Princesse ne fut causée que par la conjuration de quelques Seigneurs Hongrois, irritez de ce que la Reine avoit introduit à la Cour, & dans les principales Charges du Royaume, des Princes Allemands ses parens. D'autres Auteurs prétendent même que cette Princesse étoit morte avant que le Roi eut quitté ses Etats pour passer à la Terre-Sainte.

Quoiqu'il en soit, ce Prince s'embarqua peu après ; & arriva sans obstacle dans l'Isle de Chypre. Il y trouva le Grand-Maître des Hospitaliers de saint Jean avec les principaux Officiers de son Ordre, & après avoir conféré avec eux de l'état des affaires de l'Orient, il se remit en mer avec Hugues de Lusignan Roi de cette Isle. Leur voyage fut heureux, & sans que les Infidèles eussent traversé leur navigation, toute la Flotte chrétienne entra dans le Port de saint Jean-d'Acre. Le Roi de Hongrie à son débarquement, ne voulut point loger dans

Guérin de Montaigu.

dans le Palais du Roi de Jérusalem qu'on lui avoit préparé, soit par quelque concurrence sur le cérémonial entre tous les Princes qui se trouvoient alors à saint Jean-d'Acre, soit que la mort funeste de la Reine, & les circonstances tragiques qui l'avoient accompagnée, fussent vrayes, comme le prétend l'Historien de cette Nation, & que le crime dont on l'accusoit, la vengeance qu'un de ses Sujets avoit osé en tirer, le doute qui l'agitoit tour à tour du crime de la Reine, & de la fidélité du Régent, tout cela l'eût jetté dans une sombre mélancolie. Il se retira chez les Hospitaliers, & auprès du Grand-Maître, dont les entretiens pieux & solides étoient plus conformes à la disposition de son esprit. On ne peut exprimer les sentimens de Religion dont ce Prince fut touché, en voyant la charité qui se pratiquoit dans cette sainte Maison, à l'égard des pauvres & des Pélerins; & ce qui augmentoit sa surprise & son admiration, c'étoit de voir ces Chevaliers si fiers & si redoutables en campagne, & les armes à la main, devenus comme d'autres hommes dans leur maison, & s'occuper sous le mérite de l'obédience, dans les offices les plus humilians auprès des pauvres & des malades.

Le Roi de Hongrie voulut visiter en même-tems les Places de Margat & de Carac,

Carac, dont les Hospitaliers étoient encore les maîtres ; il y trouva la même régularité & la même discipline que dans la Maison principale de saint Jean-d'Acre, c'est-à-dire, qu'il vit de saints Religieux, & de braves soldats tous brûlans de zèle pour la conquête des saints Lieux. On ne pouvoit reprocher à ces Religieux militaires qu'un peu trop de délicatesse à l'égard des Templiers, sur ce que les gens du monde apellent le point d'honneur.

Guér de Mo taigu.

Ce Prince demanda d'être associé dans l'Ordre en qualité de Confrére, afin de participer aux bonnes œuvres de ces Hospitaliers. Il donna à perpétuité à l'Ordre sept cens mares d'argent à prendre tous les ans sur les salines de Saloch en Hongrie ; & comme les Chevaliers de Carac étoient tous les jours aux mains avec les Infidèles, il stipula dans l'Acte de sa donation, que de ces sept cens marcs, il y en auroit soixante apliquez aux besoins particuliers de Frere Raimond de Pigna, Gouverneur de la Forteresse de Carac, & de ses successeurs au même Gouvernement. Le titre de cette fondation subsiste encore dans les Archives du Vatican, & on en trouve l'extrait dans la continuation de Baronius par Rainaldi.

1218. *Reg. d'Honor* 3. *t.* 1. 276. *Rain.* 13. *n.* 1 *p.* 280.

On y voit le témoignage que ce Prince y rend au mérite & à la vertu de ces Chevaliers ; *Etant logé chez eux*, dit-il,

l'y

Guérin le Montaigu.

j'y ai vû nourrir chaque jour une multitude innombrable de pauvres, les malades couchez dans de bons lits, & traitez avec soin, les mourans assistez avec une piété exemplaire, & les morts enterrez avec la décence convenable. En un mot, continuë ce Prince, *les Chevaliers de saint Jean sont occupez, tantôt comme Marie, à la contemplation, & tantôt comme Marthe, à l'action; & cette généreuse milice consacre ses jours ou dans les Infirmeries, ou dans les combats contre d'Infidèles Amalécites, & les ennemis de la Croix.* C'est ainsi que s'en explique le Roi de Hongrie. *

Ce Prince ayant apris que Coradin Sultan de Damas, & fils de Safadin, s'étoit mis en campagne pour faire le siége

* Nec immeríto cùm illic hospitati viderimus innumerum pauperum cætum diurno pastu quotidie sustentari, fessos languidorum artus lectisterniis, variisque ciborum copiis refici, mortuorum corpora cum debita veneratione sepeliri, ut in genere singulorum referamus quæ per singula generum enarrare non possumus, ut Mariam & Martham, sacratissimum sæpe dictæ domus hospitalii collegium nunc variis sincerè contemplationibus, nunc contra Dei adversarios, & hostes Crucis Christi, adversùs etiam Amalec incessabili perfectæ militiæ conflictu de die in diem dimicare. *Rainaldus*, *tom*. 13. *num*. 16. *pag*. 280.

siége de saint Jean-d'Acre, sortit aussi-tôt de la Ville, & s'avança du côté des Ennemis avec les Rois de Jérusalem & de Chypre, les deux Grands-Maîtres des Hospitaliers & des Templiers, le Maître des Teutoniques, & tout ce qu'il y avoit de troupes dans la Place. Les Infidèles, surpris d'un armement si prompt, & de la fierté avec laquelle les Chrétiens marchoient à eux, se rettanchérent avec soin. On ne laissa pas de tailler en piéces plusieurs de leurs partis qui s'écartoient pour aller au fourage. Coradin ne jugea pas à propos dans cette conjoncture d'en venir à une action décisive, & contre une Armée qui avoit trois Rois à sa tête; il se retira sur les terres de son obéïssance. Les Chrétiens le poursuivirent quelque-tems, ravagérent à leur tour sa frontiére; mais parce que l'hyver aprochoit, ils se séparérent. Le Roi de Chypre, prit le chemin de Tripoli où il mourut de maladie peu de tems après qu'il eût quitté l'Armée. Celui de Hongrie, avant que d'abandonner la Palestine, se baigna avec toutes ses troupes dans le fleuve du Jourdain, la veille de la saint Martin; cérémonie religieuse que les Pélerins pratiquoient quand ils n'en étoient pas empéchez par les Turcs & par les Sarrasins. Enfin, ce Prince après avoir passé trois mois dans la Palestine pour accomplir son vœu, & pressé

Guérin de Montaigu.

Guérin le Montaigu. pressé par le souvenir des malheurs arrivez en son absence dans son Royaume, en reprit le chemin. Toutes les instances que lui fit le Patriarche de Jérusalem, & même les foudres de l'excommunication que ce Prélat lança contre lui, ne le purent retenir plus long-tems à la Terre-Sainte; & après une longue navigation & différens périls qu'il essuya, il arriva heureusement dans ses Etats. Ses premiers soins à son retour, furent de faire instruire en sa presence le procès de Bancbannus: après avoir entendu lui-même les témoins, & examiné les différentes circonstances de cette malheureuse affaire, il fut assez équitable pour déclarer le Régent absolu de la mort de la Reine.

Le Roy de Jérusalem, le Duc d'Autriche & les Hospitaliers, après son départ, s'avancérent d'un côté dans le Païs ennemi, & rétablirent le Château de Césarée; pendant que de l'autre côté les Templiers & les Teutoniques bâtirent, ou pour mieux dire, rétablirent sur une hauteur voisine, une Forteresse qu'on apeloit le Château des Pélerins. Ces deux Places couvroient celle de saint Jean-d'Acre; & servoient en même-tems à étendre les contributions sur les terres qu'occupoient alors les Infidèles.

Après cette expédition, les Roi, le Duc d'Autriche, les deux Grands-Maîtres, & le Maître des Teutoniques retourné-

tournérent à saint Jean-d'Acre, où ils virent arriver presque en même-tems une flotte considérable d'Allemands, de Frisons & de Hollandois, commandez par Guillaume I. Comte de Hollande, dont le secours remplaçoit heureusement celui qu'on venoit de perdre par le départ précipité du Roi de Hongrie. Guérin de Montaigu.

Le Roi de Jérusalem se voyant soutenu par ces Croisez, & ayant apris qu'on préparoit encore une nouvelle Armée dans la plûpart des Ports d'Italie, résolut de porter la guerre dans l'Egypte pour obliger les Infidèles à abandonner la Palestine; & dans un grand Conseil où se trouva le Roi, le Duc d'Autriche, les Grands-Maîtres & les Evêques, on convint de faire le siége de Damiette, la Place de ce Royaume la plus réguliérement fortifiée. Cette résolution étant prise, on embarqua les troupes vers la fin de Mai; on mit à la voile; l'Armée chrétienne en trois jours se trouva en Egypte, & fit sa descente sans oposition dans un endroit situé à l'Occident de Damiette, & qui n'en étoit séparé que par un bras du Nil.

Les Chrétiens ne trouvérent d'abord de résistance que dans une grosse Tour ou Château, revêtu de toutes les fortifications que l'art avoit pû inventer, construit au milieu de ce bras du Nil, & dont la garnison se défendit avec beau-

Guérin de Montaigu.

beaucoup de courage. Mon dessein n'est pas d'entrer dans le détail de tout ce qui se passa à l'attaque de cet ouvrage avancé qui couvroit la ville de Damiette : je me contenterai d'observer, après Matthieu Paris, que les Chevaliers de saint Jean y soûtinrent leur réputation ordinaire. Ces Religieux guerriers après avoir attaché deux Vaisseaux ensemble pour les rendre plus fermes, s'avancent fiérement, apuyent leurs échelles d'une main hardie, montent au travers des feux, des dards & des pierres ; & sans s'étonner de la chûte de leurs compagnons, ils tâchent de gagner le haut de la muraille. Mais le mât d'un de ces Vaisseaux s'étant rompu, brisa les échelles, & la plûpart des Chevaliers tombant dans l'eau, & accablez du poids de leurs armes, furent noyez. * La perte de ces braves soldats ne rallentit point le courage de leurs confréres & des Croisez ; on revint à l'escalade plusieurs fois ; mais toûjours sans succès. Enfin les Allemands aprochérent des murailles une machine d'une nouvelle invention, à la faveur de laquelle ils se rendirent maîtres

* Hospitalariorum, proh dolor ! scala confracta, simili modo cum malo cecidit, & milites strenuos & alios armatos in Nilum demersit. *Matt. Paris ad ann.* 1218. *t.* 2. *p.* 301.

maîtres de cette tour, dont la prise facilitoit l'attaque de la Ville. Guérin de Montaigu.

On prétend que le Sultan qui prévoyoit que la perte de cet ouvrage avancé entraîneroit celle de Diamette, en mourut de chagrin. Les Historiens Latins nomment ce Sultan Safadin, & les Arabes Melic-el-adel-Aboubecre fils de Job : il avoit quinze fils, & quelque-tems avant sa mort il avoit partagé ses Etats entre les six premiers. Melic-el-Camel l'aîné de tous, eut l'Egypte, & Coradin la Syrie : Haran ville de la Mésopotamie, fut le partage d'Achrof; & Bostra en Arabie, celui de Salech Ismaël : les deux suivans eurent aussi quelques Places pour leur apanage. Les neuf autres restérent dans les Etats, & sous la puissance de leurs freres aînez; & pour leur aider à subsister, Safadin en avoit établi deux dans Jérusalem, où ils joüissoient du tribut que les Chrétiens d'Occident payoient à la porte de cette Ville. Deux autres faisoient la même fonction à la Mecque, & joüissoient pareillement des revenus que produisoient les offrandes des Pélerins Mahométans, qui y venoient en foule de l'Asie & de l'Afrique. A l'égard des cinq derniers, apparemment qu'on leur avoit assigné quelques pensions conformes à leur naissance, & au rang qu'ils tenoient dans l'Etat.

Guérin de Montaigu.

Cependant les Chrétiens continuoient le siége de Damiette avec beaucoup d'ardeur, & ils reçurent en ce tems-là de nouveaux secours de l'Occident. Une Croisade composée d'Italiens, de François, d'Allemands & d'Anglois arriva en Egypte, & se rendit au Camp. Le Pape avoit mis à la tête de cette Armée en qualité de Légat du saint Siége, le Cardinal d'Albano, Prélat fier & hautain, plein de présomption, & qui vouloit que son avis l'emportât toûjours dans le Conseil de guerre, sur le sentiment même du Roy & de ses Généraux, comme si le Pape avec les Bulles de sa Légation avoit pû donner à un Cardinal la capacité d'un grand Capitaine. Le Sultan d'Egypte apela de son côté à son secours le Sultan de Syrie son frere, Prince qui aimoit la guerre, & qui la faisoit heureusement; mais cruel, sanguinaire, & celui des enfans de Safadin qui lui ressembloit le plus, autant par ses vices que par sa valeur.

Ce jeune Sultan, outre l'Armée qu'il commandoit en personne, fit encore de nouvelles levées; & avant que de partir pour l'Egypte, il ruïna les fortifications de Jérusalem, en fit abattre les murailles, soit pour grossir son Armée de la garnison qu'il en tira, soit pour prévenir les Chrétiens, & dans la crain-

te,

te, s'ils prenoient la ville de Damiette qu'ils ne revinssent dans la Palestine, & qu'ils ne se fortifiassent dans la Capitale, l'objet principal de leurs armemens & de toutes leurs entreprises. Guér. de Montaigu.

Ce Prince passa ensuite en vingt jours le desert qui sépare ce Royaume de l'Egypte, & joignit le Sultan Camel son frere aîné qui s'étoit avancé au-devant de lui : après cette jonction, ils s'aprochérent du Camp des Chrétiens pour tâcher de faire lever le siége. Les Assiégez faisoient tous les jours des sorties avec toutes leurs forces, & il falloit en même-tems soutenir les attaques des deux Sultans, qui tentoient toutes sortes de moyens.

L'Historien Anglois, que j'ai déja cité, nous aprend que les trois Ordres * Militaires étoient presque les seuls qui fissent face de tous côtez aux ennemis ; qu'ils étoient comme un mur d'airain, qui couvroit en tout tems les Soldats chré-

* Rex verò Jerusalem cum Templariis, & Domo Teutonicorum, & Hospitalis sancti Joannis, impetum paganorum sustinuerunt, & pro muro fuerunt fugientibus quoties illis suas facies ostendebant. *Matthieu Paris in Hen. III. ad annum.* 1219.

Templarii triginta tres capti sunt, vel interfecti cum Mareschallo Hospitalis sancti Joannis, & Fratribus quibusdam ejusdem Domûs. *Idem t. 3. p.* 306.

Guérin le Montaigu.

chrétiens ; que les Hospitaliers combattoient toûjours avec une valeur extraordinaire ; que dans la derniére sortie qui précéda la prise de cette Place, le Maréchal de cet Ordre fut tué à la tête de sa compagnie ; que plusieurs des Chevaliers eurent le même sort ; & que quelques-uns furent faits prisonniers.

Le Sultan voyant avec douleur qu'il ne pouvoit venir à bout de faire lever le siége, pour obtenir la paix, & sauver Damiette la clef de son Royaume, il offrit aux Chrétiens de leur rendre la vraye Croix, qui avoit été prise à la bataille de Thibériade, de remettre aux Croisez la ville de Jérusalem, & de fournir même l'argent nécessaire pour en relever les murailles, & rétablir les fortifications. Il offroit encore le Château de Thoron & quelques autres Places ; mais il prétendoit garder Carac & Montréal, deux forteresses situées à l'entrée de l'Arabie, dont les garnisons chrétiennes dans leurs courses enlevoient auparavant des caravanes qui alloient par dévotion à la Mecque ; & ce Prince religieux selon les principes de sa secte, aimoit mieux s'assujettir à payer un tribut annuel, que de rendre deux Places, dont les soldats pouvoient troubler les Mahométans, dans l'exercice de cette partie de leur Religion.

Pour peu qu'on soit instruit du caractére

ractére & des mœurs de ces Nations différentes, on ne peut regarder de part & d'autre ces Guerres qui durérent si long-tems, que comme des Guerres de Religion : & tant à l'égard des Infidèles, que par raport aux Chrétiens, les uns & les autres avoient chacun pour objet d'une partie de leur culte, de visiter au moins une fois en leur vie le Tombeau de l'Auteur de leur Religion. Les Papes & les Califes attachoient également des récompenses spirituelles à ces pieuses courses. S'il venoit d'Occident une foule de Pélerins chrétiens au saint Sépulcre, la Mecque n'attiroit pas moins de Musulmans de l'Asie & de l'Afrique ; & l'erreur se couvroit des mêmes motifs que la vérité.

Gu de M taigu.

Tel étoit l'intérêt que prenoit le Sultan à conserver les Châteaux de Carac & de Montréal ; à cet article près, ce 1216. Prince étoit résolu de céder beaucoup aux Chrétiens pour les engager à lever le siége de devant Damiette. Le Roi de Jérusalem de son côté étoit d'avis d'accepter des conditions, qui remplissoient les vœux de la Croisade ; mais le Légat qui avoit pris une autorité sans bornes dans l'Armée, soutint qu'il falloit rejetter les propositions du Sultan, & que le moment étoit venu de conquérir toute l'Egypte, dont le Royaume de Jérusalem suivroit la destinée. Le senti-

Guérin timent de l'impérieux Légat, préva-
Mon- lut dans le Conſeil de guerre ſur celui
gu. du Roi de Jéruſalem, qui chagrin de
ne ſe pas voir maître de ſes propres
Troupes, ſous prétexte de faire venir
de nouveaux ſecours, ſe retira à ſaint
Jean-d'Acre. Cependant le ſuccès ſem-
bla d'abord juſtifier l'avis du Légat ;
Damiette fut emportée dans une atta-
que faite de nuit ou plûtôt elle ſe trou-
va priſe par le défaut des combattans ;
habitans & ſoldats, tout étoit péri dans
les Combats, ou par la famine & la di-
ſette des vivres : plus de quatre-vingt
mille hommes moururent dans la place
pendant le ſiége. Les Chrétiens, en en-
trans dans la Ville, ne trouvérent par-
tout qu'une affreuſe ſolitude, & le peu
d'habitans qu'on rencontra dans quel-
ques maiſons, n'y étoient reſtez que
parce qu'ils étoient ſi foibles, qu'ils
n'avoient pas eu la force d'en ſortir.
Le Cardinal Jacques de Vitry, qui ſe
trouva à ce ſiége, acheta de ſes deniers
un grand nombre d'enfans à la ma-
melle, qu'il réſerva pour le Baptême,
mais dont plus de cinq cens, dit-il,
1220. moururent peu après aparemment de
la famine qu'eux ou leurs meres avoient
ſoufferte.

Le Légat fier de cet heureux ſuccès,
& ſe voyant maître abſolu de l'Armée,
la fit avancer dans le cœur de l'Egypte
contre

Gu de M taigu

contre l'avis de tous les Chefs ; & il l'engagea entre les branches du Nil. Le Sultan en ouvrit les digues ; le fleuve inonda l'endroit où les Chrétiens étoient campez ; ils se trouvérent enfermez dans une Isle avec aussi peu de moyen d'y subsister que de s'en tirer ; la faim succéda bien-tôt à ce premier malheur ; & l'armée prête à périr, fut obligée de faire une tréve de huit ans avec les Infidèles. Il fallut pour obtenir du pain, & la liberté de se retirer, quitter Damiette, & livrer tous les esclaves ou les prisonniers qui étoient à Acre & dans Tyr. Les Sarrasins de leur côté s'engagérent de rendre la vraye Croix, & ce qu'il y avoit de captifs dans Babylone d'Egypte ou le Caire & à Damas, de conduire l'Armée en sureté, & de la fournir de vivres pendant la retraite. Tout fut exécuté de bonne foi de part & d'autre, si on en excepte la restitution de la vraye Croix, que les Infidèles avoient aparemment perduë. L'Armée chrétienne se dissipa après cet accident, & la présomption du Légat empêcha le Roi de Jérusalem de recouvrer son Royaume.

Cependant, comme dans les malheurs publics, chacun tâche de se disculper aux dépens des autres, les ennemis particuliers des Chevaliers de saint Jean & des Templiers, les accusérent

Guérin Mon- tégu.

auprès du Pape Honoré III. d'avoir détourné à leur profit les grandes sommes, qui étoient passées de l'Europe dans la Palestine pour les frais de cette Croisade, & pour la subsistance de l'Armée. Cette calomnie se répandit dans la plûpart des Etats chrétiens; le Pape crut être obligé d'en faire informer, & il en écrivit au Légat, au Patriarche & aux principaux Chefs de l'Armée. On fit des informations secrettes & publiques, qui n'aboutirent qu'à la confusion des calomniateurs; le Légat, le Patriarche, le Duc d'Autriche & les principaux Officiers de l'Armée, récrivirent au souverain Pontife qu'ils avoient vû avec douleur, l'horrible calomnie dont on avoit tâché de noircir la réputation des Ordres militaires; qu'ils étoient au contraire témoins que ces généreux Chevaliers avoient épuisé les biens des deux Maisons pour fournir à la dépense du siége; que l'Ordre de saint Jean seul avoit donné plus de 8000. bysantins, qu'il avoit perdu un grand nombre de ses Chevaliers, & que suivant l'esprit de leur institut, ils avoient prodigué leurs vies & leurs biens pour la défense des Chrétiens. Le Pape étant instruit de la vérité, & pour rendre la justice qu'il devoit à ces Chevaliers, ordonna au Légat de publier lui-même de sa part leur innocence. Ce Pontife écrivit

écrivit en même-tems aux Evêques de France, d'Angleterre & de Sicile qu'ils prissent soin chacun dans leurs Diocèses de détruire une si noire calomnie : * *Nous voulons*, ajoute le Pape, *que vous les honoriez, & que vous les aimiez : & nous vous commandons de faire connoître à tout le monde l'innocence de ces intrépides défenseurs de la foi Chrétienne.*

Gu[illaume] de M[on]taigu.

On ne pouvoit en ce tems-là donner une preuve plus sûre de la pureté de sa foi & de son attachement au saint Siége, qu'en prenant l'habit d'un des Ordres militaires ; la plûpart même des Princes & des plus grands Seigneurs vouloient mourir, & être ensévelis avec la Croix. C'est ainsi qu'en usa Raimond Comte de Toulouse, Marquis de Provence. On sçait que ce Prince, un des plus grands & des plus puissans feudataires de la Couronne de France, soupçonné d'avoir fait périr un Légat du Pape, & de favoriser les Albigeois, avoit été envelopé dans une excommunication prononcée contre ces Hérétiques ses Sujets, & en conséquence privé

* Volumus & præcipimus ut eos tanquam veros Christi athletas, & præcipuos christianæ fidei defensores studeatis honorare, diligere, ac fovere, eorum super hoc declarantes innocentiam, & fidei virtutis constantiam prædicantes. *In Archivo Vaticano ex registro Honorii III. t. 2. f. 30.*

uérin Mon-u. privé de la plus grande partie de ses Etats. Il n'y avoit eu rien de si humiliant dans la pénitence canonique, à quoi il ne se fût soumis pour s'affranchir de ce funeste lien ; mais ceux qui avoient profité de sa dépoüille, lui tenoient les portes de l'Eglise fermées, de peur de lui ouvrir celles de ses Etats. Ils l'auroient volontiers reconnu pour Catholique, s'il eût pû se résoudre à renoncer au Comté de Toulouse : enfin ce Prince qui avoit tant d'intérêt de conserver au jeune Raimond son fils les Etats qu'il tenoit de ses ancêtres, crut trouver plus d'accès & de facilité auprès du Pape, qu'auprès de ses Légats & de ses Ministres ; & il entreprit le voyage de Rome. Il n'y fut pas plûtôt arrivé, qu'il fit demander une audience au Pape, & l'obtint facilement. Le Pape considérant la naissance, la dignité & l'âge de ce Prince, le reçut en plein consistoire. Raymond, après avoir parlé de la grandeur de ses ancêtres, de leurs vertus & de la pureté de leur religion, fit ensuite une confession de foi, & en mettant la main sur la poitrine, pour affirmer la vérité de son discours, il protesta par tout ce qu'un Chrétien devoit avoir de plus cher, qu'il ne s'étoit jamais éloigné des principes de la foi, & de la soumission qu'il devoit au Vicaire de JESUS-CHRIST. De là il passa

à la pénitence honteuse que les Légats lui avoient imposée, & qu'il avoit essuyée dans la ville de saint Gilles, où à la vuë de ses Sujets il avoit été traîné la corde au col, & foüetté d'une maniére si ignominieuse. Il dénia hautement le meurtre du Légat qui en avoit été le motif, & il finit en se plaignant de Simon de Montfort Général de la Ligue contre les Albigeois, qui sous le voile de la religion, ne cherchoit qu'à se faire un grand établissement dans le Languedoc. Guérin de Montaigu.

On prétend que le Pape, au recit des malheurs de ce Prince, ne put retenir ses larmes, & qu'il écrivit même en sa faveur à ses Légats : mais, soit qu'ils fussent persuadez que Raymond dans le fond de son cœur étoit hérétique, soit qu'ils ne prétendissent qu'à perpétuer une Inquisition dont ils avoient toute l'autorité ; ils eurent peu d'égard aux ordres du Pape. Ce Prince, pour détromper au moins le public, quelque tems après son retour d'Italie, déclara par un acte public & autentique, qu'il s'engageoit de prendre l'habit & la Croix des Hospitaliers, & qu'en cas qu'il fut prévenu par la mort, son intention étoit qu'on l'enterrât dans l'Eglise des Hospitaliers de Toulouse : Il n'y avoit pas dans ce siécle de marque plus authentique d'une parfaite catholicité.

Guérin Mongu. Son Historien raporte que depuis ce tems-là, ce Prince, à l'exemple des Hospitaliers, nourrissoit tous les jours un certain nombre de pauvres, & qu'il les faisoit revétir tous les ans. On le voyoit, dit-il, tous les matins à la porte de l'Eglise de Notre-Dame de la Daurade à genoux & nuë tête, faire de longues & ferventes priéres ; & enfin pratiquer tous les exercices d'un véritable Hospitalier. Ce fut dans cette disposition qu'il fut surpris d'une attaque d'apopléxie ; il envoya chercher sur le champ Jourdain Abbé de S. Sernin, pour le réconcilie à l'Eglise & lui administrer les Sacremens ; & on avertit en même-tems les Hospitaliers de Toulouse de l'extrêmité à laquelle ce Prince étoit réduit. Mais quand l'Abbé de saint Sernin arriva, il avoit déja perdu la parole ; cependant il levoit les yeux au Ciel ; ses mains étoient jointes ; il donnoit tous les signes de pénitence qu'on peut exiger d'un bon Chrétien, & on lisoit sur son visage les mouvemens de son cœur. Les Chevaliers de saint Jean étans accourus, jettérent sur lui un manteau de l'Ordre, qu'on voulut retirer sous prétexte de l'excommunication ; mais le Comte le retint avec les mains, & il baisoit dévotement la Croix cousuë sur ce manteau : il mourut un moment après, & l'Abbé de saint Sernin, quoique effrayé des

des foudres du Vatican qu'on avoit lancez contre ce Prince, ne put s'empêcher de dire aux assistans: *Priez Dieu pour lui, je le crois sauvé* : il prétendoit même retenir son corps, parce qu'il étoit mort dans sa Paroisse. Mais le jeune Prince voulut qu'on suivît les intentions de son pere ; les Hospitaliers l'emportérent dans leur Maison, où il avoit élû sa Sépulture. Cependant à cause de l'excommunication, ils n'osérent l'enterrer dans leur Eglise ; mais il le mirent décemment dans un cercueil où l'on trouva encore son crane entier en 1630.

Guérin de Montaigu.

1223.

La France perdit l'année suivante le Roi Philippe II. & l'Ordre des Hospitaliers un zèlé bienfaiteur. Ce Prince étant tombé malade, & se sentant affoibli, fit son Testament : parmi un grand nombre de legs pieux, il donna cent mille livres au Roi de Jérusalem pour la défense de la Terre-Sainte, & pareille somme aux Hospitaliers de saint Jean & aux Templiers. * Frere Guérin ou Garin, premier Ministre, qui avoit

14. Juillet.

Voyez le Miroir hist. l. 13. *c.* 15. *p.* 166.

* Rex Philippus viam universæ carnis ingrediens, relinquens tria millia librarum Parisiensium in subsidium Terræ Sanctæ, centum millia in manibus regis Joannis, & centum millia in manibus Magistri Hospitalis ; & centum millia in manibus Magistri Templi. *Sanut. l.* 3. *p.* 11. *p.* 210.

Guérin de Montaigu. avoit inspiré à ce Prince de si saintes dispositions, en fut nommé exécuteur avec Barthélemi de Roye, Chambrier ou Chambellan de France, & Frere Aimar Tresorier du Temple. La Reine après la mort du Roi son mari, fonda à Corbeil un Prieuré pour treize Chapelains de l'Ordre des Hospitaliers, à condition d'y célébrer tous les jours trois Messes pour le repos de l'ame de ce grand Prince. La Fondation fut agréée par le Grand-Maître de Montaigu, & par le Conseil de l'Ordre, & confirmée par les Bulles du Pape Honoré III.

Cependant, comme l'affaire de la Terre-Sainte étoit alors l'affaire de toute la Chrétienté, il se tint à Ferentino dans
1223. la Campanie une célébre assemblée pour délibérer sur le secours qu'on y feroit passer. Le pape Honoré III. & l'Empereur Frédéric II. s'y rendirent l'un de Rome & l'autre de son Royaume de Sicile, & on y vit arriver d'Outremer, Jean Roi de Jérusalem, le Patriarche de cette Ville, le Légat Pélage, l'Evêque de Bethléem, Frere Guérin de Montaigu Grand-Maître des Hospitaliers, un Commandeur des Templiers, & Hermand de Saltza, quatriéme Maître des Teutoniques, ou Chevaliers Allemands. Le Pape pressa l'Empereur d'accomplir la promesse qu'il avoit faite en prenant la Croix, de conduire lui-même

même un puissant secours à la Terre-Sainte ; & pour l'y engager, l'Impératrice Constance sa femme étant morte, Herman de Saltza lui proposa d'épouser la Princesse Yolante, fille unique & héritiére du Roi de Jérusalem. Le Maître des Teutoniques conduisit cette négociation avec tant d'habileté, que ce mariage fut arrêté, & l'Empereur promit avec serment de passer en Palestine de la saint Jean prochain en deux ans. Il épousa depuis la Princesse ; mais contre la parole expresse qu'il avoit donnée au Roi de Jérusalem de le laisser joüir sa vie durant de cet Etat, il l'engagea par une abdication forcée à lui céder la Couronne. Honoré fut médiateur de cette grande affaire. L'intérêt des Souverains Pontifes étoit d'éloigner de l'Europe, & surtout de l'Italie, ceux qui en étoient les Souverains. Le voyage & la résidence de l'Empereur en Asie le débarrassoit de la présence d'un Prince puissant, & qui ne vouloit rien relâcher de son autorité souveraine ; ainsi trouvant son intérêt dans l'éloignement de Frédéric, & pour adoucir aux yeux de Brienne ce qu'un procédé si dur avoit d'odieux, il lui représenta qu'un Prince aussi puissant que Frédéric défendroit la Terre-Sainte avec bien plus de zèle & de chaleur, & qu'il feroit de bien plus puissans efforts s'il combattoit pour ses propres intérêts,

Guérin de Montaigu.

Guérin le Montaigu. rêts, que s'il ne s'agiſſoit de défendre une Couronne qu'il verroit ſur la tête d'un autre, & dont même il n'enviſageroit la ſucceſſion que dans un grand éloignement; Jean de Brienne conſentit à ce qu'il ne pouvoit empêcher.

Le Pape ne manqua pas de faire part enſuite de cette nouvelle diſpoſition à la plûpart des Souverains de l'Europe, pour lui ſervir comme de témoins des engagemens que prenoit l'Empereur. L'ancien Roi de Jéruſalem & le Grand-Maître des Hoſpitaliers parcoururent enſuite la France, l'Eſpagne, l'Angleterre & l'Allemagne pour en tirer du ſecours. La France fournit ſur le champ tout l'argent que Philippe-Auguſte avoit légué par ſon Teſtament pour une ſi ſainte entrepriſe. Thibaud, Comte de Champagne, & Roi de Navare, auquel ſe joignit Pierre de Dreux auparavant Comte de Bretagne, & différens Seigneurs François, Richard Comte de Cornoüailles, frere de Henry III. Roi d'Angleterre, & un grand nombre de Gentilshommes Anglois ſe croiſérent; mais la plûpart ne partirent pour la Terre-Sainte qu'en différens tems. L'Empereur les avoit fait précéder par ſes Lieutenans à la tête de puiſſans corps de troupes, en attendant, diſoit-il, qu'il y pût aller en perſonne. Mais comme la Paleſtine étoit alors privée de la preſence

de son Roi, & sans un Chef assez autorisé, la plûpart de ces secours devenoient inutiles par les différentes vûës des Commandans. Il n'y avoit point de dessein suivi; l'un faisoit une tréve avec les Infidèles, & l'autre la rompoit sans égard au tort qu'une pareille conduite faisoit aux affaires & à la réputation des Chrétiens. Les Ordres militaires étoient même toûjours divisez; chacun ne tendoit qu'à ses fins; & quand le Grand-Maître des Hospitaliers fut de retour à saint Jean-d'Acre, il trouva la Palestine presque sans Gouvernement, & privée de ce lien si nécessaire dans la société civile, & qui fait concourir tous les membres au bien commun de l'Etat. Guérin de Montaigu.

Le Comte de Tripoli, Prince féroce & entreprenant, s'étoit prévalu de son absence pour s'emparer de différens Châteaux, qui apartenoient à l'Ordre, ou dont ils avoient la garde. * Il prit encore une Maison qu'ils avoient à Tripoli où il fit écorcher tout vif un de ces Chevaliers, & poignarder un autre qui s'oposoit à ces violences.

* Domum ipsam quam ipsi habent apud Tripolim capiens violenter, rabie concitatus diabolica, unum ex ipsis excoriari, & alium, ut dicitur, occidi fecit: præter id quod quibusdam eorum crudeliter & inhonestè tractatis damna eis gravia & injurias irrogavit. *Rainaldi tom.* 13. 1226. *num.* 55. 56. 57. *p.* 638. & 639.

Guérin violence. Le Grand-Maître à son retour
Mon- lui demanda raison de ces cruautez; mais
igu. n'en ayant pû obtenir justice, il en écrivit au Pape, qui employa inutilement auprès du Comte ses remontrances & ses offices. Il fallut que le souverain Pontife en vînt jusqu'à l'excommunication sans le pouvoir fléchir. Pour lors le Grand-Maître avec la permission du Pape étant entré dans les Etats du Comte à la tête des Hospitaliers; la vûë de ces Troupes fit plus d'impression sur ce Prince cruel & farouche, que tous les foudres du Vatican. Raymond fit une satisfaction convenable à l'Ordre pour tant de violences, & rendit tout ce qu'il avoit usurpé. Le Grand-Maître, à la priére du Pape, jetta une partie de ses forces dans l'Isle de Chypre, sous prétexte que les côtes en étoient souvent infectées par des Corsaires. Mais le véritable motif étoit d'empêcher en même-tems que Raimond, Prince d'Antioche, qui avoit épousé la Reine Alix veuve du Roi Hugues, ne
Sanut s'emparât de cet Etat, au préjudice de
liv. 3. c. Henry qui étoit encore mineur.
o. p. L'Empereur étant occupé en Lom-
22. bardie, contre des Villes rebelles, qui avoient fait une ligue pour se soustraire à son autorité, demanda au souverain Pontife un délai de deux ans pour son voyage de la Terre-Sainte. Le Pape le lui accorda aux conditions suivantes:

vantes : Que dans le terme des deux ans, finissant au mois d'Août, il y passeroit en personne : Que pendant les deux années suivantes, il y entretiendroit deux mille Chevaliers : Qu'en trois fois différentes, il feroit les frais du passage en faveur de deux mille autres Chevaliers, avec leurs équipages à trois chevaux par Chevalier : Qu'il tiendroit dans le Port de saint Jean-d'Acre cinquante Galéres bien équipées : Qu'il déposeroit entre les mains de Jean de Brienne, du Patriarche & du Maître de l'Ordre des Teutoniques, cent mille onces d'or pour les frais de cet armement ; & que s'il arrivoit que Dieu Dispofât de lui avant qu'il eût pu passer à la Terre-Sainte, ou que son voyage fût différé, on employeroit cette grande somme, suivant l'avis des Grands-Maîtres des Hospitaliers & des Templiers ; toutes conditions ausquelles l'Empereur se soumit, comme il paroît dans le diplôme de ce Prince raporté par Rainaldi. *

Guérin de Montaigu.

1225.

Ce

* Et si nos, quod Deus avertat, in terra illa vel citrà ante passagium memoratum obire contigerit, vel aliàs quacumque de causa forsitan non transierimus, Rex & Patriarcha, & Magister Domûs Teutonicorum ad laudem & consilium Magistratum Hospitalis & Templi, ac aliorum proborum hominum de terra, expendant eamdem pecuniam bonâ fide sicut meliùs viderint expedite utilitate Terræ Sanctæ. *Rain. tom. 13. ad ann. 1225. num. 4. pag. 347.*

Guérin de Montaigu.

Ce Prince ayant obtenu le délai qu'il avoit demandé, l'employa de bonne foi à faire des préparatifs convenables à une si grande entreprise. On arma par son ordre dans les Ports des Royaumes de Naples & de Sicile, jusqu'à cent Galéres & cinquante Vaisseaux: & plusieurs Princes d'Allemagne, & un nombre infini de Croisez se rendirent à Brindes. Enfin, dans le terme dont l'Empereur étoit convenu avec le Pape, il s'embarqua à la mi-Août de l'année 1227. avec une flotte qui portoit près de quarante mille hommes. L'Empereur, après trois jours de navigation, tomba malade aussi-bien que plusieurs Princes & Seigneurs de la Cour, & entr'autres le Landgrave de Hesse. La maladie de ce Landgrave devenant périlleuse, les Médecins crurent que l'air de la terre seroit plus favorable aux malades que tous les remédes de leur Art: on débarqua dans le Port de Tarente, où le Landgrave mourut, laissant veuve son épouse Elisabeth fille d'André Roy de Hongrie, Princesse âgée seulement de vingt ans, & d'une grande vertu.

L'Empereur en fut quitte pour quelques accès de fiévre; mais le Pape Grégoire IX. qui venoit de succéder à Honoré III. Pontife qui traitoit les Souverains avec hauteur, persuadé, malgré la mort du Landgrave, que la maladie de

l'Empereur étoit feinte, l'excom- Guérin
nia solemnellement dans la grande de Mon-
ise d'Agnani où il se trouvoit alors. taigu.
Souverain Pontife fit précéder cette
este cérémonie par un Sermon, où
rit pour Texte ces paroles de l'E-
gile : *Il est nécessaire qu'il arrive des*
dales ; & s'étant fort étendu sur la vic-
e que saint Michel avoit remportée
le Dragon, il tomba tout court sur
communication qu'il alloit fulminer
tre l'Empereur. Je raporte cet échan-
on du style de ce Pape, parce que le
e fait souvent connoître l'esprit & le
actére de chaque siécle.
Grégoire écrivit ensuite une Lettre cir-
aire à tous les Evêques, pour leur fai-
art de la sévérité dont il avoit cru de-
r user à l'égard de ce Prince : *Il avoit*
, dit-il dans cette Lettre, *pour don-*
terme de son départ le mois d'Août de
née 1227. & à peine a-t'il tenu la mer
lant quelques jours que sous prétexte de
adie, il a débarqué, & est retourné
r joüir à l'ordinaire d'une vie oisive.
Pontife écrivant en particulier aux
êques de la Poüille, leur dit : *Voyant*
l'Empereur Frédéric négligeoit son sa-
, & différoit d'accomplir le vœu qu'il
it fait de passer à la Terre-Sainte, Nous
ns tiré contre lui le glaive médecinal de
t Pierre ; publiant en esprit de douceur la
tence d'Excommunication.

L'Em-

Guérin de Montaigu. 1228.

L'Empereur surpris & irrité de la conduite du Pape, envoya de son côté une Lettre Patente en forme de Manifeste à tous les Souverains de la Chrétienté, dans laquelle après avoir pris Dieu à témoin de la maladie qui l'avoit forcé à débarquer, il se plaint amérement de la précipitation du Pape; & il déclaroit qu'il se remettroit en mer si-tôt qu'il auroit recouvré sa santé. Dans la Lettre qu'il écrivoit en particulier au Roy d'Angleterre, & que Matthieu Paris nous a conservée, il se répand en invectives contre la Cour de Rome: *Les Romains*, dit-il, *brûlant d'une telle passion d'amasser de l'argent de tous les Païs de la Chrétienté, qu'après avoir épuisé les biens des Eglises particuliéres, ils n'ont point de honte de dépouiller les Princes souverains, & tâchent de rendre les têtes couronnées tributaires. Vous en avez vous-mêmes*, dit-il au Roi d'Angleterre, *une preuve bien sensible dans la personne du Roy Jean votre Pere. Vous avez l'exemple du Comte de Toulouse, & de tant d'autres Princes, dont ils ont mis les Etats en interdit, & qu'ils n'ont jamais voulu lever jusqu'à ce qu'ils ayent pris des fers, & se soient soumis à la servitude. Que ne peut-on pas dire des exactions inoüies qu'ils exercent sur le Clergé, & des usures manifestes ou palliées dont ils infectent tout le monde Chrétien: & au travers de ces brigandages, ces sangsues* veu-

veulent faire passer la Cour de Rome pour l'Eglise notre Mere. L'esprit & la conduite de l'une & de l'autre nous en aprend la différence; la Cour de Rome envoye de tous côtez des Légats, avec pouvoir de punir, de suspendre & d'excommunier: au lieu que la véritable Eglise, remplie d'un esprit de charité, n'en envoye que pour répandre la parole de Dieu, l'une ne cherche qu'à amasser de l'argent, & à recuëillir ce qu'elle n'a point semé; & l'autre a déposé ses tresors dans de saints Monastéres pour la nourriture des Pauvres & des Pélerins; & maintenant ces Romains, indignes de ce grand nom, sans courage & même sans noblesse, enflez seulement d'une vaine science, veulent s'élever au-dessus des Rois & des Empereurs. Enfin, ajoûta ce Prince, *l'Eglise a été fondée sur la pauvreté & la simplicité, & personne ne peut lui donner d'autre fondement, que celui qui y a été mis de la main de* Jesus-Christ, *qui en est en même-tems la pierre fondamentale & l'architecte.* *

Guérin de Montaigu.

Quoiqu'on ne puisse pas excuser l'aigreur dont cette Lettre est remplie, il est pourtant certain que les Papes se servirent souvent du pieux prétexte des Croisades, pour tenir les Princes & leurs

* Sed aliud fundamentum nemo potest ponere, præter illud quod positum est à Domino Jesu ac stabilitum. *Matt. Paris in Henri III. ann.* 1228. *pag.* 347. & 348.

Guérin de Montaigu.

leurs Sujets dans la dépendance de la Cour de Rome. Il n'est pas moins vrai aussi que la plûpart des Souverains de leur côté n'étoient pas fâchez de voir les Ducs, les Comtes, & les autres grands Vassaux de leurs Couronnes s'éloigner pour ces expéditions lointaines, & leur laisser par leur absence, souvent suivie de leur mort, une autorité plus absoluë dans leurs Etats: c'est ainsi que l'intérêt & l'ambition tournoient à leur profit une institution sainte, qui dans son origine n'avoit eu pour objet que de délivrer les Eglises de l'Orient de la tyrannie des Infidèles.

Cependant, Frere Guérin de Montaigu, Grand-Maître des Hospitaliers, celui des Templiers, & la plûpart des Prélats de la Palestine, écrivirent au Pape, qu'ils étoient dans une desolation extrême, de n'avoir point vû arriver l'Empereur au passage du mois d'Août. *Les Croisez*, disent-ils, *qui étoient venus en Syrie, au nombre de près de quarante mille hommes, sont repassez en Occident sur les mêmes Vaisseaux qui les avoient amenez: il n'est resté qu'environ huit cens Chevaliers, qui tous demandent leur congé, ou qu'on rompe la tréve. On a tenu conseil à ce sujet, & le Duc de Limbourg, qui commande ici pour l'Empereur, étoit d'avis qu'on recommençât la Guerre: mais on lui a representé,*

qu'avec

qu'avec des forces si inférieures à celles des Sarrasins, il seroit dangereux de l'entreprendre, & encore moins honnête de violer un traité confirmé par des sermens solemnels. Ceux du Conseil qui étoient de l'avis du Duc, ont répliqué que le Pape ayant généralement excommunié tous les Croisez, qui ne se rendroient pas à la Terre-Sainte, quoiqu'il n'ignorât pas que la tréve devoit durer encore deux ans, c'étoit une preuve que le Chef visible de l'Eglise ne prétendoit pas qu'on la dût garder. Sur cela, on a résolu de marcher à Jérusalem, & pour en faciliter les aproches & la conquête, il a été arrêté qu'on s'assureroit de Césarée & de Jaffa, dont il faudroit ensuite relever les fortifications. Guérin de Montaigu.

Cette Lettre finit par des instances très-pressantes pour obtenir de nouveaux secours : le Pape inséra une copie de cette Lettre dans une des siennes qu'il adressoit à toute la Chrétienté, en datte du vingt-troisiéme Décembre 1227 : d'où il n'est pas difficile de conclure, que son intention étoit qu'on rompît la tréve faite avec les Infidèles.

Cependant il continuoit à fulminer contre l'Empereur avec plus d'animosité que de zèle : il l'excommunia même 1228. de nouveau le jour du Jeudi-Saint. Mais les Barons Romains & tout le peuple 26.Ma[rs]

 scan-

Guérin Mongu. scandalisez de la passion de ce Pontife, & qu'il traitât si indignement un Empereur Chrétien & un Roi des Romains, prirent les armes en sa faveur. Le Pape qui vit avec douleur qu'il n'étoit pas le plus fort dans la Capitale du monde Chrétien, fut obligé de se retirer à Pérouse avec toute sa Cour. L'Empereur ne se contenta pas de l'avoir chassé de Rome. Ce Prince, naturellement cruel & vindicatif, maltraita tous ceux qu'il soupçonna d'etre attachez au souverain Pontife; les Hospitaliers & les Templiers, dévoüez aux intérêts du saint Siége, éprouvérent dans les Etats que l'Empereur possédoit en Italie, de cruelles persécutions de la part de ses Officiers: sous différents prétextes, on chassa ces Chevaliers des terres qu'ils possédoient; on leur enleva jusqu'à leurs esclaves, & l'on pilla leurs maisons. L'Empereur n'en demeura pas-là, & pour faire sentir au Pape combien il s'en tenoit offensé, il envoya des troupes dans ses Etats, qui ravagérent la Marche d'Ancone & le Patrimoine de saint Pierre; & comme s'il eût voulu insulter à la puissance des Clefs, il se servit pour cette expédition de soldats Sarrasins ses Sujets en Sicile, que leur incrédulité mettoit hors d'atteinte de l'excommunication.

C'est ce que nous aprenons d'une Lettre du Pape adressée aux Evêques de

de la Poüille. *Afin*, dit ce Pontife, *de ne point paroître ménager les hommes au préjudice des intérêts de l'Eglise, nous avons excommunié solemnellement Frédéric Empereur, pour n'avoir pas passé à la Terre-Sainte, ni fourni les troupes & l'argent qu'il avoit promis,* * *& pour avoir dépoüillé les Hospitaliers & les Templiers des biens qu'ils possédoient dans le Royaume de Sicile. Nous avons ajouté à l'excommunication, un interdit général sur toutes les Eglises où il se presentera pour assister au service divin, & si malgré nos justes défenses, il y assiste, nous procéderons de nouveau contre lui, comme contre un hérétique déclaré. Enfin, s'il continuë de mépriser les foudres de l'Eglise, nous absoudrons de leur serment, tous ceux qui lui ont juré fidélité, particuliérement ses Sujets du Royaume de Sicile, parce que, suivant le sentiment du Pape Urbain II.* ,, On n'est point obligé de ,, garder la foi à ceux qui s'oposent à ,, Dieu & à ses Saints, & qui méprisent ,, leurs commandemens. ,, Maxime bien oposée à celle de JESUS-CHRIST, qui a dit que son Royaume n'étoit point de ce monde, & qu'il falloit rendre à César, ce qui apartenoit à César.

Gu de M taigu.

Ce-

* Tum etiam quia Templorios & bonis mobilibus & immobilibus quæ habebant in regno, temerè spoliavit. *Rain. ad ann.* 1228.

Guérin Mongu. Cependant, soit que l'Empereur craignît les suites de ces menaces, soit qu'il apréhendât que Jean de Brienne, qui n'avoit renoncé à la Couronne de Jérusalem que par une abdication forcée, ne le prévînt, & ne se rétablît sur le Trône de la Palestine, il résolut enfin d'en faire le voyage. Mais avant que de s'embarquer, & pour empêcher le Pape de se prévaloir de son absence, il lui écrivit qu'il avoit laissé un plein pouvoir à Renauld Duc de Spolette, pour terminer à l'amiable tous les différends qu'il avoit avec lui. Le Pape n'eût garde d'aprouver un voyage qui sembloit rendre nulle l'excommunication; il lui écrivit qu'il ne prétendoit pas qu'il passât la mer en qualité de Croisé, jusqu'à ce qu'il fut absous des censures de l'Eglise. Mais l'Empereur n'eut pas d'égard à cette défense; il s'embarqua à Brindes, & arriva heureusement au Port de saint Jean-d'Acre le 8. de Septembre de l'année 1228.

Le Patriarche avec son Clergé, les deux Grands-Maîtres des Hospitaliers & des Templiers à la tête de leurs Chevaliers, les Magistrats & toute la Noblesse qui se trouva dans la Ville d'Acre, le furent recevoir à la descente de son Vaisseau, avec toutes les marques de respect qui étoient dûës à sa dignité. Mais étant venu depuis des ordres du Pape au Patriarche de le dénoncer pu-

publi-

bliquement pour excommunié, * avec défense expresse aux Ordres militaires de lui obéïr, Pierre Guérin de Montaigu Grand-Maître des Hospitaliers, & celui des Templiers, qui agissoient de concert, refusérent hautement de se trouver à l'Armée si l'Empereur y donnoit ordre. Quoique ce Prince n'eût que huit cens chevaux & dix mille hommes d'Infanterie, il ne laissa pas de se mettre en chemin, & de prendre la route de Jaffa, dont on étoit convenu qu'il falloit relever les fortifications, avant que de s'attacher au siége de Jérusalem. L'Empereur outre ces troupes, étoit encore suivi des Chevaliers Teutoniques, qui étant ses Sujets, ne crurent pas devoir déférer aux ordres du Pape. Cependant les Hospitaliers & les Templiers, quoiqu'ils se fussent séparez du gros de l'Armée, ne laissoient pas de la suivre de loin, de peur que les Chrétiens ne tombassent dans quelque embuscade de Sarrazins. L'Empereur, qui jugea combien leur secours lui étoit nécessaire, crut dans cette conjoncture qu'il devoit dissimuler. Il consentit qu'on mît l'affaire en Négociation; & après qu'on eut proposé différens

Guérin de Montaigu.

Chron. de Nangis ad ann. 1232. *ex Spicil tom.* 11. *p.* 522.

* Prohibentur quoque Hospitalarii, Templarii & Allemanni illi attendere, vel in aliquo obedire. *Idem. Liv.* 3. *part.* 11. *c.* 12. *p.* 213.

Justin Mongu. rens expédiens, on s'arrêta à celui-ci: Que sans faire mention de l'Empereur, le Conseil de guerre donneroit l'ordre de la part de Dieu & de la Chrétienté; * & après cette précaution, que les Chevaliers crurent devoir prendre par raport aux ordres du Pape, ils joignirent l'Armée qui arriva sans obstacle à Jaffa, & qui en rétablit les fortifications.

Après le départ de l'Empereur, Renauld fit demander audience au Pape pour traiter de la paix; mais le Pontife refusa de l'écouter. Ainsi Renauld continua à faire la guerre aux Sujets du Pape; il pilla la Campagne; il prit des Villes & dans le tumulte des armes & des Places emportées l'épée à la main, on prétend qu'il y eut des Prêtres & des Clercs tuez, d'autres mutilez, & quelques-uns même de pendus.

L'Empereur, dit le Pape dans une de ses Lettres, adressée au Cardinal Romain, *se sert des Sarrasins ses Sujets pour ruïner les maisons des Hospitaliers & des Templiers, qui jusqu'ici ont conservé au prix de*

* Magistri Hospitalis sancti Joannis & Templi responderunt quia in summo Pontifice cui obedire volebant, erant prohibiti ei obsequi vel parere; pro utilitate tamen terræ & populi christiani parati erant juxta alios pergere, dummodo præcepta vel benna ex parte sua nullatenus proclamarentur. *Sanut ibid.*

*de leur sang les restes de la Terre-Sainte** Il ajoute que les Templiers dans une occasion, ayant recouvré, les armes à la main, des effets qui leur apartenoient, & que les Sarrasins leur avoient enlevez, un Lieutenant de l'Empereur étoit depuis survenu, qui s'en étoit emparé par violence, & les avoient rendus aux Infidèles; *Parce que*, continuë le Pape, *ces Chevaliers si braves & si redoutables aux Sarrasins font profession, suivant leur institut, de ne tirer jamais l'épée contre des Chrétiens.* Ce Lieutenant les a même chassez de leurs Maisons, & il a enlevé cent Esclaves Infidèles que les deux Ordres avoient dans les Convens de l'une & de l'autre Sicile; il semble qu'il ait entrepris de détruire ces deux Ordres, ou du moins de les réduire à ne dépendre à l'avenir que de l'Empereur.*

Guérin de Montaigu.

Le Pape, pour oposer quelque chose de plus redoutable pour l'Empereur, que des Excommunications & des Manifestes, leva de son côté deux armées; il mit à la tête de la premiére Jean de Brienne

* Christianis odium exhibet manifestum ad exterminandas Domus Hospitalis, & Fratrum militiæ Templi, per quas reliquiæ terræ sanctæ hactenùs sunt observatæ. *Matt. Paris ad ann.* 1228. *p.* 348. & 349.

* Ipsis non audentibus juxtà Ordinis sui instituta manum armatam contra Christianos erigere. *Matth. P. ibid.*

Guérin de Montaigu. Brienne que l'Empereur avoit forcé d'abdiquer la Couronne de Jérusalem. Les Comtes de Celano, & Roger d'Aquila, sujets rebelles de Frédéric, mais que le Pape protégeoit, commandoient la seconde; & dans cette guerre, les Chefs des deux Partis commirent des cruautez inoüies, comme si les Soldats du Pape eussent apréhendé d'être surpassez en inhumanité par les Sarrasins, qui étoient dans l'Armée de l'Empereur.

Thomas Daquin un des Lieutenans de l'Empereur, ne manqua pas de lui en donner avis. *Les Troupes du Pape*, lui
1229. dit-il dans sa Lettre, *brûlent les Villages*,
Matth. Paris ann. 1229. p. 353. *enlévent les bestiaux, font prisonniers les Habitans qu'ils obligent ensuite à force de tourmens de se racheter; il n'y a point de cruautez qu'ils n'exercent contre vos Sujets, sans faire attention qu'ils commettent toutes ces violences dans les Etats d'un Empereur Chrétien, & qui est actuellement armé pour la défense de la Terre-Sainte. Tout le Clergé de l'Empire demande en quelle conscience le Pere commun des Chrétiens peut faire la guerre au premier Prince de la Chrétienté, & s'il a oublié que lorsque saint Pierre voulut tirer son épée, Notre-Seigneur lui ordonna de la remettre dans son foureau, & lui dit que* quiconque fraperoit du glaive, périroit par le glaive. *On s'étonne encore comment celui qui excommunie tous les jours les voleurs & les Incendiaires, se sert aujourd'hui*

d'hui des foudres de l'Eglise contre le Roi des Romains. Donnez ordre, Seigneur, à la sureté de vos Peuples, & même de votre personne; car Jean de Brienne qui vous refuse le titre auguste d'Empereur, tient des Vaisseaux dans la plûpart des Ports d'Italie pour vous surprendre à votre retour.

Gué de Montaigu.

L'Empereur aprit depuis par d'autres Lettres que les Généraux du Pape, après avoir chassé les Impériaux de la Marche d'Ancone, les avoient poussé jusques dans le Royaume de Naples : qu'ils s'étoient emparez de la Ville de Saint-Germain, & de la plûpart des autres Places de ce Royaume jusqu'à Capouë ; que les Emissaires de ce Pontife avoient fait prendre les armes à différentes * Villes de Lombardie qui s'étoient révoltées en sa faveur ; que cette nouvelle Ligue faisoit la guerre aux autres Places qui tenoient pour l'Empire, & que le Pape avoit envoyé un Légat dans leur Armée, qui en dirigeoit toutes les opérations, source de ces deux Factions si connuës dans l'Histoire sous le nom de Guelphes & de Gibelins, dont les premiers s'étoient déclarez pour les Papes, & les autres arboroient les Enseignes de l'Empire.

Frédéric

* Milan, Vérone, Plaisance, Verceil, Lodi, Aléxandrie, Trevise, Padouë, Vincence, Turin, Novare, Bresse, Mantouë, Boulogne, & Faënce.

Guérin de Montaigu. Frédéric extrêmement irrité de ces nouvelles, & ne regardant plus le Pape que comme son ennemi mortel, résolut de repasser promptement en Italie pour y défendre ses propres Etats. Mais pour pouvoir quitter la Palestine avec quelque espéce d'honneur, il fit répandre des bruits qu'il n'y étoit pas en sûreté de sa personne, & que les Hospitaliers & les Templiers, à l'instigation du Pape, avoient taché de le livrer aux Sarrasins. C'est ce que Matthieu Paris, Historien contemporain, raporte plus en détail: il dit que les Habitans de la Terre-Sainte, & particuliérement les Templiers & les Hospitaliers, poussez par le Démon & par le pere de la discorde, & animez de l'esprit vindicatif du Pape, donnérent secrettement avis au Soudan d'Egypte, que l'Empereur devoit aller par dévotion se baigner dans le Fleuve du Jourdain, & que ce Prince feroit ce voyage à pied & en petite compagnie; qu'ainsi il lui feroit aisé de s'en défaire, ou du moins de l'arrêter; que le Soudan ayant reçu la Lettre dont il connoissoit le sceau, détesta la perfidie de ces Religieux, & que ce Prince, au lieu d'en profiter, renvoya généreusement la Lettre à l'Empereur qui avoit déja reçû différens avis de cette trahison, que ce dernier dissimula leur perfidie jusqu'à un tems propre pour s'en venger, &

Matth. Paris ad ann. 1229. *p.* 358.

que

que ce fut la véritable cause de la haine qu'il fit éclater dans la suite contre ces deux Ordres militaires. Il est vrai, * ajoute Mathieu Paris, qu'on chargeoit plus les Templiers de cette perfidie, que les Chevaliers de Saint Jean.

Guéi de Mo taigu.

Comme l'Empereur ne cherchoit qu'un prétexte pour pouvoir quitter la Terre-Sainte sans se deshonorer, il fit négocier secrettement une Tréve avec le Soudan d'Egypte, qui fut concluë pour dix ans. Il en déclara ensuite publiquement les conditions, qui consistoient principalement, à ce qu'il dit, dans la restitution de la Ville de Jérusalem, que le Soudan rendroit à l'Empereur avec celles de Bethléem, de Nazareth, de Thoron, de Sidon; qu'il lui seroit permis de faire relever les fortifications de ces Places, & de rebâtir les murailles de Jérusalem, de laquelle il pourroit disposer comme il lui plairoit, à la réserve du Temple, qui demeureroit avec son Parvis & son enceinte aux Infidèles, qui de leur côté y pourroient faire librement l'exercice de leur Religion.

Ce Traité fut exécuté; un grand nombre de familles Chrétiennes, sur la parole de l'Empereur, retournérent dans Jérusalem:

* Verumtamen Hospitalarii minorem notam infamiæ super hoc sancto contraxerunt. *Matt. Paris ad ann.* 1229. *p.* 357.

Guérin Mon-gu. rusalem : des Religieux & même des Religieuses, attirez par la sainteté du lieu, rentrérent dans leurs Convens, qu'ils commencérent à rétablir. Mais on ne fut pas long-tems sans découvrir l'illusion de ce Traité, dans lequel il n'y avoit de le Ep. oldi riar- Hier. réel, qu'un dessein d'amuser les Chrétiens d'Orient, & d'en imposer à ceux d'Occident. * Car l'Empereur, bien loin de relever les fortifications des Villes qu'il prétendoit qu'on lui avoit cédées pour en assurer la possession aux Chrétiens Latins, rejetta avec mépris les offres que lui firent les Hospitaliers & les Templiers de contribuer à mettre ces Places en état de défense ; ainsi elles demeurérent toûjours démantelées, & par conséquent au pouvoir des Infidèles qui tenoient alors la campagne, & dont les forces étoient infiniment supérieures à celles des Chrétiens; & l'Empereur après avoir joüé, pour ainsi dire, cette Comédie en Orient, s'embarqua dans le mois de May, & arriva heureusement dans son Royaume de Sicile.

La guerre par sa presence reprit une nouvelle vigueur. Ce Prince, qui étoit grand

* Sibi Fratribus Templi & Hospitalis præsentantibus solemniter & instanter, quòd si vellet firmare sicut promiserat civitatem, ipsi ei quantum possunt, consilium & auxilium ad conficiendum compararent. *Matt. Paris ad ann.* 1229. *p.* 359.

grand Capitaine, la fit avec plus de succès que les Généraux du Pape ; il les chassa de la plûpart des Places dont ils s'étoient emparez en son absence. Jean de Brienne quitta même le commandement de l'Armée du saint Siége, & s'en retourna en France, pour se préparer au voyage de Constantinople : il y étoit apelé depuis la mort de Robert de Courtenay pour prendre soin de l'Empire. Le Pape desespérant de vaincre son Ennemi avec des armes temporelles, revint aux spirituelles qu'il manioit bien plus heureusement ; & après avoir réïtéré l'Excommunication contre l'Empereur, il y ajouta cette clause : *Et d'autant que ce Prince, par un mépris visibie de l'Excommunication, n'est point venu se soumettre à nos ordres, nous déclarons tous ses Sujets absous du serment de fidélité qu'ils lui ont prêté* : entreprise terrible, & qui autorisoit la révolte de tous les mécontens. Aussi ce Prince en fut si épouventé, qu'il employa le crédit de plusieurs Cardinaux & de différens Prélats, qu'il fit venir exprès d'Allemagne, pour adoucir l'esprit du Pape.

Guérin de Montaigu.

La négociation dura près d'un an, & les Vaincus y donnérent la loi aux Victorieux : l'Empereur n'obtint la paix qu'après avoir fait serment, qu'il se soumettroit aux ordres du Pape sans aucune exception. Il fut absous à cette 1230.

condi-

Guérin de Montaigu.

condition, & parmi les autres articles qu'on exigea encore de ce Prince, il fut dit qu'il répareroit dans le tems que l'Eglise lui prescriroit, tous les dommages qu'il avoit causez à l'Ordre des Hospitaliers & à celui des Templiers; qu'il payeroit les frais de la guerre, & qu'il rembourseroit au Saint Pere tout l'argent qu'il avoit été obligé de fournir, pour la défense du patrimoine de saint Pierre.

Rain. ad ann. 1230. *t.* 23. *pag.* 405. *n.* 9.

L'Empereur, pour faire lever l'Excommunication dont il craignoit les suites, avoit souscrit à toutes ces conditions, & les avoit exécutées, surtout à l'égard des Hospitaliers & des Templiers. Mais ce Prince qui conservoit contre ces deux Ordres un vif ressentiment, n'eut pas plûtôt reçu son absolution, que sous différens prétextes, il recommença à les persécuter. Henry de Moura, Grand-Justicier du Royaume de Sicile, tant en deçà, qu'au de là du Phare, mit en sequestre leurs biens; & sur leurs plaintes, le Pape envoya à Frédéric un Nonce, pour lui demander justice de ces violences.

Rain. ad ann. 1230. *t.* 13. *pag.* 413.

Si vous souhaitez, comme vous y êtes obligé, lui dit ce Pontife dans son Bref, *que les affaires de la Terre-Sainte prospérent, bien loin de persécuter les Hospitaliers & les Templiers, vous devez honorer de votre protec-*

protection Impériale, deux Ordres qui parmi des soins difficiles, & des peines continuelles, & au travers de mille périls ausquels ils s'exposent tous les jours, soutiennent cet Etat chancelant ; c'est le moyen de vous rendre agréable à Dieu, & recommandable parmi les hommes. Ce Pontife finit sa Lettre par le conjurer dans les termes les plus pressans, de faire restituer aux Hospitaliers de saint Jean & aux Templiers les biens dont on les avoit si injustement dépoüillez. Frédéric reçût fort bien le Nonce, & lui promit d'avoir de grands égards à la recommandation du Pape ; mais bien loin d'y déférer, quoiqu'il ne fût que Prince suzerain de cet Isle, il renouvela ses persécutions, & pour se venger de ceux de ses Sujets en Sicile qui, pendant qu'il avoit été excommunié, s'étoient déclarez en faveur du Pape, comme Seigneur dominant & le premier Souverain de cet Etat, il les obligea de prendre la Croix ; & par une espéce d'exil, qu'il couvroit du manteau de la Religion & du prétexte de secourir la Terre-Sainte, il les y relégua, sans souffrir qu'ils en revinssent, ni qu'après avoir accompli leur pélerinage, ils retournassent dans leur patrie.

Guéri[n] de M[on]taigu.

1230 L'Ordre de saint Jean, toûjours persécuté par ce Prince, perdit cette année frere Guérin de Montaigu son Grand-Maître, Seigneur d'une illustre naissance dans

dans la Province d'Auvergne, mais qui par ses vertus avoit encore donné plus d'éclat à sa Maison, qu'il n'en avoit tiré d'elle. Les Chevaliers de saint Jean assemblez en Chapitre, mirent en sa place frere BERTRAND DE TEXIS, qui en suivant les traces de son prédécesseur, n'eut pas moins d'attention aux affaires de la Terre-Sainte, qu'au gouvernement de l'Ordre.

ertrand Téxis.

La Palestine, depuis l'abdication de Jean de Brienne, privée de la presence de son Souverain, étoit alors comme un Vaisseau sans Pilote, toûjours agité par de nouvelles tempêtes, & qui auroit péri sans le secours continuel des Hospitaliers & des Templiers. Je ne parle point des Chevaliers Teutoniques, parce que dès l'an 1226. la plûpart étoient passez dans la Prusse, dont les Habitans encore idolâtres, faisoient une cruelle guerre aux Chrétiens leurs voisins, massacroient les Prêtres jusqu'aux pieds des Autels, & employoient les vases sacrez à des usages profanes. Conrard Duc de Mazovie apela à son secours les Chevaliers Teutoniques, & leur donna pour commencer leur établissement, tout le territoire de Culme, avec les terres qu'ils pourroient conquérir sur les Infidèles. Hermand de Saltza leur Maître, y envoya un de ses Chevaliers apelé Conrard de Lans-

berg, qui conclut ce Traité, auquel souscrivirent trois Evêques du païs, Gonther de Mazovie, Michel de Cujavie, & Chrétien de Prusse. Les Teutoniques passérent depuis dans les Provinces du Nord, où par des guerres continuelles, ils acquirent successivement en toute souveraineté la Prusse Royale & Ducale, la Livonie, & les Duchez de Curlande & de Semigal; toutes Provinces d'une vaste étenduë, & capables de former un grand Royaume.

Bertrand de Téxis.

Dusbourg. Chron. Pruss. part. 2. c. 1. p. 28. 1232.

On voit par ce que nous venons de dire, que la défense de la Terre-Sainte, ne consistoit plus que dans les armes des Hospitaliers & des Templiers. Il est vrai que l'Empereur, qui connoissoit bien que ce petit Etat ne pourroit pas se soutenir par lui-même, avoit promis avant son départ aux deux Grands-Maîtres & aux principaux Seigneurs du païs, d'y faire passer à son retour un puissant corps de troupes, qu'il devoit entretenir à ses dépens; il s'étoit même engagé d'y envoyer le Prince Conrard son fils, auquel le Royaume de Jérusalem apartenoit du chef de l'Impératrice Yolante sa mere, fille de Jean de Brienne & de la Princesse Marie. Mais ce Prince à son retour, occupé du dessein de faire reconnoître l'autorité Impériale par toute l'Italie, réservoit toutes ses forces pour l'exécution

Bertrand de Téxis. cution de ce grand projet, & sembloit avoir oublié les intérêts de la Palestine.

La Princesse Alix, sœur utérine de la Reine Marie, sortie comme elle de la Reine Isabelle de Jérusalem, & alors veuve de Hugues de Lusignan Roi de Chypre, passa en Syrie, voulant se prévaloir de l'absence & de l'éloignement de l'Empereur, & demanda d'être reconnuë pour Reine de Jérusalem. Mais quelques mauvais traitemens que les deux Ordres militaires eussent reçûs de l'Empereur, les deux Grands-Maîtres s'oposérent aux prétentions de cette Princesse, & ils lui firent dire, qu'il n'y avoit que la mort ou l'abdication volontaire du Prince Conrad, qui pût faire passer la Couronne sur sa tête. L'Empereur instruit de ces mouvemens, & craignant que la Reine doüairiére de Chypre ne mît à la fin les deux Ordres dans ses intérêts, envoya dans la Palestine un corps de troupes Allemandes, & mit à leur tête en qualité de son Lieutenant, Richard fils d'Auger, Maréchal de ses Armées. Ce Général étant débarqué à saint Jean-d'Acre, au lieu d'adoucir les esprits & de s'apliquer à rendre la domination de son Maître, & sa propre autorité agréable aux Habitans de la Ville, & aux Seigneurs du païs, les traita avec une extrême dureté; mit des impôts jusqu'a-

Sanut. l. 3. c. 13. p. 214.

qu'alors inconnus dans la Paleſtine, & taxa les plus riches Citoyens. Il dépoüilloit les uns de leurs biens, maltraitoit les autres, & les traitoit tous comme il auroit fait des Infidèles, & un païs de conquête.

Bertrand de Téxis *Sanut. liv.* 3. *par.* 11. *c.* 13. *p.* 214.

Les Habitans & les principaux Seigneurs, après avoir pendant quatre à cinq ans eſſuyé toutes les avanies, que l'avarice ſoutenuë de la ſouveraine puiſſance peut exercer, épuiſez de biens & de patience, & ſans autre reſſource que leur courage, prirent les armes, chaſſérent ces Allemands de la Ville, & les obligérent de ſe réfugier dans Tyr, qui étoit la ſeule Place qui leur reſtoit, & où Jean d'Hybelin, Seigneur de Barut & de Jaffa, ſe diſpoſoit à les aſſiéger.

L'Empereur, ſurpris & allarmé de ces nouvelles, eut recours à l'autorité du Pape; il le pria de l'employer en ſa faveur auprès du Grand-Maître Téxis, & des Chevaliers de ſaint Jean: & pour regagner l'eſtime & la confiance de cet Ordre qu'il perſécutoit depuis ſi longtems, il remit les Chevaliers en poſſeſſion de tous les biens dont il les avoit dépoüillez ſi injuſtement.

Le Pape à la priére de ce Prince, 1238.
envoya l'Archevêque de Ravenne à la Terre-Sainte en qualité de Légat du ſaint Siége, & le chargea de Lettres très-preſſantes pour le Grand-Maître & le Conſeil

Bertrand de Téxis.

Conseil de l'Ordre, par lesquelles il les exhortoit à employer leur prudence & l'autorité qu'ils avoient dans la Palestine pour calmer ces mouvemens. Le Grand-Maître, après avoir reçû les Brefs du Pape, donna tous ses soins à réünir les esprits; il en vint heureusement à bout par son habileté soutenuë de la puissance de son Ordre, & il rétablit l'autorité de l'Empereur dans saint Jean-d'Acre, & dans les autres Places de la Palestine.

Les forces des Chrétiens Latins étans considérablement diminuées dans la Terre-Sainte, par une victoire que le Sultan d'Alep remporta en ce tems-là sur les Templiers, le Grand-Maître des Hospitaliers tira par une citation un grand nombre de Chevaliers d'Occident. On vit, dit Matthieu Paris, sortir de la Maison Hospitaliére de Clerkenvelle située dans Londres, un grand nombre d'Hospitaliers les armes hautes, précédez de Frere Théodoric leur Prieur, Allemand de nation, qui partirent pour la Terre-Sainte à la tête d'un corps considérable de troupes à leur solde. *Ces Chevaliers*, dit-il, *passans sur le Pont de Londres, saluoient le capuce bas tous les Habitans qui étoient accourus sur leur passage, & se recommandoient à leurs priéres.* *

Pendant

* Fratres verò inclinatis capitibus hinc & indè caputiis depositis se omnium precibus commendarunt. *Mat. Paris ad ann.* 1237. *p.* 444.

Pendant que l'Ordre tiroit de l'Angleterre des secours pour la Terre-Sainte, il en fournissoit de bien plus considérables aux Rois Chrétiens des Espagnes, qui étoient tous les jours aux mains avec les Maures du païs. Dom Jaime premier du nom, Roi d'Arragon, après les avoir heureusement chassez des Isles de Majorque & de Minorque, entreprit la conquête du Royaume de Valence : il mit en mer une puissante Flotte, & son Armée de terre étoit composée de plus de soixante mille hommes : la puissance des Rois d'Arragon n'avoit point encore paru si redoutable. Tant de forces n'étonnérent point Zaël Roi de Valence, & le plus brave des Princes Maures ; mais comme il n'avoit point d'Armée capable de tenir la campagne devant celle de Dom Jaime, il s'enferma dans sa Capitale. Il vit bien-tôt les Chrétiens aux pieds de ses murailles : il se défendit avec beaucoup de courage ; & quoiqu'assiégé par mer & par terre, le Roi d'Arragon ne put gagner un pied de terrain, qui ne lui coûtat ses plus braves Soldats. Les Maures faisoient de fréquentes sorties, où il y avoit toûjours beaucoup de sang répandu. Le succès du siége devenoit de jour en jour plus incertain. Dom Jaime, voyant diminuer ses troupes, apela à son secours les Hospi-

Bertrand de Tézis.

Bertrand le Téxis.

Conseil de l'Ordre, par les ... trere Hu- exhortoit à employer les ... telain d'Em- l'autorité qu'ils avoient ... Grand-Maître, pour calmer ces mouv... tête d'un grand Maître, après avoir ... Espagnols; & pour pe, donna sous se ... plus utile, il y avoit prits; il en vint ... hommes de pied, qu'il son habileté ... armi les Vassaux de l'Ordre, son Ordre, ... pens. pereur dar... ne le vit arriver si bien ac- autres P... é, qu'avec beaucoup de joye; Les ... prit une nouvelle face: une loüa- con... émulation se mit parmi les Chré- re... Les Chevaliers se distinguérent à leur ordinaire par leur intrépidité; ils emportérent plusieurs ouvrages avancez l'épée à la main. Zaël, resserré par la perte de ces postes, se renferma dans le corps de cette Place. Il y tint encore quelque-tems; enfin pressé par le défaut de vivres, & après avoir perdu l'élite de sa Garnison, il capitula, & remit la Place au Roi d'Arragon. Le reste du Royaume suivit l'exemple de la Capitale : tout plia sous la puissance du vainqueur, & la Couronne de Valence fut jointe à celle d'Arragon. Dom Jaime avoüa publiquement qu'il devoit une si importante conquête à la valeur des Hospitaliers ; il les en récompensa en Prince reconnoissant & libéral, & il donna à l'Ordre en pure propriété, la ville de Dervera avec toutes ses dépendances,

Ascola,

Ascola, Alcocever, & la campagne de saint Matthieu. Bertrand de Téxis

Mais des récompenses d'un si grand prix, & qui servoient de témoignage à leur valeur, excitérent depuis la haine & l'indignation des Evêques voisins; car le Châtelain d'Emposte ayant reçû ordre du Grand-Maître, dont il étoit Lieutenant en Arragon, & dans la principauté de Catalogne, d'en tirer les Domestiques & les Vassaux de l'Ordre pour peupler ces Villes remplies alors d'Habitans infidèles; & cette Colonie qui arboroit la Croix, n'ayant point voulu, suivant les anciens priviléges des Hospitaliers, se soumettre au droit de dixmes, on fut étrangement surpris d'aprendre que les Evêques, au lieu de concourir à la conversion des Maures qui étoient restez dans ces Places, avoient jetté un interdit général sur tout le Païs cédé à l'Ordre par le Roi d'Arragon.

Le Pape n'aprit qu'avec beaucoup d'indignation cette entreprise contre les priviléges accordez à cet Ordre militaire par un si grand nombre de ses prédécesseurs. Il leva aussi-tôt cet injuste interdit, attendu que suivant les Bulles des souverains Pontifes, l'Ordre ne relevoit que du saint Siége, & il défendit sous de griéves peines, qu'on eût à inquiéter à l'avenir les sujets d'un Ordre *Raynadus ad ann.* 1240.

Bertrand de Téxis.

dre, dont les Religieux n'employoient leurs biens & même leurs vies, que pour la défenſe de la Chrétienté.

Cependant, au préjudice d'une défenſe ſi ſolemnelle, l'Evêque de ſaint Jean-d'Acre recommença en Orient à troubler ces Chevaliers ſur le droit de dixme, ſous prétexte que depuis la perte de Jéruſalem, & l'établiſſement de l'Ordre dans ſaint Jean-d'Acre, ils avoient acquis dans cette Ville, & dans d'autres places de ſon Diocèſe, différentes ſortes de biens qui n'étoient point dans l'Ordre dès les premiers tems de ſa fondation. Ce Prélat cacha ſon deſſein & ſa marche, & ſous un autre prétexte, il ſe rendit auprès du Pape. Il lui repreſenta que les Hoſpitaliers, à la faveur de leurs conquêtes ou de leurs acquiſitions, abſorboient tous les revenus de l'Epiſcopat. Il renouvela en même-tems les plaintes améres, que Foulcer Patriarche de Jéruſalem, avoit faites au Pape Adrien IV. au ſujet des interdits & des enterremens dont nous avons déja parlé; & il conclut en ſupliant ſa Sainteté de donner des explications aux Bulles de ſes prédéceſſeurs, conformes aux droits de l'Epiſcopat, & qui miſſent des bornes aux priviléges des Chevaliers.

Le Pape renvoya l'examen de ces griefs à Jacques de Pecoria Cardinal, que ce Pontife avoit chargé des affaires de

de la Palestine. L'Evêque d'Arc porta à son Tribunal un long mémoire de ces griefs, & dans lequel l'Ordre de saint Jean étoit peu ménagé. Le Cardinal le fit communiquer à frere André de Foggia, qui résidoit alors en Cour de Rome, en qualité de Procureur général des Hospitaliers. Ce Religieux soutint les intérèts de son Ordre avec le zèle qu'il devoit, & fit voir que l'Evêque de saint Jean d'Acre, sous l'aparence de griefs nouveaux, ne faisoit que renouveler les anciennes prétentions du Clergé de la Palestine, rejettées dans l'assemblée de Férentino. Le Pape, sur le raport de ce Cardinal, renvoya le jugement de cette affaire au Patriarche de Jérusalem, à l'Archevêque de Tyr, & à l'Abbé de saint Samuel d'Acre. L'Evêque ne pouvoit pas souhaiter des Juges moins suspects; cependant ces Prélats, quoiqu'interressez dans la même affaire, mais justes témoins qu'ils ne subsistoient eux-mêmes que par le secours des Chevaliers, obligérent leur confrére à se désister de ces prétentions.

Bertran de Texi

Je ne sçai si c'est à ce Prélat ou à quelqu'autre ennemi de l'Ordre, qu'on doit attribuer des avis qu'on donna en ce tems-là au Pape, que les Hospitaliers s'abandonnoient aux plus grands desordres, & qu'un Prince Grec & Schismatique, qui étoit actuellement en guerre

rtrand Texis. contre les Latins, en tiroit des secours d'armes & de chevaux. Grégoire IX. qui occupoit alors la Chaire de saint Pierre, Pontife plein de feu & d'ardeur, en écrivit aussi-tôt au Grand-Maître & à tout l'Ordre. L'exactitude qu'exige le devoir d'un historien fidèle, ne permet pas de passer sous silence son Bref, qui se trouve d'ailleurs tout entier dans l'Annaliste de l'Eglise.

ynald. ann. 38. *Nous avons appris avec douleur*, dit ce Pape, *que vous retenez dans vos Maisons des femmes d'une vie déréglée, & avec lesquelles vous vivez dans le desordre; que vous n'observez pas plus exactement le vœu de pauvreté; & que des particuliers parmi vous possédent de grands biens en propre: que moyennant une rétribution annuelle, vous protégez indifféremment tous ceux qui ont été admis dans votre confrérie; que sous ce prétexte, vos Maisons servent d'azile à des voleurs, à des meurtriers & à des hérétiques; que contre les intérêts des Princes Latins, vous avez fourni des armes & des chevaux à Vatace l'ennemi de Dieu & de l'Eglise; que vous retranchez tous les jours quelque chose de vos aumônes ordinaires: que vous changez les testamens de ceux qui meurent dans votre Hôpital, non sans soupçon de fausseté; que vous ne souffrez point que ceux qui s'y trouvent, se confessent à d'autres Prêtres qu'à ceux de votre Ordre,*

ou

où à ceux qui sont à vos gages. On dit même, ajoûte le souverain Pontife, *que plusieurs de vos freres sont suspects d'hérésie.* Bertran de Te[...]

Le Pape à la fin de ce Bref, exhorte le Grand-Maître à corriger de si grands abus : il ne lui donne pour y travailler que l'espace de trois mois : sinon, par le même Bref en datte du 13 Mars 1238. il ordonne à l'Archevêque de Tyr de se transporter dans la maison chef d'Ordre, & de s'apliquer incessamment en vertu de l'autorité Apostolique, à la réforme de ce grand corps de Religieux Militaires, tant dans le chef que dans les membres.

Après les témoignages honorables qu'en 1218. André Roi de Hongrie, & témoin oculaire, avoit rendus à la vertu de ces Chevaliers, il est surprenant, qu'on trouve dans le Bref de ce Pontife de si cruels reproches contre cet Ordre. Peut-être étoient-ils l'effet de la haine & de la calomnie de leurs ennemis ; mais aussi est-il très-vrai-semblable que le Pape n'auroit pas fait un si grand éclat sans être convaincu de leurs déréglemens. Un si grand changement dans leurs Maisons, s'il étoit vrai, doit faire trembler les Sociétez les plus saintes & les plus austéres, & leur aprendre qu'en moins de 20 ans, elles peuvent dégénérer de leur premiére régularité, & tomber dans les desordres les plus affreux.

Bertrand de Texis.

Quoiqu'il en soit de la vérité ou de la fausseté de ces accusations, il est certain que dans le même siécle, & sous le même Pontificat, l'esprit de pénitence & de charité étoit encore en honneur parmi les Hospitaliers, & que plusieurs Chevaliers de ce tems-là sont encore aujourd'hui révérez comme des saints. Tels sont les bienheureux Hugues, Gérard Mécati de Villemagne, Gerland de Pologne; tous Hospitaliers de l'Ordre de saint Jean, qui vivoient dans ce siécle, & qui méritérent d'être canonisez par les vœux & les suffrages anticipez du Peuple chrétien.

Le bienheureux Hugues, Précepteur ou Commandeur de la Commanderie de Génes, se dévoüa au service des Pauvres & des Pélerins dans l'Hôpital dont il avoit la direction. Le Procès verbal de sa vie, que dressa après sa mort Othon de Fiesque Archevêque de Génes par ordre exprès du Pape Grégoire IX. raporte que sa vie étoit une pénitence continuelle, accompagnée de ferventes priéres, & d'une charité sans bornes envers les Pauvres & envers les Pélerins. Selon la relation de cet Archevêque, il ne mangeoit jamais de viande: son jeûne duroit toute l'année, si on en excepte le saint jour du Dimanche: il portoit en tout tems un long cilice lié sur la chair avec une chaîne de fer; une table lui servoit

servoit de lit, & il l'avoit placée dans une grotte au-dessous de l'Hôpital, & du côté qui regarde la mer ; il passoit les jours entiers ou dans la priére ou dans le service des malades, & s'il survenoit des Pélerins, il leur lavoit les pieds, & les baisoit avec une profonde humilité. Ce fut dans la pratique continuelle de ces vertus que le bienheureux Hugues consomma son sacrifice.

Bertra[m] de Tex

Le bienheureux Gérard Mécati vivoit à peu près dans le même-tems. Il étoit né à Villemagne, Bourgade qui n'est éloignée que de trois ou de quatre milles de la célébre ville de Florence. Il entra de bonne heure dans l'Ordre des Hospitaliers en qualité de Frere servant, & il en remplit le titre & les fonctions avec un zèle & une charité ardente envers les pauvres. Après avoir passé une partie de sa vie dans les Hôpitaux de la Religion, le desir d'une plus grande perfection, l'amour de la retraite & de la solitude, lui firent obtenir de ses Supérieurs, la permission d'achever ses jours dans un desert. Il s'enferma dans une pauvre cabane, n'ayant pour vétement qu'un long cilice, & pour nourriture que des herbes & des fruits sauvages. Paul Mimi, dans son Traité de la Noblesse de Florence, parle du bienheureux Gérard en ces termes : *Gérard Mécati natif de Villemagne, fut Frere servant dans la très-*

trand Texis. *illustre milice des Chevaliers de saint Jean de Jérusalem ; & on peut avec justice le nommer un second Hilarion. Ce fut vers l'an 1242. que ce pieux solitaire acheva de vivre, & passa dans la société des Saints.*

Frere Gerland de Pologne, d'autres disent d'Allemagne, Chevalier de l'Ordre, qui vivoit dans le même-tems, ne se rendit pas moins illustre par sa piété que par sa valeur. Il avoit passé une partie de sa vie dans les guerres contre les Infidèles. Ses Supérieurs l'envoyérent depuis à la suite de l'Empereur Frédéric II. pour y maintenir les intérêts de la Religion : il y devint bien-tôt l'exemple de toute la Cour ; & après s'être acquité de ses emplois, à la satisfaction du Grand-Maître, il se retira, avec sa permission, dans la Commanderie de Catalagirone, il y mena le reste de ses jours une vie toute angélique. Je ne parle point, ni de son aplication à la priére, ni de ses austéritez continuelles ; je m'arrêterai seulement aux vertus de son état & d'un véritable Hospitalier. C'étoit le pere des pauvres, le protecteur des veuves, le tuteur des orphelins, & l'arbitre général de tous les différends.

Tous ces exemples justifient que dans ce tems-là l'esprit de charité, & l'amour de la pénitence n'étoient pas

pas entiérement éteints dans l'Ordre de saint Jean de Jérusalem. A l'égard du reproche que le Pape Grégoire IX. fait aux Hospitaliers, d'avoir fourni des armes & des chevaux à un Prince Grec, apelé Vatace; tout ce que le Pape dit de ce Prince, qu'il traite dans son Bref, d'*ennemi de Dieu & de l'Eglise*, dépend d'une suite d'événemens qu'il est à propos d'éclaircir par raport à l'Histoire que j'écris. Bertr de Te

Pendant la derniére révolution, & le tumulte, que causoit dans Constantinople la prise de cette Capitale de l'Empire par les Croisez, des Princes Grecs, la plûpart issus de maisons Impériales, pour se soustraire à la domination des Latins, se retirérent en différentes Provinces de l'Empire, s'y cantonnérent & s'en firent les Souverains. Isaac Comnéne, d'autres l'apellent Aléxis, alla fonder un nouvel Empire sur les confins de la Cappadoce & de la Colchide, & dont la ville de Trébisonde située sur la mer noire, devint la Capitale. Les Princes Michel & Théodore Comnéne s'emparérent de l'Albanie, & Théodore Lascaris le plus puissant & le plus redoutable de ces Princes, après avoir conquis la plus grande partie de la Bithinie, défait les Turcomans qui l'occupoient, & tué de

rtrand sa main dans une bataille le Sultan d'Ico-
Texis. nium, prit les ornemens Impériaux à Nicée, se fit déclarer Empereur, & laissa depuis ce grand titre à Jean Ducas son gendre, surnommé Vatace; ce qui pourroit faire soupçonner que ce Prince n'étoit de la Maison Impériale des Ducas, que par les femmes.

Au Schisme près, c'étoit un des plus grands Princes de son siécle, sage, laborieux, vigilant, toûjours attentif aux événemens, & ne perdant jamais de vuë la disposition des Etats voisins du sien. Toutes ces Provinces lui presentoient également des ennemis. Il en regardoit les possesseurs, soit Chrétiens ou Mahométans, comme autant d'usurpateurs; mais sage dans la distribution de ses desseins, il prenoit si bien ses mesures, qu'il n'avoit jamais en tête qu'un seul ennemi à la fois. Il ne manquoit guéres de prétextes pour faire la guerre; & s'il ne la faisoit pas heureusement, il manquoit encore moins de ressource pour faire la paix. C'est ainsi que pour empêcher que les Papes ne fissent passer des secours aux Empereurs Latins de Constantinople, il affecta de faire paroître un grand zèle pour la réünion de l'Eglise Grecque avec l'Eglise Latine; & il poussa la feinte jusqu'à faire tenir à ce sujet des Conférences dans son Palais où il

il affiftoit, & où, pour concilier les efprits, il affectoit le caractére de médiateur defintérreffé. Ce fut par une conduite auffi habile, autant que par fa valeur, qu'après avoir chaffé les Empereurs Latins de l'Afie mineure, il porta fes armes en Europe, & les fut attaquer jufques dans le centre de l'Empire.

Bertrand de Texis.

Tel étoit ce fameux Vatace, avec lequel on accufoit les Hofpitaliers d'entretenir des relations. Mais fi on fait réfléxion que ce Prince Grec étoit fouvent aux mains avec les mêmes Infidèles, aufquels les Chevaliers de faint Jean faifoient une guerre continuelle; doit-on trouver étrange que dans une caufe commune, & en qualité d'Alliez, ils euffent affifté ce Prince de chevaux & d'armes? D'ailleurs, je ne fçai comment les Hofpitaliers ayant des Maifons dans Conftantinople, on pouvoit leur faire un crime de garder quelques mefures avec un Prince fi puiffant, & qui étoit à la veille de fe rendre maître de cette Capitale de l'Empire.

Cet Empire conquis fi glorieufement par les Croifez, dès la premiére année de leur établiffement, étoit bien déchu de fon ancienne grandeur & de fa puiffance. Outre les Ifles de l'Archipel, dont les Vénitiens & les Génois s'étoient emparez, on vient de voir que le Marquis de Montferrat avoit eu pour fa part des

ertrand conquêtes, la Thessalie & les Provinces
Texis. voisines érigées en Royaume, & que des Princes Grecs de leur côté avoient mis en piéces & démembré ce malheureux Empire.

Baudoüin, le premier Empereur Latin, n'eut pas été plûtôt reconnu pour Empereur, que dans l'impatience de signaler son avénement à cette grande dignité, il forma le siége d'Andrinople, dont les Habitans s'étoient soulevez. Joanisse, Roi des Bulgares & des Valaques, qui s'étoit soustrait de la domination des Grecs, Prince vaillant, mais féroce & cruel, & qui craignoit que l'Empereur ne l'attaquât à son tour, vint au secours des assiégez. Il étoit à la tête d'une Armée nombreuse, composée des Bulgares & des Valaques ses Sujets; & il avoit à sa solde des Grecs & même des Turcomans.

Baudoüin à son aproche leva le siége, s'avança à sa rencontre, & lui donna bataille. Ses troupes enfoncérent tout ce qui se présenta devant elles. Baudoüin emporté par son courage & par l'espérance de la victoire, s'abandonna imprudemment à la poursuite d'un ennemi qui fuyoit avec art, & pour l'attirer dans une embuscade. Le nouvel Empereur de Constantinople trop éloigné du gros de son Armée, se vit envelopé par les Bulgares & par les Valaques, qui, après avoir taillé en piéces les troupes qui

l'avoient

l'avoient pû ſuivre, le firent priſonnier. Joaniſſe le tint quelque-tems dans le fond d'un cachot chargé de chaînes ; il ne l'en tira que pour le faire périr par un cruel ſuplice. Après lui avoir fait couper les bras & les jambes, on le jetta dans une vallée, où cet infortuné Prince vécut encore trois jours, expoſé aux bêtes féroces, dont il devint la proye, & qui en firent leur pâture. Bertrand de Texi

Le Prince Henry ſon frere lui avoit ſuccédé, & gouverné l'Empire avec différens ſuccès pendant l'eſpace de dix ans. On prétend que les Grecs s'en défirent par le poiſon. Ce Prince étant décédé comme ſon frere aîné ſans enfans, laiſſa le Trône à Pierre de Courtenay ſon beau-frere, Prince du Sang Royal de France. Ce nouvel Empereur, à la faveur d'un Traité d'alliance fait avec Théodore Comnéne, paſſant par ſes Etats pour ſe rendre à Conſtantinople, ſe vit arrêté dans les montagnes d'Albanie ; & le perfide Grec le fit mourir. La Couronne regardoit Philippe Comte de Namur, fils aîné de l'Empereur Pierre ; mais ce jeune Prince préférant aparemment une Principauté tranquile, & un Etat ſolide à un Trône chancelant, & au vain titre d'Empereur, céda ſes drots au Prince Robert ſon frere, qui arriva à Conſtantinople vers la fin de l'année 1220. Il eut pendant ſon régne deux

ertrand Texis.

ennemis redoutables à combattre, Jean Ducas, & Théodore Comnéne le cruel meurtrier de l'Empereur ſon pere : l'un & l'autre, ſans agir de concert, lui enlevérent chacun de leur côté la plûpart des Places qui couvroient Conſtantinople. Un troiſiéme ennemi, bien plus dangereux que les deux premiers, mit le comble à ſes diſgraces. Il y avoit dans Conſtantinople une jeune Demoiſelle d'une rare beauté, originaire de la Province d'Artois & fille de Baudoüin de Neuville, Chevalier qui s'étoit trouvé à la conquête de Conſtantinople. Cette Demoiſelle devoit épouſer au premier jour un Seigneur Bourguignon avec lequel elle étoit déja fiancée.

Ses parens l'ayant preſentée à l'Empereur pour obtenir ſon agrément, ce jeune Prince fut frapé de l'éclat de ſa beauté ; une paſſion violente s'empara de ſon ame ; & quoiqu'il n'ignorât pas que la jeune Neuville étoit engagée avec un Seigneur de ſa Cour, ne trouvant point d'autre voye pour ſe ſatisfaire, il réſolut de l'épouſer. La mere & la fille éblouïes à leur tour par l'éclat d'une Couronne, mépriſérent leurs premiers engagemens ; la mere conduiſit ſa fille dans le lit de l'Empereur. Sanut dit formellement qu'il l'avoit épouſée. Baudoüin d'Avêne, au contraire, ſemble vouloir faire entendre qu'il n'en coûta

pas

pas si cher à ce Prince pour en joüir. Bertran de Texi
Le Bourguignon, qui devoit épouser la jeune Neuville, n'aprit sa disgrace que quand il n'étoit plus tems de s'y oposer. Ce Seigneur outragé assemble ses parens & ses amis, & leur demande du secours contre un Prince qu'il traitoit de Tyran. Toute cette noblesse entre dans son ressentiment, & par une hardiesse surprenante, pénétre la nuit dans le Palais, & se saisit de la mere & de la fille. On jette la mere enfermée dans un sac au fond de la mer, & les Conjurez après avoir coupé le nez & les lévres de la fille, se retirérent. L'Empereur se flâtoit de trouver dans le reste des Seigneurs de sa Cour, des vengeurs d'une si cruelle insolence; mais il fut bien surpris d'aprendre que les uns en étoient les auteurs, & que les autres ne dissimuloient pas qu'ils n'en auroient pas moins fait, s'ils avoient été l'objet d'une injustice aussi criante. Robert desespéré de se voir méprisé de ses Sujets, & de trouver des ennemis domestiques plus cruels mêmes que des barbares & des étrangers, s'embarqua pour l'Italie. Il espéroit d'en tirer de puissans secours, & de revenir dans ses Etats à la tête d'une Armée qui le fît craindre de ses ennemis & respecter de ses Sujets; mais après avoir erré en différentes Contrées, il mourut en chemin d'un excès de douleur,

rtand leur, & il ne put survivre à la maniére Texis. indigne dont on l'avoit traité.

Jamais l'Empire n'avoit été dans un état si déplorable, rempli de divisions au-dedans & au-dehors; attaqué de tous côtez par des ennemis puissans, il ne lui restoit pour toute ressource, pour successeur au Trône Impérial, que le troisiéme fils de Pierre de Courtenay apelé Baudoüin II. jeune Prince, à peine âgé de neuf à dix ans, & par conséquent, incapable par son âge de gouverner l'Etat, sur-tout dans des conjonctures si fâcheuses.

Dans une si triste situation, les Seigneurs François de Constantinople eurent recours à Jean de Brienne, que nous avons vû Roi de Jérusalem, pour en faire le Régent & le défenseur de l'Empire; & afin de l'engager à se charger du Gouvernement, on lui déféra le titre même d'Empereur, pour en joüir sa vie durant, toutefois sans préjudice des droits du légitime héritier, suivant un ancien usage pratiqué en France, où les Tuteurs des enfans mineurs nobles, se disoient Seigneurs de leurs biens, & les élevoient en cette qualité des Seigneurs dominans.

Jean de Brienne se rendit à Constantinople, prit en main les rênes de Gouvernement, repoussa & défit l'Empereur Vatace, & Azen Roi de Bulgarie, qui menaçoient

menaçoient Constantinople d'un siége. Mais comme ce Prince étoit alors âgé de plus de quatre-vingt ans, l'Empire n'en put pas tirer tous les avantages, qu'il eût pû justement espérer de sa valeur & de sa longue expérience dans la conduite des Armées, s'il eût été moins âgé. On ne faisoit plus que de fâcheux pronostics de la courte durée de l'Empire des Latins. Bertrand de Texis

Le jeune Baudoüin fut même obligé, sous la conduite de Jean de Béthune son Gouverneur, de passer en Italie & dans les autres Royaumes de la Chrétienté, pour en implorer le secours. Toute l'Asie avoit les yeux tournez sur l'Empereur Vatace, un des plus puissans & des plus habiles Princes, qui eussent été depuis long-tems sur le Trône du grand Constantin ; il ne lui en manquoit, pour ainsi dire, que la Capitale, & on ne doutoit pas qu'il ne s'en rendît bien-tôt le maître. Les Chrétiens, prévenus de sa haute valeur, le regardoient comme le seul Prince capable de les maintenir dans la Palestine. Je ne sçai si ce fut à ce sentiment d'estime qu'on attribua les égards que les Hospitaliers avoient fait paroître pour un si grand Prince. Ce qui est de certain, c'est que les reproches qu'ils attirérent au Grand-Maître de Texis de la part du Pape, lui causérent un si vif ressentiment, qu'il ne put s'en consoler ; & le malheureux état où il voyoit

voyoit la Terre-Sainte, sans secours; sans Troupes, & sans Souverain, acheva de le mettre au tombeau. On fit remplir
ERIN. sa place par frere GUERIN ou GARIN, dont on ignore le surnom & la patrie.

On sçait seulement qu'il fut chargé du gouvernement de l'Ordre dans des tems difficiles. La Palestine se trouvoit destituée de la presence de son Souverain, & sans subordination pour les Chefs qui le representoient. Les Hospitaliers & les Templiers, dont la Terre-Sainte tiroit toute sa force, étoient encore malheureusement divisez, au sujet de quelques Traitez que les uns & les autres avoient faits avec différens Princes Infidèles.

Thibaud V. du nom, Comte de Champagne & Roi de Navarre, du chef de Blanche de Navarre sa mere, étoit passé en ce tems-là dans la Palestine à la tête d'une Croisade, mais dont les malheureux succès & la perte de la bataille de Gaza, l'avoient obligé depuis à conclure une Tréve avec Nazer, Emir de Carac. Les Templiers négociérent ce Traité, auquel souscrivit le Roi de Navarre, dans l'impatience de s'en retourner; ces Chevaliers firent même une ligue offensive & défensive avec ce Prince Infidèle, contre le Soudan d'Egypte: mais les Hospitaliers n'y voulurent point prendre de part: soit qu'ils trouvassent

ce

Guarin.

ce Traité desavantageux, ou que les Templiers eussent conduit cette négociation à leur insçû. *

Le Roi de Navarre ayant reçû avis que Richard Comte de Cornoüailles, frere du Roi d'Angleterre, devoit arriver incessamment, s'embarqua aussi-tôt avec les débris de sa Croisade, pour ne pas rendre le Prince Anglois témoin de sa disgrace. Richard étant arrivé, trouva que l'Emir de Carac, qui dépendoit en quelque maniére de celui de Damas, n'étoit pas maître d'entretenir la tréve. Ce Prince à la tête de sa Croisade, s'avança aussi-tôt jusqu'à Jaffa où il reçut un Envoyé du Soudan d'Egypte, qui étoit actuellement en guerre avec celui de Damas, & qui lui offroit de sa part une autre Tréve. Richard y consentit de l'avis du Duc de Bourgogne, du Comte Gaulthier de Brienne, neveu de Jean de Brienne, Roi de Jérusalem, du Grand-Maître des Templiers, & d'une partie des Seigneurs du Païs ; & on convint par ce Traité, que ce Prince Infidèle feroit sortir de Jérusalem tous les Mahométans qui s'y étoient établis ; qu'il rendroit Bethléem, Nazareth & plusieurs Villages avec différens Châteaux, qui

* Predicta enim treugua procuratione Templariorum firmata est, Hospitalariorum minimè interveniente consensu. *Sanut. l.* 3. *p.* 216.

Guarin. qui assuroient le chemin à la Capitale de Judée ; que tous les Prisonniers seroient relâchez de part & d'autre, & que les Chrétiens pourroient relever les fortifications de Jérusalem, & des autres Places qui leur étoient cédées. Le Prince Anglois au défaut d'exploits militaires, conclut ce traité, qui n'étoit pas moins utile, & qui fut exécuté avant son départ ; mais dans lequel les Templiers par jalousie contre les Hospitaliers, ne voulurent point à leur tour être compris. Ainsi, au milieu de ces deux tréves, les Templiers & les Hospitaliers restoient en guerre chacun de leur côté, les uns contre le Soudan de Damas, & les autres contre celui d'Egypte : ces divisions auroient été funestes à l'Etat, si ces Soudans, & la plûpart des descendans de Saladin & de Safadin, n'avoient pas été divisez en même-tems par des guerres civiles. Ce fut à la faveur de ces troubles, que les Chrétiens Latins se virent enfin Maîtres & seuls Habitans de Jérusalem. Le Patriarche avec tout son Clergé y revint ; on benit de nouveau les Eglises ; on y célébra ensuite avec une joye infinie les saints Mystéres, & le Grand-Maître des Hospitaliers porta au Patriarche tout l'argent qui étoit dans le tresor de l'Ordre, pour contribuer à relever les murailles de la sainte Cité.

Litteræ Comitis Richardi, continentes summam suæ peregrinationis. M. Paris, in Hen. III. ad ann. 1241. p. 566 & 567.

Malgré tous les Ouvriers qu'on y em-

employoit, le travail avançoit lentement; & à peine avoit-on fait quelques legers retranchemens, que la Palestine se trouva inondée par un déluge de Barbares apelés Corasmins. C'étoient des peuples sortis récemment de la Perse, & issus, à ce qu'on prétend, des anciens Parthes, du moins ils en habitoient alors le Païs, apelé Hircanie Persienne. D'autres les placent proche de la Corosane: mais je ne sçai si ces Corasmins n'étoient pas plûtôt originaires du Royaume de Carizme, que Ptolomée apelle Chorasmia, d'où ces Barbares la plûpart pastres, & qui n'avoient guéres de demeures fixes, pouvoient être passés dans quelques-unes des Provinces de la Perse. Quoiqu'il en soit, ils avoient été envelopés dans cette fameuse révolution, qui étoit arrivée vingt ans auparavant dans la haute Asie, dont Genchizcan, premier Empereur des anciens Mogols Tartares, s'étoit rendu maître. Octay fils de Genchizcan, successeur de ce Conquérant, ou le Prince Keiouc son fils, Caan ou grand Can, d'autres disent, Tuly troisiéme fils de Genchizcan, qui avoit eu la Perse dans son partage, irrité contre ces peuples qui avoient tué ceux de ses Officiers qui levoient le tribut, les chassa des Païs de sa domination.

Ces peuples Payens de religion, cruels, féro-

Guar

Guarin. féroces, & barbares entre les plus barbares, roulérent en différentes contrées, sans pouvoir trouver de demeure fixe & assurée, ni aucun Prince qui les voulut souffrir dans ses Etats : odieux aux Mahométans, comme aux Chrétiens par leurs brigandages & leurs cruautez, ils étoient regardés comme ennemis du genre humain. Il n'y eut que le Soudan d'Egypte, qui pour se venger des Templiers, & de la ligue qu'ils avoient faite avec ses ennemis les Soudans ou Emirs de Damas, de Carac & d'Emesse, conseilla à Barbacan, Chef & Général des Corasmins, de se jetter dans la Palestine; il lui en representa la conquête facile; les Places démantelées & ouvertes de tous côtés, peu de Troupes dans le païs, de la division parmi les Chefs ; à quoi il ajouta des presens considérables, & la promesse d'un puissant secours, & de joindre un corps de troupes à son Armée.

Bibl. Orient. p. 1001.

Matt. Paris ad ann. 1244. p. 628.

Joinville vie de saint Loüis p. 98.

Il n'en falloit pas tant pour déterminer des peuples sauvages & barbares, qui à la pointe de l'épée cherchoient des Terres qu'ils pussent habiter : ils avoient
1243. pénétré jusques dans la Mésopotamie. Barbacan en partit aussi-tôt à la tête de vingt mille chevaux, & entra dans la Palestine avant qu'on en eût eu la moindre nouvelle. Mais les cruautés de cette Nation, le feu qu'ils mettoient par-tout, les

Sanut. p. 217.

les annonça bien-tôt. Jéruſalem étoit encore ouverte de toutes parts ; les Grands-Maîtres de l'Hôpital & du Temple s'y trouvoient alors, mais preſque ſans Troupes. Dans une conjoncture ſi ſurprenante, ils crurent qu'ils n'avoient point d'autre parti à prendre, que de conduire les Habitans à Jaffa, Place fortifiée & hors d'inſulte ; de tenir enſuite la Campagne, & de raſſembler toutes les Troupes pour s'opoſer aux entrepriſes des Ennemis. Tout ſortit de Jéruſalem ſous la conduite des Chevaliers, excepté un petit nombre d'Habitans qui avoient peine à abandonner leurs maiſons, & qui à la hâte élevérent de foibles retranchemens dans les endroits les plus ouverts. Cependant, les Coraſmins arrivent, emportent ces retranchemens, entrent dans la Ville l'épée à la main, mettent tout à feu & à ſang, ſans épargner ni l'âge ni le ſexe ; & pour tromper les Chrétiens qui s'étoient enfuis, ils plantérent ſur leurs tours des étendarts avec la Croix. Ceux qui avoient pris le devant, avertis qu'on voyoit encore les Croix arborées ſur les murailles, touchez du regret d'avoir abandonné leurs maiſons avec tant de précipitation, & croyant que les Barbares avoient tourné leurs armes d'un autre côté, ou qu'ils avoient été repouſſez par les Chrétiens qui étoient

Gua

reſtés

Guarin. reſtés dans la Ville, y retournérent malgré tout ce que purent leur dire les deux Grands-Maîtres, & ſe livrérent eux-mêmes à la fureur des ennemis qui en paſſérent près de ſept mille par le fil de l'épée. Une troupe de Religieuſes, d'enfans, & de Vieillards qui s'étoient réfugiez au pied du ſaint Sépulcre, & dans l'Egliſe du Calvaire, furent immolez dans le lieu même où le Sauveur des hommes avoit bien voulu mourir pour leur ſalut, & il n'y eut point de cruautés & de profanations que ces Barbares n'exerçaſſent dans la ſainte Cité.

Epiſt. Frederici Imperat. Matt. Paris in Henr. III. p. 658.

Cependant, les Templiers ayant apris qu'un détachement des troupes du Soudan d'Egypte les avoit joints, apelérent à leur ſecours les Soudans de Damas & d'Emeſſe ſes ennemis. Ces Infidèles leur envoyérent quarante mille chevaux, commandez par Moucha un de leurs Généraux. Les Seigneurs du païs ayant fait prendre les armes à leurs Vaſſaux & aux Milices, ſe rendirent dans l'armée Chrétienne; il y eut d'abord différentes eſcarmouches entre les deux partis, dans leſquels les Coraſmins, quoique ſupérieurs en nombre, ne laiſſérent pas de perdre plus de monde que les Chrétiens. Enfin, par la précipitation du Patriarche, & contre l'avis des principaux Officiers, on en vint à une action générale. L'armée Chrétienne étoit partagée

tagée en trois Corps ; le Grand-Maître des Hospitaliers avec les Chevaliers de son Ordre, soutenus par Gaulthier III. Comte de Jaffa, & neveu du Roi Jean, avoit la pointe gauche, Moucha à la tête des Turcomans, commandoit la droite, & les Templiers avec les Milices du païs, étoient dans le centre. Le courage & l'animosité étoient égales ; mais le nombre des combattans étoit bien différent : les Corasmins avoient dix hommes contre un ; & pour surcroît de disgrace, dès qu'on en fut venu aux mains, soit lâcheté ou trahison, la plûpart des soldats de Moucha prirent la fuïte. *Guarin.

Les Chrétiens résolus de vaincre ou de mourir, n'en parurent point ébranlés ; la bataille dura presque deux jours ; les Chevaliers des deux Ordres y firent des prodiges de valeur : enfin, épuisés de forces, & accablés par la multitude, presque tous furent tués ou faits prisonniers, & il n'échapa de cette boucherie que vingt-six Hospitaliers, (quelques Relations disent seulement seize) trente-trois Templiers, & trois Chevaliers Teutoniques : les deux Grands-Maîtres des Hospitaliers & des Templiers, & un Commandeur des Teutoniques furent tués à la tête de leurs Compagnies. Les Hospitaliers firent peu après remplir la place de leur Grand-Maître par frere BERTRAND DE COMPS

Joinville, vie de saint Loüis, p. 100.

Bertrand de Comps. 1243. COMPS, vieux Chevalier François de la Province de Dauphiné, que sa valeur & son expérience élevérent à cette dignité, & dont un Seigneur de son nom avoit déja été revêtu.

Cependant, une défaite si générale mit le comble aux malheurs de la Terre-Sainte. L'Empereur Frédéric, dans une Lettre adressée au Comte de Cornoüaille son beau-frere, déplore cette malheureuse journée, & en rejette la faute sur les Templiers, qui après avoir rompu la Tréve qu'il avoit faite, dit-il, par l'avis des Hospitaliers avec le Soudan d'Egypte, se sont fiez avec trop de simplicité au secours & aux promesses des Princes de Damas & de Carac. *

Frere Guillaume de Châteauneuf, Précepteur de la Maison Hospitaliére de saint Jean de Jérusalem, & depuis Grand-Maître de l'Ordre, dans une Lettre qu'il écrit à un Seigneur de Merlay, attribuë pareillement cette cruelle incursion des Corasmins à la ligue qu'on avoit faite avec le Soudan de Da-
1244. mas contre celui d'Egypte son ennemi; &

* Nostro regio fœdere par vipenso, quod nos unà cum Conventu, & Magistris Domorum sancti Joannis & sanctæ Mariæ Teutonicorum, nomine nostro contraxeramus. *Epist. Fred. Imper. de depopulatione terræ sanctæ. Matt. Paris ad ann.* 1244.

& selon la relation de ce Chevalier qui s'étoit trouvé à cette sanglante bataille, le Grand-Maître des Hospitaliers y avoit été tué avec celui des Templiers, & il n'en étoit échapé lui-même qu'avec quinze autres Hospitaliers, qui regrettoient, dit-il, le sort de ceux qui étoient morts pour la défense des saints Lieux & du peuple Chrétien.

Bertrand de Comps.

Certainement les uns & les autres étoient bien dignes de compassion. Cet Ordre auparavant si florissant se trouvoit presque détruit, & le peuple dont les Templiers & les Hospitaliers étoient les défenseurs, se voyoit sans secours, enfermé dans la Ville de saint Jean d'Acre, en même-tems que les Corasmins, campez dans la plaine & à deux milles de la Ville, ravageoient la campagne, brûloient les villages & les bourgades, & massacroient impitoyablement les habitans, ou les entraînoient dans l'esclavage.

Epist flebilis prælatorum terræ sanctæ in Matth. Paris ad ann. 1244. *l.* 3. *p.*631.

Mais Dieu, qui dans les tems marquez par sa miséricorde venge ses enfans des Ministres dont il s'est servi dans sa colére, permit que la division se mît parmi ces furieux; ils se tuérent la plûpart les uns les autres, & les malheureux restes de ces barbares dispersez dans la campagne furent assommez par les païsans: tout périt jusqu'à leur nom, qu'on ne trou-

Bertrand de Comps.

trouve plus dans l'histoire.*

La perte que les Hospitaliers avoient faite contre les barbares, ne rallentit point leur zèle & leur courage. Nous avons dit que ces Chevaliers faisoient face de tous côtez, & se trouvoient en même-tems dans tous les endroits où les Chrétiens faisoient la guerre aux Infidèles. L'Espagne, la Hongrie & la Principauté d'Antioche éprouvérent de nouveau le secours de leurs armes. Hugues de Forcalquier, Châtelain d'Emposte, étoit toûjours dans les Armées de Dom Jaime Roi d'Arragon. Il se trouva à la tête de tous les Chevaliers de ce Royaume, au siége de Xatira ; & l'Historien de cette Nation remarque qu'un Chevalier de saint Jean, apelé Dom Pierre de Villaragut, s'y distingua par des actions d'une valeur surprenante.

Les Chevaliers des Hongrie ne rendoient pas moins de services à leur Patrie, contre les Tartares qui ravageoient alors la Transilvanie, la Hongrie & la Pologne. Le Pape Innocent IV. écrivit à ces Chevaliers en des termes les plus pressans, comme on le peut voir par son bref du 8. des Calendes de Juillet, & de

* Et factum est ut de sub cœlo nomen eorum penitus deleretur, adeò quòd nec eorum vestigia apparuerunt. *Matt. Paris ad ann.* 1245.

de la cinquiéme année de son Pontificat. Ces Guerriers prirent aussi-tôt les armes ; & après s'être joints aux Frangipanes, qui étoient alors Seigneurs de la Dalmatie & de la Croatie, ils chassérent ces barbares de la Hongrie, ramenérent le Roi Bela qui avoit été obligé d'abandonner ses Etats, & le rétablirent sur le Trône. Bertrá de Comp

Des services si importans ne demeurérent pas sans récompense ; & outre de nouveaux Priviléges, ce Prince qui étoit fils du Roi André dont nous avons parlé, marchant sur les traces de son pere, donna des terres & des Seigneuries à l'Ordre, persuadé que c'étoient autant de braves Guerriers qu'il acquéroit dans son Etat, & d'illustres défenseurs qu'il procuroit à ses Sujets, souvent exposez aux incursions des Infidèles. C'est ainsi que s'en explique l'Historien de Hongrie, qui par anticipation, donne aux Hospitaliers le nom de Chevaliers de Rhodes, qu'ils ne prirent qu'un Siécle après cet événement.

Pendant que les Chevaliers étoient occupez en Hongrie contre les Tartares, le Prince d'Antioche se vit tout-d'un-coup attaqué par les Turcomans Selgeucides, qui depuis un Siécle avoient abandonné leurs deserts, s'étoient choisi des Capitaines, & avoient inondé en même-tems différentes contrées de l'Asie,

 com-

rtrand de mps.

comme nous l'avons dit au commencement du premier Livre.

Le Prince d'Antioche furpris par une attaque imprévûë, eut recours aux Ordres militaires, l'afile ordinaire de tous les Chrétiens Latins. Les deux Grands-Maîtres firent monter à cheval ce qui leur reftoit de Chevaliers ; & après s'être mis à la tête des troupes qui étoient à leur folde, ils marchérent droit aux Infidèles. Le combat fut long & fanglant, & le nombre des Turcomans, foldats pleins de courage, balançoit les effets ordinaires de la valeur des Chevaliers. Frere Bertrand de Comps Grand-Maître des Hofpitaliers, indigné d'une réfiftance qu'il n'avoit pas coutume d'éprouver, fe jette au milieu des efcadrons ennemis, les enfonce & les tourne en fuite. Mais dans cette derniére charge, il reçut tant de bleffures qu'il en mourut peu après, & l'Ordre lui donna depuis pour fucceffeur Frere PIERRE DE VILLEBRIDE, Religieux recommandable par fa piété & par fa valeur : l'Ordre ne pouvoit faire un plus digne choix, fur-tout par raport à une nouvelle Croifade, dont Saint Loüis Roi de France devoit être le Chef, & dont nous allons parler.

La nouvelle de la défaite de l'Armée Chrétienne ayant été portée au Pape Innocent IV. qui étoit alors fur la Chaire de Saint Pierre, ce Pontife, pour détermi-

ner

ner les Chrétiens d'Occident à faire passer un nouveau secours à la Terre-Sainte convoqua un Concile Général dans la Ville de Lyon, dont l'ouverture se fit la veille de la Fête des Saints Apôtres Saint Pierre & Saint Paul. Galeran Evêque de Béryte, qui avoit aporté les nouvelles de la victoire des Corasmins, presenta aux Peres du Concile une Lettre que le Patriarche de Jérusalem & les Evêques de la Palestine écrivoient à tous les Prélats de France & d'Angleterre, & qui contenoit une relation de ce triste événement, conçûë à peu près en ces termes:

Pierr
Ville
de.

Les Tartares, après avoir détruit la Perse, ont tourné leurs armes contre les Corasmins, & les ont chassez de leur païs. Ces barbares n'ayant plus de retraite fixe, ont prié inutilement plusieurs Princes Sarrasins de leur accorder quelque contrée pour habiter: car ils sont d'une telle cruauté, que ceux-mêmes qui leur ressemblent le plus de ce côté-là, ont refusé de leur donner retraite; & il n'y a eu que le Soudan d'Egypte qui les invitât à passer dans la Palestine, & qui leur promît de les y maintenir par le secours de ses Armes. Ils sont entrez dans le païs avec une grande Armée presque toute composée de Cavalerie, menant leurs femmes & leurs enfans. Cette incursion a été si subite, que personne n'a pû la prévoir, ni s'y oposer; & ils ont ravagé sans résistance tout le païs depuis le Thoron des

ɜre de Chevaliers, jusqu'à Gaza, ou Gazer.
lebri- Dans une invasion si surprenante, on n'a point eu d'autre parti à prendre que d'oposer barbares à barbares, & de l'avis des Templiers, des Hospitaliers des Teutoniques, & de la Noblesse du païs; on a résolu d'apeler à notre secours les Princes de Damas & de la Chamelle nos Alliez, & ennemis particuliers des Corasmins. Mais comme ce secours étoit éloigné & incertain, le péril pressant, & Jérusalem sans murailles & sans fortifications; plus de six mille Habitans en sont sortis pour chercher un asyle dans les autres places Chrétiennes, & il n'est resté dans la Capitale qu'un pétit nombre de Chrétiens.

Ceux qui avoient abandonné Jérusalem, prirent leur chemin par les Montagnes où ils se croyoient plus en sureté, d'autant plus que les Mahométans qui les habitoient, étoient Sujets du Prince de Carac avec lequel nous avions tréve. Mais ces Montagnards violant la foi du traité, sont tombez sur ces fugitifs, en ont tué une partie, pris & vendu l'autre, même des Religieuses, & ceux qui ont descendu dans la plaine ont été massacrez par les Corasmins; ensorte que de tout ce peuple, à peine en est-il resté trois cens. Enfin, les Corasmins sont entrez dans la Sainte Cité; & comme ce peu qui y restoit de Chrétiens, femmes, enfans & vieillards s'étoient réfugiez dans l'Eglise du Saint Sépulcre, ces barbares les ont tous éventrez dans ce lieu Saint; & en coupant la tête aux Prêtres qui

célébroient

célébroient alors les Saints Mystéres, ils se disoient les uns aux autres : Répandons ici le sang des Chrétiens, dans l'endroit même où ils offrent du vin à leur Dieu qu'ils disent y avoir été pendu. Ils arrachérent ensuite tous les ornemens du saint Sépulcre, profanérent l'Eglise du Calvaire, foüillérent dans les Tombeaux des Rois de Jérusalem, & dispersérent leurs cendres. Les Eglises du Mont de Sion, du Temple & de la Vallée de Josaphat, où se montre le Sépulcre de la sainte Vierge, n'ont pas été mieux traitez, & ils commirent dans l'Eglise de Bethléem des abominations que l'on n'ose raporter; en quoi ils ont poussé l'impiété plus loin que n'ont jamais fait les Sarrasins, qui ont toûjours conservé quelque respect pour les saints Lieux.

Pierr[e] Villel[...] de.

Mat[th.] Paris ad an 1244.

Les Chevaliers Militaires, & les Seigneurs du Païs, soutenus par le secours des Princes alliez, marchérent droit à ces Barbares, s'avancérent en suivant la Côte, & les rencontrérent proche Gazer, ou Gaza. On en vint aux mains la veille de la saint Luc; les Sarrasins qui étoient dans notre Armée, prirent la fuite, ensorte que les Chrétiens demeurez seuls contre les Corasmins & contre les Babyloniens, furent accablez par la multitude de leurs Ennemis. Des trois Ordres Militaires, il ne se sauva que trente-trois Templiers, vingt-six Hospitaliers, & trois Chevaliers Teutoniques : la plûpart de la Noblesse du Païs, ou a péri dans la bataille, ou est restée prisonniére.

erre de llebri-

Dans cette extrêmité, nous avons imploré le secours du Roi de Chypre & du Prince d'Antioche ; mais nous ne sçavons ce qu'ils peuvent faire pour nous, & ce que nous en devons espérer ; & quelque grande que soit notre perte, nous craignons encore plus pour l'avenir. Les Hospitaliers sont assiégez par les Sarrasins dans le Château d'Ascalon : la Terre-Sainte se trouve destituée de tout secours humain : les Corasmins de leur côté sont campez dans la Plaine à deux milles de la Ville d'Acre, d'où ils ravagent tout le Païs jusqu'à Nazareth ; en sorte que si nous ne sommes secourus au passage du mois de Mars, la Terre-Sainte est absolument perduë, & nous seront forcez dans quelques Châteaux qui nous restent, & que les Hospitaliers & les Templiers se sont chargez de défendre.

La lecture de cette Lettre fit répandre des larmes à toute l'Assemblée : les Peres du Concile ordonnérent qu'on prêcheroit la Croisade dans toute la Chrétienté ; que ceux qui avoient déja pris la Croix, & ceux qui la prendroient dans la suite, se rendroient dans un endroit dont on conviendroit pour y recevoir la bénédiction du Pape ; qu'il y auroit une Tréve de quatre ans entre tous les Princes Chrétiens : que pendant tout ce tems-là, il ne se feroit ni tournois, ni fêtes, ni réjoüissances publiques ; que les Fidèles seroient exhortez de contribuer de leurs biens pour une si juste entreprise ;

entreprise : que les Ecclésiastiques donneroient le vingtiéme de leurs revenus, & les Cardinaux le dixiéme pendant trois ans consécutifs. Pierre Villebde.

Plusieurs Princes, & un grand nombre de Seigneurs, sur-tout du Royaume de France, prirent la Croix. Mais aucun ne le fit avec tant de zèle, de courage & de dévotion que Loüis IX. Roi de France, connu depuis sous le nom de Saint Loüis. Le Pape fondoit sur ce Prince ses plus grandes espérances : *Notre-Seigneur*, dit ce Pontife en écrivant à la Noblesse du Royaume, *semble avoir choisi entre les autres Princes du monde, pour la délivrance de la Terre-Sainte, notre très-cher Fils le Roi de France, qui outre les vertus qui le distinguent si avantageusement des autres Souverains, commande encore à une Nation puissante & guerriére.* * Ce Prince, pour secourir les Chrétiens d'Orient, n'avoit pas attendu les priéres & les exhortations du Pape : si-tôt qu'il eût apris la victoire des Corasmins, il résolut

* Ut abstergerentur lacrimæ à maxillis matris nostræ Ecclesiæ deplorantis filios suos nuper trucidatos, Dominus rex Francorum, Hospitalarii quoque & Templarii milites neophitos & manum armatam cum thesauro non modico illuc ad consolationem & auxilium ibi commorantium festinanter transmiserunt. *Matt. Paris ad ann.* 1244.

...rre de ... lebri-

résolut de passer en personne à la Terre-Sainte ; & en attendant que les affaires de son état lui permissent d'en faire le voyage, il y envoya un puissant secours de Troupes & d'argent, dont il confia la conduite aux Hospitaliers & aux Templiers.

On avoit reçu ordre en Occident, de faire passer dans la Palestine les Chevaliers Novices avec un corps de Troupes séculiéres, & tout l'argent qui se trouveroit dans la caisse des Prieurez ; & les deux Grands-Maîtres recourans à Dieu, pour implorer la bénédiction du Ciel sur leurs armes, prescrivirent dans leurs Ordres des jeûnes extraordinaires avec des priéres continuelles. (a)

Ces Chevaliers, outre l'argent du Roi de France & celui de l'Ordre, aportérent encore mille livres que Richard (b) Comte de Cornoüailles consacra à la défense des saints Lieux. Les deux Grands-Maîtres envoyérent ensuite demander au Soudan d'Egypte, un sauf-conduit pour deux de leurs Chevaliers, chargez d'une Négociation particuliére.

L'objet

(a) Statuerunt inter se orationes & jejunia præter solita specialiter pro liberatione terræ sanctæ facienda. *Matt. Paris.*

(b) Comes Richardus ex innatâ sibi magnificentiâ illuc in succursum mille libras per Hospitalarios transmisit. *Idem ibid.*

L'objet de leur voyage étoit de retirer des mains des Sarrasins, les Hospitaliers & les Templiers pris à la derniére bataille, & que les Corasmins leur avoient livrez. Quoiqu'auparavant dans les deux Ordres on regardât comme morts, ceux qui se rendoient prisonniers de guerre; cependant dans une si triste conjoncture, les deux Grands-Maîtres ne jugérent pas à propos d'observer une si sévére discipline: & pour tirer un nouveau secours de ces Prisonniers, on fit partir des Députez chargez d'une grosse somme d'argent pour leur rançon. Ceux-ci ayant reçu le sauf-conduit nécessaire pour leur sûreté, se rendirent à Babylone d'Egypte ou au grand Caire, Places, qui par leur voisinage, sont souvent confonduës par les Historiens. Les deux Chevaliers pour faciliter le succès d'une Négociation si extraordinaire, répandirent différentes sommes parmi les Ministres & les Favoris du Soudan: c'étoit Salech, fils de Camel, l'aîné des enfans de Safadin, Prince habile & redoutable à ses voisins. C'est à ce Prince qu'on attribuë l'institution de ce Corps de Troupes qu'on apeloit *Mamelus*, du mot Arabe qui signifie, *Esclave vendu*; parce que c'étoient des enfans enlevez par les Tartares dans leurs courses, & que Salech les faisoit acheter. Il en fit un Corps de Milice, d'où il tira

Pierre Villebride.

depuis ses principaux Officiers, & ils devinrent à la fin si puissans, qu'ils s'attribuérent à eux seuls le droit d'élire leur Souverain. Les Députez des deux Ordres militaires firent proposer au Soudan Salech le sujet de leur voyage, & ils demandérent à entrer en Négociation sur la rançon & la liberté de leurs Confréres. Mais ce Prince, qui avoit une liaison secrette & très-étroite avec l'Empereur Frédéric, & qui n'ignoroit pas d'ailleurs combien les Chevaliers des deux Ordres lui étoient odieux : *A Dieu ne plaise*, répondit-il à ses Ministres, *que je traite avec des perfides, qui autrefois ont voulu livrer leur Empereur, & qui se disant entr'eux Freres & Compagnons d'armes, ne laissent pas depuis cinq ans, quand ils se rencontrent, de se charger les uns les autres avec encore plus de fureur & d'animosité, qu'ils n'en font paroître contre les Ennemis de leur Loi. Ne sçait-on pas*, ajouta ce Prince, *le peu de sûreté qu'il y a dans la parole des Templiers, & que ce furent ces Religieux, qui, en haine des Hospitaliers, violérent la Tréve que j'avois faite avec le Frere du Roi d'Angleterre, que les Templiers par mépris apeloient, ce petit Garçon? Cependant dans la derniére bataille, nous avons vû ces Templiers si fiers & si superbes, s'abandonner à une honteuse fuite; & ce qui n'étoit jamais arrivé dans leur Ordre, celui qui portoit le*

[margin: ...ème de ...illebri... la.]

le Beauſean, *ou étendart de la Croix contre ſon devoir & les régles de ſon inſtitut, s'enfuïr le premier. Mais ce pas en cela ſeul que depuis long-tems les Templiers & les Hoſpitaliers ne font point ſcrupule de violer les ſtatuts de leur profeſſion. D'où vient, par exemple, que ces Chevaliers qui, par leurs loix, ne doivent au plus abandonner pour leur rançon que leur capuce ou leur ceinture, nous offrent aujourd'hui de ſi groſſes ſommes, ſi ce n'eſt pour ſe fortifier par leur nombre contre notre puiſſance? Mais allez leur dire que, puiſque la juſtice de Dieu les a livrez entre mes mains, ils n'en ſortiront jamais tant que je vivrai, & qu'à l'exemple de leurs prédéceſſeurs, je ne ſçai pas diſtinguer un Chevalier priſonnier, d'un Chevalier mort ſur le champ de bataille.* Pierre Villebride.

En vain les Miniſtres du Soudan lui repreſentérent qu'il perdoit par cette conduite des ſommes conſidérables, qu'il pouvoit retirer pour la liberté des Chevaliers. Ce Prince infidèle, qui n'ignoroit pas les différends que l'Empereur avoit avec le Pape, ni à quel point les Chevaliers étoient dévoüez au ſaint Siége, rejetta avec obſtination & avec mépris toutes les offres qu'on lui pût faire. Les Députez furent obligez de s'en retourner ſans avoir pû rien obtenir; mais, comme avant de partir, ils ſe plaignoient aux Miniſtres de ce Prince de la grande dépenſe

Pierre de Villebride.

dépense qu'ils avoient faite inutilement en presens dont ils avoient profité: ces Ministres, comme pour les en dédommager, leur dirent en secret; qu'il n'y avoit qu'un seul moyen de retirer leurs prisonniers, c'étoit que l'Empereur demandât leur liberté au Soudan : *D'où il est aisé de conclure*, dit Matthieu Paris, *l'étroite liaison qui étoit entre Frédéric & le Prince Mahométan.* * Mais comme ces Députez de leur côté n'ignoroient pas que l'Empereur étoit en guerre avec le Pape, & que leurs Supérieurs ne pouvoient avoir de relation avec ce Prince, qui étoit actuellement excommunié, ils s'en retournérent avec la douleur de laisser leurs freres dans les fers des Infidèles.

Le Roi saint Loüis, depuis qu'il eut pris la résolution de passer en Orient, employa deux années à régler le dedans de son Royaume, & à assurer le dehors par une paix générale avec ses voisins. Ce Prince, après avoir satisfait à ces premiers devoirs les plus indispensables pour un Souverain, se rendit le 12 de Juin de l'année 1248. à saint Denis: il étoit accompagné de Robert Comte d'Artois, & de Charles Comte d'Anjou ses freres, & y reçût d'Eudes de Châ-teau-

* Ex cujus rei tenore colligi potest quanta familiaritas Fredericum cum Sultanis copulavit. p. 698.

teauroux Légat du Pape, l'Oriflâme, Pierre
espéce d'étendart en forme de Baniére, Villebr
avec l'Aumôniére & le Bourdon, suivant de.
ce qui se pratiquoit à l'égard des Pélerins. Alphonse Comte de Poitiers, troisiéme frere du Roi, quoique Croisé, resta encore pour quelque-tems en France auprès de la Reine Blanche leur mere, à laquelle le Roi avoit laissé la Régence de l'Etat en son absence. Loüis s'embarqua ensuite à Aiguemortes, Port fameux alors, mais qui par la retraite de la mer, qui s'est éloignée de quatre lieuës de cette côte, se trouve aujourd'hui dans les terres. Ce Prince mit à la voile le 28 d'Août : la navigation fut heureuse, & 1248
il arriva à la rade de Limisso dans l'Isle de Chypre le 17 Septembre de la même année. Il y fut reçu par Henry de Lusignan Roi de cette Isle, auquel le Pape, pour se venger de l'Empereur & du Prince Conrard son fils, venoit de conférer le titre de Roi de Jérusalem, en vertu des droits prétendus par la Reine Alix sa mere.

Le Roi de France ne se fut pas plûtôt rafraîchi quelques jours, que dans l'impatience de signaler son zèle, il proposa de se mettre en mer, & de partir pour l'Egypte. Il étoit soutenu dans ce sentiment par plusieurs Seigneurs qui avoient eu part aux derniéres Croisades, & qui lui representoient que s'il

Pierre de Villebride.

s'il restoit plus long-tems dans l'Isle de Chypre, il alloit exposer sa personne & son armée aux incommoditez d'un païs, où les eaux & même l'air étoient également dangereux aux étrangers ; au lieu que l'Egypte offroit tout à la fois des conquêtes à faire, & tout ce qu'il y a de plus nécessaire pour la vie. Mais le Roi ne put suivre son inclination, parce qu'une partie de son Armée n'étoit point encore arrivée ; d'ailleurs le Roi de Chypre offroit de l'accompagner avec toute la Noblesse de l'Isle, s'il vouloit bien leur accorder le tems nécessaire pour se préparer à cette expédition : ainsi le terme du départ fut fixé au printems suivant.

Sanut. liv. 2. c. 3.

Le saint Roi employa utilement son séjour à assoupir la division, qu'un esprit de jalousie entretenoit entre les Templiers & les Hospitaliers, & il termina en même-tems les différends qui étoient entre Hayton Roi de la petite Arménie, & Boémond V. Prince d'Antioche & de Tripoli. Ce fut pendant le séjour que le Roi fit dans l'Isle de Chypre, que le Grand-Maître du Temple & le Maréchal de l'Ordre des Hospitaliers, dans l'impatience de retirer leurs Chevaliers des prisons des Infidèles, écrivirent à ce Prince pour le pressentir s'il seroit dans la disposition d'entrer dans quelque accommodement avec le Soudan

Spic. t. 7. p. 214.

Soudan d'Egypte. Le saint Roi tout brûlant de zèle, rejetta avec horreur ces propositions ; il défendit au Grand-Maître, sous peine de son indignation, de lui en faire jamais de semblables. Les Ennemis du Grand-Maître publioient qu'il y avoit une intelligence secrette entre lui & le Prince infidèle, & que pour lier entr'eux une amitié plus étroite, ils s'étoient fait saigner dans la même palette, comme si ce mélange de leur sang eût dû unir leurs cœurs plus étroitement. Nous n'entrerons point dans la discussion de la vérité de ce dernier fait, qui n'est guére vraisemblable, surtout après la maniére pleine de dureté dont ce Prince avoit rejetté ses Ambassadeurs. Nous remarquerons seulement, après le Sire de Joinville, qu'en ce tems-là, dans les Traitez de paix & d'alliance qu'on faisoit avec les Barbares, ils exigeoient cette cérémonie de se faire saigner ensemble, de mêler leur sang avec du vin, & même d'en boire. C'est ce que pratiqua Baudoüin II. avec un Roi des Corasmins, ainsi que le raporta au Roi saint Loüis, un Seigneur de Toucy témoin oculaire. Mais il n'y a pas d'aparence que le Soudan qui venoit de refuser de traiter de la rançon des Chevaliers, eut aussi-tôt fait une nouvelle alliance avec le Grand-Maître du Temple. Il est bien plus vraisembla-

Pierre de Villebride.

Joinvil p. 94.

Pierre de Villebri... semblable de penser que les Ordres militaires, chargez de la défense de l'Etat, eussent bien voulu qu'on n'eût pas rompu la tréve, ni irrité un voisin & un Ennemi puissant, sous prétexte d'une nouvelle Croisade, qui, comme la plûpart des autres, après de legers efforts, abandonneroit l'Orient, retourneroit en France, & laisseroit le poids de la guerre à soutenir aux Chevaliers & aux malheureux restes des Chrétiens Latins, qui habitoient la Palestine.

Le Roi ne fit pas grande attention aux representations du Grand-Maître; ainsi, après huit mois de séjour dans l'Isle de Chypre, ce Prince s'embarqua avec la Reine sa femme, la Comtesse d'Anjou, le Roi de Chypre, les Princes Robert & Charles frere du Roi, le Légat & toutes les personnes de considération. Le jour de la Trinité de l'année 1249. toute la Flotte mit à la voile, & le sixiéme jour elle arriva devant
1249. Damiette. Les deux Grands-Maîtres s'y rendirent depuis avec l'élite de leurs Chevaliers. Loüis trouva le rivage bordé des troupes du Soudan, qui prétendoient s'oposer aux débarquemens de son Armée; mais ce Prince emporté par son zèle & par son courage, se jetta le premier l'épée à la main dans l'eau, & suivi de sa Noblesse, chargea les Infidèles, & les tourna en fuite. Les fuyards

fuyards portérent la consternation dans la ville, & quoique cette Place passât pour la plus forte de l'Egypte, la Garnison l'abandonna ; & ses propres Habitans, après s'être chargez de ce qu'ils avoient de plus précieux, en sortirent la nuit après y avoir mis le feu, & cherchérent un asyle dans les terres, & plus avant dans la haute Egypte. On ne fut pas long-tems sans aprendre cette desertion générale ; & deux esclaves des Infidèles, dès huit heures du matin, raportérent que la ville avoit été abandonnée. Le Roi, après avoir pris les précautions nécessaires pour s'assurer de la vérité d'un événement si surprenant, entra dans la Place à la téte de ses troupes ; le Légat purifia la principale Mosquée où le *Te Deum* fut ensuite chanté solemnellement. La Reine, le Légat, le Patriarche & les Evêques fixérent leur séjour dans cette ville. Le Roi qui craignoit les suites du débordement du Nil, & instruit par les malheurs que l'opiniâtreté du Légat Pélage avoit causez à l'armée de Jean de Brienne & aux Croisez, résolut d'y passer le reste de l'Eté, dont les chaleurs excessives en ce País-là ne permettoient pas même de tenir la campagne.

Pierre de Villebride.

Alphonse, Comte de Poitiers, frere du Roi, que ce Prince avoit laissé en France, s'embarqua le 26 d'Août, avec la

Princesse

Pierre de Villebride.

Princesse Jeanne sa femme, fille unique de Raimond Comte de Toulouse, & ils arrivérent deux mois après à Damiette. Le Comte de Poitiers débarqua avec un puissant secours, que Joinville apelle l'arriére-ban de la France, dont l'arrivée augmenta l'ardeur & la confiance du Roi. Ce Prince se voyoit à la tête d'une puissante Armée, soutenu des deux Ordres militaires qui connoissoient le Païs & la maniére de faire la guerre aux Infidèles ; la mer étoit ouverte ; l'embouchure du Nil libre pour recevoir de nouveaux secours, & la terreur & la consternation sembloient être passées du côté des Ennemis.

Joinville, p. 33.

Il ne fut plus question que de sçavoir si on iroit les attaquer dans Aléxandrie ou dans le Caire même. Pierre de Dreux, ancien Comte de Bretagne, étoit d'avis qu'on tournât le premier effort des armes Chrétiennes contre Aléxandrie, dont le Port pouvoit être d'une grande commodité pour la flotte & pour les convois. Mais le Comte d'Artois se déclara pour le siége du grand Caire, sur le principe que la prise de la Capitale entraîneroit celle des autres Places : au lieu que la conquête d'Aléxandrie, disoit-il, n'exempteroit pas l'Armée de faire ensuite le siége du Grand Caire. On se rendit à cette raison, & peut-être à la hauteur & à l'opiniâtreté dont ce

ce jeune Prince soûtenoit ordinairement ses avis. Cette Place étoit éloignée de Damiette d'environ cinquante lieuës, & l'on rencontroit à moitié chemin la ville de Massoure, où les Infidèles s'étoient retranchez sur les bords d'une branche du Nil, apelée le Thanis. *Pierre de Villebride.*

Le Roi à la tête de son Armée, partit de Damiette le 20. de Novembre; il aprit en chemin la mort du Soudan, causée par la gangréne qui s'étoit mise à une de ses jambes. Mais le Peuple qui ne peut consentir que les Princes meurent comme les autres hommes, publia qu'il avoit été empoisonné par un Valet-de-chambre, corrompu par le Prince de Damas son ennemi. *Joinville, p. 27.*

L'Armée avançoit toûjours sans rencontrer à la vérité d'obstacle dans sa marche, mais aussi sans trouver de vivres dans le voisinage. Le Païs étoit desert & abandonné; une profonde solitude régnoit de tous côtez, & nulle aparence d'ennemis en campagne. Cette tranquilité ne dura pas long-tems; à mesure que les Chrétiens aprochoient de la Massoure, ils eurent à soûtenir jour & nuit des escarmouches; c'étoient tous les jours de nouveaux combats, & on eut même peine à éviter la trahison de quelques Sarrasins, qui, sous l'aparence de transfuges, pensérent surprendre

Pierre de Hebri-e. Joinville 35. dre les Templiers. Cinq cens Cavaliers Egyptiens, sous je ne sçai quel prétexte, s'étans venus rendre au Roi, ce Prince les reçut sans s'en défier, & les laissa en corps d'ordonnance : ils marchoient même ordinairement à l'avant-garde, comme connoissans mieux le Païs que les Occidentaux. L'Armée, après un mois de marche, aprochoit de ce canal tiré du Nil, apelé Thanis, lorsque ces traîtres, voyant un Escadron des Templiers plus avancé que les autres, tirérent leurs cimeterres, & les chargérent brusquement. Mais ils avoient à faire à des guerriers qui ne s'épouventoient jamais du nombre de leurs ennemis : cet Escadron fit ferme, les Chevaliers se battirent avec leur valeur ordinaire, & donnérent le tems à leurs camarades d'accourir à leur secours. Les Infidèles furent bien-tôt envelopez de tous côtez; on tailla en piéces ces traîtres : tout passa par le fil de l'épée, excepté ceux qui en voulant traverser le Thanis, pour rejoindre leur Armée, se noyérent dans ce Canal.

Le Roi prévoyant que la difficulté du passage pourroit le retenir longtems dans cet angle que formoient deux bras du Nil, s'y fortifia avec soin. Cette précaution étoit nécessaire contre des ennemis, qui le venoient attaquer à toute

toute heure jusques dans ses retranchemens ; il y eut un grand nombre de combats & d'actions particuliéres. Comme il étoit question de passer un canal large, profond, & qui n'étoit point guéable, le Roi entreprit d'y faire une digue ou chaussée ; mais les Infidèles interrompoient continuellement ses travaux, par des feux grégeois qui brûloient ses machines. Enfin, un Arabe, Bédoüin, moyennant cinq cens pesans d'or, enseigna un gué, & le Comte d'Artois demanda au Roi la permission de passer le premier. Pour l'obtenir, il s'engagea, pourvû qu'il eût avec lui les Templiers & les Hospitaliers, d'assurer le passage au reste de l'Armée. Le Roi qui craignoit que le courage de ce jeune Prince ne le portât trop loin, & que par une avidité de gloire il ne s'engageât trop avant parmi les Ennemis, le fit jurer sur les saints Evangiles, qu'il n'entreprendroit rien que toute l'Armée ne fût passée, & il voulut pour plus grande précaution, que les Templiers & les Hospitaliers, quand ils seroient passez, eussent l'avant-garde, & se missent à la tête de toutes les troupes qui devoient marcher sous les ordres du Comte son frere.

Pierre de Villebride.

Joinville, p. 11.

Matt. Paris, p. 789.

Ce Prince dès la pointe du jour, s'achemine au gué à la tête d'environ quatorze cens chevaux composez des Templiers

Pierre de Villebride.

pliers & des Hospitaliers, & de deux cens Chevaliers Anglois commandez par Guillaume Comte de Salisbéry, qui à leur tête étoit venu au secours de la Terre-sainte. Toutes ces troupes sous la conduite de Bédoüin se jettérent dans l'eau avec un courage déterminé ; la descente se trouva aisée : & même le fond étoit ferme & solide. Mais il y eut plus de difficulté à la sortie lorsqu'il fallut prendre terre, par la hauteur du bord qui étoit escarpé. Le Comte d'Artois avec sa troupe, prit terre le premier malgré trois cens chevaux des ennemis qui voulurent s'opposer à son passage. Il les chargea à la sortie de l'eau ; & comme la partie n'étoit pas égale, ces Sarrasins ne le virent pas plûtôt passé, qu'ils se débandérent, & reprirent au galop le chemin de leur camp.

Le Comte, sans se souvenir de son serment, & de la parole qu'il avoit donnée au Roi son frere, les poursuivit l'épée à la main, quoique les deux Grands-Maîtres lui criassent que cette fuite n'étoit peut-être qu'une ruse assez ordinaire aux Orientaux. Mais Robert qui n'écoutoit que son courage, arriva aussi-tôt que ces fuyards au camp des Ennemis, les surprit, força leurs retranchemens, entra dans le camp ; & malgré toute la résistance que put faire Facardin Général des Sarrasins qui périt dans

dans cette occasion, ces Infidèles persuadez que l'Armée entiére des Chrétiens étoit maîtresse de leur Camp, s'enfuirent : les uns prirent le chemin du Caire, d'autres se jettérent dans la Massoure ; & ne s'y croyant point encore en sûreté, ils poussérent plus loin, & ne se ralliérent que quand ils se crurent assez éloignez de l'ennemi pour n'en être plus aperçus.

Pierre de Villebride.

Rien ne manquoit à un succès si heureux & si surprenant, si le Comte eût sçû s'en contenter. Mais la vûë de la Massoure ouverte & abandonnée par les ennemis, & par la plûpart même de ses Habitans, fut un charme funeste qui l'emporta sur toutes les remontrances que Guillaume de Sonnac Grand-Maître des Templiers lui pût faire : il voulut absolument continuer à poursuivre l'ennemi. En vain ce vieux guerrier lui representa qu'il ne devoit sa victoire & la défaite des Infidèles qu'à une terreur panique, & à la persuasion où ils étoient que toute l'Armée chrétienne avoit traversé le Canal, & se trouvoit à cette action ; qu'il falloit bien se garder de les détromper, parce qu'ils n'auroient pas plûtôt reconnu le petit nombre de ses Troupes, qu'ils se rallieroient à leur ordinaire, reviendroient à la charge, & l'envelopperoient de tous côtez. Le jeune Prince natu-

Matt. Paris ad ann. 1250.

Pierre de Villebride.

naturellement hautain, & devenu plus fier par ce commencement de victoire, s'écria en colére : *Il ne faut point chercher d'autres preuves que ce discours artificieux, de l'intelligence qu'on dit que les Templiers entretiennent avec les Infidèles ; je reconnois ici leur trahison & l'esprit séditieux des Hospitaliers. C'est avec bien de la justice qu'on publie depuis si long-tems, qu'eux seuls pour se rendre toûjours nécessaires, & pour tirer tout l'argent de l'Occident, ne veulent point que la guerre finisse : voilà la véritable cause de la perte de tant de Princes, & de Seigneurs Croisez qu'ils ont empoisonnez, ou qu'ils ont laissé périr dans les Batailles, de peur de se voir soumis à la domination des Princes d'Occident ; & qui ne sçait toute la peine que l'Empereur Frédéric a euë pour se débarrasser de leurs embuches ?*

Vide Chron. Nangis ad 1249

Id. ibid. p. 790.

Les deux Grands-Maîtres & tous les Chevaliers outrez de ces reproches ; *Eh quoi ! grand Prince*, lui répondirent-ils, *pensez-vous que nous ayons abandonné nos biens & notre Patrie ; que nous ayons pris l'habit de Religieux dans une terre étrangére, & que nous exposions tous les jours nos vies pour trahir l'Eglise chrétienne, & renoncer à notre salut ? Croyez qu'une pensée si indigne d'un Chrétien, n'est jamais entrée dans l'esprit d'aucun Chevalier*. Le Grand-Maître de Sonnac emporté par son ressentiment, cria à celui qui portoit l'éten-

dart

dart de son Ordre : *Déployez votre bannière, il faut que les armes & la mort décident aujourd'hui de nôtre honneur & de notre destinée. Nous étions invincibles*, ajouta-t'il, *si nous fussions restez unis ; mais l'esprit de division va causer la perte des uns & des autres.* * Pierre Villebride.

Le Comte de Salisbéry voulut s'entremettre pour adoucir les esprits, & adressant la parole au Prince François : *Je crois, Sérénissime Comte*, lui dit-il, *que vous ne pouvez faillir en suivant l'avis d'un aussi saint homme que le Grand-Maître, & aussi consommé dans le métier de la guerre ; & de jeunes gens ne seront jamais deshonorez, en se confiant à un homme de cet âge & de ce mérite.* Mais le Seigneur Anglois ne fut pas moins indignement traité que le Grand-Maître, le Comte d'Artois ne répondit à un discours si sage que d'une maniére piquante : Tout ceci, s'écria ce Prince, *sent la queuë*, faisant allusion à un bruit qui couroit alors, que les Anglois, pour punition de l'assassinat de saint Thomas de Cantorbéry, avoient une queuë attachée au bas des reins. *Comte Robert*, qui

* Ut quid, comes generose, habitum suscipéremus Religionis ? Numquid ut Ecclesiam Christi everteremus, & proditionibus intendentes animas nostras perderemus ? Absit, absit hoc à nobis, imò ab omni Christiano. *Matt. Paris*, p. 790.

lui répartit fiérement l'Anglois, *j'irai aujourd'hui si avant dans le péril, que vous n'aprocherez pas seulement de la queuë de mon cheval* ; & en disant ces paroles, ils partirent tous de la main comme des furieux, & ne prirent plus ni ordre ni conseil que de leur colére & de leur emportement. Ils entrérent tous dans la Massoure qu'ils trouvérent ouverte. Les uns s'arrêtérent au pillage, d'autres poussérent plus loin, & tâchérent de joindre les Sarrasins. Mais ces Infidèles s'étoient déja ralliez sous un de leurs Chefs apelé Bendocdar, Officier plein de valeur, Soldat & Général que nous verrons dans la suite s'élever par son courage & par son habileté sur le Trône de ses Maîtres. Ce Commandant ayant reconnu le petit nombre des François, revint à la charge, les poussa à son tour. Le Comte d'Artois fut obligé de se jetter dans la Massoure, où il fut aussi-tôt investi ; & de peur qu'il n'échapât, Bendocdar, après s'être assuré des portes, jetta un corps considérable de Troupes entre la Ville & le Thanis, pour empêcher le Roi de venir au secours de son frere. Ce jeune Prince que son courage avoit précipité dans le péril, se vit attaqué en même-tems par des Troupes réglées & par les habitans de la Massoure ; les uns combattoient les François dans les ruës, & les autres faisoient

faisoient pleuvoir sur eux des pierres, du sable embrasé, de l'eau boüillante, ou les perçoient d'en haut à coups de fléches; en sorte que le Comte d'Artois, le Comte de Salisbéry avec la plûpart des Chevaliers des deux Ordres périrent dans cette malheureuse journée. Il n'en échapa presque que le Grand-Maître du Temple, qui après avoir perdu un œil, & tout couvert de blessures, regagna l'Armée chrétienne. Les Sarrasins firent quelques Prisonniers, parmi lesquels se trouva le Grand-Maître de saint Jean. Le sort du Roi ne fut pas plus heureux: après différens combats où il perdit beaucoup de monde, les François réduits à un petit nombre par les maladies & la disette des vivres, & tâchant de regagner Damiette, se virent envelopez, & comme accablez par la multitude des barbares. Le Roi de France, Alphonse Comte de Poitiers, & Charles Comte d'Anjou ses freres, avec tout ce qu'il y avoit de Seigneurs, furent faits prisonniers.

Pierre Villebide.

Comme ce n'est point l'histoire de ce Prince que j'écris, je n'ai pas crû devoir m'arrêter dans le détail & dans les circonstances de ce triste événement, où un Roi si puissant, si sage & si plein de valeur, se vit en spectacle à tout l'Univers, comme le plus malheureux de tous les hommes. Il ne sortit des mains

rre de lebri- des Barbares qu'en rendant Damiette, & en payant huit cens mille besans pour la rançon des prisonniers, dont les Hospitaliers & les Templiers avancérent la meilleure partie.

Son dessein en sortant de l'Egypte étoit de retourner incessamment en France; mais le Grand-Maître des Hospitaliers, & celui des Templiers lui represente-rent si vivement l'état misérable de la Terre-Sainte, & le danger où elle étoit de retomber entre les mains des Infidèles, qu'il résolut de rester quelque-tems dans saint Jean d'Acre, pour faire relever les fortifications des autres Places, dont les Chrétiens étoient encore maîtres.

1251. Pendant le séjour qu'il y fit, le Prince des Assassins, que les François apeloient le Vieux, ou plûtôt le Seigneur de la Montagne, & dont nous avons déja parlé, lui envoya deux députez, pour lui demander des presens que ce malheureux Chef des bandits exigeoit des Princes par forme de tribut, pour ne les pas faire assassiner. *L'Empereur d'Allemagne*, lui dit un de ces Envoyez, le

* Postquam pecuniæ prætentatæ quantitatem, quam mutuò receperat à Templariis & Hospitalariis, Janvensibus & Pisanis penitùs reacceptis obsidibus persolvisset. *Matt. Paris. p. 99.*

le Roi de Hongrie, le Sultan même d'Egypte, & tous les Princes n'ont pas manqué de s'aquiter de ce devoir, sçachant bien qu'ils ne seroient en vie qu'autant qu'il plairoit à Notre-Seigneur : il vous avertit donc de vous soumettre comme eux à cette loi, ou du moins, de le faire décharger du tribut qu'il paye aux Grands-Maîtres du Temple & de l'Hôpital. On leur demanda, dit Joinville, pourquoi ils ne se défaisoient pas de ces deux Grands-Maîtres, qui les forçoient de leur payer tribut. *Si mon Seigneur*, répondirent-ils, *faisoit tuer un de ces Grands-Maîtres, tantôt il y en auroit un autre aussi bon, & pour ce ne veut-il mettre ses gens en péril, où il ne sçauroit rien gagner.* Le Roi, sans daigner répondre à ces barbares, les renvoya aux deux Grands-Maîtres, & Pierre de Villebride qui entendoit leur langue, & qui sçavoit de quelle maniére il falloit traiter avec ces bandits, prenant la parole : *Votre Maître*, leur dit-il, *est bien hardi d'oser faire de telles propositions à un Roi de France ; si nous n'avions égard au caractére d'Envoyez dont vous êtes revêtus, nous vous ferions jetter à l'instant dans la mer : allez, retirez-vous, & dites au Seigneur de la Montagne, qu'il ait dans quinze jours à envoyer au Roi des Lettres qui réparent son insolence, sinon qu'il aura à faire aux Chevaliers des deux Ordres.*

Pierre Villebride.

Joinv. p. 85. 86.

La crainte de leur ressentiment, fit peur à celui qui s'étoit mis en possession de faire trembler la plûpart des Souverains ; il renvoya dans la quinzaine ces mêmes Députez, qui aportérent au Roi de sa part une chemise, pour lui désigner qu'il vouloit lui être attaché comme la chemise l'est au corps humain, & ils lui presentérent en même-tems un anneau d'or, où le nom de leur Maître étoit gravé, aparemment comme une sauve-garde qu'il lui envoyoit.

Le Sire de Joinville, dont j'ai tiré ce fait, en aporte un autre à la vérité bien moins considérable, & même assez indifférent, si quelque chose le pouvoit être, de ce qui peut servir à faire connoître la discipline de l'Ordre dans ces siécles reculez. Ce Seigneur, dans la vie qu'il nous a laissée de saint Loüis, écrit que dans le tems qu'il étoit à la suite du Roi dans la ville d'Acre, des Gentilshommes & des Chevaliers François qui étoient venus à la Terre-Sainte sous sa banniére, étant allez proche de la Ville à la chasse des gazelles, espéce de Chévreüils communs en ce païs-là, ils furent rencontrez par des Hospitaliers ; que sur une dispute qui s'émût entr'eux au sujet de cette chasse, on en vint aux voyes de fait, & que les François furent fort maltraitez. Ce Seigneur en porta aussi-tôt ses plaintes

au

au Grand-Maître ; c'étoit GUILLAUME DE CHATEAUNEUF, dont nous avons déja parlé, François de nation, ancien Religieux, sévére observateur de la discipline réguliére, & qui après avoir passé par toutes les Charges de l'Ordre, venoit de succéder à Frere Pierre de Villebride. Ce nouveau Grand-Maître ayant pris connoissance de ce différend, condamna ses Religieux à manger dans le Réfectoire, à terre, sur leurs manteaux ; *selon*, dit Joinville, *le droit & l'usage de la Sainte Terre*, & il ajoute : *Je me trouvai-là present avec les Chevaliers, & requîmes au Maître qu'il fit lever les Freres de dessus leurs manteaux : ce qu'il cuida refuser ; mais en la fin, force lui fut qu'ainsi le fist, car nous nous assismes à terre avec les Freres pour manger avec eux, & ils ne le voulurent souffrir, & fallut qu'ils se levassent d'avec nous pour aller manger avec les autres Freres à la table, & nous laissérent leurs manteaux, aparemment par forme de satisfaction & de dédommagement.* Guillaume de Châteauneuf.

On gardoit un silence exact dans les Réfectoires de l'Ordre, des lectures pieuses & édifiantes y tenoient lieu de conversation, & ce ne fut qu'à la priére & sur les remontrances de Frere Rambault Prieur de Hongrie, que le Pape Innocent IV. qui étoit alors sur la Chaire de saint Pierre, permit depuis aux Hospitaliers de cette nation, de rompre le si-

uillau- de lteau- uf. lence dans le Réfectoire, quand ils seroient obligez d'y recevoir des Séculiers distinguez par leur haute naissance, ou par leurs dignitez.

Telle étoit alors la discipline réguliére de cet Ordre, quand le Roi saint Loüis fut rapelé en France, par la mort de la Reine Blanche sa mere, qui en son absence avoit la Régence de ses Etats. Ce Prince, après avoir fortifié saint Jean d'Acre, rebâti Saïde, Césarée, Jaffa, & laissé dans le païs un secours considérable de troupes & d'argent, s'em-
1254. barqua le 24 Avril de l'année 1254. chargé des bénédictions & des vœux de tout le peuple; & après avoir été également l'admiration des Sarrasins comme des Chrétiens, par sa valeur dans les combats, & par une fermeté invincible dans ses disgraces.

Quelque dépense que ce saint Roi eût faite, & quelques précautions qu'il eût prises pour mettre en défense le peu de Places qui restoient aux Chrétiens dans la Terre-Sainte, le Pape justement allarmé de son départ, en recommanda particuliérement la conservation aux Hospitaliers. Pour les y engager, non-seulement il confirma tous les priviléges que ses prédécesseurs avoient accordez à l'Ordre; mais croyant récompenser des services aussi essentiels, que ceux qu'ils rendoient continuel-

tinuellement à toute la chrétienté, il leur donna le Monastére du Mont-Thabor, bâti sur cette montagne en forme de Forteresse, avec le Château de Béthanie, où la Reine Mélisende femme du Roi Foulques d'Anjou, avoit autrefois établi des Religieuses; mais qui depuis la perte de Jérusalem, s'étoient retirées en Europe. Guillaume de Châteauneuf.

Si on considére la situation des lieux, & le voisinage des Sarrasins, ces donations étoient moins des graces que des engagemens à de nouveaux périls. Le Grand-Maître, sans examiner la situation si dangereuse de ces Places, y établit différens corps de ses Chevaliers, il fortifia depuis le Château de Carac situé dans le Comté de Tripoli, & qui apartenoit à l'Ordre depuis longtems; & comme ce Grand-Maître ne songeoit qu'à réprimer les courses des Infidèles, il mit cent Chevaliers avec des troupes à la solde de l'Ordre dans le Château d'Assur, frontiére des terres que les Sarrasins occupoient dans la Palestine.

On ne pourroit donner que des justes loüanges à des soins si dignes de sa place, & de la valeur de ses Chevaliers, si ces Religieux & les Templiers, oublians les devoirs de leur profession & les Loix du Christianisme, n'avoient en ce tems-là tourné leurs armes les

Guillaume de Châteauneuf. uns contre les autres : on vit renaître leurs anciennes animositez : forts ou foibles ils se chargeoient par-tout où ils se rencontroient ; enfin, ces deux corps si redoutables aux Infidèles, en vinrent, pour ainsi dire, à une bataille & à un combat général. Le sort des armes ne fut pas favorable aux Templiers ; on ne fit point de prisonniers ; les Hospitaliers taillérent en piéce tout ce qui tomba sous leur sabre : à peine, dit l'Historien Ecclésiastique, resta-t'il un Templier pour porter dans les Places de son Ordre les nouvelles de cette défaite. Ce qui restoit de Templiers à la Terre-Sainte, ne se sentans pas assez forts pour en tirer vengeance, apelérent par une citation générale leurs Freres d'Occident : & ce qui est de plus surprenant dans cette espéce de Guerre Civile, où l'animosité régnoit avec tant de fureur, c'est que si on en excepte cette ancienne jalousie, qui leur mettoit de tems en tems les armes à la main, on trouvoit encore dans leurs Maisons le même esprit de charité pour les pauvres & les Pélerins, & le même zèle pour la défense des Chrétiens de la Palestine : & il auroit été bien à souhaiter que leur émulation ne se fut jamais tournée que de ce côté-là.

Rainaldi ad ann. 1259. *n.* 1.

1260. Le Grand-Maître de Châteauneuf mourut en ce tems-là, & après sa mort

sa Place fut remplie par frere HUGUES DE REVEL, d'une Maison illustre de Dauphiné, à laquelle il donna un nouvel éclat, par la sage conduite qu'il tint dans le Gouvernement. Pendant dix-huit ans que dura son Magistére, l'Ordre par raport au temporel prit une nouvelle forme. Nous avons dit que tous les biens de la Religion étoient administrez par des Religieux comptables, qui après avoir pris ce qui étoit nécessaire pour leur subsistance, devoient faire passer le reste au Chef d'Ordre & au tresor de la Religion. Mais comme la dépense de ces Administrateurs consommoit souvent la recette, & d'ailleurs que l'Ordre, pour fournir aux frais immenses d'une guerre continuelle, avoit besoin d'un revenu fixe & certain, dans un Chapitre Général tenu à Césarée, on arrêta un rôle des sommes que chaque maison enverroit à la Terre-Sainte & au tresor; & parce que dans les obédiences & les commissions, qui furent depuis données aux Chevaliers chargez de cette administration, on se servit de cette expression : Nous vous recommandons ces biens, &c. *Commendamus*, cette administration particuliére de chaque maison prit le nom de *Commendataria*, d'où est venu le nom de *Commanderie*, & le titre de *Commandeur*.

Hugu[es] de Rév[el]

Pant[aleon]. Hi[st]. l. 3. p.

Cependant

Hugues Rével.

Cependant ce titre n'étoit pas alors à vie, il étoit amovible ; & fut substitué à celui de Précepteur, dont on s'étoit servi jusqu'alors. On réduisit ensuite ces Commanderies sous différens Prieurez. Le Prieur étoit chargé d'en faire la visite, & d'envoyer à la Terre-Sainte, en troupes & en argent, les contributions ordinaires de chaque Commanderie de son Prieuré, apelées *Responsions*, qui pouvoient être augmentées selon les besoins de l'Ordre, & en conséquence des Ordonnances & des Decrets du Chapitre Général.

Ce Chapitre tenu alors à Césarée, voulant autoriser cet esprit de desapropriation, fondé sur le vœu de pauvreté que faisoient tous les Chevaliers, leur défendit de tester, d'instituer des héritiers, & de faire aucuns legs. Par ce statut, il ne leur est pas même permis de laisser par testament aucune gratification extraordinaire à leurs domestiques, sans un consentement exprès du Grand-Maître. Telle étoit alors la discipline de l'Ordre, nécessaire non-seulement par raport à l'observation du vœu de pauvreté, mais encore eu égard aux guerres que cet Ordre soutenoit continuellement contre les Infidèles. Nous allons entrer à present dans des tems encore plus fâcheux, mais où ces Religieux militaires continuérent

tinuérent à donner de nouvelles marques Hugues de leur zéle & de leur valeur. deRével

Bendocdar, qui avoit eu tant de part à la défaite de Robert Comte d'Artois, régnoit alors en Egypte : c'étoit le quatriéme des Mamelus, qui étoit monté sur le Trône : il s'en étoit emparé par la mort de Mélech Elvahet, qu'il avoit fait massacrer, sous prétexte que ce Sultan ne vouloit pas rompre une Tréve, qu'il avoit faite avec les Chrétiens Latins de la Palestine.

Bendocdar ayant été mis en sa place 1261. par les Mamelus, signala son avénement à la Couronne par une guerre cruelle & sanglante qu'il fit aux Chrétiens, Rain. & sur-tout aux Chevaliers des deux ad ann. Ordres. *Le Sultan de Babylone*, dit le 1263. Pape Urbain IV. écrivant à saint Loüis, n. 1. 2. *est venu, contre la foi des traitez, camper avec une Armée formidable entre le Mont-Thabor & Naim, & ses troupes, en haine du nom Chrétien, ont porté le fer & le feu jusqu'aux portes d'Acre : il a même fait raser l'Eglise de Nazareth & celle du Mont-Thabor. Ses soldats tuënt indifféremment tout ce qu'ils rencontrent, sans distinction d'âge ou de sexe. La condition de ceux qui meurent par le fer des Barbares n'est pas la plus à plaindre; il n'y a point de supplices qu'ils ne fassent souffrir à leurs Prisonniers, pour les obliger à changer de Religion.*

Hugues Rével. Le Sultan ayant résolu de chasser entiérement les Chrétiens de la Palestine, assiégea la Forteresse d'Assur, qui apartenoit à l'Ordre des Hospitaliers. C'étoit une des plus fortes Places de la Palestine ; & le Grand-Maître, outre la garnison, y avoit mis 90. Chevaliers : ils se firent tous tuer l'un après l'autre dans les différens assauts qu'ils soutinrent ; le Sultan n'entra dans la Place qu'en passant sur le corps de ces intrépides guerriers, qui sous le mérite de l'obéïence, alloient avec joye au combat & à la mort.

anut. l. part. c. 8. 65.

Les Templiers l'année suivante ne furent pas mieux traitez, & ne témoignérent pas aussi moins de valeur & de fidélité pour leur Religion. Ils étoient Maîtres d'une autre Forteresse apelée Sephet. Bendocdar y mit le siége, & après une longue défense, le Prieur du Temple qui en étoit Gouverneur, voyant tous ses ouvrages ruïnez, fut obligé de capituler. On étoit convenu par la Capitulation de le faire conduire avec ses Religieux, & le reste de sa garnison, qui étoit encore de six cens hommes, jusques dans la Place la plus voisine qui apartînt aux Chrétiens. Mais le Sultan ne se vit pas plûtôt maître de Sephet, qu'il fit desarmer les uns & les autres, & il ne leur donna que la nuit suivante pour se résoudre à mou-

rir

rir ou à se faire Mahométans. Le Prieur du Temple qui étoit un saint Religieux, assisté de deux Franciscains, employa ce peu de tems si heureusement, & il exhorta ses Confréres & ses soldats avec tant de zèle & de piété, à préférer la Couronne du Martyre à une vie périssable & deshonorée par une honteuse Apostasie, qu'ils se laissérent tous le lendemain égorger, plûtôt que de vouloir changer de Religion. Le Sultan irrité de leur fermeté, & de la constance du Prieur du Temple, après lui avoir inutilement offert des richesses & des dignitez, le fit écorcher tout vif; & comme s'il eût craint encore qu'il n'eût échapé à un suplice si cruel, il commanda qu'on lui coupât la tête. Il fit souffrir les mêmes tourmens aux deux Religieux de saint François, qui avoient servi d'Aumôniers dans la Place. *Par la mort de tant de Chevaliers des deux Ordres*, dit le Pape Clément IV. dans une de ses Lettres, *voilà le noble Collége des Hospitaliers, & l'illustre milice du Temple presque détruits; & sans parler de la perte de ces deux Places, des armes & des équipages, comment après un tel massacre, trouver assez de Gentilshommes & de personnes nobles, pour remplacer ceux qui ont péri dans ces deux occasions?*

Hug. de Ré[…]

Sam[…] ibid.

Quoique les Historiens contemporains

Hugues rains dès le douziéme siécle donnassent le titre de *Grand*, au Maître des
Revel. Hospitaliers, comme on l'a pû voir dans cette Histoire, cependant les Papes, soit pour se conformer à l'ancien usage, soit par raport à leur suprême dignité, ne traitoient le Supérieur Général de l'Ordre, que de Maître des Hospitaliers de saint Jean. Ce fut le Pape Clément IV. dont nous venons de parler, qui, pénétré des services des Hospitaliers, donna à leur
1267. Chef la qualité de *Grand-Maître*, comme on le trouve dans un Bref de ce Pontife, en datte du 8 Novembre 1267. & ce Pape dans une autre Bulle, ajoûte : *Les Freres de l'Hôpital de saint Jean de Jérusalem*, dit-il, *doivent être considérez comme les Macbabées du Nouveau Testament. Ce sont ces généreux Chevaliers, qui ayant renoncé aux desirs du siécle, & abandonné leur Patrie & leurs Biens, ont pris la Croix pour se mettre à la suite de* JESUS-CHRIST. *C'est d'eux dont le Sauveur des hommes se sert tous les jours pour purger son Eglise des abominations des Infidèles, & qui pour la défense des Pélerins & des Chrétiens, exposent si courageusement leurs vies dans les plus grands dangers.* C'est ainsi qu'en parle ce Pape dans sa Bulle donnée à Viterbe, en datte du 4. des Kalendes de Juin, & de l'an premier de son Pontificat.

Mais

Mais quelques honorables que fussent ces éloges & ces titres, la Terre-Sainte & les Ordres militaires en particulier, pressez, & pour ainsi dire, accablez par la puissance formidable de Bendocdar, avoient besoin pour leur secours de quelque chose de plus effectif que de loüanges stériles. Le Sultan se prévalant de la consternation où étoient les Chrétiens, leur venoit d'enlever le Port de Jaffa; quinze jours après, il emporta le Château de Beaufort. Mais la conquête la plus importante qu'il fit, fut celle de la célébre ville d'Antioche, qui ne lui coûta pas seulement les frais d'un siége. Il s'en rendit maître par la trahison du Patriarche; d'autres disent, par la lâcheté des Habitans. Ils n'en furent pas mieux traitez; soit que le cruel Sultan aimât à répandre du sang, soit qu'il fut bien-aise de diminuer dans cette grande Ville le nombre des Habitans chrétiens, il en fit passer dix-sept mille par le fil de l'épée, & en emmena cent mille en esclavage.

Hug de Re

7. M 1268

15. A

19. M

Bendocdar tourna ensuite l'effort de ses armes contre la Forteresse de Carac, qui apartenoit à l'Ordre de saint Jean. Les Chevaliers soutinrent le siége pendant près de deux mois, contre toute la puissance de ce Prince, à l'exemple de leurs freres, qui avoient défendu

Assur;

Hugues Assur ; & sans vouloir entendre parler
Révél. de capitulation, ils se firent tous tuer sur la bréche, & le Sultan n'entra dans la Place, qu'après la mort du dernier de ces braves guerriers.

1270. Tel étoit alors l'état de la Terre-Sainte, sans Souverain, sans Armée, sans secours, n'ayant pour toute ressource que les Ordres militaires, qui se voyoient accablez par les Armées nombreuses des Infidèles. Je tirerois volontiers le rideau sur des endroits si tristes, si les loix de l'histoire ne m'obligeoient de raporter également les différens événemens, & les mauvais succès comme les bons.

Parmi ces guerres continuelles, & au milieu du tumulte des armes, le Grand-Maître, aussi attentif à la conservation de la discipline réguliére qu'à la défense des Places confiées à la valeur de ses Chevaliers, convoqua & tint jusqu'à cinq Chapitres généraux. Il s'y fit plusieurs réglemens très-utiles, & on confirma en même-tems les anciens usages de l'Ordre, entre lesquels on voit que pour y être reçû en qualité de Chevalier, il falloit être issu dans un légitime mariage, tant du côté paternel que maternel, de maisons nobles de nom & d'armes. La même condition étoit requise pour les Religieuses de l'Ordre ; & dans un de ces

Chapi-

hapitres, il fut permis au Châtelain Emposte d'admettre à la Profession, Hugues deRével.
s Demoiselles qui feroient paroître
ne véritable vocation, & qui postu-
roient pour être reçûës, soit dans le
Prieuré de Sixenne, soit dans les autres
Maisons de Filles, qui dépendoient de
Châtellenie & de son Prieuré. Il fut
défendu dans les mêmes Chapitres, &
ans le Magistére du Grand-Maître de
Rével, de donner l'habit à aucun Re-
ligieux qui auroit fait Profession dans
n autre Ordre. Enfin, par les mêmes ré-
glemens, les Hospitaliers ne pouvoient
point choisir des Confesseurs étrangers
hors de l'Ordre, sans une permission
expresse du Prieur de l'Eglise, Supérieur
es Chapelains, qui tenoit lieu d'Evê-
que & d'Ordinaire dans l'Ordre, & qui
ar la concession des Papes, en avoit
autorité, & même les ornemens quand
officioit.

De ces soins & de ces réglemens Re-
ligieux, le Grand-Maître passa à de plus
importans, qui regardoient la conserva-
tion & la défense de la Terre-Sainte;
de concert avec le Grand-Maître des
Templiers, il fit une Tréve avec le Sou-
dan d'Egypte, dans la vûë d'en profiter
pour tirer du secours du côté de l'Occi-
dent, sans lequel il étoit impossible aux
Chrétiens Latins, de se maintenir plus
long-tems dans la Palestine.

L'un

Hugues de Rével. L'un & l'autre Grand-Maître passérent depuis en Italie pour le solliciter plus vivement. L'élévation de Théalde ou Thibaud, Archidiacre de Liége sur la Chaire de saint Pierre, les détermina à entreprendre ce voyage. Les Cardinaux, après avoir laissé vâquer le saint Siége deux ans neuf mois sans se pouvoir accorder, & sans donner un Chef visible à l'Eglise, convinrent enfin de la personne de Thibaud, Archidiacre de Liége, de la noble maison de Visconti, & ils lui envoyérent à la Terre-Sainte, où sa piété l'avoit conduit alors, le decret de son élection. Personne ne pouvoit être un meilleur témoin de l'extrêmité & des justes besoins des Chrétiens de ce païs-là. Ce saint Pape en étoit pénétré; & avant que de partir, il promit aux Grands-Maîtres, d'employer toute l'autorité que Dieu venoit de lui donner dans l'Eglise, pour leur procurer du secours. On prétend qu'en montant dans le Vaisseau qui le devoit porter en Italie, il employa pour confirmer sa parole, cette expression du Pseaume 136. *O Jérusalem, Cité Sainte, si je t'oublie jamais, que je sois moi-même oublié parmi les hommes.*

Ce fut à ce saint Pontife apelé Grégoire X. que les deux Grands-Maîtres qui le suivirent de près, s'adressérent en arrivant en Italie. Il avoit déja prévenu

venu leurs priéres & leurs remontrances; & à peine avoit-il débarqué, que fermant l'oreille aux complimens des Cardinaux & des Courtisans, il travailla uniquement pendant huit jours à chercher les moyens de secourir la Terre-Sainte. Il s'assura d'abord de douze Galéres armées, dont Pise, Génes, Marseille & Venise devoient fournir chacune trois. Pour subvenir aux frais de la Guerre, il emprunta de Philippe le Hardi Roi de France, fils de saint Loüis vingt-cinq mille marcs d'argent; & pour sûreté de cette somme, les Templiers engagérent à ce Prince toutes les Terres qu'ils possédoient dans ses Etats.

Hugues de Rével.

Rainaldi ad ann. 1272. n. 7. & 8.

Les deux Grands-Maîtres en arrivant en Italie, aprirent avec bien de la joie les mesures que le Pape avoit déja prises en faveur de la Terre-Sainte. Cependant, après lui avoir baisé les pieds, ils lui representérent que ce secours pouvoit à la vérité reculer pour quelque-tems le perte du peu de Places qui restoient aux Chrétiens; mais qu'il falloit des forces plus considérables, s'il prétendoit chasser les Infidèles de toute la Palestine.

Le Pape entra dans leurs vuës; & après en avoir conféré avec les Cardinaux, il convoqua un Concile général à Lyon, comme le moyen le plus sûr

pour

Hugues pour exciter le zèle des Fidèles, & de Rével. pour produire une nouvelle Croisade. C'est ce que nous aprenons d'une Lettre de ce Pontife, au Roi de France Philippe III. dit le Hardi. *Pendant le séjour que nous avons fait à la Terre-Sainte*, dit Grégoire dans sa Lettre, *nous avons conféré avec les Chefs de l'armée Chrétienne, avec les Templiers & les Hospitaliers, & les Grands du Païs, touchant les moyens d'en empêcher la ruïne totale. Nous en avons traité depuis avec nos Freres les Cardinaux, & nous avons trouvé qu'il y faut envoyer incessamment quelque secours sur les Galéres, en attendant celui que nous espérons procurer par l'Assemblée d'un Concile général.*

1274. Ce Concile ne se tint qu'en 1274. le Pape s'y rendit, & en fit l'ouverture le 2 de Mai. Il voulut que les deux Grands-Maîtres s'y trouvassent, pour representer eux-mêmes l'état déplorable de la Terre-Sainte; & si on en croit un ancien manuscrit intitulé, *Cérémonial des Cardinaux*, qui se trouve dans la Bibliotéque du Vatican sous le numero 4734. ce Pontife leur assigna dans le Concile une place distinguée, & au-dessus de tous les Ambassadeurs, des Pairs de France, & des autres Grands Seigneurs, qui étoient venus à cette célébre Assemblée.

Je n'entreprens point de raporter ce qui

qui s'y passa dans les différentes Sessions, je remarquerai seulement que dans la derniére, il fut arrêté qu'on prêcheroit la Croisade dans toute la Chrétienté ; & pour fournir aux frais immenses qu'exigeoit un si grand armement, on imposa sur toutes les dignitez Ecclésiastiques, & sur tous les Bénéfices, des sommes considérables par forme de décimes payables en six ans. Hugues de Rével.

Philippe Roi de France avoit déja pris la Croix. Rodolphe, qui de simple Comte de Hasbourg venoit d'être élu Empereur d'Allemagne, la reçut des mains du Pape ; & Michel Paleologue, qui dès l'année 1261. avoit surpris Constantinople, pour être reconnu Empereur par les Princes d'Occident, offroit de joindre ses forces à celles des Croisez, & de se Croiser lui-même. Mais personne ne prit la Croix avec plus de zèle, que Charles Duc d'Anjou frere du Roi Saint Loüis, & Roi des deux Siciles, qui se prétendoit Roi de Jérusalem, en vertu d'un transport & d'une cession que lui en avoit fait au Concile même, Marie Princesse d'Antioche, fille de Boémond IV. & de la Princesse Mélisende, quoique Hugues III. Roi de Chypre, soutînt que la Couronne de Jérusalem lui apartenoit, comme issu en droite ligne d'Alix de Cham-

Hugues Revel. pagne, fille de Henry Comte de Champagne, & d'Isabeau fille, d'Amaulry troisiéme, Roi de Jérusalem. Ce Prince se fit couronner en cette qualité dans la ville de Tyr; & le Roi de Sicile de son côté, en attendant qu'il pût passer à la Terre-Sainte pour prendre possession des débris de ce malheureux Royaume, y envoya en qualité de son Lieutenant Roger de Saint Séverin. Les Seigneurs du Royaume se partagérent entre les deux Prétendans, & le Grand-Maître des Templiers à son retour du Concile, se déclara pour le Roi de Sicile. Mais le Grand-Maître de Revel & les Chevaliers de saint Jean restérent neutres, conformément à leur Régle & aux Statuts de l'Ordre; & ils protestérent qu'il ne leur étoit point permis de prendre les armes contre un Prince Chrétien. Cette conduite quoique également sage & équitable, leur attira le ressentiment de Charles d'Anjou, qui fit saisir tous les biens que l'Ordre possédoit dans ses Etats.

Bendocdar n'auroit pas manqué de profiter de ces funestes divisions, qui partageoient tous les Chrétiens Latins de la Palestine; mais il mourut en ce tems-là d'une blessure qu'il avoit reçuë dans une bataille, où il fut défait par les Successeurs de Gengizcan.

L'Hif-

L'Hiſtoire marque dans l'année ſuivante la mort du Grand-Maître Hugues de Revel, conſumé par les ſoins pénibles du Gouvernement, & par les cruelles inquiétudes des ſuites déplorables qu'il prévoyoit pour l'avenir. Les Chevaliers aſſemblez en Chapitre dans leur maiſon de ſaint Jean d'Acre, firent remplir ſa place par Frere NICOLAS LORGUE, Religieux d'un caractére doux & inſinuant, & qui employa tous ſes ſoins pendant ſon Miniſtére, pour éteindre les diviſions, qui étoient entre les Chevaliers de ſon Ordre, & ceux du Temple. 1278 Nicolas Lorgue.

Quoique la tréve que les deux Grands-Maîtres avoient fait avant leur départ pour l'Occident avec Bendocdar, ſubſiſtât encore; un Capitaine de Mélec-Saïs ſon Succeſſeur, ſoit qu'il en eût des ordres ſecrets de ſon Maître, ſoit par un eſprit de brigandage, la rompit & vint faire des courſes, & ravager la campagne juſqu'aux portes de Margat, Fortereſſe apartenante aux Hoſpitaliers de ſaint Jean.

Les Chevaliers ſurpris de cette incurſion au milieu de la tréve, ſortirent de la Place en bonne ordonnance, chargérent ces pillards, & en tailléren en piéces la meilleure partie. Le Sultan voulant avoir ſa revanche, envoya aux environs de la Place un plus gros parti composé de cinq mille hommes. Les

Chevaliers firent une nouvelle ſortie : mais avant que d'avancer contre ces colas Infidèles, ils laiſſérent une partie de que. la garniſon proche des portes de la Ville, & dans une embuſcade, pour faciliter leur retraite. Ils marchérent enſuite droit aux ennemis, & après une legére eſcarmouche, ils ſe retirérent avec une frayeur aparente, & comme s'ils euſſent été épouventez du nombre ſupérieur des Infidèles. Les Sarraſins pleins d'audace & de confiance, les pouſſérent, les Chrétiens continuérent à ſe retirer devant eux, juſqu'à ce qu'ils les euſſent attirez au-delà de l'embuſcade ; pour lors ils firent face, & chargérent en tête les ennemis, pendant que les troupes qui étoient dans l'embuſçade, en ſortirent : pouſſant alors de grands cris, ils prirent les Infidèles en queuë. Ceux-ci ſurpris, & marchant la plûpart ſans ordre & ſans précaution comme à une victoire certaine, furent bien-tôt enfoncez : ce fut moins dans la ſuite un combat qu'une déroute. Les Sarraſins cherchérent à leur tour leur ſalut dans la fuite ; il y en eut beaucoup de tuez, & pluſieurs furent faits priſonniers avec l'Emir qui commandoit ce détachement.

Le Sultan piqué de cette derniére déroute, réſolut de s'en venger par la ruïne même & la deſtruction de cette Forte-

Forteresse ; mais ayant été retenu dans ses Etats par des affaires importantes , il ne peut exécuter son dessein que trois ans après , qu'il vint lui-même assiéger la Place , à la tête d'une Armée formidable. Le Grand-Maître y tenoit toûjours un gros corps de troupes. Mélec-Saïs tenta d'abord d'emporter la Place par escalade. Ses soldats se presentérent avec des échelles au pied des murailles , & tâchérent d'en gagner le haut ; mais ils trouvérent par-tout le même courage & la même résistance. Nicol Lorgue

Les Chevaliers ne les laissoient monter que pour les précipiter de plus haut ; les pierres , les feux d'artifices , l'eau boüillante , tout fut mis en usage ; & le Sultan , après avoir perdu beaucoup de monde , fut obligé de faire sonner la retraite. Il fallut que ce Prince en revînt aux régles ordinaires : il ouvrit la tranchée , & battit les murailles avec les machines & les pierres , dont on se servoit en ce tems-là. Mais ils avançoient peu ; les Chevaliers faisoient tous les jours des sorties , & après avoir nettoyé la tranchée , ils portoient souvent la terreur jusqu'au milieu du Camp des Infidèles. Ils brûlérent même plus d'une fois toutes les machines , & ils auroient réduit le Sultan à lever le siége , s'ils n'eussent pas eu un ennemi caché , qui les surprit , & dont ils ne purent se défendre.

cujas [illegible] Pendant que Mélec-Sala les amusoit, pour ainsi dire par de fausses attaques, ses troupes travailloient jour & nuit à creuser des mines qu'ils poussérent jusques sous les murailles de la Place, en sorte qu'elles ne posoient plus que sur des apuis de bois : il envoya ensuite sommer le Gouverneur & la garnison de lui ouvrir les portes. Ils reçurent cette sommation avec raillerie, & ils demandérent à l'Officier, si son Maître avoit cru leur devoir faire un pareil compliment avant que de lever le siége. Mais il fallut bien-tôt changer de langage ; cet Officier leur dit que la Forteresse étoit minée par-tout ; il leur offrit de les conduire dans la mine, & de leur faire voir qu'il ne tenoit qu'au Sultan de faire mettre le feu aux apuis, & de s'ouvrir par-là un passage dans la Place : le Gouverneur envoya aussi-tôt avec cet Officier deux Chevaliers, qui furent convaincus dans ce moment de la vérité de sa relation. Il fallut traiter & abandonner la Place, & après que les Chevaliers en furent sortis, le Sultan la fit raser, pour leur ôter l'espérance d'y rentrer dans une conjoncture plus favorable.

1283. Un Historien prétend que des Chevaliers Allemands, qui se trouvérent à la défense de cette Place, bâtirent depuis dans leur païs, pour en conserver toutes

la mémoire, une Forteresse sur le même plan, qu'ils apelérent Mergathéim, qui après avoir apartenu long-tems à l'Ordre de saint Jean, est tombée depuis entre les mains des Chevaliers Teutoniques.

Le Soudan, après la conquête de Margat, s'empara du Château de Laodicée, & il se disposoit à faire le siége de Tripoli, lorsqu'un des principaux Emirs, apelé Mélec, le fit périr, & se plaça sur le Trône sous le nom de Mélec-Messor. Ce nouveau Soudan, après avoir établi sa puissance dans l'Egypte, reprit le dessein qu'avoit eu son Prédécesseur, de chasser les Chrétiens de la Palestine, & forma le siége de Tripoli qu'il emporta d'assaut, & qu'il fit raser, comme Mélec-Saïs avoit fait Margat. Il auroit pû étendre plus loin ses conquêtes; mais craignant de s'attirer toutes les forces d'Occident par quelque nouvelle Croisade, il fit une Tréve avec Henri II. Roi de Chypre, fils de Hugues III. qui depuis la malheureuse catastrophe des Vêpres Siciliennes, au préjudice de Charles Duc d'Anjou, Roi de Sicile, s'étoit fait reconnoître & couronner Roi de Jérusalem, & avoit chassé de la Palestine le Lieutenant & les Troupes du Prince François. *

Telle

* Apud Acon urbem Syriæ Rex Cypri fecit se coronari in præjudicium regis Siciliæ, in Regem Jerusalem; quia id Templarii, &

Nicolas orgue. Telle étoit la situation des affaires de la Terre-Sainte : de tant de Places que Godefroi de Boüillon & ses Successeurs avoient conquises, il ne restoit plus que la seule Ville de saint Jean d'Acre. Tous les Chrétiens Grecs & Latins de différentes Nations s'y étoient réfugiez, & ce qui eût dû en faire la force, causoit sa foiblesse, par la division qui étoit entre les Chefs de ces différens Corps, qui se prétendoient indépendans les uns des autres.

Le Grand-Maître des Hospitaliers touché de la perte de Margat, & prévoyant avec douleur la ruïne entiére du Christianisme dans la Terre-Sainte, passa en Occident pendant la Tréve, pour en tirer quelque secours. Il s'adressa au Pape Nicolas IV. qui étoit alors sur la Chaire de saint Pierre, & lui representa dans les termes les plus touchans, l'extrêmité à laquelle les Chrétiens de la Palestine étoient réduits, & le besoin qu'ils avoient d'un puissant secours de troupes & d'argent. Mais il n'en put obtenir qu'environ quinze cens hommes, la plûpart bandits & gens ramassez, sans courage & sans discipline. Le Pape se dispensa même de fournir de son tresor l'argent nécessaire pour les soudoyer ; ainsi

Fratres Hospitales per miserant, res eorum & bona per Apuliam & terram regni Siciliæ in manu regia capiuntur.

ainsi le Grand-Maître ne remporta de son voyage que des marques d'une compassion stérile, & quelques Lettres de recommandation pour les Princes Chrétiens, mais qui ne produisirent aucun effet : c'est que le mauvais succès de tant de Croisades où il étoit péri un nombre infini de Princes, de Seigneurs & de Peuples de tout l'Occident avoit fort rallenti le zèle & l'ardeur des Chrétiens. Le Grand-Maître ne pût donc ramener avec lui que quelques Troupes levées à la hâte, & que les Vénitiens passérent en Orient sur leurs Galéres. | Nicol Lorgue

Ce foible secours étant arrivé à Acre, ne fit qu'augmenter le trouble & la division. Le Grand-Maître accablé d'années, & encore plus de la douleur de ne voir aucune ressource pour le salut de cet Etat, mourut peu après son retour ; heureux en ce qu'il quitta la vie avant que son Ordre quittât la Palestine, & qu'il ne fut point témoin de la perte entiére de la Terre-Sainte.

Ce Grand-Maître, pendant son Gouvernement, & de l'avis du Conseil de l'Ordre, fit plusieurs Réglemens très-utiles. Ce fut lui qui prescrivit la forme du Sceau des Grands-Maîtres, & de celui du Tresor ou du Conseil. On lui attribuë aussi l'article des Statuts, qui défend aux Freres de se trouver en armes dans le Chapitre, ou dans l'endroit où

Nicolas se doit faire l'élection du Grand-Maître ;
rgue. & on voit au Titre 18. une énumération que ce Grand-Maître, avant que de mourir, publia des fautes & des crimes, qui emportoient la privation de l'habit.

Jean de Villiers. 1289. Le Chapitre après sa mort élut pour Grand-Maître, Frere JEAN DE VILLIERS, de la Langue de France. Ce fut pendant son Magistére que des Soldats Chrétiens de la garnison d'Acre furent cause de la rupture de la Tréve. Nous avons dit que ce n'étoient la plûpart que des bandits, & des gens ramassez de differens endroits, que le libertinage & l'oisiveté avoient fait enrôler, mais sans courage & sans discipline ; & comme ils ne recevoient point de solde réglée, ils sortoient souvent de la Ville, se répandoient dans la campagne, & voloient indifféremment les Chrétiens & les Infidèles. Ils venoient au préjudice de la Tréve, de piller les Bourgades des Sarrasins. * Le Soudan envoya

* Mille quingenti stipendiarii in terræ sanctæ subsidium à Papa Nicolao missi contra voluntatem civium, Templi & Hospitalis militiæ, armati de Acon exeuntes treugas cum Soldano initas irrumpunt, & versus casalla & Sarracenorum oppida incursantes, absque misericordia Sarracenos utriusque sexûs quos reperiunt, occiderunt, qui pacificè sub treugis initis quiescere se credebant. *Nangis ad ann.* 1289.

voya demander raison de ces brigandages à ceux qui commandoient dans la Place ; mais il n'y avoit point alors de Gouverneur en chef ; la Ville étoit remplie de Chypriots, de Vénitiens, de Génois, de Pisans, de Florentins, d'Anglois, de Siciliens, d'Hospitaliers, de Templiers, de Teutoniques ; tous indépendans les uns des autres : chaque Nation occupoit un quartier de la Ville, où ils étoient cantonnez sans aucune subordination. Le Légat & le Patriarche avec le Clergé s'étoient aussi retranchez dans un endroit particulier ; tout cela formoit un corps considérable d'Habitans, qui n'étoient que trop capables de défendre la Place, s'ils eussent été unis. 1290

Jean Villiers

Mais la jalousie entre tant de Nations différentes, & les intérêts particuliers de leurs Chefs, les rendoient suspects & odieux les uns aux autres ; & au lieu de concourir au bien commun, c'étoit assez qu'une Nation eût ouvert un avis pour qu'une autre s'y oposât. On en venoit même souvent aux voyes de fait ; cette malheureuse Ville renfermoit dans son enceinte ses plus cruels ennemis. Elle les trouvoit sur-tout dans un grand nombre des Soldats de la garnison, & même parmi la plûpart de ses Habitans, gens noircis de crimes les plus affreux.

Le meurtre, l'assassinat & le poison demeuroient impunis ; les criminels

ean de lier. trouvoient un asyle toûjours sûr dans les autres quartiers de la Ville où ils n'avoient point commis de crime. La corruption des mœurs étoit générale presque dans toutes les conditions, sans en excepter ceux mêmes que leur profession engageoit à une continence parfaite. On faisoit gloire du vice, qu'on déguise sous le nom de foiblesse humaine, & il y avoit même des hommes assez effrontez pour ne se pas cacher de ce péché affreux, que la nature ne souffre qu'avec horreur; ensorte que de tous les Peuples Chrétiens ou Mahométans qui occupoient la Syrie & la Palestine, les Habitans de saint Jean d'Acre passoient pour les plus méchans.

Ainsi il ne faut pas s'étonner si cette multitude confuse de scélérats & de bandits, refusa de donner satisfaction au Soudan sur les plaintes qu'il faisoit, comme le proposoient les Chefs des trois Ordres militaires. Les Infidèles, sur ce refus, déclarérent la guerre à des gens qui étoient sans Chef, sans Armée, sans forces, & qui ne cherchoient dans la prise des armes que l'impunité de leurs crimes passez, & les occasions d'en pouvoir commettre de nouveaux.

Le Soudan bien instruit des divisions qui régnoient parmi les Habitans d'Acre, mit sur pied une puissante Armée pour former le siége de cette Place, & pour

chasser

chasser entiérement tous les Chrétiens Latins de la Syrie; mais ce Prince mourut en chemin. On prétend qu'il fut empoisonné par un Emir Lieutenant Général de son Armée, qui se flâtoit par sa mort d'occuper sa place. Le Prince eut encore assez de vie pour le faire arrêter; il fut écartelé par ses ordres, & le Soudan, avant que d'expirer, conjura le Prince Calil son fils de ne le point faire enterrer, qu'il ne se fut rendu maître de cette Ville.

Jean de Villiers 1291.

Chron. Guill. de Nangis.

L'Armée, après sa mort, reconnut le jeune Prince pour Soudan, sous le nom de Mélec-Seraf. Il avança aussi-tôt du côté d'Acre, qu'il assiégea le 5 d'Avril de l'année 1291. On prétend qu'il avoit dans son armée 160000 hommes de pied, & 60000 chevaux.

Les attaques furent vives & continuelles, & la nuit comme le jour, les Infidèles ne donnoient point de relâche aux Assiégez. Ils employoient en même-tems la sappe & la mine, battoient continuellement les murailles avec des pierriers, & avec toutes les autres machines de guerre, qui en ce tems-là étoient en usage. Comme la mer étoit libre, & que les Chrétiens avoient un grand nombre de Vaisseaux dans le Port, la plûpart des Habitans, & sur-tout les plus riches, s'embarquérent avec leurs femmes, leurs enfans & leurs meilleurs

effets.

Jean de Villiers. effets. Les uns cherchérent un asyle dans l'Isle de Chypre, & les autres se réfugiérent dans les ports de la Gréce ou de l'Italie. Il ne resta dans la Place qu'environ 12000 hommes de troupes réglées, & composées la plûpart des Hospitaliers, des Templiers, des Teutoniques, & de quelques soldats séculiers qui combattoient sous les enseignes de ces trois Ordres.

Chron. Mingis ad an. 1291. Henry II. Roi de l'Isle de Chypre, & qui prenoit toûjours le titre de Roi de Jérusalem, débarqua dans le Port d'Acre à la tête de deux cens Chevaliers, & de cinq cens hommes de pied. C'étoit un foible secours contre la puissance formidable du Soudan; d'ailleurs on n'étoit pas prévenu en faveur du courage du Prince Chrétien. Ainsi, la garnison qui vit bien qu'elle ne pourroit pas se défendre long-tems sans un Commandant qui sçût faire la guerre, élut d'un commun consentement pour Gouverneur de la Place frere Pierre de Beaujeu Grand-Maître des Templiers, Capitaine qui avoit vieilli dans le Commandement des Armées. Le besoin de l'Etat, véritable interpréte du mérite, lui fit déférer le commandement, du consentement même du Roi de Chypre, qui, dans une conjoncture si importante & si pleine de périls, voulut bien oublier la qualité qu'il affectoit toûjours, de Roi de Jérusalem.

Le

Le Soudan fit tenter la fidélité du Grand-Maître par des offres de sommes immenses. Mais le Templier n'y répondit, que par la juste indignation qu'il eut de ce que le Soudan l'eut crû capable de les écouter. On faisoit tous les jours par son ordre des sorties, où un grand nombre d'Infidèles périssoient ; mais malgré une si vigoureuse résistance, Mélec-Seraf, qui ne manquoit pas de soldats, avançoit ses travaux : il fit tomber à la fin plusieurs Tours, & entr'autres celle qu'on apeloit la Tour maudite, qui étoit considérée comme la Forteresse de la Ville. Les Infidèles montérent aussi-tôt à l'assaut ; le Roi de Chypre qui se trouva en cet endroit, fit ferme avec les Chypriots ; il en périt un grand nombre dans cette action, & les Infidèles auroient emporté la Place, si la nuit qui survint n'eût fait cesser l'assaut.

Jean Villiers

Le Roi de Chypre prévoyant qu'il auroit le lendemain à combattre les mêmes Ennemis, & en plus grand nombre, pria les Chevaliers Teutoniques, de vouloir bien occuper son poste pendant la nuit, sous prétexte que ses Troupes avoient besoin de repos, après avoir soutenu une si rude attaque, & il leur promit qu'il reviendroit le lendemain au point du jour les relever. Mais en quittant

Jean de lliers. tant la bréche, il se rendit au port, s'embarqua sur ses Vaisseaux, & regagna son Isle.

Les Infidèles ne manquérent pas le lendemain de revenir à l'assaut; les Mamelus, soldats déterminez, montérent sur la bréche, tuérent tout ce qui leur résista, accablérent par leur grand nombre les Teutoniques, & pénétrérent jusqu'au cœur de la Ville. Ils s'en croyoient les maîtres; mais aux cris & aux bruits que faisoient les victorieux & les vaincus, le Maréchal des Hospitaliers de saint Jean, par ordre du Grand-Maître, étant accouru à la tête d'une troupe de Chevaliers de son Ordre, les chargea si brusquement, qu'ils furent obligez de reculer: il y en eut un grand nombre de tuez dans cette retraite forcée; & les Hospitaliers en précipitérent plusieurs du haut de la bréche dans les fossez.

inut. l. p. 12. Le Soudan, qui comptoit pour rien la perte de quelques bataillons, en renvoya d'autres le second jour pour renouveler l'attaque; jamais combat ne fut plus opiniâtre; la bréche fut emportée & reprise plusieurs fois; la nuit seule sépara les Combattans. Les Infidèles rebutez d'une résistance si courageuse, tournérent tous leurs efforts du côté de la porte de S. Antoine; ils trouvérent en cet endroit les deux Grands-Maîtres, dont la presence seule sembloit

rendre

rendre invincibles leurs Chevaliers. On y combattit long-tems avec une ardeur égale : les Mamelus & les Hoſpitaliers ſe prenoient corps à corps, & ſembloient d'un combat général avoir fait autant de duels particuliers : perſonne ne connoiſſoit le péril ; chaque ſoldat vouloit vaincre ou mourir. Mais comme les Infidèles étoient ſupérieurs en nombre aux Chrétiens, il reſta à la fin peu de monde pour la défenſe de ce poſte, & le Maréchal des Hoſpitaliers, Chevalier d'une haute-valeur, étant tombé de pluſieurs coups qu'il reçut en même-tems, le Grand-Maître des Templiers adreſſant la parole à celui des Hoſpitaliers: *Nous ne pouvons plus tenir*, lui dit-il, *& la Ville eſt perduë, ſi en attaquant le camp même des Ennemis, vous ne trouvez moyen de cauſer une diverſion qui rallentiſſe leur ardeur, & qui nous donne le tems de fortifier le poſte que nous défendons.*

Jean Villiers

Le Grand-Maître des Hoſpitaliers, prit avec lui ce qu'il trouva de ſes Chevaliers en état de monter à cheval, partit ſur le champ, & étant ſorti par une porte opoſée à l'attaque, il ſe flâta de ſurprendre le camp Ennemi; mais on y faiſoit trop bonne garde. Le Soudan, pendant l'aſſaut, avoit fait monter à cheval toute ſa Cavalerie ; le Grand-Maître qui n'avoit pas cinq cens chevaux ſe vit bien-tôt chargé, & obligé de ſe retirer. Comme il rentroit

Jean de Villiers. dans la Ville, il aprit avec douleur que le Grand-Maître des Templiers venoit d'etre tué d'une fléche empoisonnée ; que la plûpart de ses Chevaliers avoient été taillez en piéces, & que l'Ennemi maître de la Ville, y mettoit tout à feu & à sang. Comme il ne lui restoit plus d'autre
1291. parti que de sauver au moins sa troupe, il tourna du côté du Port, quoique toûjours poursuivi par les Infidèles ; & ayant jetté beaucoup d'arbalêtriers dans des Barques, à la faveur des fléches qu'ils tiroient continuellement sur la Cavalerie du Soudan, il fit embarquer ce qu'il avoit d'Hospitaliers avec lui, dans une Caraque qui apartenoit à l'Ordre, & gagna l'Isle de Chypre. Trois cens Templiers qui avoient échapé à la fureur des Infidèles, ayant voulu se rendre sur le port, furent coupez. Ne pouvant percer cette foule innombrable d'Egyptiens, qui remplissoient toutes les ruës, ils se jettérent dans la tour du Temple pour s'y enséve-lir ; plusieurs femmes & filles de la Ville s'y étoient déja réfugiées ; les Templiers se barricadérent aussi-tôt, & tinrent plusieurs jours. Le Soudan fit miner cette tour, & les Templiers ayant reconnu qu'elle ne portoit plus que sur des apuis
Item Sanut. l. 3. de bois, ausquels on pouvoit mettre le feu à tous momens, ils convinrent d'en sortir, à condition qu'on leur laisseroit libre le passage du Port ; qu'on facilite-

roit

roit leur embarquement, & qu'on conserveroit l'honneur des femmes & des filles. La capitulation étant signée, ils ouvrirent les portes de la Tour; mais les premiers Soldats ennemis n'y furent pas plûtôt entrez, qu'ils entreprirent de faire violence aux personnes du sexe. Les Templiers indignez de leur brutalité & de leur manque de parole, mirent l'épée à la main, taillérent en piéces ces insolens, fermérent les portes; & quoique leur perte fût inévitable, ils ne voulurent plus entendre parler de capitulation. Jean de Villiers.

Les Infidèles l'épée d'une main, & une échelle de l'autre, se presentérent pour monter à l'escalade. Les murailles en un instant furent couvertes de soldats, qui tâchoient d'en gagner le haut; mais comme ces murailles étoient minées, ainsi que nous venons de le dire, les apuis manquérent; la Tour croula avec un bruit épouventable, & ensévelit sous ses ruïnes l'Infidèle comme le Templier. Les femmes & les filles qui s'étoient enfermées dans cette Tour eurent le même sort, & elles préférérent une mort honorable au péril qu'elles auroient couru, si elles étoient tombées sous la puissance de ces barbares, encore plus odieux par leur brutalité & par leur débauche, que par leur cruauté. Un Convent entier de Religieuses de l'Ordre de sainte Claire, ne montra pas moins de courage. Ces saintes

Vierges

Jean de Villiers.

Vierges se défigurérent en différentes maniéres, avec plus de soin que les femmes de ce siécle n'en prennent à s'embellir par des couleurs étrangéres. Les unes se coupérent le nez; d'autres s'enfoncérent des ciseaux dans les joues ; toutes avoient le visage couvert de sang, & dans un état si affreux, les Infidèles ne voyant que des objets qui faisoient horreur, les massacrérent impitoyablement, & par leur mort mirent ces chastes épouses du Sauveur du monde à couvert de leur insolence. Plus de soixante mille personnes périrent dans saint Jean d'Acre, ou demeurérent esclaves des Infidèles.

Le Soudan, pour faire perdre aux Chrétiens d'Occident l'espérance de se rétablir jamais dans cette Ville, la fit raser avec Tyr, Sidon & toutes les Villes le long de la Côte, dont il se rendit maître. Ce qui restoit d'Hospitaliers, de Templiers & de Teutoniques dans quelques Châteaux qui leur apartenoient, ne pouvans s'y maintenir contre une puissance si formidable, les abandonnérent, & s'embarquérent pour tâcher de gagner l'Isle de Chypre. On prétend que de plus de cinq cens Templiers, qui avoient soutenu si courageusement le siége d'Acre, il n'en échapa que dix, qui s'étant jettés dans une Barque, abordérent heureusement le long des côtes de l'Isle de Chypre. Les Chevaliers Teutoniques ayant

ayant recouvré quelques Vaiſſeaux, & ne voulant plus reſter en Orient retournérent en Europe, & ſe rendirent en Pruſſe & dans la Livonie, dont leur Ordre joüiſſoit à titre de ſouveraineté. Mais les Hoſpitaliers, & le peu qui reſtoit de Templiers, dans l'eſpérance de pouvoir, à la faveur de quelque Croiſade, rentrer dans la Terre-Sainte, n'en voulurent point abandonner le voiſinage ; & en attendant quelque nouveau ſecours de l'Europe & des Religieux de leur Ordre, leurs Députez obtinrent du Roi de Chypre pour retraite la Ville de Limiſſo, où ils ſe rendirent ſucceſſivement, & ſelon qu'ils pouvoient échaper à la cruelle pourſuite des Sarraſins. Jean de Villiers.

C'étoit un ſpectacle bien touchant de voir ces braves Chevaliers tout couverts de bleſſures, ſortir de leurs Vaiſſeaux avec une contenance conforme à leur fortune, & pénétrez de douleur d'avoir ſurvécu à la perte entiére de la Terre-Sainte.

Fin du troiſiéme Livre.

TABLE

TABLE DES MATIERES

Contenuës dans ce premier Tome.

Alceran,

B

D.

 viléges

Hospi-

Joachim

cours

&

S.

Soit

partie

V

Y

Ysabelle,

